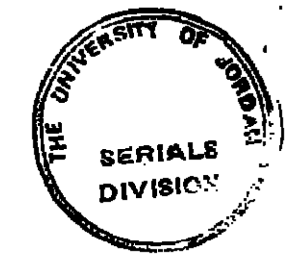
Nouveau supplément : « Temps libre »



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15147 – 7 F

SAMEDI 9 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Envoi de renforts mais offre de négociation avec le général Aïdid

Bill Clinton redéfinit l'engagement américain en Somalie

Le président Bill Clinton a redéfini, jeudi 7 octobre, la mission du contingent américain en Somalie, en tenant compte de la pression de l'opinion publique et du Congrès, favorables à un retrait. Washington rappellera ses troupes d'ici au 31 mars 1994. Mais, dans l'immédiat, de considérables renforts seront envoyés à Mogadiscio. Toutefois les Etats-Unis privilégieront dorénavant la négociation avec le clan du général Aïdid.



Lire nos informations page 3

Le spectre vietnamien

BILL CLINTON a-t-il trouvé la formule magique pour sortir du piège somalien ou bien met-il le doigt dans un engrenage rappelant l'engagement américain au Vietnam? Le président des Etats-Unis devait tenir compte d'une opinion publique traumatisée par des images insoutenables en provenance de Mogadiscio et d'un Congrès soucieux de voir les «boys» revenir au plus vite «à la maison». Sa décision, annoncée définitivement jeudi 7 octobre, est double. Les Etats-Unis quitteront la Somalie. Mais pas dans l'immédiat. Le retrait, a dit le président, devra être effectif avant le 31 mars prochain. Mais, en attendant Washington augmentera considérablement la présence américaine sur le terrain.

Mille sept cents hommes seront envoyés à Mogadiscio pour soutenir les troupes américaines, tandis que trois mille six cents «marines» croiseront au large, à bord du porte-avions «Abraham-Lincoln». Quatre cent cinquante soldats étaient déjà partis lundi, pour appuyer une unité d'élite de quatre cents Rangers dont la mission était de... protéger les quatre mille cinq cents américains agissant sous la bannière de l'ONU, et accessoirement de capturer le chef de clan le plus rebelle, Mohamed Farah Aïdid.

LE désengagement prévu par le président Clinton, d'ici à six mois, passe, à l'évidence, par le doublement des forces américaines en Somalie. Quelque dix mille soldats américains seront donc engagés – directement ou indirectement – avant de quitter «honorablement» le pays, c'est-à-dire avec l'espoir que, d'ici là, un semblant d'ordre aura été rétabli à Mogadiscio et un embryon d'Etat enfin mis en place dans le pays. Ne cesser d'envoyer des renforts tout en affirmant une volonté de désengagement rappelle désagréablement la guerre du Vietnam...

La redéfinition de la mission des forces américaines en Somalie a eu, apparemment, l'heur de plaire au secrétaire général des Nations unies, qui craignait un départ brutal des GI. Boutros Boutros-Ghali a exprimé sa satisfaction. Il n'en reste pas moins que le consensus de façade entre la Maison Blanche et l'ONU est fortement mis à mal.

Si les Etats-Unis, comme les autres membres du Conseil de sécurité, avaient bien voté la résolution 837 donnant aux forces de l'ONUSOM (Opération des Nations unies en Somalie) la mission de capturer le général Aïdid, Bill Clinton a clairement indiqué qu'il avait désormais changé son fusil d'épaule. L'«affaire Aïdid» devra être réglée par la négociation politique et non par l'affrontement armé, si les hommes du général ne s'en prennent plus aux «casques bleus».

CE changement d'orientation est conforme à la nouvelle stratégie américaine annoncée le 28 septembre par le président. Mais cette volte-face contrarie les plans de M. Boutros-Ghali, qui avait fait de la capture du «général» son cheval de bataille et, dit-on même, une affaire personnelle, après que le chef rebelle eut organisé à Mogadiscio des manifestations hostiles à son encontre.

Le conflit qui menaçait entre Washington et l'ONU à propos de l'affaire somalienne est – pour l'instant – désamorcé, mais M. Boutros-Ghali et le président Clinton ne parlent plus vraiment à l'unisson.

M 0147 - 1009 0 - 7,00 F



Un entretien avec le président de l'OM

Bernard Tapie s'estime victime d'un complot

Menacé par les informations judiciaires en cours à Valenciennes dans l'affaire de l'Olympique de Marseille et à Béthune dans le dossier Testut, Bernard Tapie contre-attaque. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », il dénonce un complot dont il serait la victime, accusant notamment la droite et les rocardiens. « Plus on me tape dessus, moins l'objectif est atteint », nous a déclaré le député des Bouches-du-Rhône et président de l'OM.

« Dans l'affaire Valenciennes-OM, les témoignages des joueurs comme divers éléments matériels établissent la réalité d'une tentative de corruption, sans que, pour autant, les responsabilités soient établies. Or, depuis le début, vous dénoncez un complot, sans répondre sur les faits. Pourquoi?

– J'ai ma version, mais je la garde pour le tribunal. Ce n'est pas ça ma priorité. Je n'ai pas rendez-vous avec l'opinion publique. Aujourd'hui, j'ai rendez-vous avec mes créanciers. J'ai des priorités sur les trois mois qui ne se situent pas dans l'envie de faire la preuve que Jean-Pierre Bernès n'a rien fait ou de vous séduire pour que vous changiez d'avis sur moi. J'ai deux éléments qui risquent d'être fatals à mon avenir et, plus, à ma raison d'être : il s'agit pour moi de sortir Testut de ses difficultés et de sauver financièrement l'Olympique de Marseille. Tout ce qui ne m'aide pas dans ces deux objectifs ne m'intéresse pas.

» Je n'ai pas le même sentiment que vous, bien que je n'aie pas autant d'informations car, paradoxalement, cette affaire ne m'a pas pour l'instant mis en cause, ni de près ni de loin. Vous avez parlé de « témoignages ». J'aime bien cette précision parce que certains parlent au contraire d'aveux. Cette religion de l'aveu, c'est le retour au Moyen Age!

Propos recueillis par JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Lire la suite page 12

Le lobby des anciens d'Algérie

Trois cents parlementaires à l'assemblée du Front uni

par Pascale Robert-Diard

C'est l'un des plus étranges rituels de la démocratie parlementaire. Le premier commandement du manuel du parfait député énonce : *« A l'assemblée générale des associations d'anciens combattants d'Algérie, chaque année de ton mandat, tu assisteras. »*

Ils étaient trois cents, députés et sénateurs, mercredi 6 octobre en fin de matinée, à se présenter aux portes du Palais de la mutualité, à Paris, pour répondre à la convocation du Front uni, qui regroupe toutes les associations d'anciens combattants d'Algérie.

Elus depuis six mois ou depuis des années, communistes, socialistes, RPR ou UDF, députés des villes ou députés des champs, parlementaires de base ou hiérarques politiques, ils sont arrivés avec la mine résignée d'élèves disciplinés qui se mettent en rang au coup de sifflet du maître.

Lire la suite page 10

Combat de gérontes en Grèce

Aux élections législatives du 10 octobre, Andréas Papandréou rêve de ravir le pouvoir à son éternel rival, Constantin Mitsotakis

ATHÈNES

de nos envoyés spéciaux

« Les urnes et les femmes enceintes ont ceci de commun que l'on ne peut dire à l'avance ce qui va en sortir », se plaît à répéter Constantin Caramanlis, président de la République et patriarche de la vie politique grecque.

Le progrès des sciences et des techniques a pourtant notablement réduit les incertitudes, et les sondages étant à la science politique ce que l'échographie est à l'obstétrique, on attend pour dimanche soir 10 octobre le retour au pouvoir d'Andréas Papandréou, soixante-quinze ans, fondateur et dirigeant incontesté du mouvement socialiste panhellénique (PASOK).

Les stratèges des partis politiques ont beau retourner dans tous les sens les dernières études d'opinion, l'avance prise par le PASOK sur son principal concurrent, la Nouvelle Démocratie (ND) du premier ministre Constantin Mitsotakis, est telle – de cinq à neuf points selon les instituts – que ce parti semble à l'abri d'une surprise de dernière minute. L'optimisme de commande affiché par les dirigeants de la Nouvelle Démocratie, comme Miltiade Evert, le numéro deux du parti, autorise seulement à pronostiquer un *« score très serré »*, en tablant sur un afflux vers la ND des quelque 15 % d'indécis recensés dans les derniers sondages.

DIDIER KUNZ et LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 6

Lire aussi page 8 dans « Espace européen » : « Le dernier combat d'Andréas Papandréou », par Basil Mathiopoulos

Accord Mitterrand-Balladur sur le droit d'asile

Le premier ministre a adressé au Conseil d'Etat, jeudi 7 octobre, un projet de révision constitutionnelle tenant compte des exigences du président de la République. Il maintient la possibilité, pour la France, d'examiner les demandes d'asile politique refusées par un autre Etat européen.

page 22

ESPACE EUROPÉEN

Allemagne : « paralysie démographique » à l'Est

La natalité a chuté de moitié depuis la réunification, tandis que l'exode continue : les nouveaux Länder risquent de devenir des déserts.

■ L'esprit de tolérance malmené au Danemark. ■ La Haye, capitale d'Europol?

pages 7 et 8

Le sommaire complet se trouve page 22

L'héritage noir

Prix Nobel de littérature, Toni Morrison est nourrie des légendes du sud des Etats-Unis

par Nicole Zand

Gageons qu'elle a dû avoir une pensée émue et reconnaissante pour sa grand-mère, Toni Morrison, pour l'ancienne esclave qui avait bercé son enfance du folklore des Noirs du Sud, l'entourant des rites et des divinités de tribus qu'elle ne pouvait connaître, elle, la petite fille née dans l'Ohio, dans le ghetto d'une ville sidérurgique proche de Cleveland, l'immergeant littéralement, comme dans le baptême, dans un monde de magie et de fantômes terrifiants, un monde où les rêves avaient plus de pouvoir que la réalité et que sa famille avait conservés depuis la Géorgie et l'Alabama. Tout un capital de légendes et de songes qui allait devenir le terreau de son inspiration de romancière. *« Je suis heureuse que ma mère soit vivante pour assister à ce jour »*, a-t-elle immédiatement déclaré en apprenant la décision des académiciens suédois (nos dernières éditions du 8 octobre), qui ont voulu récompenser un écrivain *« dont l'art romanesque, caractérisé par une puissante imagination et une riche expressivité poétique, brosse un tableau vivant d'une face essentielle de la réalité américaine. »*

Quand nous l'avions rencontrée pour la première fois à Paris en 1982, alors qu'aucun livre d'elle n'existait en français, elle frappait par une apparence victorieuse, éclatante de force, de beauté et de vie. Eblouissante. Une grande dame! Chloe Anthony Wofford, dite Toni.

Lire la suite page 14

« Temps libre »

Remplaçant «le Monde sans visa», paraît, aujourd'hui, un nouveau supplément hebdomadaire de notre journal : «Temps libre». Il se donne pour ambition et objectif de traiter les domaines vers lesquels se dirige l'homme moderne quand vient l'heure d'organiser ses loisirs.

Chaque semaine, en douze pages abondamment illustrées, seront abordés les styles, les modes, les foucades ou les traditions remises au goût du jour avec lesquels nous composons aujourd'hui pour meubler nos espaces et nos moments de détente. Ces véritables rites du temps seront observés, et expliqués, avec le plus grand souci d'information pratique et de rigueur. Mais aussi, naturellement, en maintenant strictement les règles d'indépendance que notre journal se doit de respecter à l'égard de l'information qu'il offre à ses lecteurs.

pages 23 à 34

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

ADOPTION

Quels trafics d'enfants?

LE *Monde* du 16 septembre fait état du rapport du professeur Léon Schwartzenberg, devant le Parlement européen, qui lance un cri d'alarme devant l'existence de trafic d'organes, prélevés sur des enfants supposés adoptables et transférés de leur pays d'origine vers des structures médicales clandestines permettant le prélèvement, la conservation et l'utilisation de ces organes pour des greffes humaines.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que circulent ces rumeurs, concernant le degré suprême, et le pire, des trafics d'enfants. Par deux fois en 1988 et 1989, le secrétaire général de l'ONU exprime le doute qui pèse sur la validité de ces rumeurs, que des preuves sérieuses ne parviennent à étayer.

Avec la passion qui l'anime, Léon Schwartzenberg affirme que nier ces trafics, ces monstrueux prélèvements destinés à des greffes, c'est comme *« nier l'existence des camps de concentration »*. Il est hors de propos, pour Médecins du monde, de nier ou de réfuter le bien-fondé des affirmations du professeur Schwartzenberg. On est cependant en droit de s'étonner que, depuis tant d'années que l'on en parle, il n'ait pas été possible de repérer une seule des très importantes infrastructures et équipes médicales de haut niveau soupçonnées de se livrer à ces monstrueuses pratiques. On peut penser que, poussés par une extrême misère, des parents négocient un organe de l'un de leurs enfants, contre des sommes pour eux considérables. On peut penser que des enfants sont enlevés, « capturés » aux fins de ce négoce. On peut même croire que des médecins – Hitler en avait trouvés – puissent ne pas se poser de questions éthiques sur la provenance de ces greffes.

Mais ce qui choque profondément, c'est l'amalgame que le rapport Schwartzenberg fait entre le trafic d'organes et l'adoption transnationale, qui, déshonorant celle-ci, inquiète l'opinion publique, fait suspendre dans certains pays toute possibilité d'adoption, et, en fait, vient nuire à l'intérêt supérieur de certains enfants, retenus en institutions au mode de vie... contestable.

Les adoptions d'enfants étrangers, par des couples français, ne peuvent, en aucun cas – du fait des contrôles extrêmement sévères, à tous les stades de l'adoption, y compris le suivi familial post-adoption – être suspectées d'une quelconque dérive ouvrant la porte aux terribles possibilités auxquelles le rapport Schwartzenberg fait allusion.

L'adoption, pour des enfants en péril, est, et doit rester, la solution qui répondra le mieux à leurs droits.

Docteur PIERRE PRADIER
directeur général de Médecins du monde
Docteur CLAUDE HERTZ
responsable du département adoption de Médecins du monde

CHINE

L'objectif n'est pas la démocratie

IL est à la fois triste et inquiétant qu'une personnalité du niveau de M. Maurice Herzog puisse encore propager une image aussi déformée de la réalité chinoise (*le Monde* du 22 septembre).

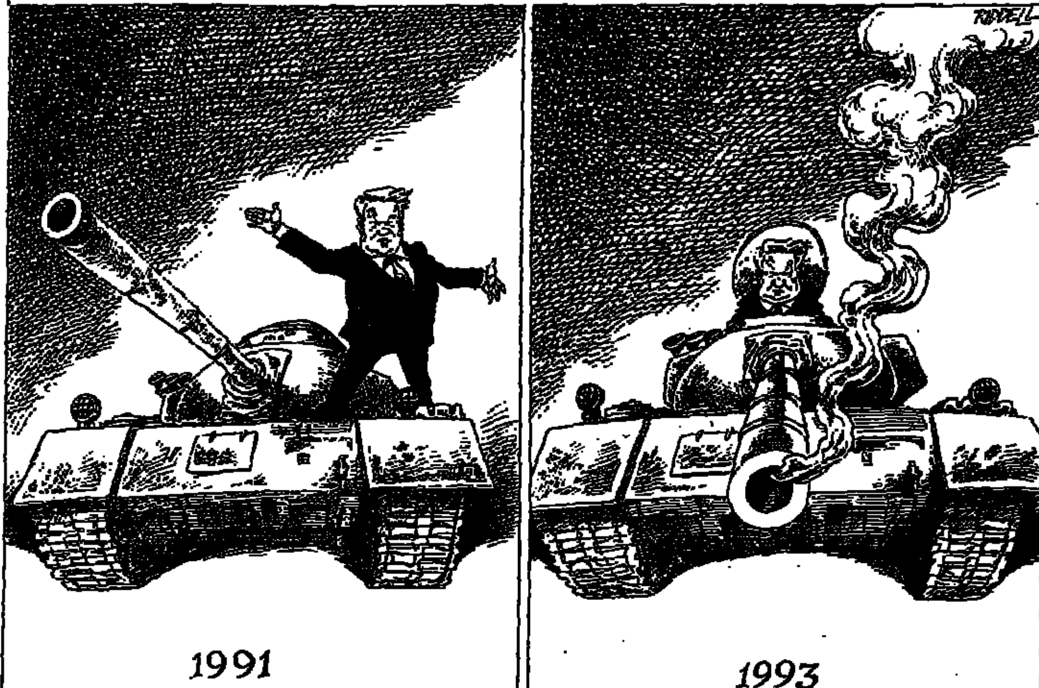
«Il est difficile de pénétrer l'âme chinoise.» A trop insister sur l'altérité de la Chine, M. Herzog contribue à perpétuer une vision «exotique» d'un pays qui, de gré ou de force, se rapproche toujours plus de nous depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Sans vouloir nier la spécificité de la culture chinoise, la Chine d'aujourd'hui ne partage-t-elle pas un nombre toujours plus grand de valeurs communes avec l'Occident? Cet Etat n'est-il pas signataire de la Charte de l'ONU et de la Déclaration universelle des droits de l'homme? Le sport n'est-il justement pas une de ces valeurs, venues d'Occident mais devenues mondiales, auxquelles les Chinois semblent croire ardemment?

Le problème n'est donc pas, contrairement à ce qu'affirme M. Herzog, d'exiger du gouvernement chinois de restituer à son peuple une liberté dont il n'a jamais joui. Il est de faire en sorte que ce gouvernement respecte les engagements internationaux auxquels il a souscrit (par exemple, la convention internationale sur la torture). De plus, prétendre, en 1993, quatre ans après Tiananmen, que les Chinois ne connaissent pas le sens du mot «liberté» est pour le moins aventureux. Les Chinois ont une conception de la justice et de l'autonomie par rapport au pouvoir politique au moins aussi ancienne que nous. Même aux périodes les plus autoritaires de l'histoire de l'empire du Milieu, il s'est trouvé des intellectuels pour oser critiquer le pouvoir (le fameux droit de remontrance). Et les exemples contemporains de sociétés asiatiques démocratiques sont multiples, à commencer par celui de Taïwan, qui incitent les Chinois du continent à exiger plus de liberté. En réalité, jamais dans l'histoire chinoise, le pouvoir n'a autant envahi la sphère privée ou familiale que sous le régime communiste. Et c'est le maintien d'une dictature politique étouffante qui est à l'origine des différents mouvements de contestation qui ont émaillé l'ère de Deng Xiaoping, à commencer par le «printemps de Pékin» de 1989. Feindre de croire que M. Chen Xitong, président du comité pour la candidature de Pékin aux Jeux olympiques et membre du Politburo du PC chinois, s'est rallié à la thèse de l'«évolution pacifique» vers la démocratie relève pour le moins de l'angélisme.

Car l'équipe actuellement au pouvoir à Pékin n'a aucunement le projet d'engager une quelconque réforme politique. Au contraire, le PC entend maintenir un régime hautement autoritaire afin, pense-t-il, de réussir le développement économique du pays. Le problème n'est donc pas de *«trouver une voie moyenne entre la liberté des citoyens telle qu'elle est conçue dans les pays d'Occident et un pouvoir central fort»*, il est pour Pékin de rétablir son autorité sur les capitales provinciales.

JEAN-PIERRE CABESTAN
chargé de recherche au CNRS,
coauteur de la Chine et les droits de l'homme *(Paris, L'Harmattan, 1991)*

TRAIT LIBRE



The Independent du mardi 5 octobre.

EMPLOI

Un travail à durée variable

L'ARTICLE de Pierre Larrouturou (*le Monde* du 29 septembre) préconisant *« la semaine de quatre jours »* présente un modèle séduisant : par la combinaison d'une série de mesures, il conclut qu'on obtiendrait à la fois une réduction sensible du temps de travail : 32 heures par semaine au lieu de 39, une augmentation du salaire horaire : 32 heures payées 37 (soit 5% de réduction en moyenne), une embauche complémentaire (18%), le tout assurant une stabilité de la masse salariale et une augmentation de la durée d'utilisation des équipements. Trop beau pour être vrai : cela risque de paraître comme un tour de prestidigitation.

Mais voyons les choses de plus près. Ce projet se ramène à quatre équations :

– Remplacer cent effectifs par cent dix-huit (majoration de 18%) ;
– Réduire la durée de travail hebdomadaire de 39 à 32 heures (réduction à 0,78%) ;
– Réduire le salaire individuel initial de 5% en moyenne (ou 0,95%) ;
– Bénéficier d'une exonération de charges sociales de 8,8 % (ou 0,912%).

Un calcul assez simple montre que la durée totale de travail et d'utilisation des équipements serait alors réduite à : $1,18 \times 0,78 = 0,92$; la masse salariale serait majorée de $1,18 \times 0,95 \times 0,912 = 1,022$, et par conséquent le coût salarial horaire serait majoré de $1,022/0,92 = 1,11$.

Cela suppose que, pour maintenir sa compétitivité, l'entreprise puisse obtenir *11 % de gain de productivité.* Ce n'est pas impossible, mais peu d'entreprises et de salariés y parviendront d'un seul coup et sans investissements supplémentaires.

En outre pour remplacer quatre salariés par cinq, il faudrait qu'il s'agisse de tâches homogènes et qu'ils soient interchangeables ; ce n'est le cas que dans un nombre limité d'établissements et pour une fraction du personnel.

C'est dire que n'importe quel modèle de réduction du temps de travail assorti d'embauche ne peut pas être généralisé : tout n'est pas possible partout, et il serait sans intérêt de n'en proposer qu'un seul pour toutes les entreprises. La semaine de 32 heures doit être encouragée là où elle peut s'appliquer. Ailleurs il faut autre chose.

Un partage du travail tel que ne changent ni la masse salariale ni le nombre d'heures total serait plus intéressant ; pour qu'il y ait embauche, il suffirait de démultiplier une part des emplois en développant diverses formules de travail à temps partiel, assorties d'embauche et dont la plus rentable serait celle du mi-temps.

Pour vaincre l'inertie et les inconvénients du travail à temps partiel, il faudrait que des mesures législatives et fiscales y incitent suffisamment employeurs et salariés. Il y a des précédents : ainsi en Grande-Bretagne, en Suède et au Danemark, *pour un travail de moins de 16 heures, il y a exonération totale* des charges sociales patronales et salariales et ce salaire n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

D'une façon générale, il faudrait encourager par des avantages fiscaux significatifs l'abaissement de LA DUREE MOYENNE de travail dans chaque établissement en laissant à chacun le choix de la modalité qui lui convient le mieux et à condition que cela entraîne une embauche complémentaire significative, par exemple :

– soit en réduisant de 10% la durée de travail de tous les salariés (les 35 heures) ;

– soit en réduisant de 20% la durée hebdomadaire de 50% des salariés (les 32 heures) ;

– soit en réduisant de 50% la durée de travail pour 10% des salariés (19 heures).

La diversité serait ainsi respectée et la masse salariale inchangée ; une certaine embauche serait facilitée ; les charges sociales seraient à répartir autrement en réduisant celles du travail à temps partiel (au prorata du taux de réduction horaire) et en y faisant contribuer toutes les capacités contributives de la nation.

PAUL ABELA
ancien expert du Bureau international du travail

DÉCENTRALISATION

A Paris naturellement

LES Jeux olympiques ont eu lieu à Barcelone, l'Exposition universelle à Séville. Apparemment, personne ne s'étonna que ces deux événements majeurs n'aient pas lieu à Madrid.

Quand la France se vit chargée de l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998, à l'évidence personne n'envisagea une seconde que cela pût se passer ailleurs qu'en région parisienne, à Lyon, Marseille ou Bordeaux par exemple. Et pourtant, tout le monde parle de décentralisation et d'aménagement du territoire.

FRANÇOIS JOURDIER
Toulon

PUBLICITÉ

Boycottons Benetton

APRÈS les grappes humaines de réfugiés albanais, puis des dizaines de sexes étalés, la firme Benetton nous impose ses nouveaux panneaux publicitaires, avec ces tampons violets HIV sur des chairs blafardes. Où est le respect de la dignité des malades, de la personne ?

Bien entendu, le publicitaire nous explique que ce n'est pas pour attirer l'attention sur la marque, pour faire parler d'elle, en un mot pour vendre et faire de l'argent. Mais non ! Il veut faire prendre conscience des grands problèmes de notre temps. La belle âme !

Et si tous ceux qui se sentent agressés par ce type de publicité boycottaient les produits de sa marque, M. Benetton montrerait-il encore autant d'intérêt pour les grandes causes humanitaires ?

Quant à moi, j'ai choisi.

SONIA AUBERT
Gif-sur-Yvette (Essonne)

MÉDIAS

La mort d'un cameraman de TF 1

Nous avons reçu la lettre suivante, signée de quelque cent trente journalistes et collaborateurs de TF 1.

L'ENSEMBLE des journalistes et collaborateurs de la rédaction de TF 1 s'indignent du scandaleux billet de Daniel Schneidermann dans l'édition du quotidien *le Monde* du mardi 5 octobre 1993. Au moment même où l'un de nos journalistes-reporters d'images, Ivan Skopan, était entre la vie et la mort, après avoir été grièvement blessé alors qu'il tournait les combats autour de la télévision russe, et que notre correspondant permanent à Moscou, Patrick Bourrat, était lui-même blessé par balles lors de ce reportage, Daniel Schneidermann se permettait de donner des leçons de courage et de déontologie, accusant les journalistes de la télévision française de se trouver *«bêtement dans leur bureau»*.

En souvenir de notre ami Ivan, aujourd'hui décédé des suites de ses blessures, et par respect pour sa famille dans la douleur, nous demandons des excuses publiques dans les colonnes du *Monde*.

[L'information selon laquelle Ivan Skopan avait été blessé lors d'un reportage dans la rue à Moscou a été diffusée par les agences de presse le lundi 4 octobre en fin de matinée alors que *le Monde* avait «bouclé» son édition du jour. Les signataires de la lettre, qui connaissent cette chronologie, ne devraient donc pas reprocher à Daniel Schneidermann d'avoir ignoré l'événement.

La rédaction du *Monde* a été profondément affectée par la mort d'Ivan Skopan. Daniel Schneidermann a parfaitement traduit cette émotion en rendant hommage au cameraman décédé dans la chronique écrite par lui le lendemain de ce drame.]

RÉVOLUTION

Entre liberté et fraternité

SOLJENITSYNE dit crûment la vérité sur la logique de la terreur immanente à l'entreprise révolutionnaire, quand celle-ci a la folie de vouloir abolir le passé, forger un homme nouveau, et composer une cité homogène. Mais il serait paradoxal de traiter le rebelle en maître penseur, de tourner brusquement à l'idolâtrie et de s'interdire de penser quand il a parlé.

Quand il conteste radicalement la devise de la République française, qui renvoie en grande partie à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, il faut se remettre à penser *pour* cet héritage. On sait bien que l'idéal d'égalité sociale absolue et celui de liberté sont antagonistes. Mais l'Egalité, telle qu'elle est située dans la devise de la République, entre Liberté et Fraternité, ne s'entend plus aujourd'hui comme une autre idée que celle de Liberté. Elle en est plutôt la traduction : les hommes naissent libres de disposer de leur vie, et sont donc égaux en droits, en tant qu'hommes et en tant que citoyens.

Que serait la liberté, sans l'égalité en droits ? Ce serait simplement la liberté sans loi. Que serait la liberté, sans l'égalité en dignité, qui est inscrite depuis 1948 dans la Déclaration universelle des droits ? Une concurrence hors la loi morale que nous avons héritée du monothéisme, lequel a institué les hommes en frères, égaux en rang et en dignité, indépendamment de leur condition.

ANDRÉ SENIK
Paris

POSTES

4 grammes de trop

LE 30 septembre, je trouve dans ma boîte aux lettres un avis de passage du facteur m'invitant à retirer au bureau de poste de la rue Molière une lettre contre la somme de 5,20 F.

Au guichet, il s'avère qu'il s'agissait d'une lettre de 24 grammes insuffisamment timbrée à 2,80 F au lieu de 4,20 F.

J'admire cette administration qui, pour un dépassement de 4 grammes, n'a pas hésité à mobiliser les énergies de plusieurs préposés, pour retenir la lettre, y apposer trois cachets idoines, l'acheminer vers un guichet où elle est classée manuellement, ensuite remplir un imprimé prévu à cet effet et le faire parvenir au destinataire, enfin recevoir ledit destinataire, rechercher la lettre, encaisser le prix de la surtaxe, et remettre l'objet en subissant les réflexions désobligeantes mais légitimes du client, dérangé pour un motif de si peu de poids...

Une administration qui pousse la vigilance aussi loin mérite tout notre respect. Mais à vouloir trop de rigueur, ne risque-t-on pas de ne plus satisfaire aux exigences d'efficience des services et de respect de l'usager, qui est fondé à penser qu'on agit avec lui, en l'occurrence, bien légèrement ?

SERGE LE GUÉVEL
Paris

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

UN LIVRE

Le passage des Alpes

VOYAGE EN RITALIE
de Pierre Milza
Plon, 532 p., 145 F.

SONGERAIT-ON à qualifier d'étranger un Bianchi, un Barbieri ou un Gallo ? Une Nina Ricci, un Michel Platini, un Albert Uderzo ? Tous ces noms, célèbres ou inconnus, sont entrés depuis longtemps dans le paysage national. Leur italianité passe complètement inaperçue. C'est ce qu'on appelle une intégration réussie...

Nous connaissions les Ritals, à travers Cavanna. Voici la Ritalie, grâce à Pierre Milza, un autre fils d'immigré, «transparent» lui aussi. Son ouvrage est, en partie, le témoignage personnel d'un homme né en France et issu d'une lignée d'aubergistes de la province de Parme. Mais c'est surtout l'étude solide d'un historien, spécialiste de l'Italie et des migrations.

Enfant, Pierre Milza ne se sentait en rien un *«macaroni»*. Il affichait haut et fort sa francité maternelle et était plutôt honteux de ses origines transalpines. Changement de cap à seize ans, après un voyage dans le village natal de son père : il va passer du rejet à l'acceptation, puis à la survalorisation de son ascendance italienne. Aujourd'hui, la soixantaine atteinte, il déclare une double identité, sans être dupe de l'entreprise, car cette *«francitalité»*, comme il le constate lui-même, *«n'existe sans doute que comme métaphore»*. L'immigration italienne ne date pas d'hier. Depuis le Moyen Age, nombre d'artistes ou d'artisans traversaient les Alpes pour venir s'installer en France. Ils n'ont pas toujours été accueillis à bras ouverts, rappelle l'historien. Ce sont, avec les juifs, ceux qui ont payé le plus cher le péché d'étrangeté. Mais ils ont été absorbés à petites doses et lentement intégrés. On ne saurait compter ni même repérer tous les Gualtieri devenus Gauthier, tous les Martini devenus Martin...

Le passage des Alpes change de nature à partir de 1860 : c'est le début d'une immigration de masse, celle des hommes à tout faire de la révolution industrielle. La France a besoin de bras. Ce qui n'empêche pas des Français de cracher sur ces *«christos»*, que de bons auteurs qualifient alors de *«hordes barbares»* ou de *«nuées de sauterelles»*. Pierre Milza décrit en détail certaines «chasses aux Italiens», à la fin du siècle dernier, avec assassinats, ratonnades, boutiques pillées ou incendiées.

Les mœurs s'adouciront par la suite, malgré des regains de tension, entre les deux guerres, nourris par la crise économique. Le fascisme et son lot de réfugiés en France viendront bouleverser encore les cartes. Mais il restera toujours une condescendance méprisante des Français à l'égard de ces frères latins, considérés au pis comme des traîtres et au mieux comme d'aimables plaisantins. L'image des Italiens ne s'est améliorée qu'au cours des dernières décennies, et il faudrait voir d'ailleurs si les événements actuels dans la péninsule ne sont pas en train de la ternir à nouveau...

La «machine à assimiler» a été efficace, remarque Pierre Milza, grâce à la médiation d'institutions puissantes : l'école, l'Eglise, les partis de gauche et les syndicats. Des institutions qui, aujourd'hui, sont toutes en crise... Mais il ne faut pas trop embellir l'exemple italien : n'ont été assimilés que... les immigrés qui sont restés en France. Car la plus grande partie sont repartis, même si, aujourd'hui, plus de trois millions et demi de personnes ont un parent, un grand-parent ou un arrière-grand-parent né de l'autre côté des Alpes.

ROBERT SOLÉ

94852 IVRY Cedex

SOMALIE : confirmant le retrait américain dans un délai de six mois

Le président Clinton met un terme à la guerre « personnelle » contre le général Aïdid et son clan

Le président Bill Clinton a annoncé l'envoi en Somalie de 1 700 soldats supplémentaires, placés sous commandement américain, et a affirmé que toutes les troupes des Etats-Unis auraient quitté ce pays *« au plus tard le 31 mars »* prochain. Il a surtout souligné qu'il n'était plus question maintenant de livrer une guerre *« personnelle »* au général Aïdid et aux combattants de son clan.

WASHINGTON

de notre correspondant

Sous la pression de son opinion, du Congrès et d'une situation militaire sur le terrain de plus en plus défavorable aux Etats-Unis, le président Bill Clinton a redéfini, jeudi 7 octobre, la mission des forces américaines en Somalie en des termes très différents de ceux souhaités par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

Renforcées, doublées en nombre, pour atteindre 10 000 hommes, les forces américaines n'auront plus pour objet de mener une guerre *« personnelle »* à Mogadiscio, c'est-à-dire contre le principal chef de clan, Mohamed Farah Aïdid ; elles devront avoir quitté ce pays d'ici au 31 mars après avoir contribué à l'établissement d'un climat favorable à un règlement politique entre Somaliens. Autrement dit, on ne part pas, on reste et on opère *« à nos conditions »*, avant de se retirer, au plus tard dans les six mois. Tel était l'essentiel du message à la nation adressé par M. Clinton depuis le bureau ovale de la Maison Blanche, message qui, d'une certaine manière, reconnaissait l'échec de la stratégie suivie depuis cinq mois.

Ce faisant, M. Clinton a redéfini le mandat des forces américaines, qui opèrent, en principe, toujours sous le drapeau de l'ONU, en des termes plus limités que ceux souhaités par le Conseil de sécurité et le secrétaire général. M. Boutros-Ghali ne s'en est pas moins déclaré satisfait du message présidentiel. Il reste qu'aux termes de la résolution 837 votée le 6 juin par le Conseil les forces de l'ONUSOM ont toujours pour mission de capturer M. Aïdid afin qu'il soit *« emprisonné, poursuivi et puni »* pour une série d'attaques contre les « casques bleus ». Mercredi soir encore, alors que l'ambassadrice américaine à l'ONU, *Madeleine Albright*, avait une réunion tendue et houleuse avec M. Boutros-Ghali, les porte-parole du secrétaire général assuraient que, pour eux, le mandat n'était pas changé et qu'une des missions de l'ONUSOM était bien d'appréhender M. Aïdid.

« Les troupes américaines ne sont pas là pour personnaliser le conflit », a déclaré M. Clinton, qui venait de s'entretenir longuement avec les dirigeants du Congrès. A en croire les élus qui ont participé à cette réunion, il a été beaucoup plus explicite pour annoncer – en fait confirmer – un changement d'orientation de l'administration : l'« affaire Aïdid » doit relever de la négociation politique, pas de l'affrontement armé, dès lors que le chef du clan des Habr Gedir ne s'en prendra plus aux « casques bleus ». A l'issue de l'entretien, le sénateur démocrate Paul Simon (Illinois) a affirmé qu'il n'y aurait plus de *« chasse à Aïdid » : « La majorité de nos pertes est due à notre obsession de capturer Aïdid »*, expliquait-il, tandis que son collègue du Vermont, Patrick Leahy, assurait : *« Même si nous attrapons Aïdid, il sera remplacé par un autre Aïdid. »*

« A nos conditions »

Les quelque 5 000 Américains qui constituent le noyau central de l'ONUSOM (29 000 hommes) vont *s'en voir adjoindre 1 700 autres*, équipés de chars et de véhicules blindés (*le Monde* du 8 octobre). Parallèlement, a poursuivi M. Clinton, un porte-avions, l'*Abraham-Lincoln* (6 000 hommes), va croiser au large de Mogadiscio, ainsi qu'une unité navale comprenant 3 600 marines : ces renforts-là ne feront pas partie de l'ONUSOM mais seront prêts à intervenir au cas où les « casques bleus » seraient en difficulté. Le président a justifié l'envoi de renforts par la nécessité de *« mieux protéger »* les forces américaines sur place ; elles ont subi ce week-end un terrible revers dans une bataille les opposant aux hommes du clan Aïdid.

« Ceux qui attaquent nos soldats doivent savoir qu'ils vont payer un prix très lourd », a toutefois prévenu M. Clinton. Il a assigné aux forces américaines une mission générale toujours aussi vague : rétablir un climat suffisamment sûr à Mogadiscio pour permettre aux Somaliens de trouver un début de règlement politique, seul processus pouvant conduire à recréer un embryon d'Etat. Mais en aucun cas il ne saurait revenir aux Etats-Unis ou même à l'ONUSOM, a poursuivi le président, de refaire eux-mêmes un Etat sur les ruines du précédent. Là encore, M. Clinton n'est pas sur la même longueur d'ondes que le secrétaire général.

Pour favoriser le dialogue politique inter-somalien – et prendre contact avec le clan Aïdid, – M. Clinton dépêche dans la région l'ambassadeur Robert Oakley. Ce dernier a été le représentant du président George Bush à Mogadiscio au début de l'opération « Rendre l'espoir », en décembre dernier. Il devra notamment solliciter une mission de médiation de la part des présidents éthiopien et érythréen – mission dont M. Boutros-Ghali a déjà dit qu'il ne pensait rien de bon. Il est aussi vraisemblablement chargé de prendre contact avec le clan Aïdid pour proposer à son chef une sorte d'exil en Ethiopie ou en Erythrée, ce qui déplairait profondément au secrétaire général de l'ONU.

Il n'est pas sûr que M. Clinton ait totalement apaisé les craintes d'un Congrès qui redoute un *« enlisement à la vietnamienne »*. Sénateurs et membres de la Chambre des représentants ont reçu un déluge de lettres et de coups de téléphone outragés, venus de tout le pays après que la télévision eut montré des images de cadavres de soldats américains mutilés que l'on traînait dans les rues de Mogadiscio. Sous la pression de leurs circonscriptions, une bonne partie des élus réclamaient le rappel immédiat des forces américaines.

« Nous partirons, mais à nos conditions », a dit M. Clinton . Il a fixé une date limite, le 31 mars, au delà de laquelle les troupes américaines, à l'exception d'un petit noyau logistique, auront quitté la Somalie. Là encore, cela va à l'encontre des souhaits du secrétaire général, qui estime que l'ONUSOM ne tient que grâce à la présence des soldats américains. M. Clinton a dit que les Etats-Unis ne pouvaient tout simplement pas partir maintenant, *« dès que ça commence à devenir dur »*. Il en va de leur *« leadership »* futur dans des missions internationales similaires, de leur crédibilité auprès de leurs alliés et de leurs ennemis. Il n'est pas question de partir, non plus, sans avoir récupéré le ou les prisonniers américains. Plus grave, le départ des troupes des Etats-Unis, dans l'état où est aujourd'hui le pays, assure M. Clinton, favoriserait un retour à l'anarchie et, très vite, une situation de guerre civile et de famine comparable à celle que connaissait la Somalie avant l'intervention américaine.

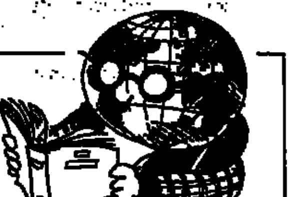
Implicitement, le président a reconnu jeudi qu'une erreur capitale avait sans doute été commise au début du mois de juin : en déclarant la guerre à Mohamed Farah Aïdid, après une embuscade qui a coûté la vie à vingt-quatre « casques bleus » pakistanais, l'ONU s'en prenait à tout un clan de la société somalienne, pas seulement à un chef de guerre. C'est à partir de là que la mission de l'ONUSOM, et essentiellement des troupes américaines, a commencé à prendre un tour très violent – pour les « casques bleus » et, plus encore, pour des centaines de *Somaliens, victimes de cette* bataille. Si certains ont pu accuser M. Boutros-Ghali d'être « obsédé » par l'arrestation de M. Aïdid, les Etats-Unis n'ont pas non plus fait preuve de beaucoup de cohérence face au chef des Habr Gedir : au cours de l'hiver dernier encore, ils le courtisaient, s'appuyaient sur son clan et multipliaient les faveurs à son égard, avant de décider en juin d'envoyer des « rangers » pour le capturer...

ALAIN FRACHON

ASIE

BIBLIOGRAPHIE

Des poussières de vie



Notre collaborateur Jean-Claude Pomonti vient de publier, chez Fayard, *les Petits Chiffonniers de Phnom-Penh*. Nous avons demandé à James Burnet, journaliste indépendant, d'en rendre compte.

LES PETITS CHIFFONNIERS DE PHNOM-PENH
de Jean-Claude Pomonti
Fayard, collection « Les enfants du fleuve »
212 p., 95 F.

Il s'appelle My Nho. Il a seize ans. Il est Khmer krom. My Nho appartient à *cette terre de l'ancien empire khmer, dans* le delta du Mékong, « conquis et assimilé, il y a deux siècles par les Vietnamiens venus du nord ». Aujourd'hui, à Phnom-Penh, il survit de la fouille des poubelles et de rapines. Son refuge, une natte étalée sur le trottoir, parfois le hall d'entrée d'un immeuble où s'abritent sa mère, son père alcoolique et ses quatre petits frères et sœurs.

Les Petits Chiffonniers de Phnom-Penh de Jean-Claude Pomonti, correspondant du *Monde* en Asie du Sud-Est, est *le premier ouvrage sur le Cam*bodge entre guerre et paix de ces quatre dernières années. La paix des dollars des Nations unies, de l'enrichissement d'une poignée d'affairistes, de l'indifférence des déshérités. Et c'est le Phnom-Penh des laissés-pour-compte que Jean-Claude Pomonti décrit avec pudeur. Ils sont nombreux dans la capitale cambodgienne. Des dizaines et des dizaines de milliers à vivre du revenu de quelques courses à cyclo et de petits boulots sur le trottoir.

La vie de My Nho et de sa bande est une sorte de bilan abrupt de l'histoire récente du Cambodge, de cette Indochine meurtrie par des décennies de guerre, de déchirure. Au-delà du témoignage-reportage, Jean-Claude Pomonti prend le parti de ne pas dissocier du drame khmer tous ceux qui l'ont vécu dans leur chair : non seulement les Cambodgiens mais aussi les Vietnamiens.

De mère cambodgienne, My Nho partage la vie de ces Viet*namiens qui n'ont plus grand* chose à espérer de leur pays. Quant au Cambodge, il n'a rien d'autre à leur offrir que le poids de l'histoire. Jean-Claude Pomonti rappelle que cette communauté vietnamienne est le bouc émissaire d'un Cambodge angoissé par la politique hégémonique du Vietnam.

Dans ce huis clos, quelques instants furtifs d'un espoir bien vite évanoui : un élan de tendresse d'un adulte, un feu d'artifice en l'honneur du retour du prince Norodom Sihanouk au Cambodge.

« Ainsi vivaient les fouilleurs de poubelles. Ils dépensaient et souvent gaspillaient sur-le-champ le peu d'argent qu'ils glanaient. En cas de voyage, il n'y avait rien à prévoir, aucun préparatif à entreprendre, pas même une brosse à dents à ranger dans un petit sac. Ils partaient les mains vides » ... « Des poussières de vie ».

JAMES BURNET

PAKISTAN : les élections du 6 octobre

Nawaz Sharif ne s'avoue pas vaincu

Benazir Bhutto a revendiqué, jeudi 7 octobre la victoire, aux élections législatives anticipées de mercredi *au Pakistan mais son* grand rival, l'ancien premier ministre Mian Nawaz Sharif, a dit avoir malgré tout bon espoir de former un futur gouvernement de coalition. Benazir Bhutto, qui a elle-même dirigé le gouvernement entre 1988 et 1990, s'est rendue à Lahore, capitale du Penjab, pour conforter l'avantage de sa formation, le Parti populaire pakistanais (PPP), grâce à des alliances avec les petits partis régionaux. Elle veut en outre s'assurer un succès lors des élections des puissantes assemblées régionales, samedi.

Le PPP a remporté 86 des 197 sièges déjà attribués sur les 217 de l'Assemblée nationale. Mais, la Ligue musulmane du Pakistan (PML) de Mian Nawaz Sharif a enlevé 72 sièges. Dans un communiqué, celui-ci affirme qu'aucun parti ne détient la majorité. *« J'ai bon espoir de voir le PML obtenir, avec l'aide des petits partis et des membres indépendants* (de l'Assemblée), *un soutien suffisant pour former un gouvernement au centre »*, a déclaré M. Sharif.

Il semble à peu près certain que les élections – avec un Parlement *divisé – déboucheront sur un gou*vernement de coalition. *« Nous allons former le prochain gouvernement, il n'y a pas de doute là-dessus »*, a assuré Benazir Bhutto. Elle a d'ores et déjà entamé des consultations avec les petites formations. Selon un responsable du PPP, elle devrait obtenir le soutien des 10 candidats des minorités religieuses et d'autres petits mouvements devraient suivre. (*Reuter.*)

□ **CAMBODGE : le premier ministre demande l'aide de la France.** – Le prince Norodom Ranariddh, premier ministre du Cambodge, a demandé au président François Mitterrand l'aide de la France pour la bonne application des accords de Paris, après le départ des forces de l'ONU de son pays ainsi que dans le domaine humanitaire, a-t-on indiqué, jeudi 7 octobre, de source diplomatique cambodgienne à Paris. Ces demandes ont été faites au cours d'un entretien mercredi à l'Elysée entre le premier ministre cambodgien, en visite privée à Paris, et M. Mitterrand, en présence du ministre des affaires étrangères Alain Juppé. Le prince a ainsi souhaité, selon un compte rendu de la représentation cambodgienne, *« l'envoi d'une cinquantaine d'observateurs »* français *« pendant une certaine période au Cambodge pour veiller à la bonne application des accords de Paris après le départ de l'APRONUC »*.

□ **CHINE : un journaliste travaillant pour un journal de Hongkong inculpé d'espionnage.** – Xi Yang, un journaliste chinois travaillant pour le journal de Hongkong *Ming Pao*, a été inculpé officiellement d'espionnage jeudi 7 octobre. Il avait été interpellé le 27 septembre et maintenu au secret depuis cette date. Un employé de la Banque centrale de Chine, accusé d'avoir fourni à Xi Yang des informations financières qualifiées de confidentielles, a également été arrêté. (*AFP, UPI.*)

Les organisations humanitaires prennent des mesures d'urgence à Mogadiscio

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Malgré la redéfinition de la mission des troupes américaines, les signes habituels de tension ont réapparu à Mogadiscio comme à chaque fois que des affrontements entre le général Aïdid et les forces de l'ONUSOM (Opération des Nations unies en Somalie) semblent imminents.

Les organisations humanitaires présentes sur les lieux augmentent leurs stocks de médicaments ; le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ouvre plusieurs nouveaux centres de soins d'urgence ; l'ONU fait évacuer une partie de son personnel sur Nairobi ; et les Etats-Unis conseillent à leurs ressortissants de quitter le pays. Pendant ce temps, les autorités militaires observent un silence total sur l'importance, en hommes et en matériel que sont supposés décharger les avions gros porteurs américains qui se succèdent sur l'aéroport depuis le 4 octobre. La tension est visible également dans les quartiers de Bakara et Wardigley où, selon des témoins, le survol d'un marché par plusieurs hélicoptères, dans l'après-midi de jeudi 7 octobre, a provoqué un début de panique chez les commerçants qui ont rapidement fermé boutique.

L'activité aérienne s'est nettement renforcée depuis jeudi au-dessus de Mogadiscio. Certaines informations font état de l'arrivée d'avions anti-guérilla Spectre AC 130, déjà utilisés contre le fief du général Aïdid, en juin dernier. Tous ces préparatifs militaires, renforcés par la dernière décision du président Clinton d'envoyer mille sept cents soldats (et trois mille marines postés au large de Mogadiscio) en plus des six cents hommes annoncés lundi, se déroulent dans un climat morose. Les *rangers*, dit-on, ont été moralement très secoués après leur revers de dimanche et la mort de l'un d'entre eux, mercredi soir, tué par un obus de mortier tombé dans l'enceinte de l'aéroport (douze autres soldats américains ont été blessés, dont trois grièvement).

Les commentaires d'officiers américains confirment ce désarroi. Certains estiment en privé que *« l'arrestation d'un fugitif, tel Aïdid, est une mission de police et non militaire »* ; d'autres critiquent le département civil de l'ONUSOM qui *« refuse d'ouvrir le dialogue avec le général, alors que la solution au problème est politique et non militaire »*. Il n'empêche qu'au sein des autres contingents, plusieurs officiers mettent en cause les stratèges américains : *« Ils semblent déconnectés de la réalité, échafaudent des plans d'attaque sur ordinateur comme s'ils rejouaient la guerre du Golfe ». « Leur structure mentale est prise en défaut*, ajoute un autre, *ils n'ont par exemple jamais imaginé perdre un hélicoptère alors que les risques sont réels. »*

Deux écoles

Lors de l'attaque de dimanche, les *rangers* n'avaient apparemment pas prévu le cas de figure où un hélicoptère serait touché. Après la chute de deux de leurs appareils, ils ont dû improviser à la hâte une opération de secours qui a échoué, les obligeant à appeler en catastrophe les troupes de l'ONUSOM à la rescousse. Mais les « casques bleus », jamais informés des actions des *rangers*, n'étaient pas préparés à intervenir. Enfin, leur façon de contrôler Mogadiscio par les airs laisse aussi sceptique. *« Une ville, ça se tient par un quadrillage serré du terrain et non par le ciel »*, assure cet officier européen, qui critique également le fait d'avoir créé deux énormes cibles dans la ville (l'ambassade américaine et l'aéroport), régulièrement bombardées au mortier, alors que *« la stratégie la plus élémentaire veut que l'on disperse ses positions pour offrir moins de prise à l'adversaire »*. Deux écoles militaires s'opposent à Mogadiscio.

L'Alliance nationale somalienne (ANS) est suspectée par l'ONUSOM de toutes les agressions au mortier. Mais un responsable du mouvement, le professeur Mohamed Siad Isse, s'en défend. *« Il y a aussi les islamistes – que nous récusons parce que nous sommes démocrates – qui luttent à leur manière contre la présence américaine et il ne faut pas oublier que nos adversaires somaliens cherchent par tous les moyens à ce que nous portions le blâme de toutes les attaques contre l'ONU »*. Le professeur Isse exhorte les Etats-Unis à admettre le fait qu'il faut signer un cessez-le-feu et discuter avec le chef de l'ANS, et il souhaite que les Américains *« utilisent leur cerveau plutôt que leurs muscles dans les prochains jours »*. Au sujet du soldat américain détenu par le général Aïdid, il est probable, selon lui, que Washington cherche à établir le contact en vue d'échanger le prisonnier, comme il l'a proposé, contre tous les Somaliens capturés par les forces de l'ONUSOM.

A New-York, le chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a exclu un tel échange, mais le gouvernement américain a déjà déclaré que cela ne regardait que lui.

JEAN HÉLÈNE

François Léotard déplore « travers » et « débordements »

Le ministre français de la défense, François Léotard, a déploré, jeudi 7 octobre, les *« travers »* et les *« débordements »* des opérations menées par les forces des Nations unies à Mogadiscio et, partant, l'attitude des troupes américaines.

« C'est une opération qui, petit à petit, est déviée par rapport à ses objectifs initiaux et qui devient petit à petit marquée par des affrontements qui ne sont pas admissibles, des attitudes militaires qui ne sont pas compréhensibles par les Somaliens eux-mêmes, et par une mise en cause du rôle même de l'ONU », a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse sur le budget de la défense. Il a estimé qu'il n'était pas *« concevable, comme l'ont fait récemment les Américains, d'intervenir, par exemple en secteur italien, sans que les Italiens fussent informés ». « C'est la raison pour laquelle*, a-t-il précisé, *la France a tenu jusqu'à maintenant à traiter un terrain qui n'est pas celui de Mogadiscio et qui est sous son autorité, sous sa responsabilité, qui est celui de Baïdoa* [dans le nord-est de la Somalie]. »

Selon lui, le retrait, à la fin de cette année, des quelque 1 000 « casques bleus » français n'est pas dicté par la mauvaise gestion des opérations de l'ONU, mais parce que leur mission a été remplie *« avec succès »*. Il a ajouté à ce sujet : *« Nous avions prévenu le secrétariat général* [de l'ONU] *depuis longtemps que nous partions à la fin de l'année ou au début de l'année 1994 – en fait ce sera à la fin de l'année. Mais nous n'en pensons pas moins. »*

AFRIQUE

RWANDA

L'ONU enverra 2 500 hommes pour superviser l'accord de paix

Le Conseil de sécurité a décidé de lancer une nouvelle opération de maintien de la paix en Afrique sous le nom de Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda (MINUAR), qui sera chargée de superviser le processus de transition dans ce pays avant l'organisation d'élections générales prévues en 1995. Dans une résolution (872) adoptée à l'unanimité mardi 5 octobre, les quinze membres du Conseil ont autorisé le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, à déployer un premier contingent de huit cents soldats à Kigali, *«pour une période initiale de six mois»*, afin de favoriser la mise en place des institutions de transition. La MINUAR comptera plus de 2 500 militaires dans le courant de 1994, ce qui en fera la plus importante mission de l'ONU en Afrique après la Somalie et le Mozambique. Il s'agit de la seizième opération des Nations unies dans le monde. Le texte de New-York fait dépendre cependant le maintien de la MINUAR au-delà de 90 jours de la réalisation de *«progrès appréciables»* dans la mise en œuvre des accords de paix signés le 4 août à Arusha (Tanzanie) entre le gouvernement de Kigali et le Front patriotique rwandais (FPR). La France ne participera pas à la MINUAR, a indiqué mercredi le Quai d'Orsay. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO : le second tour des élections législatives

Succès de l'opposition à Brazzaville

Selon des sources concordantes non officielles, l'opposition aurait obtenu neuf des onze sièges en ballottage au second tour des élections législatives, organisées les 3 et 6 octobre au Congo. L'opposition aurait notamment enlevé les cinq sièges en ballotage à Brazzaville. Deux sièges ont été obtenus dimanche et les trois autres dans les trois circonscriptions de Moungali où le scrutin, reporté, n'a eu lieu que mercredi.

D'après ces sources, deux des onze sièges en ballottage seraient revenus à la «mouvance présidentielle», une coalition de partis proches du président Lissouba. Cette coalition n'avait besoin que d'un seul siège pour s'assurer la majorité absolue, soit 63 sièges sur les 125 que compte l'Assemblée congolaise. – *(AP.)*

ALGÉRIE

Quatre civils assassinés en trois jours

Selon le quotidien indépendant *Liberté*, un photographe de l'hebdomadaire régional *Nouveau Tell*, Djamel Bouhibel, a été assassiné, mardi 5 octobre, à Blida, au sud d'Alger, par deux hommes armés d'un fusil de chasse et d'un pistolet automatique. C'est le cinquième journaliste assassiné depuis mai dernier.

Par ailleurs, trois civils ont été assassinés, mercredi et jeudi, dans des actions imputées par les services de sécurité algériens aux extrémistes islamistes. Les victimes sont un chauffeur de l'entreprise nationale des messageries de la presse, Mustapha Sadouki, tué dans la banlieue d'Alger, Mohamed Dahmani, attaqué par un *«groupe armé»* à 50 kilomètres de la capitale, et Kassoum Miloud, un entrepreneur assassiné à Oued-El-Kheïr, dans l'ouest du pays. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : la dernière offensive des anti-Maastricht

Le traité d'Union européenne devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe

La Cour contitutionnelle de Karlsruhe doit publier, mardi 12 octobre, son arrêt, très attendu, sur la compatibilité du traité d'Union européenne avec la Loi fondamentale allemande. Bien que le Bundestag (Chambre des députés) et le Bundesrat (Sénat) aient massivement voté en faveur de Maastricht en décembre 1992, l'Allemagne est le dernier Etat des Douze à n'avoir pas encore transmis les documents de ratification à ses partenaires.

BONN

de notre correspondant

L'Allemagne fera-t-elle échouer le traité de Maastricht ? Pendant toute la durée des débats de la Cour constitutionnelle (au cours desquels le gouvernement de Bonn a dû défendre sa position en public), les opposants à Maastricht ont fourbi leurs arguments contre un traité qu'ils jugent contraire aux principes fondamentaux de la République fédérale. Au même moment, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a supprimé toute référence à un *«Etat fédéral européen»* dans son projet de programme qui sera adopté en février prochain au cours de son congrès national.

Selon Manfred Brunner, chef de file du camp anti-Maastricht en Allemagne, *«les juges de Karlsruhe vont nous donner raison, même si je ne pense pas qu'ils mettront leur veto au traité»*. Ancien directeur de cabinet du commissaire européen Martin Bangemann, libéral, Manfred Brunner a été écarté de Bruxelles en septembre 1992 pour ses opinions hostiles à l'union monétaire. Il est l'auteur de l'un des trois recours retenus par les juges de Karlsruhe sur la vingtaine de plaintes déposées contre le traité de Maastricht. Les plaignants, responsables politiques ou simples citoyens, se posent en défenseurs de la démocratie ou de la nation. L'éventail de leurs sensibilités politiques va de l'écologie à l'extrême droite (une des plaintes avait été déposée par le parti des Republikaner, dirigé par l'ancien officier Waffen SS Franz Schönhuber).

Manfred Brunner, libéral-démocrate (FDP) qui se présente volontiers comme un *«gaulliste allemand»*, paraît convaincu que la Cour constitutionnelle réclamera un *«référendum avant le passage à la troisième phase de l'union monétaire européenne»*. Un référendum sur le passage à la monnaie unique n'aurait, d'après les sondages, aucune chance de rallier une majorité favorable : *«Avez-vous déjà vu une monnaie disparaître de la circulation parce qu'elle est forte ?»*, demande Manfred Brunner en évoquant le destin du deutschemark.

Halte à «la superpuissance»

Avec quelques-uns de ses amis, comme le ministre de l'environnement du Land de Bavière, Peter Gauweiler, M. Brunner s'est fait un devoir de défendre la monnaie allemande en créant une fondation baptisée DM Stiftung qui pourrait, à terme, se transformer en *«DM Partei»*. *«Je ne suis pas nationaliste mais je ne veux pas d'un super-Etat européen»*, assure Manfred Brunner.

Wilfried Telkamper (quarante ans), député des Verts au Parlement européen, dénonce, quant à lui, la naissance d'une *«superpuissance européenne»*. Il est l'un des deux autres plaignants entendus par les juges de Karlsruhe. Lui aussi réclame un référendum sur le traité de Maastricht et une participation plus active des citoyens aux prises de décision communautaires. Mais à la différence de Martin Brunner, il n'est aucunement attaché ni à la sauvegarde du deutschemark ni à celle des Etats nationaux. Lui se réclame *«de la génération de l'Allemagne de mai 68»* et sa critique se réfère aux grands principes de 1789 : *«Avant de se donner un Etat, le peuple européen devra former une Constituante.»*

Le traité de Maastricht, selon lui, prive les électeurs de tout pouvoir de contrôle sur les décisions prises à Bruxelles et va jusqu'à accorder les *«pleins pouvoirs»* à la future Union européenne. Le passage incriminé (l'article F du traité) avait fait l'objet de longues discussions lors de l'audition publique à Karlsruhe des membres du gouvernement de Bonn en juillet dernier. Sans peur du grotesque, Wilfried Telkamper justifie son opposition au traité de Maastricht au nom d'un principe inscrit dans la Constitution allemande après le nazisme : celui du *«devoir de résistance»* face à toute oppression.

C'est également en invoquant *«la violation des droits élémentaires de la personne»* que le troisième plaignant, Hans Stöcker, a frappé aux portes de Karlsruhe. Ce fonctionnaire du ministère fédéral de la justice à Bonn, familier de ce genre de démarche, se présente comme un *«conservateur national»*. Il dénonce la *«barbarie culturelle»* à l'œuvre dans l'intégration européenne et décrit l'Europe de Maastricht comme *«une prison des peuples»* assez comparable à la Yougoslavie.

Sérénité des dirigeants

«La souveraineté nationale ne se partage pas. Notre Constitution lui garantit une valeur éternelle», déclare Hans Stöcker. Dans l'Europe de Maastricht, dit-il, *«l'Allemagne finira par avoir autant de compétences qu'un simple Land»*. Reconnaissant que le traité offre peu de prises à ce type de craintes, mais dénonçant la *«dynamique»* intrinsèque de celui-ci, Hans Stöcker a choisi d'argumenter essentiellement contre le vote des ressortissants de la Communauté lors des élections européennes et locales.

Tous les plaignants estiment que les juges de Karlsruhe sont de leur côté. Mais, dans les milieux dirigeants allemands, on affiche une remarquable sérénité. Il est peu probable, dit-on, que les huit juges chargés du dossier prononcent un veto. La Cour devrait plutôt exiger des délimitations très précises au futur abandon de souveraineté de l'Allemagne en faveur de l'Union européenne, en demandant par exemple, un renforcement du contrôle parlementaire lors du passage à la troisième phase de l'union monétaire. Autrement dit les juges devraient définir le «noyau dur» de la souveraineté nationale de l'Allemagne. – *(Intérim.)*

GRANDE-BRETAGNE : attaqué par l'aile droite du parti

John Major s'efforce de réconcilier les conservateurs au congrès de Blackpool

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

Le principal défi auquel est confronté John Major est celui de la réconciliation des tendances qui coexistent au sein du Parti conservateur. Le premier ministre, dont le discours, vendredi 8 octobre, lors du congrès de Blackpool, devait être placé sous le thème de l'unité et des valeurs communes à tous les tories, sait que l'impopularité du gouvernement est notamment nourrie par le spectacle de la division de son parti.

Ces querelles minent son autorité et sont de nature à remettre en cause son maintien au 10, Downing Street.

Après un début de congrès dominé par la polémique provoquée par les Mémoires de lady Thatcher, M. Major a reçu un soutien inconditionnel, jeudi, de la part de Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, qui fait figure de possible remplaçant du premier ministre.

M. Clarke, qui ne cache pas que, *«un jour»*, il ne lui déplairait pas devenir chef du gouvernement, a lancé un avertissement à la droite du parti Tory, incarnée par les partisans de lady Thatcher : *«Tout ennemi de John Major est mon ennemi*, a-t-il souligné, *tout ennemi de John Major est l'ennemi du Parti conservateur.»* Le chancelier a ainsi clairement signifié qu'il ne fallait pas compter sur lui pour envisager un quelconque «challenge» contre M. Major.

S'agissant de la politique économique, M. Clarke a également pris ses distances avec la droite du parti qui regroupe des hommes comme son prédécesseur, Norman Lamont, hostile à un alourdissement de la fiscalité lors de l'établissement du budget de novembre, préférant une réduction des dépenses publiques. Face à un déficit budgétaire estimé à 50 milliards de livres, M. Clarke ne veut rien exclure, pas même l'introduction, dès avril prochain, de la TVA sur le fuel domestique au taux plein de 17,5 %. C'est notamment à propos de cette mesure très impopulaire que de nouvelles divisions entre tories sont apparues. Pour réaffirmer son autorité à la tête d'un parti encore marqué par la querelle fratricide à propos du traité de Maastricht, M. Major doit pouvoir compter sur la neutralité de lady Thatcher. L'accueil qui a été réservé, jeudi, à l'ancien premier ministre était enthousiaste, mais plus mesuré qu'à l'ordinaire. Peut-être est-ce là un signe ténu montrant que le vent commence à tourner en faveur de John Major.

LAURENT ZECCHINI

□ **Abandon des poursuites contre les policiers dans l'affaire des «six de Birmingham».** – La justice britannique a abandonné, jeudi 7 octobre, les poursuites contre trois policiers accusés de parjure et de tentative de perversion du cours de la justice, dans le cadre de l'enquête sur les «six de Birmingham». Accusés d'être les auteurs d'attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) commis à Birmingham, ces six hommes avaient été condamnés en 1975 à la prison à vie, puis acquittés en mars 1991 après qu'une contre-enquête policière avait établi que les rapports d'interrogatoires avaient été falsifiés. Le juge a estimé qu'en raison de la publicité entourant l'affaire les policiers n'auraient pas pu bénéficier d'un *«procès équitable»*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La création du marché commun nord-américain divise les écologistes

LOS ANGELES

correspondance

Les nombreuses associations écologistes américaines n'ont pas adopté de position commune sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui doit créer à partir du 1er janvier prochain un vaste marché commun entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Le traité, qui doit encore être ratifié par le Congrès, a accentué le clivage entre les grandes fondations s'occupant de l'environnement, souvent installées à Washington ou New-York, et les multiples groupes écologistes «militants» originaires de l'ouest des Etats-Unis, comme Greenpeace dont le siège est à San Francisco ou les Sierra Clubs, une organisation née à San Francisco en 1992 et forte de six cent mille membres.

Plusieurs groupes comme le World Wildlife Fund (WWF), la National Wildlife Federation, l'Environmental Defense Fund, se sont montrés satisfaits de l'accord sur l'environnement ajouté à l'ALENA au cours de l'été par le président Clinton et présentent l'ALENA comme le *«premier accord commercial de couleur verte»*. Peter Berle, président de la société Audubon, spécialisée dans la protection des oiseaux, a expliqué son soutien à l'ALENA par la signature d'un accord sur les oiseaux migrateurs, prévu dans le cadre du traité. Kathryn Fuller, présidente du WWF, a déclaré de son côté, après avoir dénoncé, en 1992, les risques de l'industrialisation rapide du Mexique et le développement incontrôlé du commerce des peaux d'animaux exotiques, que l'ALENA pouvait devenir *«une force positive pour la protection de la faune et de la flore»*.

«Un traité négocié trop vite et dans le secret»

Mais les militants écologistes de Californie et des autres Etats frontaliers du Mexique voient surtout dans l'ALENA, comme l'explique Jose Bravo, de la Coalition pour la santé et l'écologie, *«un traité négocié trop vite, dans le secret, sans concertation suffisante avec les groupes qui connaissent le terrain»*. *«Nous ne sommes pas opposés au libre-échange»* explique M. Bravo, qui réside à San Diego, tout près de San Ysidro, l'un des postes-frontières les plus actifs du monde, *«mais nous pensons que le traité doit être renégocié avec l'accord sur l'environnement intégré dans le texte principal»*. Les responsables du *«réseau du Sud-Ouest pour la justice sociale et économique»*, qui rassemble soixante-treize organisations, surtout écologistes, insistent, dans leur présentation des conséquences de l'ALENA, sur le *«racisme écologique»*, les Latinos ou les Noirs devenant les premières victimes de la pollution.

La bataille contre l'ALENA divise les écologistes mais rapproche une partie des militants pour l'environnement des syndicats ouvriers, fermement opposés à l'ALENA, et des associations pour la défense des minorités latino (plus de 40 % de la population en Californie), noire et asiatique. Les associations prévoient de bloquer les postes-frontières avant le vote au Congrès et de lancer une campagne de désobéissance civile, dans la tradition de l'United Farm Workers, le syndicat de Cesar Chavez. Dans cette bataille, nombre d'anciens partisans de Bill Clinton se déclarent déçus par le président et son vice-président Al Gore, en qui ils voyaient un partisan de l'écologie. *«Nous pouvons préfigurer les effets de l'ALENA sur la population en visitant les maquidoras»*, les usines propriétés de groupes étrangers installés au Mexique, à la frontière des Etats-Unis, qui attirent une main-d'œuvre déracinée et misérable, explique M. Bravo. Celui-ci invite, parfois avec succès, les élus du Congrès à venir à Tijuana, à la frontière mexicaine, voir les dégâts qui résultent de l'absence de contrôle sur la pollution. Au grand dam des écologistes, aucun rapport indépendant n'a été publié sur l'état de la frontière. Un prêt de trois milliards de dollars au Mexique par la Banque mondiale est cependant prévu dans le but de nettoyer la zone frontalière.

Il arrive aussi que l'ALENA crée des divisions au sein même des associations. La direction de la société Audubon n'a pas toujours été suivie dans son soutien au traité par les militants de base. Ceux-ci voient bien par exemple que le Mexique, à son stade de développement, est loin de penser à préserver les marécages ou les dauphins, et que les postes-frontières sont des hauts lieux de contrebande de perroquets, d'oiseaux rares et de peaux de serpents, un commerce qui n'a pas attendu l'accord de libre échange.

RÉGIS NAVARRE

Le contrôle des immigrants illégaux au Texas crée des frictions entre Washington et Mexico

MEXICO

de notre correspondant

Au moment où l'hostilité à l'égard des immigrants illégaux prend de l'ampleur, en Californie notamment, le dispositif très rigoureux établi, depuis plus de deux semaines, par la police des frontières américaines pour contrôler les entrées au Texas, crée quelques frictions entre Washington et Mexico. Dans une note adressée, mercredi 6 octobre, au département d'Etat, le gouvernement mexicain a fait part de son *«étonnement de ne pas avoir été consulté, conformément à la pratique en vigueur, avant l'application d'une mesure qui affecte les deux parties»*.

Pour limiter l'accès des «indésirables» (mexicains ou autres latino-américains) à la ville texane d'El Paso, les autorités américaines ont mis en place, depuis le 20 septembre, l'«opération Blocus» : 400 agents du service d'immigration, à bord de 200 voitures et appuyés par deux hélicoptères, ont été disposés tous les 200 mètres sur 32 kilomètres de frontière. De l'autre côté du rio Grande, la ville mexicaine de Ciudad-Juarez est durement affectée par cette mesure : elle condamne au chômage les milliers de Mexicains qui, tous les jours, allaient, illégalement, aux Etats-Unis pour se faire embaucher dans l'agriculture, le commerce ou les travaux domestiques.

La main-d'œuvre mexicaine est d'autant plus appréciée aux Etats-Unis que les travailleurs en situation illégale ne peuvent pas exiger des salaires très élevés, qui restent malgré tout bien supérieurs à ceux qu'ils peuvent obtenir dans leur propre pays. Cela fait l'affaire de tout le monde, sauf lorsqu'un trop grand flot d'illégaux commence à provoquer des réactions xénophobes aux Etats-Unis, où on a vite fait de rendre les «étrangers» responsables de la montée de la criminalité.

«Nous n'avons plus de mendiants dans les rues d'El Paso depuis que nous avons réussi à réduire de 90 % le passage des illégaux, a triomphalement affirmé le chef local de la police des frontières. *La population d'El Paso ne supportait plus de recevoir jusqu'à 10 000 illégaux par jour. Désormais, nous contrôlons notre frontière mais il est vrai qu'il faudra trouver une solution pour faciliter le passage des résidents de Ciudad-Juarez qui travaillent légalement chez nous.»*

Côté mexicain, Francisco Barrio, gouverneur de l'Etat de Chihuahua où se trouve Ciudad-Juarez, et plusieurs évèques de la région ont dénoncé *«cette mesure lamentable et contradictoire avec le discours officiel en faveur du traité de libre-échange»* (ALENA), que les Etats-Unis n'ont pas encore ratifié. Quant aux travailleurs lésés, ils ont brûlé quelques drapeaux des Etats-Unis et bloqué à plusieurs reprises la circulation sur le pont, sans émouvoir pour autant les autorités américaines.

BERTRAND DE LA GRANGE

EN BREF

□ **COLOMBIE : un attentat à la bombe fait au moins deux morts.** – Un charge de dynamite a explosé, jeudi 7 octobre, au passage d'un car de policiers dans le nord de Bogota, tuant au moins deux d'entre eux et faisant une trentaine de blessés. Deux autres explosions se sont produites ensuite sans faire de victime, la première près du siège d'un candidat potentiel à l'élection présidentielle, le libéral Ernesto Samper, et la seconde non loin d'un bureau de l'état civil. Les autorités ont estimé qu'elles ne disposaient pas d'éléments pour imputer ces attentats aux trafiquants de drogue ou à la guérilla. – *(AFP, Reuter)*

□ **ÉGYPTE : un dirigeant islamiste emprisonné.** – Le vice-président du Parti du travail, Helmi Mourad, a été inculpé pour *«injures au chef de l'Etat»* et mis en détention, jeudi 7 octobre, à la suite d'un article paru récemment dans le magazine *al Chaab*, l'organe de ce parti d'opposition islamiste. Helmi Mourad exigeait de M. Moubarak qu'il s'explique sur *«les marchés d'armements qu'il a conclus, en vertu du mandat que lui a donné le Parlement à ce sujet»*, l'accusant implicitement de corruption. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : des néo-duvaliéristes imposent une grève générale à Port-au-Prince.** – La capitale haïtienne a été paralysée, jeudi 7 octobre, par une grève dont le mot d'ordre avait été lancé par des partisans des anciens dictateurs Duvalier, le Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH). Le mouvement a été surtout suivi par crainte de représailles : des civils armés ont notamment obligé des conducteurs de transports publics à garer leur véhicules. Le FRAPH a promis d'utiliser *«n'importe quel moyen»* si le gouvernement *«ne s'ouvre pas aux duvaliéristes»*. Le premier ministre, Robert Malval, a qualifié les membres du FRAPH de *«terroristes»*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le président bosniaque accuse la communauté internationale de se livrer à la « vivisection »

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a posé, jeudi 7 octobre, devant l'Assemblée générale de l'ONU, quatre conditions à l'acceptation par Sarajevo du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine. Il a aussi vivement critiqué l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de son pays.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pâle et amaigri, le président bosniaque a reproché à la communauté internationale de se livrer, faute de vision claire de la politique à adopter face à l'écroulement du communisme, à une expérience de *« vivisection »* sur son pays, l'accusant de *« complicité dans la destruction de la population bosniaque »*. Il a appelé les Etats-Unis à assumer leurs responsabilités de super-puissance. *« D'être la seule super-puissance est un privilège, mais c'est aussi un fardeau ; Washington ne peut pas échapper à ses responsabilités »*, a estimé Alija Izetbegovic. Il a, toutefois, reconnu que les événements de Somalie ne jouaient pas, dans la population américaine, en faveur de l'envoi de soldats des Etats-Unis dans un pays lointain.

M. Izetbegovic a, en outre, demandé qu'un troisième médiateur – représentant l'OTAN – participe aux négociations de paix à Genève. Actuellement, les négociations sont menées par David Owen, au nom de la CEE, et Thorvald Stoltenberg, pour l'ONU.

« La guerre ou une paix injuste »

Après avoir relevé que la communauté internationale avait fini par abandonner successivement tous les plans de règlement qu'elle avait élaborés, le président Izetbegovic a déploré que l'on demande, aujourd'hui, aux Musulmans bosniaques de *« choisir entre la guerre ou une paix injuste qui découpe notre pays en trois morceaux selon des critères ethniques »*.

Admettant qu'en raison de *l'« indifférence »* internationale, la Bosnie n'avait pas d'autre choix que d'accepter ce plan *d'« apartheid »*, Alija Izetbegovic a énuméré quatre conditions. En premier lieu, la viabilité politique, économique, géographique et défensive de la République doit être assurée ; la communauté internationale doit prendre en charge temporairement les territoires conquis par la force afin de permettre le retour des réfugiés ; des garanties internationales doivent être fournies sur l'application du plan de paix ; l'embargo sur les armes devra être levé au cas où la communauté internationale se révèle incapable d'appliquer le plan.

M. Izetbegovic a, d'autre part, évoqué la nouvelle *« tragédie »* menaçant son pays avec l'arrivée d'un nouvel hiver. A cet égard, il a exigé que le Conseil de sécurité veille à ce qu'un cessez-le-feu soit réellement observé, que l'acheminement de l'aide humanitaire soit effectivement protégé, que l'aéroport de Tuzla soit ouvert, que le siège de Sarajevo soit levé et que les six « zones de sécurité » prévues par l'ONU soient *« enfin »* établies.

« Je ne demande rien de plus que l'application des résolutions votées par le Conseil de sécurité », a conclu M. Izetbegovic, avant de formuler une nouvelle condition : que la population musulmane du Sandjak (province de Serbie) dispose des *« mêmes droits »* que ceux réclamés par les Serbes de Krajina, en Croatie.

AFSANÉ BASSIR POUR

La force de protection des Nations unies accuse les Croates de massacres délibérés

Dans un rapport publié, jeudi 7 octobre à Zagreb, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) accuse l'armée croate d'avoir, à la mi-septembre, délibérément tué des civils et commis des destructions « systématiques et planifiées » dans des villages situés en Croatie mais à population serbe.

ZAGREB

de notre correspondant

A l'heure où la Croatie exige des « casques bleus » qu'ils appliquent rapidement la nouvelle résolution (871) du Conseil de sécurité, notamment en désarmant les Serbes séparatistes de la « République de Krajina », l'affaire est particulièrement embarrassante pour Zagreb. Après le rapport de la FORPRONU sur les agissements des forces croates lors de leur retrait d'une zone reconquise, début septembre, contre les séparatistes serbes (*le Monde* du 21 septembre), Zagreb aura du mal à faire accepter plus longtemps la version d'un *« dérapage local »*, mis sur le compte d'une soif de vengeance de soldats-réfugiés frustrés et incontrôlables. Dès la publication du rapport de la FORPRONU, le président croate, Franjo Tudjman, a d'ailleurs ordonné une enquête, *« dans les plus brefs délais »*, sur cette affaire.

Selon le rapport de la FORPRONU, les meurtres et les destructions commis à la mi-septembre dans le sud du pays, lors du retrait des troupes croates sous la pression internationale, sont le résultat d'une *« politique de la terre brûlée »* menée par l'armée croate, *« totalement coordonnée et planifiée »*. La FORPRONU dénonce l'envoi, lors du retrait croate, *« d'équipes de destruction »* et de camions civils et militaires chargés de bois pour incendier les villages, dont presque toutes les maisons ont été détruites. Le rapport dénonce aussi *« des meurtres intentionnels de civils serbes »*. Au total, dix-huit corps, parfois brûlés, ont été retrouvés dans les décombres, dont ceux de sept femmes, la plupart âgées de plus de soixante ans. Huit militaires figurent parmi les victimes. Des survivants, interrogés par la FORPRONU, ont raconté l'assassinat d'une femme aveugle de quatre-vingt-quatre ans, tuée par des soldats croates sur le pas de sa porte. Selon un témoin cité par l'ONU, des soldats croates ont aussi mis deux Serbes blessés dans une maison qu'ils ont ensuite incendiée.

En Bosnie-Herzégovine, les forces croates bosniaques sont aussi accusées de massacres. Les forces musulmanes citées par Radio Sarajevo ont affirmé qu'existait près de la ville de Mostar des charniers contenant les corps de plus de cinq cents civils musulmans tués par les Croates. Le « ministère de la défense » de la « République croate d'Herzeg-Bosna », proclamée dans le sud de la Bosnie-Herzégovine, a qualifié de *« mensonge notoire inventé par la propagande musulmane »* ces affirmations de Sarajevo.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **Le chef des moudjahidines arabes en Bosnie a été tué.** – Le chef des moudjahidins (combattants) arabes en Bosnie, un Egyptien membre de la direction de la Djamaa Islamiya, principale organisation intégriste – qui a revendiqué (ou à laquelle sont imputés) de nombreux attentats en Egypte, – a été tué, mardi 5 octobre, en Bosnie centrale, a rapporté jeudi 7 octobre le quotidien arabe *Al Hayat*, publié à Londres et Paris. Connu sous son seul nom de guerre de « Wahieddine » et originaire de Beni-Soueif, en Haute-Egypte, ce chef militaire aurait péri dans une embuscade tendue par les forces croates bosniaques.

ESPAGNE

Accord sur le financement des communautés autonomes

MADRID

de notre correspondant

Le Conseil de politique fiscale et financière a approuvé, jeudi 7 octobre, la cession de 15 % de l'impôt sur le revenu aux communautés autonomes espagnoles (*le Monde* du 8 octobre). La Galice, l'Estrémadure et les Baléares ont voté contre la formule adoptée, et la communauté autonome Castille Leon s'est abstenue. Le mode de calcul ne permet pas encore de savoir combien chaque communauté autonome recevra, mais ce n'est qu'à partir de 1995 que le financement des communautés sera substantiellement modifié.

L'Estrémadure, région pauvre toujours opposée à cette mesure, a réitéré son refus en observant qu'en 1995 certaines communautés recevraient 10 milliards de pesetas (environ 430 millions de francs) et d'autres seulement 100 millions.

Le ministre de l'économie et des finances, Pedro Solbes, a qualifié cet accord *d'« important »*, faisant remarquer que le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, avait promis qu'il serait conclu avant le 15 octobre et que la promesse avait donc été tenue. Mais cela ne signifie pas que les Catalans de Convergence et Union (CIU) vont automatiquement voter le budget de la nation, même si Jordi Pujol, président de cette formation nationaliste dont le soutien est indispensable aux socialistes, a déclaré que l'accord *« ouvrait le bon chemin »*.

Le ministre de l'économie du gouvernement catalan, Macia Alavedra, a indiqué pour sa part : *« Ce n'est pas exactement ce que nous espérions mais il y a des points très positifs. »* Le Pays basque et la Navarre, qui disposent de la possibilité de lever l'impôt, n'ont pas participé à cet accord, qui ouvre la voie à une refonte complète du système de financement des communautés autonomes. Cela coûtera en tout cas près de 10 milliards de pesetas à l'Etat l'an prochain et un peu plus du double en 1995, selon Pedro Solbes.

M. B.-R.

□ **ITALIE : le trésorier du PDS (ex-PCI) ne sera pas poursuivi pour corruption** – Le tribunal de Milan a décidé de ne pas poursuivre le trésorier du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), Marcello Stefanini, qui avait été mis en cause pour les chefs d'accusation de corruption et de violation de la loi sur le financement des partis politiques (*le Monde* du 27 août), a-t-on appris de source judiciaire, lundi 4 octobre. La décision des magistrats milanais était très attendue après les accusations sur l'existence de comptes en Suisse lancées ces dernières semaines par tous les médias et les partis politiques contre le PDS, épargné jusqu'alors par les enquêtes sur la corruption dans les milieux politico-financiers. Le procureur de Milan a affirmé la semaine dernière que des *« informations infondées ont circulé sur le PDS »*. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : l'ancien chef des Brigades rouges à nouveau en semi-liberté.** – Le chef historique du mouvement terroriste italien d'extrême gauche des Brigades rouges (BR), Renato Curcio, bénéficie à nouveau d'un régime de liberté surveillée, a-t-on appris mardi 5 octobre de source judiciaire. Renato Curcio, qui avait obtenu une permission de neuf jours à la fin du mois d'août, s'était présenté début septembre avec vingt-quatre heures de retard devant l'administration pénitentiaire, et avait alors été remis en prison (*le Monde* du 10 septembre). Les magistrats du tribunal de l'application des peines ont estimé que le chef des BR n'avait pas eu l'intention de s'évader et l'ont donc autorisé à bénéficier à nouveau du régime de semi-liberté. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : probable enlèvement d'un pharmacien en Calabre.** – Un pharmacien de Caulonia Marina, en Locride, dans l'est de la Calabre, a disparu depuis mercredi, a annoncé jeudi 7 octobre la police locale. Antonino Tassone, trente-six ans, qui aidait sa femme dans la pharmacie familiale, était parti livrer des médicaments en voiture et n'a pas réapparu. Les enquêteurs estiment qu'il s'agit probablement d'un rapt. Si l'enlèvement était confirmé, ce serait seulement le troisième en Italie depuis le début de l'année. De tels enlèvements étaient fréquents, en particulier en Calabre, il y a quelques années. – *(AFP, UPI.)*

□ **HONGRIE : le premier ministre hospitalisé en Allemagne.** – Le chef du gouvernement hongrois, Jozsef Antall, est hospitalisé à Cologne depuis le mercredi 6 octobre. Dans un discours au Parlement à la veille de son départ pour l'Allemagne, M. Antall, qui souffre d'un cancer des glandes lymphatiques depuis deux ans, a indiqué qu'il s'absentait pour un mois pour effectuer des *« contrôles médicaux »*. D'après la presse hongroise de jeudi, le premier ministre pourrait être soumis à une transplantation de la moëlle osseuse. En l'absence de M. Antall, le gouvernement est dirigé par le ministre de l'intérieur, Péter Boross.

□ **TADJIKISTAN : six gardes-frontières russes pris en otages par des rebelles.** – Des rebelles tadjiks ont attaqué, jeudi 7 octobre, une patrouille de gardes-frontières russes près de la ville de Khorog, dans le sud du Tadjikistan, prenant en otages un officier et cinq soldats appelés qu'ils ont emmenés en Afghanistan, a annoncé, vendredi, un responsable militaire russe. Une note de protestation demandant leur libération a été envoyée au consulat afghan à Douchanbé, a précisé le général Anatoly Parakhine. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE

Le président Eltsine suspend la Cour constitutionnelle



Boris Eltsine a suspendu par décret la Cour constitutionnelle *« jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution »*, jeudi 7 octobre – soit, ironie du calendrier, à la date qui était autrefois célébrée comme le « jour de la Constitution » (celle de 1977).

Le président russe motive cette décision par *« l'impossibilité de la poursuite des activités de la Cour »* après la démission de plusieurs juges, dont celle – forcée (*le Monde* du 8 octobre) – du président de la Cour, Valéri Zorkine. Ce dernier s'était impliqué dans l'action politique, sous couvert de « médiation », depuis la crise de mars dernier et a pris ensuite de plus en plus ouvertement parti contre Boris Eltsine.

Un deuxième décret, signé mercredi par le président charge le collège militaire de la Cour suprême et *« d'autres cours fédérales et locales »* de mener une *« enquête rapide »* afin de découvrir *« chaque organisateur, dirigeant et participant actif à l'émeute »*. Un troisième prévoit que les chefs d'administration locale (des territoires, régions et villes d'importance fédérale) seront nommés par le président et non élus par les soviets locaux.

Washington a approuvé le premier décret : un communiqué du département d'Etat américain a fait état de la démission de M. Zorkine en indiquant que les Etats-Unis *« soutiennent l'établissement et le renforcement d'un système judiciaire indépendant »* en Russie. – *(AFP, Itar-Tass, Reuter.)*

« Je les vomis tous les uns comme les autres »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ce fut réellement une journée de deuil. Pas tant du fait des drapeaux russes coiffés d'un bout de chiffon noir, placés sur les bâtiments officiels et le long des avenues de la capitale. Pas tant non plus en raison des radios qui diffusèrent, mercredi, de la musique classique ou des chaînes de télévision qui supprimèrent de leurs programmes tirages du Loto, dessins animés ou séries américaines.

Pas tant enfin parce que Boris Eltsine, qui ne s'était pas déplacé, présenta ses condoléances aux familles de toutes les victimes, *« ceux qui ont défendu la démocratie russe, ceux qui ont été victimes du hasard et ceux qui ont été impliqués dans ces événements sanglants de par la volonté criminelle des instigateurs de la rébellion armée »*.

Toutes les victimes certes, mais la publicité donnée aux funérailles des miliciens *« fidèles »*, devant lesquels des milliers de représentants des forces de l'ordre vinrent s'incliner, contrastait étrangement avec le silence ayant entouré l'inhumation des *« autres »*. Et si théoriquement la cérémonie organisée dans la cathédrale de Bogoiavlensky devait être dédiée, elle aussi, à la mémoire de tous les morts, l'assistance était composée avant tout des partisans de Boris Eltsine.

Un sale goût dans la bouche

Si Moscou était en deuil et le sera encore longtemps, ce n'était pas parce que ce deuil était *« officiel »*, mais tout simplement parce que les événements tragiques de dimanche et de lundi ont laissé à l'immense majorité de la capitale un sale goût dans la bouche.

« Je les vomis tous, les uns comme les autres. Le prix à payer pour un tel massacre ne sera jamais assez fort », confiait un professeur. *« Moi, je suis une mère et je ne peux pas accepter qu'on ait laissé mes enfants s'entretuer comme cela ! »* ajoutait une vieille babouchka.

Pendant ce temps, devant la « Maison blanche », des équipes d'ouvriers commençaient à nettoyer les vestiges des combats. Ne faut-il pas que début mars le bâtiment puisse accueillir le gouvernement ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les déclarations du ministre des affaires étrangères à l'Assemblée nationale

Paris veut accélérer le partenariat avec Moscou

« Aide-toi, l'Occident t'aidera », c'est ainsi que le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a résumé la position française concernant l'aide à la Russie, mercredi 6 octobre, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement. René André (RPR, Manche) lui demandait de préciser ce qu'il avait l'intention de proposer au gouvernement et à ses collègues européens pour aider la Russie à se démocratiser, à se dénucléariser et à réussir sa réforme économique.

M. Juppé a réaffirmé la nécessité de soutenir Boris Eltsine, rappelant que les adversaires de celui-ci sont composés à la fois de parlementaires communistes et d'ultranationalistes. *« Ce que nous soutenons, c'est un processus de réforme et de démocratisation. Le dernier mot doit rester au suffrage universel, dans des élections libres et pluralistes »*, a-t-il affirmé, avant d'annoncer que le gouvernement avait décidé, lundi, *d'« accélérer la négociation de l'accord de partenariat avec la Russie »*, car *« il faut passer à la vitesse supérieure sur le plan financier et commercial »*. Quant à la dénucléarisation, *« la France y contribue, avec un programme de 400 millions de francs, sur quatre ans, pour le démantèlement d'une partie de l'armement nucléaire »*.

Combat de gérontes en Grèce

Suite de la première page

Constantin Mitsotakis n'avait, c'est le moins qu'on puisse dire, pas souhaité ces élections anticipées : les très réels efforts d'assainissement des finances publiques et de l'économie entrepris, ces derniers mois, par son gouvernement n'étaient encore perçus par une grande partie de la population que sous leur aspect le moins plaisant ; la baisse du niveau de vie frappe essentiellement les classes moyennes, celles, justement, qui avaient donné à la Nouvelle Démocratie une victoire historique en 1990 sur un PASOK déconsidéré par les scandales.

Ce retour aux urnes précipité a été provoqué par la dissidence d'Antonis Samaras, ancien ministre des affaires étrangères, porte-parole de la droite nationaliste dure, celle qui rejette tout compromis sur la question de la dénomination de la République de Macédoine issue de l'éclatement de la Yougoslavie (*le Monde* du 7 octobre).

Disposant d'une majorité de quelques voix à la Vouli, le Parlement monocaméral grec de trois cents membres, Constantin Mitsotakis, soixante-quatorze ans, s'est ainsi vu contraint de livrer son dernier combat dans des conditions on ne peut plus défavorables : il est obligé de ferrailler sur sa gauche contre un Andréas Papandréou avide de revanche et désireux d'effacer par une victoire sans appel les humiliations d'il y a quatre ans, et sur sa droite contre son ancien protégé, Antonis Samaras, qui l'accuse de trahison des intérêts vitaux du pays dans la question macédonienne.

Cette campagne électorale a donc, dès le départ, pris l'allure d'un affrontement sans merci entre deux gérontes, d'un règlement de comptes personnel entre deux hommes issus du même sérail, l'Union du centre de Georges Papandréou, mais dont l'antagonisme confinant à la haine réciproque n'a cessé de croître.

L'un et l'autre savent que, de l'issue de cette bataille, dépend leur survie politique : M. Mitsotakis a déjà annoncé qu'en cas d'échec il demanderait à son parti de procéder à la désignation d'un nouveau dirigeant. On voit mal, par ailleurs, un Andréas Papandréou revenir à la Vouli, en cas de défaite, comme le dirigeant d'une opposition qui aura cru si fort à la victoire. Cette âpreté du combat, une fois la part faite des mœurs politiques traditionnelles d'un pays qui aime l'emphase rhétorique, s'est traduite par une entreprise de démolition en règle du principal adversaire.

La ND s'est livrée à des attaques *ad hominem* contre Andréas Papandréou, présenté comme un homme malade, incapable physiquement d'assumer la direction du pays dans une phase cruciale de son histoire récente. Les répliques du PASOK ont été de la même eau, accusant M. Mitsotakis de *« brader la richesse nationale »* en privatisant les télécommunications, ou encore d'achats douteux d'antiquités.

Nationalisme et populisme

Dans cette mêlée, Andréas Papandréou s'est révélé le plus habile, n'apparaissant que dans un nombre limité de grands meetings, mais faisant chaque fois monter la tension d'un cran, mobilisant ses partisans avec un art consommé de la démagogie. Jeudi soir à Athènes, près du Champ de Mars, le vieux leader socialiste a retrouvé le souffle devant une foule immense rassemblant des centaines de milliers de partisans en délire. Clôturant sa campagne, il a développé ses deux thèmes favoris : le nationalisme et le populisme. Il formera, a-t-il dit, *« un grand mouvement patriotique »* pour rétablir *« la dignité »* perdue de la Grèce.

« Tout le monde, a déclaré le chef du PASOK, *doit comprendre notre message : nous ne cédons rien, nous revendiquons chaque droit de l'hellénisme, nous sommes un facteur de stabilité, de paix et de coopération dans les Balkans. »* Le PASOK au pouvoir établira *« une stratégie qui répondra aux défis et aux menaces qui encerclent l'hellénisme »*. Il a réaffirmé qu'il ne reconnaîtra *« jamais un Etat qui porte le nom de Macédoine ou un de ses dérivés »*.

M. Papandréou n'a pas mâché ses mots contre le *« cauchemar »* et *« la catastrophe »* de la droite qui a mené le pays *« au bord de la tragédie nationale »*, et qui *« a été humiliée chaque jour par Demirel, Gligorov et Berisha* [les présidents turc, macédonien et albanais] *»*.

Au-delà de la prise, ou de la conservation, du pouvoir par l'un des deux grands partis, se dessinent d'autres enjeux qui vont jalonner la vie politique grecque dans les deux ans à venir. 1995 pourrait bien marquer en effet le terme de la prochaine législature. La Constitution prévoit que le président de la République, dont le mandat arrivera à échéance à cette date, doit être élu par le Parlement avec une majorité de 180 voix. Or il faudrait un raz de marée, improbable, du PASOK pour que ce parti détienne à lui seul la clé de la succession de Constantin Caramanlis, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans.

Deux hypothèses sont envisagées : soit le PASOK et les deux autres partis de gauche (Parti communiste KKE et Coalition de la gauche et du progrès) constituent la majorité nécessaire, soit la Nouvelle Démocratie et les partisans de M. Samaras disposent de plus de 120 voix, ce qui leur permettrait de bloquer l'élection du nouveau chef de l'Etat. Dans ce dernier cas de figure, le retour aux urnes serait inévitable. C'est en envisageant le premier cas que M. Papandréou et le PASOK ont fait quelques appels du pied aux deux partis de gauche qui n'ont pas donné suite pour l'instant, mais pourraient, selon Michel Papayannakis, l'un des dirigeants de la Coalition de gauche, entamer des négociations avec le PASOK, une fois les élections passées.

Entre rêve et cauchemar

Pour cela, il faudrait que le KKE et la Coalition de gauche dépassent la barre des 3 % fixée par la nouvelle loi électorale pour obtenir des députés. Si le maintien du KKE à la Chambre paraît assuré, l'avenir de la Coalition de gauche l'est beaucoup moins. Cette formation qui rassemble intellectuels, écologistes et communistes rénovateurs balance *« entre le rêve et le cauchemar »*, note encore M. Papayannakis, à la lecture des sondages qui la créditent au pis de 2,9 % des suffrages et au mieux d'un peu plus de 5 %.

Les dirigeants de droite assurent que, s'ils demeurent au pouvoir, la ligne qu'ils ont suivie jusqu'à présent sera maintenue, tant en ce qui concerne la politique européenne et balkanique – notamment sur la poursuite du dialogue avec Skopje aux Nations unies – que pour la continuation de l'assainissement économique. En revanche, l'arrivée au pouvoir du PASOK devrait impliquer, selon Costas Simitis, ancien ministre de l'économie et *« espoir »* des rénovateurs du parti, *« un durcissement »* de la politique étrangère grecque.

En matière économique, les choses sont moins claires. M. Simitis affirme que son parti *« appliquera une politique de rigueur, tout en garantissant le pouvoir d'achat des salaires dans le secteur public »*. Comme M. Papandréou s'est engagé à ne pas accroître la pression fiscale, il faudra recourir à l'emprunt, un projet violemment contesté par la droite. M. Simitis voit une autre source de recettes dans la lutte contre la fraude fiscale, vieux serpent de mer du débat politique hellène, mais qui n'a jusqu'à présent jamais été suivie d'une action radicale contre *« l'économie grise »*, estimée à 40 % du PNB.

La Nouvelle Démocratie devait organiser, ce vendredi soir le dernier grand meeting de la campagne au Champ de Mars. Le vieux leader de la droite, Constantin Mitsotakis, rassemblera alors ses dernières forces pour empêcher le retour au pouvoir de son rival de toujours. Pour le reste, le pays devra dans les jours à venir chasser les miasmes d'une campagne électorale délétère, et attendre la prochaine échéance électorale pour mettre un terme à la toute-puissance de *« monstres politiques »* qui occupent le devant de la scène depuis trente ans.

DIDIER KUNZ
et LUC ROSENZWEIG

► « Le Monde-l'Économie » du 5 octobre a publié un article sur la situation économique en Grèce à la veille des élections.

DIPLOMATIE

A la veille du sommet du Conseil de l'Europe à Vienne

M. Mitterrand se dit favorable à un élargissement de la Communauté sans réforme institutionnelle préalable

VIENNE

de notre envoyée spéciale

« L'Autriche est en mesure de rejoindre sans plus tarder le noyau dur de l'Union européenne », a affirmé François Mitterrand, jeudi 7 octobre lors du dîner offert en son honneur au château impérial de Vienne par le président de la République, Thomas Klestil.

Si les futurs élargissements de l'Europe des Douze posent des problèmes, ce n'est pas, aux yeux du chef de l'Etat français, du fait de ce pays dont il a souligné l'évidente vocation communautaire. Les dirigeants autrichiens, qui négocient depuis plusieurs mois avec Bruxelles dans la perspective d'une intégration en 1995, craignent cependant que ce calendrier ne soit remis en cause.

M. Mitterrand les a rassurés en relativisant l'importance des difficultés qui subsistent. Il a notamment jugé *« factice »* la question des aménagements à apporter aux institutions communautaires pour qu'elles continuent de fonctionner lorsqu'on passera de douze à quinze ou seize membres.

Approbation par référendum

Ce problème, a-t-il estimé, n'est pas différent de celui qui se posait quand l'Espagne et le Portugal sont entrés dans la Communauté, qu'il s'agisse de la pondération des voix au conseil européen, de la représentation au Parlement de Strasbourg ou du nombre de commissaires à Bruxelles. Les solutions, selon M. Mitterrand, doivent être recherchées avec les pays candidats à l'adhésion et non leur être imposées par les Douze : *« Je comprends*, a-t-il dit, *qu'ils veuillent être partie prenante à la discussion qui situera leur place dans la Communauté. »*

Les Autrichiens devront ensuite approuver par référendum leur entrée dans la Communauté. Bien qu'ils y semblent largement favorables, *« l'euroscepticisme »* a aussi progressé parmi eux ces deux dernières années pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la crise dans l'ex-Yougoslavie qui pèse ici beaucoup plus qu'ailleurs. Très sensible à ces guerres qui se livrent à ses portes, l'Autriche s'est aussi montrée dans ses médias, souvent par la voix de ses dirigeants, très critique envers la politique qu'a menée la Communauté dans l'ex-Yougoslavie.

Explorer le manque et non l'excès

Accordant une large place au sujet dans son discours à la Hofburg, comme dans la conférence de presse qu'il a donnée en compagnie du président Klestil, M. Mitterrand s'est élevé contre les *« agresseurs »* et les *« assiégeants »* et il a indiqué qu'il entendait de nouveau se tourner vers l'ONU *« pour que soient prises d'urgence les mesures qui permettront à l'aide humanitaire de parvenir là où il faut »*. Il a repris longuement l'argument selon lequel la Communauté, face à cette crise, n'avait pas encore les moyens d'agir efficacement, estimant qu'il faut en l'occurrence déplorer le manque et non l'excès d'Europe.

A la veille d'une réunion qui devait rassembler à Vienne à partir de vendredi les plus hauts dirigeants de plus de trente pays européens de l'Ouest et de l'Est, M. Mitterrand ne pouvait manquer d'évoquer à nouveau sa vieille idée de confédération, celle en faveur d'une *« organisation commune »* aux Etats du continent, *« qui aurait ses règles et où ils pourraient s'exprimer sur un pied d'égalité »*. Il devrait y revenir dans son intervention de vendredi au sommet du Conseil de l'Europe, un sommet dont il avait lui-même lancé l'idée en 1992.

CLAIRE TRÉAN

La réunion de l'Internationale socialiste

MM. Mandela et Pérès en vedette à Lisbonne

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Réuni mercredi 6 et jeudi 7 octobre à Lisbonne, le Conseil international de l'Internationale socialiste, rassemblant les représentants de cent-dix pays, aura été marqué par une image symbolique très forte : celle de la présence, mercredi matin, à la même tribune de deux grands promoteurs de la paix, Nelson Mandela et Shimon Pérès. Pour le président de l'ANC, c'était une première.

Sa venue à Lisbonne renforce l'hypothèse d'une adhésion prochaine de son parti à l'Internationale socialiste. Le ministre des affaires israélien, lui, faisait figure de vieil habitué. Sa visite exprimait plutôt une reconnaissance à l'Internationale socialiste pour tous les services discrètement rendus ces dernières années sur le chantier du rapprochement avec l'OLP. Tous deux ont reçu un accueil ému.

Pierre Mauroy, président de cette Internationale, y a vu *« le témoignage éclatant de la volonté des sociaux-démocrates d'être les artisans d'un avenir meilleur »*. Mais tous deux ont également profité de cette tribune pour exhorter tous ces témoins de la social-démocratie dans le monde à ne pas les abandonner au milieu du gué de la paix et de la liberté.

Appel à la Communauté internationale

Nelson Mandela a renouvelé ainsi son appel à la communauté internationale pour la levée définitive du boycottage économique contre l'Afrique du Sud. Cette levée des sanctions, a-t-il expliqué, ne doit pas être interprétée comme le soutien à un régime minoritaire mais comme *« l'appui à la lutte pour la démocratie et la liberté »*.

« La démocratie, a-t-il ajouté, *est le meilleur investissement que nous puissions faire en faveur de la stabilité. Elle exigera une injection en masse d'aides au développement pour changer le terrible legs de l'apartheid. »* Plus précisément, Nelson Mandela, dans la perspective des prochaines élections dans son pays qu'il veut *« libres et justes »*, a demandé à l'Internationale socialiste une aide matérielle spécifique avec envoi sur place d'observateurs pour accompagner *« ce pas final vers la démocratie »*.

L'indépendance pour tous

C'est aussi un secours économique et pas exclusivement politique qu'a réclamé Shimon Pérès : *« Il est de notre intérêt*, a-t-il précisé, *de voir les Palestiniens construire une société nouvelle. Ce que nous avons appris depuis la deuxième guerre mondiale, c'est que si nous sommes capables de donner l'indépendance sans liberté économique, cet accord sera un échec. Nous ne nous arrêterons pas jusqu'à ce que cet accord devienne une réalité en termes politique, économique et social. »*

Sans trop de précautions diplomatiques, il a en quelques phrases fortes rêvé *« à un nouveau Proche-Orient »*. *« Nos ennemis*, a-t-il dit, *ne sont ni les Arabes ni les Palestiniens. Nos seuls ennemis sont la guerre et la violence. J'aimerais avoir au plus tôt un accord avec la Jordanie. A l'exemple du Benelux, il nous faut former un triangle avec la Jordanie et les Palestiniens. Si ce triangle n'existe pas, un des angles menacera toujours les deux autres. »*

Allant jusqu'à réclamer *« l'indépendance pour tous »* et *« la vie en vrais voisins »*, Shimon Pérès a encore expliqué que la construction de ce nouveau Proche-Orient ne pouvait s'appuyer que sur quatre piliers : la suppression *« des frais négatifs »* entraînés par les dictatures et les armes surdimensionnées, la lutte contre la désertification de la terre, le développement du tourisme et la construction d'infrastructures communes. Au nom de l'Internationale socialiste, Pierre Mauroy a promis *« des gestes visibles et significatifs dans des délais brefs »*.

DANIEL CARTON

Paralysie démog

Jour de fête à Sarreb

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

« Paralysie démographique » dans l'ex-Allemagne de l'Est

La natalité a chuté de moitié depuis la réunification ; l'exode continue ; la population vieillit ; les nouveaux Länder risquent de devenir des déserts

BONN

correspondance

TROIS ans après l'unification, les Allemands de l'Est se disent majoritairement (69 %) *« satisfaits »* de leurs conditions de vie. Un récent sondage publié par l'hebdomadaire *Die Zeit* l'atteste. Le même sondage révèle pourtant que 84 % des citoyens de l'ex-RDA déplorent l'abandon de certaines valeurs de l'ancien régime communiste, comme *« la sécurité de l'emploi »* ou *« l'attention apportée aux enfants »*. C'est ce qui explique que les Allemands de l'Est, depuis la chute du mur de Berlin, soient atteints d'une véritable *« paralysie démographique »*, pour reprendre l'expression de Charlotte Höhn, présidente de l'Institut des sciences de la population, basé à Wiesbaden.

Devant l'incertitude du lendemain, les « Ossies » font deux fois moins d'enfants qu'avant. Certaines régions enregistrent même une baisse de 70 % de la natalité. Renforçant le vieillissement de la population allemande (dont le déclin est constant depuis les années 70), ce phénomène pourrait amener l'est de l'Allemagne à manquer de main-d'œuvre vers le début du siècle prochain.



LUC WOUTERS

Dans le métro aérien de Berlin, un graffiti hostile aux Allemands des Länder de l'Est.

Une évolution d'une ampleur historique, que les démographes n'hésitent pas à qualifier de *« dramatique »* : jamais, même aux heures les plus sombres de son histoire, l'Allemagne n'avait observé un tel recul de la natalité (pendant les deux guerres mondiales et la crise des années 30, ce recul n'avait pas dépassé 25 %). D'après les derniers chiffres publiés par l'Institut fédéral de statistiques, 107 769 bébés sont nés dans ce qui correspond à l'ancienne Allemagne de l'Est en 1991 contre 198 922 en 1989, l'année de la chute du mur.

Politique nataliste et avortement

Les chiffres de 1992 devraient, d'après l'hebdomadaire *Der Spiegel*, être passés au-dessous de la barre des 100 000. Le taux de natalité est tombé de 12 naissances pour mille habitants à 5,3 pour mille (presque deux fois moins qu'en ex-Allemagne de l'Ouest), et le taux de fécondité des femmes en âge de procréer est en chute libre : de 1 759 enfants pour mille en 1989, on est passé à 770 pour mille ! La comparaison entre les naissances et les décès dans les nouveaux Laender laisse apparaître un solde négatif de près de 95 000 personnes. *« L'Allemagne de l'Est se meurt »*, soulignent régulièrement les commentaires de la presse allemande.

Les explications du phénomène sont multiples. Comme en Pologne, en Hongrie ou dans l'ancienne Tchécoslovaquie – *« mais de manière encore plus nette »*, selon Charlotte Höhn, – l'ex-RDA aligne son comportement démographique sur celui de l'Occident. *« Les femmes d'Allemagne de l'Est attendaient plus d'enfants que celles de l'Ouest, mais surtout on se mariait et faisait des enfants plus jeune, ce qui permettait d'obtenir plus facilement un logement »*, souligne la démographe.

Pour les dirigeants de Berlin-Est, la croissance démographique était un objectif politique prioritaire – le ministre en charge du dossier n'était autre que Margot Honecker, la femme du numéro un de Berlin-Est, et par ailleurs l'une des personnalités les plus honnies du régime, – même si le seuil de renouvellement des générations n'a jamais été atteint en RDA et qu'on y enregistrait, comme à l'Ouest, un excédent des décès sur les naissances depuis les années 70. Des incitations de tout ordre avaient été mises en place pour soutenir les familles. La majorité des femmes travaillant, des crèches étaient prévues dans toutes les entreprises et même les universités. Les mères de famille obtenaient de confortables congés de maternité et étaient assurées de retrouver leur emploi.

Depuis l'unification, toutes ces mesures ont été abolies. La peur du chômage, la hausse des prix et la disparition de l'ancienne infrastructure sociale ont été les causes essentielles de la « paralysie démographique » (qui se manifeste également par le recul du nombre des mariages ainsi que par celui des divorces). Plus de 60 % des chômeurs en ex-Allemagne de l'Est sont aujourd'hui des femmes. Les mères de famille ont été l'une des catégories sociales les plus touchées par les changements liés à l'unification. Pour elles, le fait d'avoir un enfant est même devenu un obstacle à l'obtention d'un emploi. Certaines femmes, surtout entre vingt-cinq et trente ans, ont procédé à une stérilisation pour rendre leur CV *« plus intéressant »* aux yeux d'employeurs sans scrupules. Dans une ville comme Magdebourg (270 000 habitants), on a enregistré 1 200 stérilisations en 1992 contre seulement 8 en 1989.

Un changement de valeurs

Immédiatement après l'unification, le nombre d'avortements avait considérablement augmenté, bien que du temps de la RDA la législation a été plus libérale en ce domaine qu'à l'Ouest. (Ce qui d'ailleurs n'a pas été sans poser des problèmes lors de l'unification des lois.) Aujourd'hui, le phénomène a cessé d'être aussi important. *« Les femmes ont majoritairement recours à la pilule : il n'y a pas d'autre moyen d'expliquer un tel recul de la natalité »*, déclare Charlotte Höhn. Dans les Länder de l'Est, où la pilule existait déjà avant l'unification, on a mis du temps à accepter que les moyens de contraception ne soient plus remboursés par la Sécurité sociale.

Les démographes s'attendent que l'évolution de la population se stabilise d'ici quelques années à un niveau comparable à celui de l'Ouest. Un phénomène normal et qui s'explique aussi par un changement de valeurs. L'Est est devenu plus individualiste et plus hédoniste que sous l'ancien régime. *« Je veux profiter de mes jeunes années*, souligne une étudiante des Länder de l'Est, *et ne pas avoir d'enfant avant vingt-huit ans. »* Le vieillissement des Länder de l'Est est en revanche un phénomène durable : l'émigration continue de centaines de milliers de personnes vers l'Ouest y contribue, tout autant que la chute de la natalité. On assiste à une véritable saignée des forces vives. Venant des nouveaux Länder (où l'espérance de vie est toujours moins importante qu'à l'Ouest d'un ou deux ans), plus de 100 000 personnes vont s'installer chaque année à l'Ouest. La plupart du temps, il s'agit de jeunes très qualifiés, qui n'ont aucune difficulté à trouver un travail et qui, eux, font des enfants.

Une étude officielle récemment parue estime que le nombre des moins de vingt ans diminuera de 25 % d'ici à l'an 2000 à l'est du pays, tandis qu'il augmentera de 10 % à l'Ouest. La population de l'ex-RDA est passée de 16,6 milions en 1989 à 15,9 millions en 1991, et la tendance devrait continuer jusqu'à l'an 2000 (avec un recul de 1,8 million de personnes supplémentaires, d'après les prévisions officielles). Les Länder les moins prospères, comme le Mecklembourg-Poméranie Occidentale et le Brandebourg, sont les plus touchés par ces départs. Hors Berlin, aucune ville de l'ex-Allemagne de l'Est ne dépasse désormais les 500 000 habitants. Leipzig ou Dresde, avant la deuxième guerre mondiale, comptaient chacune plus de 600 000 personnes. Seule la capitale fait figure d'îlot bien peuplé au milieu de nouveaux Länder menacés de se transformer en déserts.

LOUIS GODBERG

Jour de fête à Sarrebruck

SARREBRUCK

de notre envoyé spécial

DIMANCHE 3 octobre, l'Allemagne célèbre depuis 1990 le « jour de l'unité ». Elle a trouvé la fête nationale qui lui manquait depuis des décennies, et qui ne soit ni l'anniversaire d'une victoire militaire sur un voisin – le *Sedantag* a été fêté pendant des années après 1871 – ni le souvenir d'un drame – le 17 juin a été jour férié en RFA pour honorer la mémoire des Allemands victimes de la répression communiste de 1953 à Berlin.

Jour de fête, sans triomphalisme. Pas de défilé militaire, comme dans beaucoup d'autres pays du monde le jour de la fête nationale, ni de parade dans les rues de Berlin. Chaque année, une capitale régionale a l'honneur d'organiser les réjouissances, à tour de rôle comme la présidence du Bundestag, la Chambre des Länder. Cette année, c'était le tour de la Sarre, un des plus petits Etats, à l'extrême ouest de la République fédérale, étroitement lié aux régions françaises voisines.

Orchestres de jazz, danses folkloriques de tous les Länder de la nouvelle Allemagne accompagnées de spécialités culinaires, le tout couronné par un feu d'artifice sur la Sarre ; bref une manifestation bon enfant que parcoururent à grande enjambées le chancelier Kohl, accompagné de Jacques Delors, et Oskar Lafontaine, le ministre président de la Sarre, qui distribuait force autographes... Il est vrai que les élections ne sont pas loin. Tout cela avait un petit air provincial qui chassait bien loin les fantasmes d'une Allemagne puissante et avide d'hégémonie.

Pour rappeler les problèmes cruciaux auquel le pays est actuellement confronté, le Land du Schleswig-Holstein avait invité sous sa tente un orchestre de jeunes originaires de Turquie et, au stand du ministère des affaires étrangères, une association créée par le personnel diplomatique sous le titre Initiativ Toleranz invitait le public à participer à des actions contre la xénophobie.

La réunion la plus solennelle avait eu lieu le matin au Palais des congrès, où les plus hautes personnalités, à commencer par le président von Weizsäcker, avaient appelé leurs compatriotes aux sacrifices. Le président de la Commission de Bruxelles, qui avait été spécialement invité par Oskar Lafontaine pour que l'unité allemande ne soit pas dissociée de l'Union européenne, se montra finalement le plus optimiste : *« La tâche d'ancrer l'unité dans le cœur des hommes en Allemagne est-elle trop grande ? Et le prix trop élevé ? N'est-on pas prêt à accepter ce nouveau monde ?* a-t-il dit. *Chers citoyennes et citoyens d'Allemagne, vos voisins en Europe ne peuvent que s'étonner d'une telle pusillanimité ! Et je suis sûr que l'image qui est donnée à l'opinion d'Allemands geignards ne correspond pas à vos sentiments profonds... »*

D. V.

ESPACE EUROPÉEN

L'esprit de tolérance malmené au Danemark

En octobre 1943, les juifs danois étaient évacués vers la Suède. Cinquante ans après, le royaume est touché par la tentation raciste

COPENHAGUE

correspondance

OCTOBRE 1943... plus de sept mille juifs danois parviennent en un temps record à échapper aux nazis qui occupent le Danemark et à rejoindre la Suède neutre toute proche. Cette fuite massive, unique dans l'Europe de l'époque, a été rendue possible par une chaîne de solidarité sans précédent au sein de la population qui avait pris de gros risques dans un royaume où l'état d'exception était décrété depuis le 29 août. Quatre cent soixante-quatre personnes seront tout de même capturées par la Gestapo et envoyées dans des camps de concentration en Allemagne, cinquante et une y périront.

Cinquante ans après, le grand rabbin de Copenhague, Bent Melchior, le visage ému, était là, mardi 5 octobre, dans la petite église de Gilleleje, un port de pêche idyllique au nord de la capitale qui était l'un des lieux d'embarquement importants vers la Suède. Il écoutait le pasteur Joergen Balle qui appelait les paroissiens *« à se souvenir et à tirer les leçons de l'Histoire »*.

Un demi-siècle après, il y a toujours des hommes, des femmes et des enfants sur les routes de l'exode, en fuite. *« Nous les voyons sur nos écrans de télévision courir pour échapper aux tirs de tueurs embusqués*, a expliqué le pasteur. *Ils sont là, à nos frontières, frappant à nos portes. Aujourd'hui aussi, ils ont besoin de notre aide ! »*

Un peuple « exemplaire »

Bent Melchior était là aussi, en octobre 1943, avec toute sa famille, fuyant les nazis. *« C'était un miracle qu'en quelques heures on ait pu informer toute la communauté juive et qu'on ait pu ainsi se cacher et échapper aux rafles de la Gestapo »*, dit-il. En ce temps-là, *« le peuple danois a été exemplaire, prêt à se sacrifier pour sauver d'autres Danois, d'une autre religion. »*

Dans la nuit du 1er au 2 octobre, la Gestapo, assistée d'un bataillon de police venu de Pologne, déclenchait l'opération « Chasse ouverte aux juifs ». Quelque six mille huit cents personnes se cachèrent dans les fermes, les hôpitaux, les églises, déguisés en malades, en paysans, en ouvriers, voire en cadavres, puis transportés, entre nuit et brouillard, par le détroit de l'Oeresund séparant le Danemark de la Suède, dans des embarcations de toutes sortes, depuis des kayaks jusqu'à des goélettes. Deux cent soixante-quinze personnes seront cependant prises par les Allemands au cours de leur fuite, souvent sur dénonciation de collaborateurs récompensés par 50 couronnes pour chaque arrestation.

Les juifs aussi avaient payé le prix fort, de 500 à 10 000 couronnes par personne, selon les risques encourus par les pêcheurs, dont certains s'enrichirent grâce à ce trafic... mais pour une courte durée. Le gouvernement danois, conscient que certains citoyens avaient amassé une fortune dans des conditions douteuses, a fait imprimer à la fin de la guerre de nouveaux billets rendant les anciens sans valeur. Certains s'étaient indignés de l'immoralité de ce trafic, telle cette femme de pêcheur qui avait brûlé toute la « recette » dans la cheminée.

Des Danois « comme les autres »

Le sauvetage spectaculaire des juifs n'était pas seulement le résultat de la révolte de la population contre l'occupant après trois ans et demi d'acceptation tacite, mais aussi de la complicité implicite de plusieurs Allemands opposés à la « solution finale ». C'est en effet l'attaché de la marine allemande, G. F. Duckwitz, qui informait dès le mois de septembre deux dirigeants sociaux-démocrates danois, Hans Hedtoft et H. C. Hansen, de l'imminence des rafles nazies, contribuant ainsi à sauver la vie de milliers de juifs. Les rivalités entre le commandant militaire Hermann von Hannecken et le chef civil, le SS Werner Berst, avaient également nettement amoindri l'efficacité des arrestations et de la surveillance des côtes danoises.

Mais la solidarité danoise avec les opprimés, si exemplaire, l'humanisme et le sens du sacrifice dont a fait preuve la population se sont dissipés au fil des années. *« Les juifs n'étaient pas des étrangers au Danemark. Ils étaient Danois, comme les autres. Ce n'est pas le cas des Yougoslaves, Pakistanais, Iraniens, Irakiens ou Palestiniens d'aujourd'hui »*, explique le grand rabbin de Copenhague. *« Il y a cinquante ans, il y avait un autre niveau de tolérance »*, ajoute-t-il, déplorant la vague de xénophobie qui atteint actuellement le Danemark.

Car le racisme touche le royaume, même s'*« il est véhiculé par une petite minorité qui fait beaucoup de bruit »*, selon M. Melchior, qui ajoute : *« Il y a chez les Danois une angoisse latente par rapport aux étrangers, des étrangers qu'on accuse de tous les maux, de détruire la culture, l'identité, voire la religion. Mais comment voulez-vous que 3 % d'immigrés et de réfugiés soient capables de mettre en danger les fondements d'un royaume millénaire ? C'est absurde ! »*

L'immigration (officiellement stoppée depuis 1973, sauf au motif du regroupement familial) a rendu la société danoise moins homogène que par le passé. L'étranger est redevenu, en temps de crise, le bouc émissaire, *« celui qui vit aux frais de la princesse, qui prend nos filles, nous ôte le pain de la bouche »*, déclare le grand rabbin, en déplorant ces clichés de plus en plus répandus.

Des propositions démagogiques

Certains hommes politiques soucieux de ménager leur électorat n'hésitent pas à faire cause commune avec l'extrême droite pour avancer des idées démagogiques, telles l'instauration de nouvelles restrictions en matière d'accueil des réfugiés. Le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen, lui-même n'a pas hésité à rendre les étrangers responsables de la baisse de popularité de son gouvernement. *« Il faut être à l'écoute des préoccupations de l'opinion publique*, a-t-il dit. *Une opinion inquiète de la montée du chômage »* (350 000 sans-emploi, soit plus de 12 % de la population active), scandalisée par les « largesses » accordées aux réfugiés et par les délits commis par certains d'entre eux.

La majorité des Danois se défend pourtant de faire preuve d'intolérance : *« Nous avons aidé les juifs en 1943, rappelez-vous. Qui l'a fait en Europe à ce moment-là ? »* Lars Jensen, un jeune au chômage, pense que le Danemark *« n'a pas de leçons à recevoir en matière de morale, mais il y a trop d'immigrés dans le royaume et beaucoup de Danois comme moi pensent qu'on a atteint le seuil de non-retour »*.

« La tolérance et la connaissance des réalités doivent remplacer l'angoisse », affirme l'ombudsman Hans Gammeltoft-Hansen, l'un des orateurs à la Conférence internationale de Copenhague sur le sauvetage de 1943 et la xénophobie, organisée du 3 au 5 octobre. Et le recteur de l'université de la capitale, Ove Nathan, d'ajouter : *« La tolérance est la condition du respect des droits de l'homme. Elle doit être cultivée, enseignée dès les bancs de l'école, sans quoi le Danemark sera le théâtre d'une multiplication d'actes racistes tels ceux qui ont défrayé la chronique ces dernières années »* (notamment à l'encontre de réfugiés de l'ex-Yougoslavie, qui représentent la majorité des demandeurs d'asile arrivés l'année dernière).

« Il faut être sur ses gardes, étouffer le moindre signe de racisme latent en nous, même dans les remarques apparemment anodines de tous les jours », affirme Peter Duetoft, président de la commission des affaires étrangères au Parlement.

La question des réfugiés et des immigrés constitue l'une des premières préoccupations des Danois. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux veulent que les réfugiés rentrent à long terme, dans leur pays, selon un sondage. Une majorité relative pense que les demandeurs d'asile bénéficient de plus d'aides sociales que les citoyens d'origine danoise. Mais 64 % s'offusquent qu'on les taxe de xénophobes parce qu'ils s'opposent à l'*« invasion »* de leur pays par les étrangers. Pour preuve, disent-ils, nous sommes contre la création de partis nazis et racistes au Danemark... A 61 %, disent les sondages, mais la bonne conscience n'est pas absente de cette déclaration.

ALEXANDRE SARIN

La Haye, capitale d'Europol ?

Les Pays-Bas sont prêts à accueillir la coopération policière européenne et le ministre de la justice a quelques idées à son sujet

LA HAYE

de notre correspondant

Si, comme on le dit, les Douze s'entendent à la fin de ce mois sur une répartition des sièges des nouvelles institutions communautaires – tels le Bureau des marques, l'Agence de l'environnement, la Banque centrale et Europol – et qu'ils attribuent cette dernière organisation de coopération policière aux Pays-Bas, les fonctionnaires détachés par les Etats-membres pourraient très vite se mettre au travail.

Un bâtiment les attend à La Haye, équipé de toutes les facilités imaginables : plus de 400 postes de travail, un parking de 120 places, un restaurant pouvant accueillir 200 hôtes, une infrastructure informatique, une salle d'écoutes téléphoniques, un espace vidéo, des coffres-forts et un système de sécurité performant. Situé à la limite du centre-ville, ce bâtiment sur mesure a longtemps abrité – et ceci explique cela – le Service central de recherches et d'informations criminelles (CRI) néerlandais.

Hasard du calendrier ou subtile planification ? Le CRI a déménagé, en juin, permettant au gouvernement de La Haye d'ajouter *in extremis* à la candidature de la ville l'argument logistique d'un « *palace* » clés en main pour Europol. Il n'y a donc pas de meilleur choix possible, a expliqué le ministre de la justice, Ernst Hirsch Ballin, ajoutant *« que toute autre option entraînerait un retard (...) préjudiciable à la lutte contre la criminalité internationale »*. Pour justifier cette mise en garde, il a précisé que *« le développement de la criminalité organisée contraindra progressivement les Etats à réviser en profondeur l'outillage juridique de la coopération internationale »*.

Tenus à la veille du sommet européen de Copenhague, dont on attendait déjà qu'il tranchât la lancinante « querelle des sièges », ces propos auraient pu rester des paroles de circonstance si Ernst Hirsch Ballin ne les avait pas récemment repris et explicités, faisant de l'intensification et, plus encore, de la rénovation de la coopération internationale anticriminelle une priorité sinon de son action, du moins de sa réflexion. Trafic de drogue, contrebande d'armes, traite des femmes, exportations illégales de déchets, fraude aux subventions européennes : *« La progression inquiétante du crime international nous oblige à développer des solutions et des réponses plus adéquates »* que celles qui existent, a-t-il ainsi martelé, le 13 septembre, devant un parterre d'étudiants en gestion et administration à l'université de Twente.

Contre le « nationalisme » judiciaire

Ernst Hirsch Ballin part d'un constat simple : alors que le crime organisé ignore les frontières, et parfois même profite de leur levée, *« les instruments de lutte prévus dans les législations nationales et les traités internationaux de coopération judiciaire sont sur le point d'être dépassés »*. La première raison réside dans le fait que la justice, au sens général du terme, est toujours considérée comme *« une affaire nationale (...) même au plan européen : le traité de Maastricht ne prévoit qu'une nouvelle structure de concertation et de coopération entre les Etats-membres, et non des institutions supranationales de recherche, de poursuite ou de jugement »*.

La seconde raison, qui découle de la précédente, est que *« les traités internationaux exhalent fondamentalement un esprit de protection jusqu'à l'extrême des souverainetés nationales, et de croyance* [par les Etats signataires] *en la perfection de leurs systèmes juridiques propres (...) : la discussion sur les compétences d'Europol, provisoirement limitées à l'échange d'informations sur le trafic des stupéfiants, est un exemple de cette idée »*, selon laquelle les Etats considèrent *« la politique judiciaire de leurs partenaires comme sinon inférieure* (à la leur), *du moins légèrement suspecte »*.

Le ministre néerlandais de la justice estime donc nécessaire de renoncer à ces approches nationales et à la *« méfiance »* qu'elles induisent : *« Les conceptions et les traditions nationales ne doivent pas être banalisées ; mais ce ne sont pas des valeurs absolues et, dans une certaine mesure, on peut dire qu'elles ont eu leur valeur. »* Elles sont obsolètes puisque *« les Etats ne sont plus des institutions souveraines les unes à l'égard des autres »*.

Certes, admet Ernst Hirsch Ballin, la coopération européenne montre que les Douze ont entériné cette évolution : *« Les accords de Schengen ou les réunions du groupe de Trevi partent du principe que la criminalité internationale ne peut être efficacement combattue que par une coopération pratique »*. Mais celle-ci repose encore sur l'idée – *« ancienne »* – que les affaires pénales transnationales *« sont des exceptions particulières appelant un droit particulier »*. Bien que datée, cette approche *« influence toujours la dogmatique juridique »*.

Selon le ministre néerlandais, l'échange d'informations criminelles cruciales doit recevoir une attention accrue : *« savoir qui est l'adversaire potentiel, comment il opère, quand il se déplace et où il se procure l'argent »*. La question de la protection de la vie privée se pose ici dans toute son acuité, reconnaît-il, notamment au niveau international où des définitions différentes *« compliquent le débat »*. Mais Ernst Hirsch Ballin s'empresse de préciser qu'on ne peut plus aborder ce problème avec les conceptions d'hier : *« L'intérêt général de la lutte contre la criminalité pèse aujourd'hui plus lourd. (...) Le contenu du Système d'informations de Schengen (SIS) et ses conditions d'utilisation, de même que la définition des données échangeables au sein d'Europol, sont le résultat de compromis. Mais des évolutions se produiront sans doute »*.

Deux axes de réflexion

Des évolutions que l'orateur désire radicales : *« Simplifier ou accélérer les procédures existantes est bien, mais insuffisant : on ne pourra pas se contenter, à terme, d'améliorer le cadre existant ; une réflexion sur les principes de base et la mise en œuvre de la coopération judiciaire européenne sont souhaitable »*, affirme Ernst Hirsch Ballin. Le ministre néerlandais propose deux pistes de réflexion concrètes, en guise d'exercices pratiques ; il pense *« par exemple à la constitution d'équipes combinées de policiers de deux ou trois pays, conjointement compétents, sous la responsabilité du ministère public »*. Dans la foulée, il suggère d'assouplir le mode de coopération entre les administrations judiciaires : *« En quoi un instrument aussi lourd et pointilleux que l'extradition est-il nécessaire entre les pays de la CEE ? Pourquoi un procureur néerlandais ne pourrait-il pas s'entendre directement à ce sujet avec son collègue allemand ou français »* ? se demande Ernst Hirsch Ballin.

Sa réponse tient en une formule, qui synthétise bien l'ensemble de sa réflexion pragmatique : *« Le principe de la libre circulation des personnes s'applique aussi aux personnes suspectes. »* Et c'est contre ses conséquences qu'il faut lutter sans remettre en cause la libre circulation... des honnêtes gens.

CHRISTIAN CHARTIER

TRIBUNE

Le dernier combat d'Andréas Papandréou

par Basil Mathiopoulos

DEPUIS la chute des colonels, il y a presque vingt ans, s'est développée une authentique démocratie parlementaire qui a affranchi la Grèce d'une double dépendance – britannique jusqu'en 1947 et américaine jusqu'en 1974. Les progrès ont été assurés par la mobilisation du pays autour de deux hommes : Constantin Caramanlis, premier ministre puis président de la République, et Andréas Papandréou, chef du gouvernement jusqu'en 1989.

Le premier a organisé un référendum où 70 % du corps électoral s'est prononcé pour l'abolition de la monarchie, en faveur de la République, puis, avec le soutien de la France, a amené la Grèce dans la Communauté européenne. Le second a décidé d'importantes réformes qui ont profondément bouleversé les structures sociales, hissant notamment nombre de paysans dans la classe moyenne.

Cependant, les faiblesses du Pasok – gestion calamiteuse, pouvoir très personnel de Papandréou sur le gouvernement et le parti, instabilité ministérielle touchant des personnalités ayant pourtant réussi, multiplication des scandales – ont ramené la droite au pouvoir en 1990.

Un bilan largement négatif

La victoire obtenue alors par la Nouvelle Démocratie de Constantin Mitsotakis a été toutefois très courte, et les 40 % de suffrages recueillis par le Pasok à trois scrutins consécutifs montrent que ce Parti socialiste s'est solidement installé dans la vie politique grecque à un moment où le socialisme – y compris le socialisme démocratique – semble en recul partout en Europe.

D'autant plus que l'offensive menée conjointement par la droite et l'extrême gauche contre Andréas Papandréou pour se partager les éventuelles dépouilles du Pasok a tourné court. En cherchant en vain à obtenir une condamnation pénale du dirigeant socialiste compromis dans le scandale Koskotas, elles ont consolidé sa popularité dans les couches sociales qui lui sont restées fidèles.

Or le bilan du gouvernement Mitsotakis apparaît largement négatif, que ce soit en politique intérieure ou dans son action diplomatique. Ce n'est pas sans amusement qu'on rappelle aujourd'hui la déclaration du premier ministre lors de sa nomination : voici le meilleur gouvernement que la Grèce a connu depuis la guerre, avait-il dit, dans une critique à peine voilée du fondateur de la Nouvelle Démocratie, Constantin Caramanlis. Et ce bilan explique que l'issue des élections de ce dimanche 10 octobre ne semble guère faire de doute.

Constantin Mitsotakis a même eu beaucoup de mal à appliquer son propre programme. La privatisation des entreprises publiques annoncée en 1990 n'a été entamée qu'en 1992, selon des procédures douteuses qui ont entraîné des protestations non seulement au sein de l'opinion mais aussi au Parlement, dans le parti même du chef du gouvernement ; et la Cour suprême est saisie de certains scandales. Pour couvrir un déficit budgétaire croissant, le ministre voulait en quelque sorte hypothéquer le paquet Delors II avant de l'avoir touché ; la production industrielle est tombée au-dessous de son niveau de 1980, alors que le pouvoir d'achat des salariés, qui supportent le poids de la politique anti-inflationniste, a baissé de 20 % en quatre ans.

Les classes moyennes n'ont pas été épargnées par une hausse de la fiscalité indirecte, une réduction des impôts sur les revenus les plus élevés et une évasion fiscale qui nourrit une économie souterraine en plein boom.

Une affaire d'écoutes téléphoniques dont ont été victimes non seulement des dirigeants de l'opposition mais aussi des membres du parti gouvernemental – et dans laquelle est impliqué un ancien général, conseiller du premier ministre – a conduit Antonis Samaras à fonder un nouveau parti, le Printemps politique, et à accélérer la chute de Constantin Mitsotakis.

Des occasions manquées

En politique étrangère, le premier ministre a manqué l'occasion d'exploiter la position unique de la Grèce dans les Balkans, seul pays de la région à être membre de la Communauté européenne. Au sein de la CEE d'ailleurs, la position d'Athènes s'est trouvée affaiblie par rapport à ce qu'elle était sous les gouvernements précédents, de droite ou de gauche. La tentative de Constantin Mitsotakis de réunir en octobre 1991 une conférence régionale des ministres des affaires étrangères de Yougoslavie, de Roumanie, de Bulgarie, de Turquie et de Grèce s'est soldée par un échec faute de soutien européen (à l'exception notable de la France). Une conférence s'est bien tenue à Athènes en mai à propos de la Bosnie, mais le résultat a été nul puisque, à peine rentrés chez eux, les principaux protagonistes du drame yougoslave déchiraient le papier qu'ils avaient à peine signé.

Redorer l'image du PASOK

De même le gouvernement Mitsotakis n'a-t-il pas réussi à convaincre ses partenaires de la Communauté du bien-fondé de la position grecque à l'égard de ce qu'on nomme ici « l'Etat de Skopje », pour désigner l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Au lieu de souligner les revendications implicites ou explicites de ce nouvel Etat sur la Macédoine grecque et la Bulgarie et l'usurpation de certains symboles de la Macédoine historique, le gouvernement a donné l'impression à l'étranger que les manifestations de masse étaient dirigées seulement contre le nom de Macédoine revendiqué par Skopje, et que cette mobilisation se résumait à une agitation nationaliste et chauvine.

Dans le même temps, le gouvernement cherchait discrètement un compromis avec Kiro Gligorov, par l'intermédiaire de l'ancien général Gryllakis, celui-là même qui est poursuivi dans le scandale des écoutes téléphoniques ; tandis que le ministère des affaires étrangères, tenu à l'écart, démentait de bonne foi l'existence de tels pourparlers. Tout cela n'a pas contribué à grandir l'image de la Grèce à l'étranger et l'a éloigné de ses priorités diplomatiques, dont la principale reste la situation à Chypre.

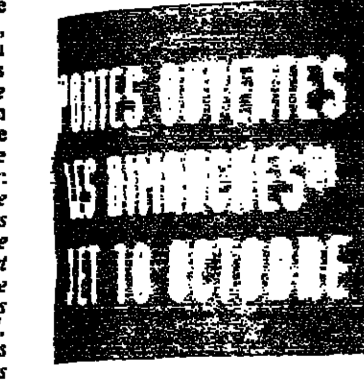
Que se passera-t-il au lendemain des élections si, comme tout le laisse à penser, le Pasok est à même de former le gouvernement ? D'abord, il y a fort à parier que Constantin Mitsotakis devrait abandonner la présidence d'un parti dans lequel il a toujours fait un peu figure de corps étranger. Membre, dans les années 60, de l'Union du centre de Georges Papandréou – le père du chef du Parti socialiste, – il a, avec la complicité du roi Constantin, abandonné le vieux leader et créé un autre parti. Son exemple a fait école puisque, vingt-huit ans après, Antonis Samaras, qui apparaissait comme son dauphin, l'a renversé selon les mêmes méthodes.

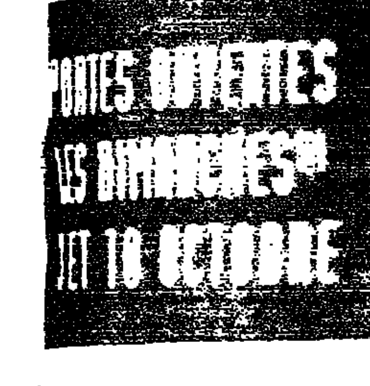
Pour le Pasok, le problème n'est pas la prise du pouvoir, mais la manière dont le pouvoir sera exercé par Andréas Papandréou. La situation économique est grave, les déficits publics énormes, les caisses sont pratiquement vides. Deux éléments tempèrent cependant ce pessimisme. Le premier concerne le personnel politique : derrière le chef du parti se profile une génération de dirigeants bien connues en Europe et aux Etats-Unis – qui ont déjà fait leurs classes et peuvent assumer les responsabilités de la présidence européenne, dévolue à la Grèce à partir du 1er janvier prochain.

Le second élément a trait à la situation sociale, difficile mais d'une remarquable stabilité comparée aux pays avoisinants. La croissance de ces vingt dernières années a permis d'atténuer les conséquences de l'exode rural et le retour d'une grande partie des Grecs émigrés en Europe occidentale. Un gouvernement du Pasok devra cependant se garder de répéter les erreurs du passé, tant sa marge de manœuvre sera étroite entre la nécessité de contenir l'inflation et la volonté de redistribuer une richesse qui augmente de moins en moins vite chaque année.

L'autre défi pour le Pasok sera de rétablir une réputation pratiquement intacte à l'intérieur mais fortement entamée à l'extérieur par les scandales qui ont marqué le dernier gouvernement Papandréou. L'heure de la relève va sonner. Le chef du Pasok peut briguer la succession de Constantin Caramanlis à la présidence de la République en 1995, voire se contenter de la présidence d'honneur du parti, après avoir mené victorieusement un dernier baroud électoral. Les plus jeunes attendent, mais c'est encore Andréas Papandréou qui décidera.

▶ **Basil Mathiopoulos est essayiste et journaliste au groupe de presse Lambrakis.**





هكذا من الأصل

DU 1 AU 10 OCTOBRE

Les 10 jours économiques

du Réseau Citroën

PORTES OUVERTES
LES DIMANCHES[1]
3 ET 10 OCTOBRE

44500F

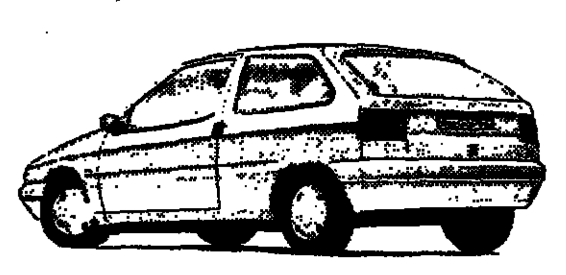
CITROËN AX TEN FM
AVEC LECTEUR LASER.

AX TEN FM 3 portes. Série limitée à 2000 exemplaires avec combiné radio laser Blaupunkt extractible 4x8 W. Tarif du 22/09/93 AM 94. Existe aussi en 5 portes.



10000F*

DE REMISE SUR
TOUTE LA GAMME
CITROËN BX.



77200F

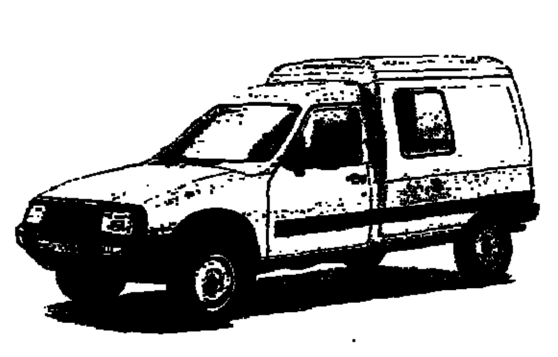
COUPE ZX 1.9 DIESEL

ZX Reflex - AM 94.
Tarif du 22/09/93 au 31/10/93.



6000F*

DE REMISE SUR
TOUTE LA GAMME
CITROËN C15.



*Sur les prix figurant au tarif du 22/09/93. Offre réservée aux particuliers pour tout achat d'une CITROËN BX neuve ou d'un CITROËN C15 neuf AM 94, commandé durant l'opération, livré et immatriculé avant le 11/11/93, dans la limite des stocks disponibles. Hors autres promotions.
(1) Dans la plupart des points de vente.





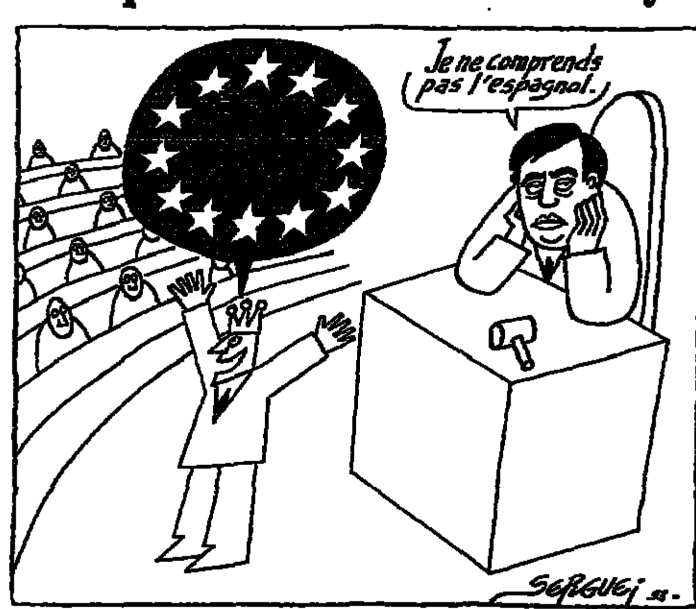
CITROËN préfère TOTAL

POLITIQUE

Premier chef d'Etat étranger reçu à l'Assemblée nationale depuis 1919

Juan Carlos s'est exprimé devant un hémicycle à moitié vide

Le roi et la reine d'Espagne ont été reçus, jeudi 7 octobre, à l'Assemblée nationale, pour une cérémonie exceptionnelle au cours de laquelle Juan Carlos a prononcé un discours, en français, à la tribune devant un hémicycle où la moitié seulement des députés étaient présents. C'était la première fois, depuis la visite du président américain Woodrow Wilson en 1919, qu'un chef d'Etat étranger était invité à s'exprimer devant les députés (*le Monde* du 2 octobre). Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, qui souhaite ouvrir davantage le Parlement sur la politique extérieure, a qualifié cette visite d'*«événement exceptionnel»* et de *«grand jour»* pour la représentation nationale. Invité à déjeuner à l'Elysée par le président de la République, avant la cérémonie au Palais-Bourbon, le couple royal a achevé sa visite en France par un dîner offert par le premier ministre, Edouard Balladur, à l'hôtel Matignon.



Juan Carlos est un chic type. On l'invite, et il vous fait la grâce de s'en montrer honoré. On lui demande un discours, et il livre – en français – un vibrant hommage à ses hôtes. On décapite un de ses cousins, et il salue la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme. On bricole un protocole peu orthodoxe, et il n'en prend pas le moindre ombrage. Sa visite est polluée par une querelle franco-française, et il dépense des trésors de diplomatie.

Il parle devant un hémicycle à moitié vide et il se dit touché du *«privilège»* qui lui est fait de le laisser s'exprimer *«du haut de cette tribune exceptionnelle»*. La majorité des représentants de la nation ont la muflerie de lui préférer la tournée de leur circonscription, il a la délicatesse d'identifier la France à Alexis de Tocqueville et à André Malraux. Philippe Séguin pouvait être rasséréné. Le roi d'Espagne et la reine Sophie n'ont rien négligé, jeudi, pour que sa fête soit belle. Et il le leur a bien rendu. De cette invitation, le président de l'Assemblée nationale avait fait son affaire personnelle, et il suffisait de voir ses traits tendus et les regards anxieux qu'il posait sur l'hémicycle pour mesurer combien le bon déroulement de la cérémonie lui importait. Il avait même tellement voulu bien faire qu'il en avait presque trop fait.

Bouderie au RPR

La République recevant la monarchie avait, jeudi, un petit air de Mme Verdurin invitant les Guermantes à dîner. La garde républicaine à cheval, les huissiers en grande tenue, les consignes drastiques de sécurité, la raideur empesée du président offraient un curieux contraste avec la sobriété et la simplicité souriante du couple royal. Tant pis si les députés ne se sont pas tous montrés à la hauteur! A voir les rangs particulièrement clairsemés du RPR, on pouvait se demander si, au-delà de leurs obligations de circonscription, les «compagnons» de Philippe Séguin n'avaient pas ignoré la visite royale pour rendre au président de l'Assemblée la monnaie de sa pièce sur l'obligation du vote personnel.

Ceux qui s'étaient sentis malmenés avec brutalité, la semaine dernière, n'avaient sans doute guère envie de servir de faire-valoir à M. Séguin quelques jours plus tard. Ceux des élus néogaullistes qui avaient tenus à être présents se sont au moins amusés d'entendre le roi d'Espagne prononcer un discours passionnément pro-européen sous la présidence attentive de celui qui reste l'adversaire le plus acharné du traité de Maastricht... Les communistes avaient, pour leur part, visiblement reçu consigne de bouder la monarchie, et seuls trois d'entre eux, dont François Asensi, né à Santander, en Espagne, et fils d'un combattant républicain réfugié en France, ont assisté à la cérémonie.

Le groupe socialiste était plutôt bien représenté, et Jean-Pierre Chevènement pouvait même se flatter que le Mouvement des citoyens, qu'il anime, fût, avec ses trois élus, au complet dans l'hémicycle. Quant au groupe UDF, bien que comptant lui aussi pas mal d'absents, il tenait fort bien son rang avec le président de la commission des affaires étrangères, Valéry Giscard d'Estaing, et celui du groupe d'amitié France-Espagne, Jean-François Deniau, ancien ambassadeur à Madrid, qui a sa part personnelle de succès dans cette visite royale.

Les tribunes du public avaient, elles, fait le plein de personnalités, avec le président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, celui de la Cour des comptes, Pierre Joxe, le couturier Paco Rabanne, l'ancien ministre espagnol de la culture, Jorge Semprun, ou encore le biographe du roi d'Espagne, José Luis de Vilallonga. Le Sénat, qui concurrence l'Assemblée dans cette nouvelle partie de diplomatie parlementaire en recevant le chancelier allemand, Helmut Kohl, le 13 octobre, avait lui aussi envoyé sa délégation de parlementaires. Le président du Sénat, René Monory, en était absent, mais il s'était poliment excusé auprès de M. Séguin de devoir assister, le même jour, au congrès de l'Association des présidents de conseils généraux, à Toulon.

Députés et invités n'ont en tout cas pas ménagé leurs applaudissements à la fin du discours de Juan Carlos. Devant cet hommage sincèrement chaleureux d'une Assemblée debout et conquise, le roi et la reine ont peut-être pensé que la République, tout compte fait, savait, elle aussi, être une chic fille.

P.-R. D.

Devant le congrès des présidents de conseils généraux

M. Balladur annonce un allègement des ponctions de l'Etat sur les collectivités locales

Edouard Balladur a annoncé, jeudi 7 octobre, devant l'Assemblée des présidents de conseils généraux, réunie à Toulon, que *«l'Etat bonifiera 8 milliards de francs de prêts, afin d'accélérer la rénovation et la mise aux normes de sécurité des lycées et collèges»*. Il s'est déclaré ouvert à un réexamen de la réduction de la compensation versée par l'Etat aux collectivités locales au titre de la TVA qu'elles acquittent.

TOULON

de notre envoyée spéciale

Le soixante-troisième congrès de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG, à majorité UDF), réuni à Toulon (Var), s'est achevé, jeudi 7 octobre, par un discours de Jean Puech (UDF-PR), président de cette association et ministre de l'agriculture et de la pêche, qui a exprimé *«un sentiment de très grande satisfaction»* parce que, a-t-il dit, *«le dialogue entre l'Etat et les collectivités locales s'est renoué»*. M. Puech avait souligné, la veille, la nouveauté du contexte politique nouveau, avec une majorité *«plus conforme aux vœux de l'APCG»*. Le gouvernement ne compte-t-il pas huit présidents de conseils généraux qui, pour la plupart, ont assisté aux débats? Pour la première fois depuis 1988, le premier ministre est venu, témoignant ainsi, selon M. Puech, de *«l'intérêt»* qu'il porte aux élus des départements.

Alors que les finances des départements se tendent sous l'effet de la conjoncture économique, les présidents de conseils généraux ont accueilli sans plaisir le projet de budget pour 1994 qui prévoit une baisse des aides de l'Etat aux collectivités territoriales. S'ils semblent prêts à accepter une modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dès lors qu'elle serait provisoire, les présidents de conseils généraux se sont vivement élevés contre le projet de réduire le taux de remboursement de la TVA et la compensation de la taxe professionnelle (*le Monde* daté 3-4 octobre).

Sur ces deux points, Edouard Balladur a envisagé des concessions. En présence du ministre du budget, Nicolas Sarkozy, il a confirmé l'engagement qu'il avait déjà pris devant les maires des grandes villes (*le Monde* daté 26-27 septembre) en se déclarant *«ouvert»* à un réexamen lors du *«débat parlementaire»* de la réduction de la compensation versée par l'Etat aux collectivités locales au titre de la TVA qu'elles acquittent. Il s'est dit, en outre, prêt à améliorer les dispositions qui concernent la compensation au titre de la taxe professionnelle, à condition que cela se fasse *«à économies budgétaires égales»*. M. Balladur a annoncé, d'autre part, que *«l'Etat bonifiera 8 milliards de prêts afin d'accélérer la rénovation et la mise aux normes de sécurité des lycées et collèges»*.

«Changement de climat»

Réagissant à ces signes d'apaisement, Paul Girod (UDF, Aisne), président délégué de l'APCG, a admis que, pour certains élus, le premier ministre n'avait fait qu'*«entrouvrir»* une porte, *«mais le changement de climat est patent»*, a-t-il assuré, en relevant la décision prise par le premier ministre de réunir, avant la fin de l'année, la commission sur l'évaluation des charges résultant des transferts de compétences, mesure réclamée de longue date par l'APCG.

De son côté, Jean-François Mancel, député, président du conseil général de l'Oise et délégué général à la décentralisation et aux élus locaux du RPR, s'est félicité de *«la volonté gouvernementale de prendre en considération les préoccupations des collectivités territoriales et d'en faire des partenaires à part entière de la politique de redressement national»*.

Le premier ministre a d'ailleurs souligné que *«nul ne peut se dispenser d'un effort»* pour redresser les finances publiques. Il a annoncé qu'un rapport sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales lui serait remis avant le 31 décembre 1994 par François Delafosse, conseiller-maître à la Cour des comptes. Il s'est voulu rassurant face à l'assemblée des «patrons» des départements en soulignant son attachement à l'institution départementale, *«collectivité stable, solide, mûre»*.

RAFAËLE RIVAIS

Le roi d'Espagne appelle la Communauté européenne à se montrer à la hauteur de ses responsabilités

Debout au «perchoir», Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a salué l'*«énergie inlassable»* consacrée par Juan Carlos à *«l'épanouissement de la démocratie»*, ainsi que la *«détermination»*, le *«sang-froid»* et la *«fermeté»* dans la défense des nouvelles institutions espagnoles de celui qu'il a qualifié de *«pédagogue patient et avisé de la démocratie»*.

En réponse, citant les considérations de Tocqueville sur l'Ancien Régime et la Révolution, le roi a souligné que *«les idées de la France»* avaient triomphé, au dix-huitième siècle, parce qu'elles étaient *«universelles»*. Le souverain a encore évoqué la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 pour affirmer : *«Je me flatte de me compter parmi ceux, nombreux à travers le monde, pour qui ce texte est une source permanente d'inspiration.»*

Quant à l'Espagne, le roi s'est félicité que son pays ait su trouver *«le chemin de la modernité démocratique»*, en ajoutant : *«Les moments où l'Espagne s'enferme et s'isole, cultivant sa différence, se targuant d'une authenticité trop souvent archaïque, sont ceux où les libertés publiques sont limitées ou bafouées. Les moments, en revanche, où ces libertés se rétablissent et s'élargissent, sont ceux où l'Espagne s'ouvre au monde et lui donne, en échange, les fruits de sa créativité.»* Soulignant que *«dans l'unité dont la monarchie qu'*[il] *incarne est le symbole, l'Espagne a retrouvé et approfondi les richesses de sa diversité, le pluralisme des cultures nationales qui constituent son identité historique»*, Juan Carlos a évoqué la lutte commune de l'Espagne et de la France *«contre une entreprise terroriste, qui est le dernier vestige, atrocement archaïque et aveugle, d'un passé d'intolérance totalitaire»*, allusion à l'organisation basque ETA.

L'essentiel du discours du souverain espagnol a porté sur les devoirs que confère à l'Europe la nouvelle donne mondiale. Juan Carlos a relevé deux différences *«cruciales»* entre le monde contemporain et celui de 1919, lorsqu'un chef d'Etat étranger, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, s'était déjà adressé aux députés français du haut de la tribune du Palais-Bourbon. *«Il semble*, a dit le souverain, *que nous puissions définir la nouveauté du moment actuel de notre histoire par le renforcement incontestable, et désormais incontesté, du moins de façon globale et radicale, du système démocratique, et, en deuxième lieu, par l'existence de la Communauté européenne.»*

«Le désordre de la vie revenue»

C'est pourquoi, à *«l'événement majeur de cette fin de siècle que constitue l'effondrement* (...) *du bloc de l'Est»*, doit correspondre, de la part des Européens, *«une réponse également extraordinaire»*. Juan Carlos n'a pas hésité à qualifier de *«véritable sophisme»* l'argument selon lequel cet effondrement se serait produit trop tôt. Rappelant l'analyse selon laquelle les Européens auraient été *«pris de court»*, il a refusé qu'elle puisse servir *«d'alibi à notre frilosité, à notre paresse morale ou pratique»*, même, a-t-il ajouté, si *«nous devons constater, avec regret, que nous n'avons pas encore les moyens politiques pour empêcher les tragédies comme celle qui s'est abattue sur l'ancienne Yougoslavie»*. *«Gardons-nous, cependant* (...), *de regretter l'ordre ancien»*, a lancé le souverain, car pour *«le désordre actuel* (...), *s'il faut y porter remède, il ne faut pas s'en étonner, ni s'en effrayer, surtout : c'est le désordre de la vie revenue, de la liberté retrouvée»*.

□ **La «messe de rentrée» du Parlement sera concélébrée par Mgr Lustiger et l'abbé Pierre.** – Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et l'abbé Pierre, ancien député MRP, concélébreront pour la première fois la messe, mercredi 13 octobre à 17 heures, à la basilique Sainte-Clotilde à Paris (7e). Il s'agira de la «messe du Saint-Esprit» que l'archevêque de Paris célèbre traditionnellement à la reprise des travaux du Parlement. Cinq ministres (MM. Bayrou, Giraud, Alphandéry, Romani, Clément), ainsi que MM. Giscard d'Estaing, Barre, Chirac, Kouchner ont déjà fait savoir qu'ils seraient présents, de même que le général Morillon.

Le lobby des anciens d'Algérie

Suite de la première page

Chaque année, cela recommence. Les parlementaires reçoivent, d'abord, une lettre d'invitation courtoise des dirigeants nationaux de chaque association ; puis arrivent au courrier une ou plusieurs «relances» des secrétaires départementaux, relayées, à leur tour, par de pressants coups de téléphone des anciens combattants domiciliés dans la commune de l'élu. Le jour de l'assemblée générale, toujours un mardi ou un mercredi, lorsque la majorité des parlementaires sont à Paris, on les attend de pied ferme. Dès leur arrivée, ils sont tenus de signer une liste d'émargement, attestant de leur présence, qui sera ensuite publiée *in extenso* dans le bulletin de liaison des associations, *l'Ancien d'Algérie*.

Dans la salle, au pied de la tribune, un enclos leur est réservé, qu'ils ne peuvent rejoindre ni, surtout, quitter qu'après avoir longé toutes les travées, sous les regards scrutateurs des délégués de chaque département. Là, on les photographie sous tous les angles, et leurs portraits iront, eux aussi, illustrer la prochaine livraison du journal de l'association.

A la tribune, les orateurs leur rappellent leurs engagements électoraux, ainsi qu'ils l'ont fait, mercredi 6 octobre, à propos de cette proposition de loi enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 29 avril 1992, et signée de tous les membres des trois groupes de l'opposition d'alors, le RPR, l'UDF et de l'UDC, qui demandait *«la prise en compte, pour l'octroi d'une retraite anticipée, de la durée du séjour effectué au titre du service militaire en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962»* ; ou encore celle, déposée le 31 octobre 1990 par les seuls députés RPR, qui ouvrait cette possibilité de retraite, dans certaines conditions, dès cinquante-cinq ans. Parmi les signataires de ces propositions de loi, qui sont aujourd'hui jugées financièrement inacceptables par le gouvernement, se trouvent l'actuel premier ministre, Edouard Balladur, et vingt-deux de ses vingt-neuf ministres, dont celui chargé du portefeuille des anciens combattants, Philippe Mestre.

Des citoyens actifs

«On vient pour en prendre plein la figure», constate avec résignation Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), qui n'aurait pas manqué ce rendez-vous annuel, tout en reconnaissant, comme nombre de députés, que *«c'est sans doute une des contraintes les plus gênantes de notre mandat»*. Il sait, aussi, que, *«au moment des élections, les anciens combattants sont le groupe de pression le plus actif»*.

A Paris comme en province, en banlieue comme à la campagne, on retrouve les anciens combattants dans la plupart des mouvements associatifs, à la tête du club de basket ou de l'association de don du sang, à la section locale de la Croix-Rouge ou au club de scrabble, dans les organisations humanitaires ou dans les conseils municipaux : autant de relais d'opinion dont le soutien ou l'hostilité sont décisifs pour l'élection ou la réélection d'un parlementaire.

Rescapé de la vague bleue de mars 1993, Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) en sait quelque chose. *«Aux dernières élections législatives*, dit-il, *certaines associations d'anciens d'Algérie avaient édité des bulletins de vote nuls ou avaient donné consigne à leurs adhérents de barrer le nom du candidat socialiste sortant sur les bulletins officiels, lorsque, par exemple, il avait voté le dernier budget des anciens combattants qu'ils jugeaient notoirement insuffisant.»* Quand la victoire se joue à deux cents ou trois cents voix, mieux vaut, en effet, se concilier les bonnes grâces des anciens d'Algérie et oublier un peu cet article de la Constitution, qui dispose que *«tout mandat impératif est nul»*. Alors, mercredi, comme chaque année, M. Mathus est allé «pointer» à la Mutualité, en compagnie d'un autre député socialiste, Julien Dray. *«Pourtant*, observe ce presque quadragénaire, *il faut reconnaître qu'il y a vingt ans, les anciens combattants d'Algérie, ce n'était pas vraiment notre fibre!»* Fidèle, lui aussi, de l'assemblée générale des anciens d'Algérie, Philippe Vasseur (UDF-PR, Pas-de-Calais) a poussé la discipline jusqu'à assister à toute la réunion, soit une heure quarante de présence. Tout comme Jean-Pierre Philibert (UDF), son collègue de la Loire, qui s'est senti tenu de répondre à l'invitation *«chaleureusement pressante»* du Front uni.

Auteur de l'amendement sur la semaine de trente-deux heures, Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) affirme avoir toujours pu en libérer une pour le rendez-vous avec le *«lobby épistolaire»* des anciens d'Algérie. Quant au président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot (UDF-CDS, Haute-Loire), qui a tenu à prendre la parole à la Mutualité, il a confié à un de ses collègues députés avoir cédé, selon une formule toute centriste, à une *«démagogie tempérée»*.

Le tonneau des Danaïdes

La réunion de la Mutualité était, en revanche, une première pour Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise), élu de mars dernier, qui a rapidement intégré les devoirs du nouveau député. *«C'est vrai*, observe-t-il, *que les anciens combattants d'Algérie ont un côté lobby à l'américaine qui est assez déplaisant, mais il y a aussi une dette de la nation à leur égard.»* Le benjamin de la nouvelle assemblée, François Baroin (RPR, Aube), ne s'est pas soumis, lui, à ce rite parlementaire, mais il tient à préciser aussitôt qu'il avait pris soin de rencontrer, la semaine dernière, les associations d'anciens combattants de son département.

«Je n'y étais pas, mais j'ai un alibi», proteste, de son côté, Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS, Seine-et-Marne), qui jure avoir été retenu, à la même heure, à la commission des lois. Philippe Auberger (RPR, Yonne) aurait *«bien voulu y aller»*, mais ses obligations de rapporteur général du budget l'ont contraint à siéger à la commission des finances. André Santini (UDF-PSD, Hauts-de-Seine) est également *«désolé»* de n'avoir pas pu se rendre à la Mutualité, mais la courtoisie l'empêchait de laisser en plan une délégation de parlementaires allemands de la CDU-CSU, qui lui rendaient visite le même jour.

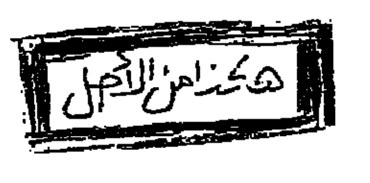
Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), ancien président de la commission de la défense, s'est souvenu, pour sa part, qu'il avait une réunion d'importance, au même moment, sur le moratoire des essais nucléaires. Tous ont envoyé des mots d'excuse, ou s'apprêtent à le faire. Philippe Séguin (RPR, Vosges) n'y a pas manqué, même s'il estime que sa *«place»* de président de l'Assemblée nationale *«n'est pas dans ce genre de manifestation»*.

Cette cérémonie annuelle d'allégeance parlementaire fait d'ailleurs soupirer nombre de députés, qui, sous couvert de prudent anonymat, avouent ne pas être très fiers d'eux-mêmes lorsqu'ils défèrent à la convocation des associations des anciens d'Algérie. *«Les anciens combattants, c'est le tonneau des Danaïdes*, constate avec ironie Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). *Il y a de moins en moins de guerres et de plus en plus d'anciens combattants.»* Il ne s'est pas présenté à la Mutualité, mercredi matin, et il ne se cherche pas d'excuse autre que sa conviction de *«ne pas être entré en politique pour défendre des intérêts catégoriels»*.

Ce sentiment est partagé par Xavier de Roux (UDF-PR, Charente-Maritime) : *«Je n'ai pas été élu pour être sifflé comme ça»*, observe, souverain, celui qui fut l'avocat d'Yves Chalier dans l'affaire du «vrai-faux passeport». Pourtant, ce jeune élu de mars 1993, se sent soudain saisi d'un doute. *«Ce n'est pas grave, au moins?»*, demande-t-il.

Suite logique de la réunion de la matinée à la Mutualité, pas moins de trois députés, Christian Cabal (RPR, Loire), Michel Meylan (UDF, Haute-Savoie) et Jean-Pierre Soisson (RL, Yonne), se sont fait l'écho des revendications des anciens d'Afrique du Nord lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale. Le ministre des anciens combattants, Philippe Mestre, qui n'avait encore jamais été autant sollicité, a indiqué que le coût des mesures réclamées – de 76 millions à 107 millions de francs – est *«considérable»*, voire *«exorbitant»*, mais que *«le gouvernement cherche une solution propre à donner aux anciens combattants d'Afrique du Nord la preuve de la reconnaissance de la nation. Le gouvernement l'a promis, le gouvernement le fera»*.

PASCALE ROBERT-DIARD



MÉDECINE

Les contaminations post-transfusionnelles outre-Rhin

Le ministre allemand de la santé est mis en cause dans l'affaire du sang contaminé

Une polémique est en train de se développer en Allemagne sur la responsabilité respective des experts et du gouvernement, notamment le ministre de la santé, dans le développement de la contamination par le virus du sida chez les hémophiles et les transfusés.

Après le limogeage, mercredi 6 octobre, par le ministre de la santé, Horst Seehofer, du président de l'Office fédéral de la santé (BGA), Dieter Grossklaus, et du haut fonctionnaire de tutelle au ministère de la santé, le professeur Manfred Steinbach, accusés de lui avoir caché des informations importantes concernant plusieurs centaines de cas de contaminations sanguines par le virus du sida (*le Monde* du 8 octobre), le BGA s'est défendu, jeudi 7 octobre, d'avoir dissimulé des informations à son ministère de tutelle.

Le BGA a précisé qu'il avait *« continuellement »* informé le ministère de la santé, *« au fur et à mesure »* de l'apparition de nouveaux cas de contaminations. Au total, 373 nouveaux cas suspects ont été recensés entre 1985 et septembre 1993, selon des chiffres communiqués par le BGA. Les deux responsables paient en partie les conséquences du secret entretenu au sein de l'administration de la santé sur le problème du sang contaminé, complètement ignoré de l'opinion publique alors qu'avec 1 300 à 2 000 hémophiles malades du sida, l'Allemagne connaît une situation similaire à la France ou l'Espagne.

Le ministre de la santé, qui a affirmé avoir appris l'existence de ces nouveaux cas de contamination en lisant un article de l'hebdomadaire *Der Spiegel* au début du mois de septembre, a été mis directement en cause, jeudi après-midi, par des associations d'hémophiles et des experts médicaux, qui l'ont accusé de négligence dans cette affaire.

Un expert de l'institut d'information sur les produits pharmaceutiques de Berlin, le docteur Ulrich Moebius, a affirmé avoir lui-même prévenu le ministre, en février 1992 par courrier, de la possibilité de nouvelles infections. Un pharmacologue de Brême a indiqué également au quotidien *Berliner Zeitung* qu'il avait informé le gouvernement de l'inexactitude des chiffres officiels.

M. Seehofer a répliqué jeudi soir sur la chaîne de télévision ZDF à ces mises en cause en indiquant que ces critiques étaient *« connues depuis plus d'un an »* et qu'il avait demandé que *« la chronologie des cas recensés au cours des années 80 soit établie noir sur blanc »*. Selon le ministre, la plupart des contaminations ont eu lieu avant octobre 1985, date du début du dépistage systématique des donneurs de sang en Allemagne. M. Seehofer s'est vigoureusement défendu dans un communiqué contre les soupçons levés par M. Moebius, les qualifiant d'*« absurdes »*. Il a indiqué *« avoir au contraire rendu publique pour la première fois le 30 novembre 1992 devant le Parlement la liste des cas de contamination sur toutes les années 80 »*. *« Avec la publication de ce rapport, quelques mois après ma prise de fonction, je m'étais efforcé de faire largement la lumière sur ce thème »*, a-t-il précisé.

Des explications complètes exigées

Il a répété que le renvoi des deux hauts responsables de la santé a été décidé parce que de *« nouvelles informations importantes sur la contamination par le sida à travers les produits sanguins »* lui *« avaient été dissimulées »*.

Un porte-parole de l'association des hémophiles allemands, Mme Ute Braun, a exigé que l'État soit *« rendu responsable »* juridiquement de la contamination. Le parti social-démocrate (SPD, opposition) a exigé des *« explications complètes »* sur cette affaire du sang contaminé, réclamant en outre la création d'un fonds d'aide, financé par l'Etat, l'industrie pharmaceutique et les compagnies d'assurances à hauteur de 20 millions de deutschemarks (70 millions de francs). La semaine dernière, l'association des hémophiles allemands a refusé la une offre similaire du ministère de la santé, qui voulait créer un fonds de 10 millions de deutschemarks (35 millions de francs). Le fonds aurait versé mensuellement une rente aux hémophiles qui devaient toutefois renoncer à toute autre forme d'indemnisation.

Selon l'organisation Interessengemeinschaft Haemophiler, sur 3 000 hémophiles transfusés régulièrement entre 1980 et 1985, 1 836 ont été contaminés, parmi lesquels 400 ont péri. Mais selon d'autres experts comme le docteur Moebius, jusqu'à 2 800 hémophiles ont été infectés par le virus.

La commission de santé du Bundestag (chambre basse du Parlement) doit examiner le 8 octobre les responsabilités du BGA et du ministère dans cette affaire qui, outre-Rhin, est en train de prendre une importance comparable à celle qui était survenue en France il y a deux ans. – *(AFP.)*

Laissant entrevoir la possibilité d'une application sur l'homme

Des chercheurs américains réalisent un progrès dans le traitement par génie génétique de l'hémophilie B

Une équipe de chercheurs américains du Baylor College of medicine (Houston) et de l'université de Caroline du Nord (Chapel Hill), dirigée par le docteur Savio Woo, annonce dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Science*, daté du 1er octobre, qu'elle est parvenue, au moyen d'une thérapie génique, à corriger partiellement un déficit en facteur IX de la coagulation chez des chiens souffrant d'hémophilie B. Ces résultats encore préliminaires laissent espérer qu'il sera un jour possible de traiter les personnes souffrant d'hémophilie par thérapie génique.

L'hémophilie est une maladie héréditaire caractérisée par un déficit en un facteur de la coagulation – le facteur antihémophilique A ou facteur VIII dans le cas de l'hémophilie A (85 % des cas), le facteur antihémophilique B ou facteur IX dans le cas de l'hémophilie B (15 % des cas). Caractérisée cliniquement par la survenue fréquente d'hémorragies en différents endroits du corps, l'hémophilie se traite actuellement au moyen de traitements dits substitutifs qui consistent en l'injection régulière du facteur de la coagulation manquant. Depuis quelques mois, les hémophiles ont à leur disposition un facteur VIII recombinant, obtenu par génie génétique, qui permet d'éliminer tout risque de contamination virale.

Parallèlement aux progrès accomplis dans le domaine des traitements substitutifs de l'hémophilie, plusieurs équipes de chercheurs tentent depuis plusieurs années de mettre au point une thérapie génique de cette maladie. Pour ce faire, rien n'aurait été possible sans les découvertes des gènes responsables de la production du facteur VIII (en 1984) et du facteur IX (en 1985).

Le principe de ce traitement est relativement simple : il consiste à traiter une maladie d'origine génétique en transférant un gène « thérapeutique » dans des cellules d'un patient ou d'un animal atteint de cette maladie. Dans le cas de l'hémophilie, un tel traitement, grâce à son action à long terme, permettrait aux malades d'avoir un bien meilleur confort de vie.

Très schématiquement, deux approches sont actuellement explorées par les chercheurs de différents pays. La première – dite thérapie génique *ex vivo* – consiste à prélever des cellules, par biopsie, sur un patient, à les cultiver *in vitro* et à ajouter le gène « thérapeutique » (le gène qui assure la production du facteur VIII ou IX, selon le type d'hémophilie) dans leur matériel génétique avant de les réinjecter. Jusqu'à présent, toutes les équipes qui explorent cette voie de recherche se sont heurtées à la difficulté d'obtenir une production suffisante du facteur VIII ou IX, une fois les cellules réintroduites dans l'organisme.

Une autre approche – dite *in vivo* – consiste à administrer directement le gène manquant au patient de manière qu'il s'implante dans le génome des cellules dont le rôle est de produire les facteurs de la coagulation (en l'occurence les cellules du foie). C'est cette approche qu'ont suivie les chercheurs américains qui publient cette semaine un article dans *Science*. D'autres avant eux, à Bethesda aux Etats-Unis, mais aussi à Strasbourg (société Transgène) et à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, avaient déjà, chez le rat, expérimenté un tel traitement et obtenu des résultats intéressants.

Dans son étude réalisée sur des chiens atteints d'hémophilie B, l'équipe du docteur Woo n'est pas parvenue à obtenir une production de facteur IX telle qu'elle permette de restaurer complètement la coagulation. Néanmoins, en introduisant directement le gène qui code pour le facteur IX dans les cellules hépatiques des chiens malades, elle a réussi, chez trois d'entre eux, à faire passer le temps de coagulation (qui mesure, quoique infidèlement, l'importance du déficit en facteur IX) de cinquante minutes à vingt minutes (le temps normal est, chez le chien, de six à huit minutes). L'effet a persisté pendant neuf mois.

Il aurait fallu, estime le docteur Woo, multiplier par un facteur 10 ou 100 l'activité du gène transféré pour parvenir à une production de facteur IX réellement thérapeutique. Une fois qu'on aura trouvé la technique permettant d'assurer une telle production, ajoute le docteur Woo, et qu'on aura la certitude de l'innocuité d'un tel traitement, on pourra alors envisager de traiter des personnes atteintes d'hémophilie par thérapie génique.

« Cet article est très important, a déclaré à *Science* le pionnier des thérapies géniques, French Anderson (University of Southern California). *Même si les résultats sont insuffisants, ce sont les meilleurs que l'on ait obtenus jusqu'à présent. C'est la première fois qu'en utilisant une telle approche thérapeutique on obtient chez l'animal des résultats aussi significatifs, sur une aussi longue durée. »*

FRANCK NOUCHI

INTEMPÉRIES

Alors que les orages se poursuivent dans le Sud-Est

Des spécialistes préconisent la création d'un organisme de prévention unique

Les services de sécurité restaient en *« état de mobilisation maximale »*, vendredi 8 octobre, dans les régions Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, Météo-France ne prévoyant *« aucune amélioration sensible dans l'immédiat »*. Orages et pluies torrentielles ont continué de s'abattre, jeudi, sur la Côte d'Azur, provoquant notamment l'évacuation de deux cents campeurs à Antibes. Dans la Drôme, plusieurs dizaines de personnes ont été également évacuées et, dans le centre de Lyon, le pont Wilson a été interdit, pour plusieurs jours, à la circulation, après qu'une barge en eut heurté un pilier. Enfin, le département des Alpes-de-Haute-Provence a été mis en « état d'alerte », la Durance et le Verdon ayant dépassé leur cote respective. Pour prévenir ces intempéries, un chercheur du CNRS préconise, comme le faisait déjà un rapport de 1990, de regrouper météorologues et hydrologues dans un organisme unique.

Les intempéries qui affectent, depuis plusieurs semaines, la moitié sud du pays sont, selon Météo-France, *« exceptionnelles par leur répétition plus que par leur intensité »* et *« c'est l'absence d'accalmie entre les passages des perturbations qui est inhabituelle »*. Au-delà de ce constat, qui vise à souligner la difficulté des prévisions, on peut cependant avoir le sentiment qu'il y a, même si l'image est trop forte, « quelque chose de pourri » autre part que dans le seul ciel de France.

Depuis le début des inondations de cet automne, plusieurs « bavures » se sont produites. La dernière en date concerne le déluge-surprise qui s'est abattu, mardi, dans la région lyonnaise, alors que l'état d'alerte avait été décrété, sur les indications de Météo-France, dans trois autres départements moins gravement touchés ce jour-là (*le Monde* du 7 octobre).

Un dysfonctionnement existerait-il entre les différentes administrations intéressées ? Voulant dépasser tout esprit de polémique, un chargé de recherche au CNRS, Jean-Dominique Creutin, qui travaille au laboratoire d'études des transferts en hydrologie et environnement de Grenoble (Isère), estime qu'il y a actuellement un *« blocage structurel »* dans le système prévisionnel français et qu'il conviendrait de réformer la coordination entre Météo-France et les services hydrologiques de l'équipement. *« Il faudrait*, dit-il, *considérer une situation d'orages comme un phénomène unique, depuis la formation des pluies jusqu'à celle des débits, et, par voie de conséquence, regrouper tous les services concernés dans un seul organisme comme cela se passe pour EDF. »*

Un rapport datant de 1990

Or, selon M. Creutin, on note actuellement un trop grand partage des responsabilités, notamment entre météorologues et hydrologues, et, si chacun ne travaille certes pas dans son coin, le maillage de l'information est encore trop lâche et trop lent, même si Météo-France est en train, comme on le souligne au ministère de l'environnement, de resserrer son réseau de radars.

En fait, cette idée de créer une institution unique, veillant de la première goutte de pluie à la dernière décrue, n'est pas absolument nouvelle : elle a été plus que suggérée par un groupe de travail, constitué après la catastrophe de Nîmes – onze morts le 3 octobre 1988 – et présidé par Pierre-Alain Roche, alors sous-directeur à l'aménagement des eaux. Cette commission l'avait envisagée noir sur blanc, dans un rapport intitulé « Suivi et prévision des précipitations extrêmes » et remis gouvernement en avril 1990.

Non seulement ce rapport n'a jamais été rendu public, mais encore il n'a jamais été suivi du moindre effet : les pesanteurs et les prérogatives administratives lui ont mis, si l'on ose dire, la tête sous l'eau.

MICHEL CASTAING

EN BREF

□ **Accident d'autocar près de Brignoles (Var).** – A la suite d'une collision entre une automobile et un car de tourisme tchèque, survenue jeudi 7 octobre sur l'autoroute A8, à la hauteur de Tourves (Var), une passagère du car a été tuée sur le coup et vingt-huit personnes ont été blessées, dont huit grièvement. L'accident est dû à l'éclatement d'un pneu de la voiture, qui a alors percuté contre l'autocar. Cet accident est le quatrième survenu à un car de touristes étrangers en France depuis un mois : un car néerlandais, le 8 septembre au nord de Lyon (cinq morts et quarante-trois blessés, *le Monde* du 9 septembre), un car britannique, le 18 septembre, près de Bar-sur-Aube (deux morts et trois blessés graves, *le Monde* daté du 19-20 septembre) et un car suédois le 22 septembre dans la Somme (neuf blessés légers, *le Monde* du 24 septembre).

□ **Démantèlement d'un trafic de voitures dans le Sud-Est.** – Un important réseau de trafic de voitures volées, et destinées à l'Algérie, a été démantelé et quarante-quatre personnes interpellées dans cinq départements du sud-est de la France, a annoncé la gendarmerie des Bouches-du-Rhône, jeudi 7 octobre. En moins de deux ans, près de 3000 véhicules volés, et munis de faux papiers, ont transité par les ports de Marseille, Sète, Gênes et Gibraltar, à destination de Tunis, d'où ils repartaient pour l'Algérie. Les voitures, de haut de gamme, étaient volées à des sociétés de location et sur la voie publique. Elles étaient revendues entre 150 000 et 600 000 francs à un « importateur » résidant en Algérie. Le dommage total est estimé à 400 millions de francs.

□ **Réintégration de l'enseignante momentanément écartée pour *« surcharge pondérale »*.** – Isabelle Lemaire, une maîtresse auxiliaire d'anglais pesant 120 kilos, qui avait été écartée par l'éducation nationale pour *« surcharge pondérale »* (*le Monde* daté 3-4 octobre), a finalement obtenu un poste d'enseignante dans un lycée proche de Béthune. Son dossier de candidature avait été abusivement retiré des listes d'attente au motif que l'avis d'un endocrinologue devait être requis. Or aucun problème endocrinien (ni *a fortiori* un excès de poids) ne pouvait constituer un cas d'inaptitude à la fonction enseignante. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait en personne soutenu l'enseignante et demandé sa réintégration dans la mesure où son dossier pédagogique le permettait.

RELIGIONS

Des personnalités protestent contre les tentatives de division de la communauté juive

Un grand nombre de responsables laïcs, religieux et d'intellectuels de la communauté juive de France viennent de signer un texte de solidarité avec Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), violemment mis en cause par l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* dans un article qui faisait état d'une différence d'appréciation entre les ashkénazes et les séfarades sur l'accord de paix au Proche-Orient (*le Monde* du 29 septembre) (1).

« Quelques voix discordantes veulent diviser la communauté en arguant d'un prétendu partage des opinions politiques sur des critères ethnogéographiques, écrit ce texte. (...) *Ce type d'affabulation révèle surtout la misère intellectuelle de quelques agitateurs en mal de papier à vendre et veut cacher l'adhésion largement majoritaire de la communauté aux positions prises par le président du CRIF. »*

(1) Les signataires sont les grands rabbins Alain Goldman, Mordechaï Bensoussan, René Gutman, Richard Wertenschlag; les présidents régionaux de consistoire Bernard Balbin, René Blum, Gérard Elbaz, Marcel Guenoun, Ralph Hammel, Roger Palatchi, Armand Rozenek, Charles Sulman; Jocelyn Zeitoun; ainsi que des intellectuels comme Armand Abecassis, Alexandre Adler, Michel Azoulay, Elisabeth Badinter, Blandine Kriegel, Bernard Cahen, Annie Dayan-Roseman, Raphael Draï, Michel Dreyfus-Schmidt, Alain Finkelkraut, Jacques Hassoun, David Kessler, Serge Koster, Maurice Lévy, Enrico Macias, Béatrice Philippe, Léon Poliakov, Freddy Raphaël, Joseph Roubache, Antoine Spire, Jacques Tarnero, André Wormser, Michel Zaoui. Pour se joindre à ce texte : Antoine Spire, 79, rue Danielle-Casanova, 94200 Ivry.

Un entretien avec Bernard Tapie

Suite de la première page

C'est tout le problème du juge Beffy : si ce n'est pas la version de la « voix de son maître », c'est la prison ! S'il avait pu m'y mettre, pour ne pas lui avoir dit que Primorac était venu chez moi, je serais déjà sous les verrous.

» En fait, il n'y a qu'une seule personne qui avoue, les autres se défaussent. C'est Jean-Jacques Eydelie. Ce sont des aveux qui, en fin de compte, le dégagent, et non pas des aveux qui l'accusent. En accablant Bernès, il sort de prison et réduit ainsi son rôle à la part la plus infime : un pauvre employé sous la pression d'un employeur véreux. Quant aux autres témoins, aucun n'accuse Bernès autrement que par le crédit qui est fait à la parole d'Eydelie qui aurait dit : « Ne quittez pas, je vous passe Bernès. »

» Je ne me fie qu'à ça pour l'instant : un homme accuse Bernès, mais quand on lui demande d'étayer son accusation par des éléments formels – la description de l'enveloppe, ses empreintes qui pourraient être dessus, – tout est faux. Les circonstances, les moyens, etc., ne correspondent pas à ce qu'avoue Eydelie. Et Eydelie, c'est le tarif minimum !

» On est donc devant une vérité difficile... Françoise Sagan m'a dit tout récemment : *« Tu sais pourquoi tu es dans la merde ? Parce qu'on est dans une société qui ne s'intéresse plus jamais au pourquoi mais seulement au comment. »* Si on commence à poser la question du pourquoi, ce dossier on ne le voit plus du tout de la même manière. Au chapitre du comment, il y a ce qui est crédible et ce qui est douteux. Ce que dit Christophe Robert, par exemple, n'a aucun sens. Son histoire ne tient pas debout du début jusqu'à la fin. Jacques Glassmann, par contre, est le seul qui, avec Bernès, est resté constant. Je suis sûr qu'il ne ment pas. Parce qu'il n'a aucun intérêt à le faire et parce que son témoignage n'a pas varié d'une virgule. Je suis plus sensible aux versions qui ne changent pas dans le temps.

– Quel est votre scénario ? Vous seriez en meilleure position si vous le donniez...

– Ma version est fondée sur le bon sens. Pourquoi Bernès aurait-il fait une chose pareille ? Ce n'est pas un abruti. Il n'a aucun intérêt personnel à le faire, il n'a pas les moyens de le faire. Il lui faudrait à la fois l'envie et l'argent. L'envie à quel titre ? Que l'OM gagne ce match, qu'elle devienne champion de France, il n'en tire ni gloire ni argent. En Coupe d'Europe, c'est différent : il y a une prime de résultat, un intérêt.

» Bernès n'a donc aucun intérêt dans cette histoire. Par contre, je ne suis pas sûr qu'il ne soit pas capable de rendre service ou de faire plaisir. Le fin mot de l'histoire, je pense le connaître et je le dirai peut-être un jour. A Valenciennes, ils ont du mal à y arriver. Sans doute parce que De Montgolfier et Beffy ne sont pas tout à fait pareils. Il y en a un, le juge Beffy, qui est axé sur son obsession et qui n'en démord pas : il veut Tapie et rien d'autre. Ce qui me laisse un espoir, c'est que le procureur est moins obsédé. Il est plus large d'esprit et je crois qu'il a envie d'aller voir un peu ailleurs en ce moment. Peut-être trouvera-t-il qui avait vraiment intérêt à cette histoire. Et si l'argent transite pour la corruption ou pour mettre Marseille en difficulté. Si je rassemblais dans un bureau tous les gens prêts à mettre 250 000 francs pour ma perte ou pour celle de mon club, il n'y aurait pas assez de place. Dans le monde du football, 250 000 francs, c'est une poignée de cerises...

» Vous savez, le football, c'est un milieu à la fois pervers et naïf. Les seuls vrais « pros », ce sont les joueurs. Les dirigeants sont des passionnés mais ils ne gagnent pas d'argent. Et les joueurs changent de casaque tous les ans. Les dirigeants sont toujours surpris de voir le peu de traces qu'une défaite laisse sur les joueurs alors qu'eux ils ne dorment plus pendant trois jours... S'il y a des combines, elles ne visent jamais à changer un résultat de match. Cela, je ne l'ai jamais vu vraiment. Le vrai problème des dirigeants, c'est d'arriver à faire 10 francs avec 5 en poche. Tous les clubs vivent au-dessus de leurs moyens, et toute l'ingéniosité des dirigeants c'est de faire des économies ou davantage de recettes.

– Votre thèse, c'est donc celle du complot, contre vous ou contre l'OM ?

– Ce qui m'a mis la puce à l'oreille, c'est la phrase utilisée par Glassmann – *« On m'a demandé de lever le pied »* – qui est un phrase qu'il ne peut pas inventer et qui ne veut pas du tout dire « On te corrompt » ou on achète le match. Glassmann est stoppeur, et un stoppeur, c'est justement le type qui en principe ne lève pas le pied. Donc je crois qu'il y a une première affaire quelque part qui est plutôt un contact pour que le match se déroule sans brutalité. Le contact téléphonique devait certainement établir ça. Mais d'un autre côté, il y a un homme, Robert, qui a besoin d'argent. J'affirme qu'il y a une relation d'argent entre Robert et Eydelie où au moins le premier relance le second.

« Jacques Mellick n'est pas un ami personnel »

– Et qui se serait mêlée à l'intervention de Bernès pour qu'il n'y ait pas de blessés durant le match ?

– Non, je ne sais pas si elle se raccroche dessus. Et la première, je ne sais pas si Bernès en est l'auteur. Et Glassmann, non plus, ne le sait pas parce qu'il ne connait pas Bernès et que c'est simplement un joueur qui lui a dit qu'il parlait à Bernès.. . Ce que vous ne voulez pas voir, c'est qu'il n'a été question de cette histoire qu'une fois le match terminé. Pourquoi ? Si les dirigeants de Valenciennes m'avaient dit d'emblée : il y a une tentative de corruption, elle est établie, elle est faite par un tel, le match n'aurait pas eu lieu. Rien n'est fait, rien n'est irréversible à ce moment-là. J'aurais réuni tous les acteurs et on aurait réglé ça entre nous, d'une manière ou d'une autre. Je vous jure que ça ne serait pas sorti des vestiaires. Et s'il avait fallu que je perde un point pour ça, j'aurais perdu un point. Parce que si j'avais fait match nul à Valenciennes, on n'aurait jamais entendu parler de cette affaire...

– Mais dans votre scénario, d'où vient l'argent qu'on a effectivement trouvé ?

– Question logique venant de vous, parce que 250 000 francs, cela doit représenter peu ou prou le salaire annuel d'un bon journaliste. Mais c'est la moitié de la prime de match de la Coupe d'Europe...

– A propos des accusations de Primorac sur la fameuse journée du 17 juin, comment expliquez-vous les contradictions entre l'audition de Jacques Mellick chez le juge et ses déclarations publiques ? Dans un cas, il dit vous avoir quitté vers 14 h 45, dans l'autre après 15 heures...

– J'ai entendu avec beaucoup de crainte pendant une semaine que Mellick allait changer de version. Je connais les conditions de son audition : on lui a dit qu'il allait être inéligible... Sur les horaires, je ne sais pas comment il l'a dit, ni pourquoi il l'a dit. Je ne sais qu'une chose : j'ai hâte que tous les gens qui ont participé à cette journée du 17 juin depuis 10 heures du matin jusqu'à 16 heures, et ça en fait du monde, soient confrontés, tous ensemble. Mellick peut dire quoi que ce soit, mais il ne peut pas dire qu'il est parti à 14 h 45 parce que c'est l'heure à laquelle je suis arrivé. J'étais avant à TF 1 et il y a dix journalistes qui pourront témoigner qu'ils m'ont quitté entre 14 h 25 et 14 h 30. Donc je ne pouvais pas être à mon bureau avant 14 h 40, dans le meilleur des cas. Alors, si Mellick était parti à 14 h 45, on se serait juste dit bonjour et au revoir...

– Pourquoi avoir attendu plusieurs semaines pour révéler ce rendez-vous avec M. Mellick ?

– Ce n'était pas à moi de dire que Mellick était là . Si vous avez un témoin qui est un employe de bureau, vous le dites. Mais s'il s'agit d'un ancien ministre, je ne vais pas lui imposer de me servir d'alibi. Il savait que j'étais préoccupé, et il ne bougeait pas. Et s'il n'avait pas bougé, je vous certifie que je ne l'aurais jamais désigné. Mais j'étais certain que Mellick allait parler et il l'a fait ! Je n'avais pas à le désigner. Mellick, c'était la cerise sur le gâteau. Vous savez, je ne l'ai vu physiquement que cinq fois dans ma vie. Ce n'est pas un ami personnel. Aucune manifestation politique ne nous a réuni l'un et l'autre. On ne m'a jamais vu associé à lui. Et quant à Testut, qui est installé à Béthune, je n'y suis pas pour lui faire plaisir. Mais je le respecte et l'admire énormément.

– Quel est le déficit exact de l'OM ? Certains parlent de 400 millions...

– Ce sont des menteurs. J'ai sous mes yeux le bilan financier de l'OM arrêté à fin juin. Le déficit est exactement de 66 391 034,27 francs. Mais il reste maintenant la saison à faire qui va créer un déficit de l'ordre de 70 à 80 millions supplémentaires. Ce qui veut dire que, fin juin 1994, s'ajoutera un déficit d'exploitation, compensé par la réalisation de certains actifs.

– Mais, dans la situation actuelle, vous ne pourrez pas vendre les joueurs au meilleur prix...

– Je ne suis pas à l'agonie. Les salaires, je les paie, aux échéances prévues. Les joueurs seront vendus au prix que je veux, et pas plus bas.

– L'autre dossier qui vous menace aujourd'hui, c'est celui de Testut et de Trayvou. Votre principal collaborateur, Elie Fellous, y est mis en examen...

– C'est terrible. Je suis réellement dans la ligne de mire.

« La bataille de Marseille est déclarée »

– Pourquoi ?

– Je sens que la bataille de Marseille est déclarée. Pratiquement toutes les personnes qui ont été mises en garde à vue vous diront que les mêmes formules – « Tapie, on va le crever », « Il aura jamais Marseille », « Il sera cuit avant » – ont été à chaque fois utilisées. Ce n'est peut-être pas un hasard. Il n'y a pas que la droite qui est concernée. Certains socialistes aussi, en particulier les rocardiens. Leur analyse, qui, selon moi, n'a pas de sens, est que je risque de faire de bons scores à leur détriment. Leur réseau de nuisance, je le ressens particulièrement dans de nombreuses rédactions... Leur thème favori, c'est la lutte des purs contre les impurs. Bernard Tapie, ce n'est pas la gauche ! Et le couplet favori, c'est : Bernard Tapie est le symbole des années 80, sous-entendu les années décadentes.

– Mais vous ne pouvez quand même pas répondre toujours sur le thème du complot. C'est un peu facile, non ?

– Complot ? Si vous pensez que constater que les médias ont donné plus d'importance à l'affaire OM-Valenciennes qu'à la guerre du Golfe, c'est de la parano, libre à vous.

– Pour Testut, là encore, il y a des faits : le financement d'une partie de la campagne de votre liste Energie sud, le tranfert d'un joueur payé sur les fonds de l'entreprise...

– J'espère que vous n'y avez pas cru. J'aurais honte d'avoir pris un franc à Testut pour financer l'achat d'un joueur. Je ne me regarderais plus dans la glace. Avant que je renonce à aider Testut, il faudra que je n'aie plus un sou en poche, plus de bateau, plus de maisons, plus de tableaux, plus de meubles ! Il n'y a pas que des points d'honneur dans ma carrière, mais j'en ai au moins un : aucune des sociétés que j'ai reprises n'a ensuite connu la faillite avant ou après mon départ. Je ne ferai jamais ce que j'ai vu faire par tant d'autres toute ma vie : la boite qui meurt, les créanciers impayés, le personnel au chômage, et le propriétaire qui garde son train de vie. Sur Testut, nous nous battrons. Nous allons faire un effort financier total de Bernard Tapie Finance de 200 millions de francs. Cette affaire qui ne supportait plus ses frais financiers se trouvera ainsi très largement bénéficiaire et a toutes les capacités pour s'assurer un brillant avenir. Les magistrats de Béthune nous ont imposé de faire un effort, il faut reconnaître qu'ils ont eu raison.

– Restent néanmoins les aspect pénaux de l'affaire Testut...

– On encourage les gens à être complices de malversations. Quand Fellous découvre que le directeur-général de Testut, Bruno Flocco, met la main dans la caisse, il a le choix entre deux attitudes. On écrase le coup, on arrange ça entre nous, mais, lui, c'est pas son genre. Il a décidé de saisir la justice malgré les menaces et le chantage de Flocco. J'ai aujourd'hui l'impression qu'en fait les magistrats donnent raison à Flocco car, quelles que soient les erreurs administratives, comptables ou financières, que nous avons pu faire ou fait faire, Elie Fellous n'a jamais détourné un centime en sa faveur personnelle. Et tout ce qu'il a fait, il l'a toujours fait de bonne foi dans l'intérêt de l'entreprise. Sa carrière exemplaire et sans tâche plaide en sa faveur.

« La France est un pays trop conformiste

– Vos mésaventures actuelles n'ont-elles pas pour cause le mélange des genres qui est le vôtre, entre la politique, l'argent, les médias, le sport ?

– Peut-être. C'est une critique qu'on me fait alors que c'est pourtant ma vraie originalité. C'est dommage et cela montre que la France est un pays trop conformiste, trop immobiliste, avec des cloisons hermétiques, infranchissables. Il est pourtant enrichissant de connaître toujours davantage et de fréquenter des milieux très différents. Les institutions n'aiment pas les gens différents, ceux qui font autrement . J'ai par ailleurs le défaut de ne jamais m'intéresser à ce que les relais d'opinion vont dire. Mais je ne changerai pas. Je ne pense pas que ceux qui votent pour moi seront en désaccord.

» Je suis né dans les banlieues, et vous ne pouvez pas devenir ce que je suis devenu en faisant le même parcours que mon fils. Il a fait le Lycée Janson-de-Sailly, il prépare HEC, c'est un môme bien, bien sous tous rapports, comme on dit . Moi, à son âge, j' « empruntais » des mobylettes et, à dix-huit ans, j'avais cinq chances sur dix que mon destin bascule du mauvais côté. Mon fils, manquerait plus que ça ! Si vous attendez de moi que je sois un modèle pour l'humanité, vous l'aurez pas. Il y a heureusement des gens moins exigeants que vous. Ce sont mes positions sur l'exclusion, le racisme, le Front national, les jeunes au chômage et un peu ma volonté et mon courage qui font que certains me reconnaissent et m'apprécient. Je ne me suis jamais enrichi sur la caisse de mes entreprises, ni sous forme de salaire ni sous forme de dividende. Je me suis enrichi en cédant mes entreprises à d'autres actionnaires.

» En ce qui concerne la morale, qui sert de prétexte à ceux qui ne font rien pour détruire souvent ceux qui tentent de faire quelque chose, je me sens largement mieux que de nombreux élus qui s'enrichissent ou qui s'assurent un train de vie confortable grâce à leur mandat électoral. Toutes les turpitudes des hommes de gauche ne seront jamais que le quart de ce que fait la droite sans jamais se faire prendre.

» Mon ambition politique, c'est vraiment de faire un beau et vrai nouveau parti avec les radicaux. Et je suis sûr que nous allons y arriver. Plus on me tape dessus, moins l'objectif qu'on poursuit est atteint. Là, vous avez tout faux ! »

Propos recueillis par
JÉROME FENOGLIO
et **EDWY PLENEL**

JUSTICE

Une équipe médicosociale devant le tribunal correctionnel du Mans

Les raisons d'un trop long silence

Un psychiatre, un psychologue, une assistante sociale, un éducateur et deux directeurs du service de Placement famille spécialisée (PFS) Montjoie comparaissaient, lundi 4 octobre devant le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe) pour répondre des délits de non-dénonciation de crime et non-assistance à personne en danger. Un procès marathon, inachevé, où le débat sur l'éthique des services médico-sociaux a été totalement occulté par la révélation de rivalités professionnelles.

LE MANS

de notre envoyé spécial

Le 11 décembre 1992, un garçon de dix-huit ans abusait sexuellement d'un enfant de sept ans placé dans la même famille que lui. Informé le 16 décembre, l'éducateur de l'association de placement retirait l'adolescent de la famille d'accueil. Mais la justice ne sera prévenue par un directeur de l'association que le 29 décembre. C'est ce délai que les magistrats ont estimé trop long et qui vaut à l'équipe éducative d'être principalement soupçonnée de non-dénonciation de crime. Pour le psychiatre, le psychologue, l'éducateur et l'assistante sociale, ce retard apparent n'est que le temps nécessaire à *« la préparation psychologique »* de l'adolescent et de sa victime afin de leur éviter un nouveau traumatisme qui aurait pu résulter d'une dénonciation trop brutale aux autorités judiciaires.

Le débat semblait posé : quelles sont les limites que la déontologie des services médico-sociaux ne peut pas franchir sans encourir les foudres de la loi ? Au lieu de tenter de répondre à cette question, le procès s'est enlisé dans une polémique entre éducateurs d'une même association qui a révélé des haines tenaces.

« L'ambiance était insupportable. Il y avait des rivalités, des jalousies », a raconté un témoin. Une éducatrice est partie *« parce qu'elle vivait dans un climat de terreur »* et un troisième témoin a décrit deux groupes de travail qui se détestaient, *« on ne se disait même pas bonjour »*. L'audit réalisé par le docteur Moïse Assouline en 1991 a révélé des clivages entre les équipes éducatives, celle composée par les « anciens » et celle des « nouveaux » ; les anciens étant très attachés à une « théorie des décisions collectives ». Un autre psychiatre a parlé de *« dérapage passionnel »* en notant que cette situation n'était pas rare dans ce type de service.

Il semble donc bien que ce soit cette « situation conflictuelle » qui a conduit un membre d'une autre équipe à informer la justice du comportement de l'adolescent avant ses collègues et sans en prévenir la direction de l'association. Même au sein d'un même groupe, il apparaissait bien difficile de communiquer : selon les dépositions des deux codirecteurs, ils n'auraient pas compris que les éducateurs parlaient d'un viol et, croyant à de simples attouchements, ils n'auraient pas mesuré l'urgence des mesures à prendre. Il est vrai que le langage abscons des membres de l'équipe médicosociale a pu nuire à la compréhension et le président du tribunal lui-même s'est plaint de leur manière de s'exprimer : *« J'ai l'impression que l'on joue un peu trop sur les mots dans votre milieu ! »*

Un débat de fond à peine effleuré

Pour rendre le débat encore plus complexe, le banc de la partie civile était occupé par la Commission des citoyens pour les droits de l'homme – une des association créées par l'Eglise de scientologie. *« C'est le paravent d'une secte ! »*, s'est insurgé Me Yann Choucq en plaidant l'irrecevabilité de cette partie civile.

Si le débat de fond sur l'éthique a été à peine effleuré, c'est aussi à cause du fonctionnement de la justice. Bien que plus de trente témoins aient été cités, l'audience n'avait été prévue que sur un après-midi. Ce n'est donc qu'après minuit que plusieurs personnalités de la psychiatrie sont venues déposer après avoir passé plus de onze heures dans la salle des témoins. Parmi elles, le professeur Stanislas Tonkiewicz a insisté, comme ses confrères, sur la nécessité, avant toute dénonciation, d'une réflexion dans l'intérêt de l'enfant afin d'éviter *« les dénonciations parapluie »*.

Mais ces témoignages, brefs et tardifs, semblaient décalés par rapport à un procès qui avait surtout mis au jour les faiblesses de gestion d'une association minée par les dissensions internes. En outre, les témoins parlaient à des magistrats épuisés par plus de douze heures de débats ininterrompus. Vers deux heures du matin, le tribunal a donc renoncé à entendre les sept plaidoiries et le réquisitoire et l'audience ont été renvoyés au lundi 11 octobre.

MAURICE PEYROT

A la 17e Chambre correctionnelle de Paris

M. Rocard condamné pour diffamation envers M. Le Pen

Michel Rocard a été condamné, jeudi 7 octobre, à 10 000 francs d'amende par la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour des propos jugés diffamatoires envers Jean-Marie Le Pen. Il devra verser 8 000 francs de dommages et intérêts au plaignant et faire publier le jugement dans trois journaux. Parlant du président du Front national, le 2 février 1992, lors de l'émission de TF1 « 7 sur 7 », l'ancien premier ministre avait notamment déclaré : *« Il est allé en Algérie, il a torturé. »* Selon le tribunal, présidé par Jean-Yves Monfort, la phrase était diffamatoire, même si M. Le Pen avait, dans les années 60, justifié la torture en Algérie. Les juges estiment d'une part qu'ils n'ont pas à rechercher les conceptions personnelles ou subjectives de M. Le Pen en la matière. D'autre part que M. Rocard ne devait pas procéder à une telle affirmation, *« lapidaire et sans nuance »*, alors qu'il s'exprimait dans le cadre d'une émission particulièrement longue et favorable à la réflexion. *« Le débat politique*, conclut le tribunal, *ne saurait prospérer sur l'invective ou le raccourci trompeur. »*

Au tribunal de Montargis

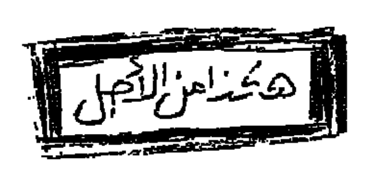
Relaxé après avoir mis du valium dans la boisson des joueurs adverses

Le tribunal de Montargis (Loiret) a relaxé, le 6 octobre, Marcel Léveillé, quarante-sept ans, ancien vice-président du club de football de Sully-sur-Loire. Celui-ci avait, le 14 février, versé du valium dans des bouteilles d'eau déposées dans le vestiaire de l'équipe adverse, le club de Salbris (Loir-et-Cher). Les deux équipes, Sully et Salbris s'affrontaient dans le cadre d'un match comptant pour la division d'honneur.

Trouvant à l'eau un *« goût bizarre »*, et s'étant sentis dans un état un peu étrange durant la rencontre, deux membres de l'équipe de Salbris – vainqueur néanmoins par deux buts à un – étaient allés conter leur aventure aux gendarmes et avaient porté plainte (*le Monde* du 23 février). Reconnaissant son geste, que ses proches expliquent par un excès de passion pour son club, Marcel Léveillé avait été suspendu de toutes fonctions sportives puis radié à vie par la Ligue du Centre de football. Le club de Sully, durement sanctionné, avait été rétrogradé en division inférieure. A l'audience, l'avocat de Marcel Léveillé a fait observer que les doses de valium retrouvées dans les bouteilles ne pouvaient avoir que l'effet d'un *« sédatif léger »*. Le ministère public avait requis six mois de prison avec sursis et une amende de 10 000 francs, et les plaignants le franc symbolique.

RÉGIS GUYOTAT





CINÉMA

RAINING STONES, *de Ken Loach*

C'est ainsi que les hommes vivent

La survie de ce qui fut la classe ouvrière anglaise observée avec amour et colère

Pour les pauvres, *« il pleut des pierres tous les jours de la semaine »*. A Manchester, l'averse est plus drue qu'ailleurs, parce que les pauvres y sont nombreux. Ils y vivent parfois comme au Moyen Age, quand ils partent dans la campagne pour y voler un mouton, histoire d'augmenter la part de protéines animales dans l'alimentation du voisinage. Ils y vivent comme au temps de Victoria, quand des usuriers menacent de faire du mal aux petits enfants pour que les parents remboursent leurs dettes. Ils y vivent comme à la veille de l'an 2000 quand leurs fils, leurs filles trouvent un peu de consolation grâce aux progrès de la chimie.

Ken Loach est un cinéaste militant, qui montre pour dénoncer. Cette méthode a passé depuis longtemps son heure de gloire, on lui préfère aujourd'hui l'ironie, l'approche oblique. Loach s'en fiche bien, il lui suffit de descendre dans la rue pour se mettre en colère.



Bruce Jones, Ricky Tomlinson et Tony Little

Entre la loi et la délinquance

Il est arrivé que cette rigueur tourne à la raideur, que le film vire au prêche. Cette fois, Ken Loach est préservé de ses démons par le monde qu'il filme. Bob Williams (Bruce Jones) n'a plus d'emploi régulier depuis longtemps. Dans ce faubourg de Manchester, son cas est plutôt la règle. Alors on bricole, on se débrouille (Bob répète sans cesse, comme un mantra, *« I'll manage »*).

Au moment où le film le cueille, Bob a besoin d'un peu plus d'argent que d'habitude. Sa petite fille va faire sa première communion, il lui faut une aube, un voile, des gants blancs et des chaussures vernies. L'ouvrier catholique ne peut déroger malgré les recommandations de sa femme, du prêtre de la paroisse, de son beau-père, militant de gauche. Il lui faut se débrouiller encore plus.

Sa quête commence mal, le mouton ne se vend pas, et on lui vole son seul capital, une camionnette déglinguée. Comme son lointain cousin italien, qui n'avait plus de vélo, Bob pénètre un peu plus avant dans le *no man's land* entre la loi et la délinquance. C'est là que Ken Loach a situé le centre de gravité de son film. Rien ne vient facilement aux personnages de *Raining Stones*. Tout ce qui va de soi ailleurs, ou qui allait de soi avant la crise, est source de difficultés sans fin. Il fut un temps où le malheur d'avoir une très vieille voiture se suffisait à lui-même. Aujourd'hui, il faut trouver l'argent du contrôle technique ou jouer à cache-cache avec les bobbies. Le scénario de Jim Allen relève avec une grande justesse ces manœuvres qui repoussent toujours plus les exclus à la marge. Et Ken Loach dit, redit sur tous les tons, montre sous tous les angles, que la perte du travail, de l'argent, de la beauté, de la santé, n'est pas la perte de l'humanité.

Il est servi par de magnifiques acteurs, semi-professionnels ou amateurs. Bruce Jones peint Bob comme un homme enfermé dans ses contradictions, entre ses aspirations au décorum catholique et sa culture de prolétaire anglais. A ses côtés, Ricky Tomlinson, qui joue Tommy, le copain balourd, fait un peu plus que le rigolo de service (même s'il est d'une *vis comica* admirable). C'est à lui de montrer combien la privation de travail peut agir sournoisement, mettre la vie sens dessus dessous. En face, les personnages de femmes sont dessinés plus sommairement, toujours dans le même sens.

Avant la sortie du *Snapper* de Stephen Frears (une autre manière de parcourir les mêmes territoires), *Raining Stones* vient rappeler ce paradoxe : alors que le cinéma anglais a cessé d'exister en tant que corps constitué, plusieurs metteurs en scène ont conservé un regard d'une acuité incomparable sur la réalité qui l'entoure, une acuité qui – depuis que Pialat s'est tourné vers d'autres thèmes – a disparu du cinéma français.

THOMAS SOTINEL

GARÇON D'HONNEUR, *de Ang lee*

La comédie du mariage

L'homosexualité, et la tradition au centre de ce film taïwanais, Ours d'or au Festival de Berlin

Wai-Tung Gao a tout pour être heureux : installé à New-York depuis dix ans, son intégration est une réussite, il a en tête de lucratifs projets immobiliers et file le parfait amour avec Simon, un jeune Américain bon teint.

Il se laisse pourtant convaincre d'épouser Wei Wei, une jeune Chinoise qui a du mal à payer le loyer de l'appartement qu'il lui loue. Le mariage les arrange l'un et l'autre : Wei Wei recevra la carte verte qui lui permettra de rester en Amérique et Wai-Tung fera plaisir à sa mère. Avec la bénédiction de Simon, l'affaire est vite conclue. Seulement, l'événement est d'une telle importance que les parents de Wai-Tung, qui vivent à Taiwan et ignorent l'homosexualité de leur fils, décident de faire le voyage. Quinze mille kilomètres pour un mariage, c'est beaucoup. Surtout pour un mariage blanc, qui, *a priori*, a tout du faux bon sujet de scénario.

Parce que l'issue en était trop aisément prévisible, puisqu'il semble dit qu'au cinéma les gens qui se marient sans amour ne peuvent pas ne pas finir par s'aimer, plusieurs films sont déjà venus s'échouer sur ce thème. Ainsi *Green Card* de Peter Weir, le premier film américain de Gérard Depardieu. Ang Lee dispose pourtant de certains atouts.

Que Wai-Tung soit d'origine taïwanaise, comme le cinéaste, installé aux Etats-Unis depuis 1978, fait peser sur lui le poids d'une tradition à laquelle il demeure soumis. Que Wei Wei soit, elle, une Chinoise de Chine populaire, complique leur relation. Surtout, l'homosexualité de Wai-Tung, dont l'amant devient le garçon d'honneur, représente un défi supplémentaire. Mais, si l'intelligence et la nature même des personnages les éloignent des stéréotypes, le scénario peine à leur donner leur densité et se contente le plus souvent d'exploiter l'incongruité des situations.

L'arrivée des parents de Wai-Tung relance le film, le temps d'un mariage expédié comme une simple formalité, par un fonctionnaire las. La fête organisée en l'honneur des époux donne lieu à une succession de réjouissances abondamment arrosées et dont l'esprit ne déparerait pas dans une noce de nos campagnes. *« Cinq mille ans de répression sexuelle »* sont la cause, selon un des invités, de ces plaisanteries rarement très fines et de ces jeux volontiers égrillards auxquels sacrifient des convives dont on découvre que l'impassibilité, réputée légendaire, est moins le signe de leur nature profonde qu'une simple façade.

Le regard ainsi porté sur la communauté chinoise est empreint de beaucoup de chaleur, et la scène de « l'invasion de la chambre nuptiale », qui offre aux plus endurants, après que les aînés se sont retirés, de tester la résistance des époux, apparaît comme un modèle d'équilibre entre humour, grivoiserie, tendresse et désir.

La suite est beaucoup plus conventionnelle, qui voit Wai-Tung se débattre entre son amant, ses parents et son épouse. Et, si Ang Lee évite le dénouement prévu, c'est au prix d'une conclusion guère moins lénifiante et où les sentiments, les bons et les grands, prennent définitivement le pas sur l'humour et font perdre à *Garçon d'honneur* un peu de son originalité et beaucoup de sa richesse.

PASCAL MERIGEAU

CLIFFHANGER
de Renny Harlin

Le film commence par un terrifiant accident d'avion, comme si vous y étiez. La question est : qui a envie d'y être ? Mais sur le plan technique rien à redire : le jeune Renny Harlin, qui a accédé au succès musclé en réalisant, il y a trois ans, la suite de *Piège de cristal*, avec Bruce Willis, sait ce que filmer pains, beignes, gnons et horions veut dire. Ça se passe dans les Dolomites reconverties Montagnes Rocheuses. Sylvester Stallone est le héros.

Il fait haut, il fait froid, le héros, alpiniste épatant, a laissé malencontreusement dévisser une petite, il y a quelques mois. Depuis, vertiges, états d'âme (mais si), virilité hibernante. Bien sûr, il va reprendre du service pour se racheter (c'est bien la rédemption, mais n'est pas Scorcese qui veut) et opérer un sauvetage périlleux en haute montagne. Sauf que les naufragés des neiges (ceux qui se sont écrasés au début) ne sont pas victimes, mais coupables, d'affreux méchants qui tentent de retrouver dans les crevasses, séracs et névés divers les 100 millions de dollars dérobés au Trésor américain.

Primaire ? Personne ne dit le contraire. Et distrayant ? Pour qui parvient à se distraire à la vision d'un athlète en forme (Stallone) moulé dans un débardeur en lambeaux par des températures apparemment polaires afin d'exhiber au mieux ses biceps de compétition. Comment notre ami parviendra-t-il à triompher de tous ses ennemis et de sa tenace mélancolie, vous le saurez en allant voir *Cliffhanger*. Cela n'étant évidemment pas une prescription mais une information.

D. H.

LA CONDITION DE L'HOMME, *de Masaki Kobayashi*

Qu'adviendra-t-il du genre humain ?

Un monument méconnu édité en cassette vidéo

Au début des années 60, le festival de Cannes fit, avec *Harakiri* et *Kwaidan*, découvrir un cinéaste japonais : Masaki Kobayashi, auteur, déjà, d'une dizaine de films (né en 1916, il commença de tourner en 1952) et qui ne prit pas pourtant, en France, l'importance qu'il aurait dû avoir.

L'œuvre maîtresse de Kobayashi est, en fait, *la Condition de l'homme*, fresque en trois époques, d'une durée totale de 9 heures 43 et qui fut réalisée de 1959 à 1961. La première époque, *Il n'y a pas de plus grand amour*, eut une petite sortie à Paris en 1968. L'ensemble (*Il n'y a pas de plus grand amour, le Chemin de l'éternité* et *la Prière du soldat*) fut présenté en 1984 dans une seule salle. Sans faire événement. Le cinéaste, contemporain de Kurosawa, a raté, chez nous, tous les coches. Les Acacias Cineaudience jouent donc d'audace, aujourd'hui, à programmer au Reflet Médicis, jusqu'au 12 octobre, cette *Condition de l'homme*, fresque dont la longueur pourrait être dissuasive (1). Or, curieusement, cette adaptation d'un roman très célèbre au Japon, situé dans les années 1943 à 1945, répond à des préoccupations actuelles. On y parle des malheurs et des horreurs de la guerre, de la lutte de l'humanisme contre la barbarie, des infortunes de l'idéalisme et du sort incertain du genre humain.

Comme Jumpei Gomikawa, l'auteur du roman, Kobayashi avait vécu l'expérience de la guerre. On peut considérer que Kaji, le héros sans cesse affronté aux épreuves de *la Condition de l'homme*, est son porte-parole. En 1943, Kaji, jeune intellectuel, vit en Mandchourie du Sud. Il réprouve la guerre menée par l'armée impériale japonaise en Chine et accepte, pour être exempté du service militaire, une mission de surveillant dans une région minière de l'intérieur. Kaji espère améliorer les conditions de travail (forcé) de la population chinoise et des prisonniers de guerre chinois, traités comme des bêtes en vue de l'augmentation de la production. Il paie cher de vouloir accorder sa morale et ses actes. On l'envoie à l'armée (c'est la deuxième époque), où il découvre la sauvagerie des officiers et sous-officiers à l'égard des soldats. Nouvel échec de ses idées, de ses interventions. En 1945, après la capitulation de l'Allemagne, les troupes soviétiques envahissent la Mandchourie. L'unité dont Kaji fait partie est écrasée par les chars. Troisième époque : Kaji, avec quelques rescapés, cherche à rejoindre la Mandchourie du Sud. Exode épouvantable en compagnie de civils. Les soldats soviétiques sèment la mort et violent les femmes.

Jeté dans un camp, Kaji discute avec les Russes afin d'obtenir de meilleures conditions de vie pour les prisonniers de guerre. Sa sympathie pour la « patrie du socialisme » s'effondre devant la réalité des faits et des comportements. Qu'adviendra-t-il du genre humain ? Telle est la question posée dans cette troisième époque, où il n'existe plus aucun modèle pour une société meilleure.

Des vies saccagées

La fresque Cinémascope, en noir et blanc, ne possède aucun de ces attraits esthétiques qu'on associe volontiers au cinéma japonais. Et Kaji est un solitaire, un libéral quelque peu masochiste. La première époque abonde en discussions politiques, et morales surtout. C'est un pas à franchir. La mise en scène part du réalisme prosaïque pour aboutir, par paliers, à d'amples visions des hommes et des femmes humiliés et bafoués, martyrisés, de l'Apocalypse des batailles. Il faut se laisser aller à ce parcours initiatique, se laisser porter par ce fleuve d'indignation à l'égard des sociétés capables, aujourd'hui comme hier, de saccager des vies humaines. Progressivement, la puissance tragique de la réalisation s'impose. Ce grand film atteint à l'universel. Pour accompagner cette nouvelle sortie, la société Ciné Video film édite, dans la collection « Les films de ma vie », la trilogie de Kobayashi en coffret à tirage limité. Trois cassettes pour 480 francs et la possibilité de s'attacher, chez soi, aux détails de ce monument.

JACQUES SICLIER

(1) 3, rue Champollion. Séances à 14 heures, 17 h 20 et 20 h 40. Pour l'ordre des films, tél. : 43-54-42-34.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 6 octobre figure page 15
Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

MUSIQUES

FRANÇOIS COTINAUD *à l'Opéra-Bastille à Paris*

Jazz au Génie

Les artistes de la Bastille organisent des concerts
Ouverture : le jeune saxophoniste François Cotinaud

La première fois qu'on a entendu jouer Cotinaud, c'était en plein air, il s'exerçait au ténor comme Rollins sous le pont de Williamsburgh, il y a une quinzaine d'années, il en avait autant. Le vent balayait le parvis de la gare Montparnasse. Pour lui faire plaisir, on avait cru bon de noter un certain goût pour Sonny Rollins. Ça ne lui avait pas fait plaisir. Le musicien jeune et volontiers ombrageux, neuf, sans maître, sans influences. Bien.

Plusieurs années plus tard, Cotinaud s'est fait un nom et un son. Passage par l'IACP d'Alan Silva, expériences libres en tous genres, philosophie peaufinée, le résultat n'est pas trop mal, on a signalé les disques *Pyramides* et *Opéra* qui ont du souffle.

Les compositions de Cotinaud jonglent avec la règle et l'apesanteur, avec la structure et l'informe, avec la mise en place et le débridé. Ce n'est pas en soi une révolution copernicienne, mais il y ajoute un sens du caprice, un travail de la sonorité, un goût de l'instant et un talent de la rencontre qui font aboutir l'expérience. Ce n'est plus Rollins qu'on entend, mais mille Rollins, mille jazz, au détour d'une phrase, d'un mouvement, d'une rupture. Glenn Ferris (trombone) et Enrico Rava (trompette) trouvent là, en aînés, des rôles et une présence à leur pleine mesure. Le public de vernissage est verni : certains, désinvoltes, papotent comme sur une scène de genre du dix-huitième siècle, d'autres se montrent sceptiques, beaucoup, à corps consentant, sont séduits, comme il arrive quand on croise des expressions qui ne se connaissent pas profondément.

F. M.

▶ *Duo Ramon Lopez et François Cotinaud*, le samedi 9 octobre, atelier d'Etienne Delacroix, 18, impasse Saint-Sébastien, à Paris (11e), à 18 heures. 40 F.

▶ *Opéra*, duo de François Cotinaud et Ramon Lopez (batterie). Un CD MJB004.

PASCAL LOKUA KANZA *à l'Auditorium des Halles à Paris*

Un homme, la nuit

Pour produire une musique aussi intime, Pascal Lokua Kanza doit veiller beaucoup. C'est sûrement dans le silence de la nuit qu'il va puiser les petits morceaux de chant, les accords minimaux et les mélodies étendues qui font de sa musique une esquisse futuriste.

D'abord guitariste (au Zaïre avec Abeti, en France aux côtés de Ray Lema puis de Manu Dibango), chanteur par vocation, Lokua Kanza travaille seul. Ainsi fut écrit, composé, produit, enregistré et arrangé *Juste un peu d'amour*, son premier album solo sorti il y a peu, et non sans peine, aucune maison de disques ne se précipitant sur cette œuvre de nocturnes mais heureuses méditations à base de voix et de guitare sèche.

Sur l'album comme sur scène, Lokua Kanza (guitare, sanza, voix) s'est pourtant adjoint un « orchestre » – du moins est-ce ainsi qu'il qualifie ses deux choristes, la Sénégalaise Julia Sarr et le Zaïrois Didi Ekukuan, qui s'exerce également aux percussions (tambourin, tambour à aisselle), toujours délivrées à doses homéopatiques.

Avec son ton de confidence, son refus de l'électricité, sa pudeur et son goût du secret, ce drôle de trio part à contre-pied de la musique africaine telle qu'elle est habituellement pratiquée dans les cités. Sur les traces du Sénégalais Ismael Lo, Pascal Lokua Kanza cherche à définir une chanson d'Afrique noire, où la voix garderait sa primeur (à l'ancienne), où la mélodie devancerait le rythme (comme en Occident).

Il y a un risque certain à exposer ainsi, presque nus, les résultats de ses méditations, surtout lorsque l'on n'est jamais monté sur une scène en patron. Trop bien servi par une voix aux nuances extrêmes, Pascal Lokua Kanza lâche du lest au fil des notes et perd en tempérament. Noyée par trop de bons sentiments (plus d'amour, moins de souffrance), la force de conviction s'effiloche. Et, emportée par un délicieux vagabondage de fin de nuit, la musique très spéciale de ce Zaïrois élevé entre la forêt et la musique soul se retrouve sans feu ni lieu. Vagabonde.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

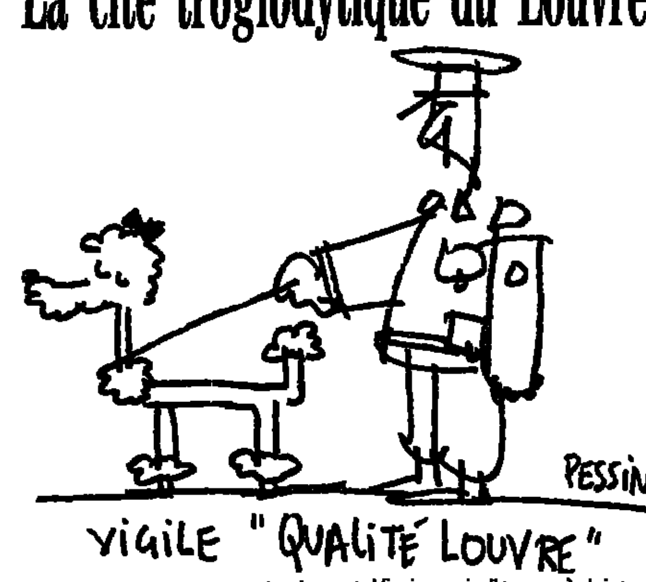
▶ *Auditorium des Halles*, Forum des Halles à Paris (1er), Porte Sainte-Eustache. *Métro et RER* : Châtelet et les Halles. *Tél.* : 40-28-28-28. Le 8 octobre à 21 heures. 90 francs.

▶ *Juste un peu d'amour*, 1 CD Salâmbo/La Générale LOK01 distribué par Night and Day.

CULTURE

Ouverte au public le 8 octobre

La cité troglodytique du Louvre



Le 18 novembre, le Musée du Louvre à Paris (30000 m²) sera doté de 22000 m² supplémentaires. Mais, en attendant l'ouverture en fanfare des nouvelles salles, ses visiteurs vont bénéficier, dès aujourd'hui, de commodités nouvelles. Un certain nombre d'espaces situés sous la cour du Carrousel ouvrent en effet au public le 8 octobre : un parking réservé aux cars (80 places), un autre pour 630 véhicules ordinaires, sans parler des 180 places destinées à l'administration (Conseil d'Etat, ministère de la culture, etc.), qui désertera ainsi la place du Palais-Royal, que Ieoh-Ming Peï doit réaménager. Les visiteurs motorisés se rendront au musée en traversant une vaste zone commerciale (7000 m²) affermée à la SARI. L'architecture souterraine, épaulée par les puissants contreforts des fortifications de Charles V, y est signée par Michel Macary, qui prolonge ici celle de Peï (béton architecturé et pierre de Bourgogne). Le point d'orgue de ce forum enfoui sera une pyramide «inversée».

60 % des espaces sont actuellement loués : Flammarion, Lalique, la Réunion des musées nationaux et Virgin, qui dispose à lui tout seul de 2000 m², ont déjà retenu leurs places. L'ouverture des boutiques et des restaurants se fera début novembre. Un «comité d'éthique» est chargé de veiller à la «qualité Louvre» des impétrants : McDonald's a été recalé. A coté des commerces, un centre de la mode (quatre salles modulables, plus de 5000 m²) pourra fonctionner comme un petit Palais des Congrès. La haute couture et le prêt-à-porter devront donc définitivement déserter la cour Carrée comme le jardin des Tuileries. L'ensemble est directement relié au métro. Un passage supplémentaire pour les piétons est ouvert à travers le vieux palais. La SARI a investi 900 millions de francs pour le forum commercial et le Centre de la mode. Les parkings ont couté 250 millions de francs, dont 150 millions de francs ont été versés par l'Etablissement public du Grand Louvre, qui a également dépensé 500 millions de francs pour les accès un métro, la nouvelle sortie Rivoli et l'amphithéâtre de l'Ecole du Louvre, lui aussi enterré. La nouvelle adresse de cette cité troglodytique : 99, rue de Rivoli.

E. de R.

A la demande du ministre de la culture

Alain Grangé Cabane est chargé d'une réflexion sur le mécénat

Jacques Toubon, ministre de la culture, a confié une mission de réflexion sur le mécénat à Alain Grangé Cabane. Vice-président de l'Union des annonceurs, M. Grangé Cabane préside également la comission diffusion du Conseil supérieur du mécénat culturel, organisme chargé de répartir 13 millions de crédits publics pour cofinancer les entreprises culturelles de partenaires privés. Ces crédits seront désormais intégrés dans une *«politique d'aménagement culturel du territoire»*, le mécanisme du Fonds d'intervention culturel, créé en 1973, sera relancé, et la législation sur le mécénat pourrait être assouplie. M. Grangé Cabane devra étudier la possibilité de recueillir des aides auprès des particuliers, selon le système en vigueur dans les pays anglo-saxons. Il pourrait former un *«club de mécènes exportateurs»*, réunissant des entreprises françaises présentes sur les marchés étrangers pour que celles-ci valorisent la culture française hors des frontières. Enfin, le chargé de mission devra examiner les possibilités de garantir aux entreprises un *«meilleur retour»* à leurs investissements de mécénat.

DANSE

□ **Mort de la chorégraphe américaine Agnes De Mille.** – Nièce du célèbre metteur en scène Cecil B. De Mille, la danseuse et chorégraphe Agnes De Mille est morte le 7 octobre à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-huit ans. Sa carrière s'est partagée entre la comédie musicale et la danse moderne. Elle avait créé *Rodeo*, en 1942, sur une musique d'Aaron Copland, mais aussi les chorégraphies de quatorze comédies musicales qui trimomphèrent à Broadway dont *Oklahoma*, *Carousel* et *Gentlemen prefer Blonds*. On lui doit également six ballets, parmi eux *Three Virgins and a Devil* (1941), *Fall River Legend* (1948), *The Informer* (1988) et *The Other* (1992).

L'héritage noir

Suite de la première page

Toni Morrison s'étonnait alors, dans un éclat de rire, de se voir sur la couverture d'un grand hebdomadaire comme *Newsweek* pour la «cover story» : *«Vous imaginez ce que c'est? Moi, une grosse Noire avec des cheveux gris et un chemisier rose, en première page d'un magazine blanc! ...»*

Toute une œuvre avait déjà assis sa réputation auprès des lecteurs anglophones, depuis *l'Œil le plus bleu*, son premier roman publié en 1970 (paru en 1972 chez Robert Laffont dans l'indifférence et bientôt oublié, pilonné, introuvable), *Sula*, *la Chanson de Salomon* (Grand Prix des critiques 1977), *Tar Baby*, qui venait de paraître aux Etats-Unis. Il revenait à un petit éditeur, disparu depuis, Acropole, que dirigeaient Hortense Chabrier et Georges Belmont, d'avoir lancé en France, à partir de 1985, un auteur dont ils avaient été les seuls alors à discerner l'incontestable qualité littéraire. La qualité humaine aussi, qu'on retrouve dans ces grands romans lyriques qui, dans la vision de Toni Morrison, volent au-dessus des mers et des continents, plongent profondément dans les mythes et les réalités de l'âme des Noirs américains, cette *«mauvaise graine»*, précipitée dans la liberté après la guerre de Sécession il y a un peu plus d'un siècle, et qui ne trouve pas sa place sur terre.

Tel le Laitier, alias Macon Mort Jr, le personnage du *Chant de Salomon*, fils d'un homme d'affaires prospère du Michigan dont le père avait été tué, là-bas, par les Blancs, et qui, finalement, au terme d'une formidable chasse à l'homme, va accomplir son destin et s'envoler *«chez lui»*, retrouver Salomon, l'ancêtre venu d'Afrique qui fut le premier esclave de la famille. Telle Jade, à la peau claire, qui va s'enfuir avec Tar Baby, l'homme sans nom à la peau de goudron, vers l'île des Chevaliers, non loin de Haïti, rechercher ces descendants d'esclaves qui ont perdu la vue dès qu'ils ont aperçu l'île et dont les enfants, lorsqu'ils atteignaient l'âge mûr, devenaient aveugles eux aussi.

«Ce qu'ils voyaient, ils le voyaient avec l'œil de l'esprit, auquel, bien sûr, il ne faut pas se fier.»

La naissance du jazz

N'y a-t-il vraiment pas de place, sur terre, pour les descendants d'esclaves que retrouve Toni Morrison dans ses deux derniers livres, *Beloved* et *Jazz* (conçus comme les deux premiers volets d'une trilogie), dans un temps d'avant sa naissance? Dans *Beloved* – qui lui valut le prix Pulitzer 1988, – Sethe, la mère, le personnage principal, une ancienne esclave qui s'est sauvée de la plantation du Kentucky où elle vivait, décidera, beaucoup plus tard, qu'il vaut mieux supprimer les surgeons de sa race plutôt que de les livrer à l'humiliation et à l'impossibilité de vivre comme des êtres humains. Elle va commettre l'acte irréparable et supprimer la vie de son enfant bien-aimé, une fille. Tuer par amour maternel. Laissant la maison où elle vit *«habitée de malveillance. Imprégnée de la malédiction d'un bébé»*. Elle n'est pas Médée qui se venge comme elle peut d'avoir perdu l'amour d'un homme, mais une mère déchirée qui aime trop fort.

Comme ont aimé trop fort Joe et Violette, le couple de *Jazz* qui, arrivé ensemble dans le Harlem des Années folles, va se trouver menacé, quand Joe tombera amoureux fou d'une jeunesse qui le trompe. *«Un de ces amours tordus, profonds, qui le rendait si triste et si heureux qu'il l'a tuée juste pour garder cette sensation»*... Un livre magnifique tout de musique, qui n'est pas un livre sur le jazz.

Mais une façon d'être. Une façon de parler une langue dans la rue. De capturer l'époque qui a vu la naissance du jazz. Une musique qui n'a pas encore attiré les Blancs et qui n'est pas encore à la mode.

On n'oublie pas les lignées de femmes, de mères, qui peuplent cette œuvre, ni militante, ni féministe, des femmes qui supportent, chacune à sa manière, la tare d'être noires, quitte à se défendre hors des règles en usant de la malédiction ou de la sorcellerie. Et de la magie du langage, du rythme des mots, dans une langue empreinte de toute la poésie, de toute la sensualité du monde. Ecriture noire? ... Ecriture blanche? ... Dans un volume d'essais intitulé *Playing in the Dark* et tiré de ses conférences à Harvard, elle a montré comment s'était construite l'image de la «blancheur» en littérature d'après des auteurs comme Mark Twain, Melville, Flannery O'Connor, Willa Cather ou Faulkner. *«Tous ces Blancs qui contemplent des corps noirs afin de réfléchir sur eux-mêmes, sur leur propre moralité, leur propre violence, leur propre capacité d'aimer, ou d'avoir peur.»*

Première «Africaine-Américaine» à recevoir le prix Nobel, comme elle a été la première à avoir une chaire à l'université de Princeton où, il y a peu, les Noirs n'étaient pas admis, faite la semaine dernière à la Sorbonne docteur *honoris causa* au cours d'une cérémonie qui réunissait autour d'elle des mathématiciens et des savants, Toni Morrison anoblit la littérature. Elle nous amène à reconnaître, par sa littérature, et non par la sociologie, et non par l'exotisme, une culture inconnue, occultée. Surtout, cette consécration devrait amener à son œuvre – six grands romans jusqu'à aujourd'hui – un vaste public qui va l'adorer.

NICOLE ZAND

▶ **Toni Morrison sera en France pour participer au Carrefour des littératures de Strasbourg qui se tient du 4 au 8 novembre.**

[Née en 1931 à Lorain (Ohio), d'une famille ouvrière de quatre enfants, Chloe Anthony Wofford a fait ses études aux Universités Howard et Cornell. Elle est l'auteur d'une thèse sur le suicide dans l'œuvre de William Faulkner et de Virginia Woolf. En 1970, elle a publié L'oeil le plus bleu, son premier roman, sous le nom de Toni Morrison, formé de son deuxième prénom et du nom de son ex-mari. Professeur à l'université de Princeton (New Jersey), elle a écrit cinq autres romans, dont Beloved (1987), qui a obtenu le prix Pulitzer, et Jazz (1992). Elle a également écrit New Orleans, une comédie musicale produite en 1983 à New York, et Dreaming Emmet, une pièce en hommage à Martin Luther King.]

□ **Bibliographie.** – *La Chanson de Salomon*, Acropole, 1985 (Livre de poche); *Tar Baby*, Acropole, 1986 (10/18); *Beloved*, Christian Bourgois, 1989 (Presses-Pocket, 10/18); *Sula*, Bourgois, 1992; *Playing in the dark*, Bourgois, 1993; *Jazz*, Bourgois, 1993.

LE SPECTATEUR MICHEL BRAUDEAU

Fins d'artistes

ET si le plus dur dans la vie d'artiste c'était la fin? Trouver la sortie, descendre du pinacle. Encore faut-il y être parvenu, certes, et pour beaucoup la question ne se pose pas. Mais ceux qu'un don particulier, une chance ou une mode a soulevés hors du commun ne sont pas forcément aptes à se maintenir dans l'air des cimes. Au début de la robuste biographie qu'il a consacrée à Nijinski (Vaslav Nijinski, un saut dans la folie, traduit de l'anglais par Bruno Poncharal, Passage du Marais, 448 pages, 180 F), Peter Ostwald a placé une introduction joliment intitulée «Le génie et quelques-uns de ses risques». Dans le cas de Nijinski, on ne saurait mieux dire, dont la sublime et pitoyable existence se résume simplement : au sortir de l'enfance, dix ans d'apprentissage, puis dix ans de danse et de gloire, et trente ans de folie. Né en 1889 à Kiev, il meurt à Londres en 1950, avec encore l'aura de plus grand danseur du siècle, après avoir vécu la moitié de sa vie dans divers asiles d'aliénés.

Nijinski fut très vite un objet d'admiration et d'effarement. Son art du saut, un saut démesuré au sommet duquel il semblait magiquement faire une pause, eut pour ses contemporains quelque chose de surnaturel. On étudia son physique (pas trop harmonieux, faunesque plutôt, petit), ses pieds, on conjectura vainement sur la taille de son sexe. Son biographe revient volontiers à l'occasion sur le sujet, comme sur l'homosexualité de Nijinski, une homosexualité qu'on pourrait dire contrariée par son mariage hâtif avec Romola, qui fut sans doute une épouse aimante, longtemps dévouée à son génial malade et qui lui donna deux filles, Kyra et Tamara. Mais qui brisa sa carrière avec Diaghilev, ce qui dut contribuer à l'effondrement d'un esprit déjà lézardé.

Allez savoir pour autant de quel mal mental souffrait Nijinski et quelles en étaient les causes... La chute par la fenêtre de son frère aîné, Stassik, qui fut interné plus tard, la séparation des parents, les mauvais traitements des camarades d'école? Et pourquoi pas un fond de caractère prédisposé à la dépression dès l'enfance, ce qui ne veut pas dire grand-chose de plus ou de moins que les mots savants dont la psychiatrie balbutiante enveloppait alors son ignorance. On constate que les premières dépressions de Nijinski commencèrent à vingt-cinq ans, après son mariage et son renvoi des Ballets russes. Mais on ne sait rien de ce qui maintint Nijinski dans la dépression puis dans le silence, la violence, la pitrerie, le désespoir. Il écrivit lui-même son Journal, étonnante tentative d'auto-analyse, publié dans une version expurgée par sa femme (Journal de Nijinski, Gallimard, 1975), et l'un des privilèges de Peter Ostman est d'avoir eu accès au texte complet. Soigné le plus souvent dans la clinique du docteur Binswanger à Bellevue, en Suisse, Nijinski sera pris en charge par le docteur Greiber. Comme l'écrit drôlement Peter Ostman : «Environ une semaine après le spectacle de danse de Suvretta House, Greiber se mit à psychanalyser Nijinski pour de bon.» Ce «pour de bon» fait froid dans le dos. On imagine le docteur, un démonte-pneu à la main.

NIJINSKI verra une foule de sommités, dont le grand Bleuler, inventeur de la schizophrénie. Nijinski, «catatonique» selon Kraepelin, devint «schizophrène» avec Bleuler, avant de bénéficier des «chocs» insuliniques du bon docteur Sakel. On reste confondu devant la liste des charlatans qui paradèrent devant lui, et convaincu qu'on serait devenu fou comme un lapin à ce même régime. Ce n'est pas dire pour autant que Nijinski n'était pas réellement très perturbé, certes, mais quand on constate que le médecin de Nijinski était amoureux transi de la femme de celui-ci, Romola, qu'il était morphinomane et suicidaire, on peut se poser des questions de méthode. Que Romola ait tenté par la suite de faire soigner son mari par le fameux docteur Coué («Jour après jour, à tous égards, je vais de mieux en mieux»), puis par des fakirs, avant d'essayer Lourdes, c'est le parcours du combattant désespéré. Mais les injections massives d'insuline de Sakel, qui devait un jour avouer : «Il se trouve que, par chance, nous nous sommes engagés sur la bonne voie, mais du mauvais côté», c'est le parcours de Diafoirus. Heureusement ou malheureusement, le mystère de Nijinski reste entier.

Celui de John Lennon presque autant. Il n'a pas eu à se méfier des médecins, lui, mais d'à peu près tout le monde par ailleurs. Après la séparation des Beatles, tombé sous l'influence maternante et dévorante de la redoutable Yoko Ono, il s'est peu à peu enfermé dans ses appartements du Dakota, le vaste château gothique à l'ouest de Central Park, à New-York. Pendant que Yoko gérait sa fortune et passait des coups de fil au monde entier depuis son studio, John se morfondait à l'étage au-dessus, ne faisant rien de ses jours que regarder par la fenêtre si des fans n'étaient pas là à l'attendre dans la rue. Il se méfiait du sucre, dressait lui-même la liste des courses, uniquement des aliments macrobiotiques. Il se livrait avec Yoko à une interprétation délirante du monde fondée sur la numérologie.

YOKO entretenait d'ailleurs un commerce constant avec quantité de voyantes, tireuses de cartes, géomanciens. S'il s'avérait que les «ondes» étaient bonnes à tel endroit, tel jour, elle y expédiait John. Pour le reste, en dehors de quelques vacances ensoleillées, le principal divertissement restait le shopping. Comme le note Frederic Seaman, qui fut le factotum du couple en 1979 et 1980 (John Lennon, les derniers jours, traduit par François Gorin, Lieu Commun, 352 pages, 130 F) : «Tous deux étaient apparemment des consommateurs invétérés, comme des kleptomanes qui paieraient.» John vivait donc en prisonnier volontaire, purgeant on ne sait quelle peine imaginaire, vaguement paranoïaque. Et pourtant il ne se méfiait pas encore assez. Un soir de décembre 1980, un fan illuminé, Mark Chapman, l'abattait devant le Dakota. Peu après, le factotum Seaman subtilisait les journaux intimes de Lennon. Et produisait, dix ans plus tard, ce livre de ragots navrants. Tué par un débile, raconté par un crétin, ce n'est pas une mort.

AGENDA

THÉÂTRE

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

INGRID. Le Grenier (43-80-68-01) (dim., lun., mar.), 22h (6).
LA MORTE ET AUTRES NOUVELLES. Tréteaux de l'Arsenal (42-77-47-54), mer., jeu., ven. et sam. 21 h (6).
LES SUPPLIANTES. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-17-17) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 17 h (6).
AMOURS DES QUATRE SAISONS. Au bec fin (42-96-29-35), jeu., ven. et sam. 19 h (7).
DIDIER GUSTIN. Sèvres (Sel) (45-34-28-28), jeu. 21 h (7).
L'EPHÉMÈRE. Théâtre de Ménilmontant (43-35-41-70) (dim., lun.), 21 h (7).
LA JOIE IMPRÉVUE ; LES SINCÈRES. Plessis-Robinson (Théâtre du Pierrier) (46-30-45-29), (6).
MACBETH. Combs-la-Ville (Le théâtre, l'Arène) (64-88-69-11), jeu., ven. et sam. 20 h 45 (7).
LE MARIAGE DE BARILLON. Draveil (Espace Villiers) (69-40-95-00), ven. 21 h (8).
MORTADELA. Suresnes (Théâtre Jean-Vilar) (46-97-98-10), ven., sam. 21 h et dim. (dernière) 17 h (8).
OH, LES BEAUX JOURS ! Montigny-le-Bretonneux (Théâtre de Saint-Quentin) (30-96-99-00), ven., sam. 20 h 45 et dim. (dernière) 15 h 30 (8).
ON EST PEU DE CHOSE. Café de la gare (42-78-52-51) (dim., lun.), 21 h 15 (8).
QUI VOUS SAVEZ. La Celle-Saint-Cloud (Théâtre) (30-78-10-70), ven. 20 h 45 (8).
LA REMISE. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (mer., dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (8).
THÉ A LA MENTHE OU T'ES CITRON. Rueil-Malmaison (Théâtre André-Malraux) (47-32-24-42), ven. 20 h 45 (8).
UBU ROI. Malakoff (Théâtre 71) (46-55-43-45), ven., sam. 20 h 30 et dim. (dernière) 17 h (8).
VERTIGES. Parc de la Villette (42-74-22-77), ven., sam., mar. et mer. 20 h 30 (8).
ARLEQUIN SERVITEUR DE DEUX MAITRES. Aubergenville (La Nacelle) (30-95-37-76), sam. 21 h (9).
LES DEUX VIERGES. Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), sam. 20 h 45 (9).
DOM JUAN OU LE FESTIN DE PIERRE. Comédie-Française Salle Richelieu (40-15-00-15), sam., dim., lun. et mer. 20 h 30 (9).
EXÉCUTEUR 14. Les Ulis (Centre Boris-Vian) (69-07-65-53), sam. 20 h 30 (9).
PAROLES. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62), sam. 19 h (9).
SONGO, LA RENCONTRE. Pavillon du Charolais (Parc de la Villette) (40-03-93-95), sam., lun., mar., mer. (dernière) 21 h et dim. 16 h (9).
CARTE BLANCHE AUX AUTEURS. Théâtre ouvert-Jardin d'hiver (42-55-74-40), lun., mar., mer. et jeu. (dernière) 18 h 30 (11).
VICTIMES DU DEVOIR. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), lun. et mer. 19 h (11).
LES BATISSEURS D'EMPIRE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), mar. et jeu. 19 h (12).
ET DIEU CRÉA LA POMME ; L'HOMME-TÊTE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim., lun.), 19 h (12).
EXÉCUTEUR 14. Ivry-sur-Seine (Théâtre) (46-72-37-43) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (12).
FILUMENA MARTURANO. Suresnes (Théâtre Jean-Vilar) (46-97-98-10), mar. 21 h (12).
LES GROS CHIENS. Confluences (48-93-52-46), mar. 21 h 15 h (12).
L'HOMME QUI. Bouffes du Nord (46-07-34-50) (dim., lun.), 20 h 30 ; sam. 16 h (12).
LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (44-41-36-36) (lun.), 18 h 30 (12).
MACBETH. Châtillon (Théâtre) (46-57-22-11) (dim.), 20 h (12).
MADEMOISELLE JULIE. Théâtre Montorgueil (40-46-85-17) (dim., lun.), 20 h 30 (12).
LE PARTAGE. Marie-Stuart (45-08-17-80), mar., mer. 19 h et jeu. 20 h 30 (12).
SIX PERSONNAGES EN QUÊTE DE.... Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.), 19 h (12).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; mer., jeu., ven., mar. 19 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Fando et Lis : 20 h 30. Rel. dim., lun. Paroles : sam. 19 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATALANTE (46-06-11-90). L'Inondation : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Pouchkine : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Six personnages en quête de... : mar., mer., jeu. 19 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Drôles : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30 ; dim. 15 h 30. La Tranche : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Un + un + un. Pour en finir avec la dualité : 19 h. Rel. lun., mar. Le Roman d'un tricheur : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. L'Enfant de la haute mer : 22 h 30 ; dim. 21 h. Les Figures : dim. 14 h 30. Giacomo : lun. 19 h. Sur le dos d'un éléphant : lun. 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). A la conquête des océans : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30. Kif-Kif l'artiste, de Rachid de La Courneuve : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : mar., mer., jeu. 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Case départ : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Boulingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : 21 h. Rel. dim., lun.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Love : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). On est peu de chose : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h 15.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta soeur... : ven., sam., mar. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Petite salle. La Nuit juste avant les forêts : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Antigone : mar. 20 h 30. Dom Juan ou le Festin de Pierre : sam., dim., lun., mer. 20 h 30. Le Faiseur : mer. 14 h ; jeu. 20 h 30. Le Prix Martin : dim. 14 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (44-39-87-00). Aujourd'hui ou les Coréens : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir, lun.
CONFLUENCES (48-93-52-46). Les Gros Chiens : mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; mar. 15 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Trois minutes pour exister : 21 h. Rel. lun.
DEUX-ANES (46-06-10-26). Le Cercle des P. S. disparus : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Capitaine Bada : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-38-07-54). Les Belles et le Gitan : sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Partage de midi : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE JEMMAPES (48-03-11-09). L'Intervention : 19 h 15. Rel. dim., lun. Welcome XL : 21 h. Rel. dim., lun. Les Couleurs du rire : lun. 19 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven., mar. 21 h ; sam. 20 h ; dim. 16 h. L'Ile des esclaves : ven., mer. 20 h ; sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. 17 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Fin de saisons : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Chair amour : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Arabes à Poitiers : dim. 15 h.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Anne Roumanoff : 20 h 30. Rel. dim., lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-81-05-07). Moscou sur Vodka : 20 h 30. Rel. dim., lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Notre futur ; Donnez, je le veux : 21 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). La Lagune de Coyuca : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. mer., dim. soir.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Rel. dim. Les Dactylos : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Les Bâtisseurs d'empire : mar., jeu. 19 h. Un jubilé et les Méfaits du tabac : ven., sam. (dernière) 19 h. Victimes du devoir : lun., mer. 19 h.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Les Nouvelles Aventures de Courtemanche : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Volupté de l'honneur : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (45-67-87-74). Roméo et Juliette : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. mer., dim. soir.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Demandez la chanson du film : 21 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Opening Night : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 20 h. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 21 h 30. Rel. dim. Personne n'est parfait : lun. 20 h. Théâtre rouge. Anna Magnani, le temps d'une messe : 20 h. Rel. dim. Le Quadra : 21 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : ven., sam. (dernière) 18 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Le Cardinal d'Espagne : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Célébration : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). Antonio Barracano : 21 h. Rel. dim.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Cinq minutes pas plus : mer., ven. 22 h ; lun. 20 h 30. Je me tiens devant toi nue : ven. (en français), sam., mar. (en anglais) mer. 20 h 30. Le Partage : jeu. 20 h 30 ; mar., mer. 19 h. Le Retour de M. Leguen : jeu., sam., lun., mar. 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les boeufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : 21 h ; sam. 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). L'Inquisitoire : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maîtresse : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Cantique des cantiques : jeu., ven., sam. 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Le Retour en Touraine : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : sam., mar. 19 h 30. Le Vaisseau fantôme : ven., lun. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Je m'appelais Marie-Antoinette : mer., dim. 14 h ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Silence en coulisses : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARC DE LA VILLETTE (42-74-22-77). Vertiges : ven., sam., mar., mer. 20 h 30.
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-95). Songo, la rencontre : sam., lun., mar., mer. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (42-80-01-81). Le Visiteur : 21 h ; sam. 17 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Désarrois de Gilda Rumeur : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Ah mais si, mais non ! : 18 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Un couple infernal : 20 h 30 ; sam. 22 h 15. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (46-82-36-25). Café noir? Improvisé! : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Copines sauvages : 20 h 30. Rel. dim. Union libre : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Maman! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Starmaniac : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Dorval et moi : mer. 19 h ; dim. 15 h. Le Fils naturel : mer., jeu. 19 h ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'oiseau n'a plus d'ailes : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h. Belle de Mai. Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Toufu Ramdam : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (43-35-41-70). L'Ephémère : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Et Dieu créa la pomme ; L'Homme-tête : mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Tailleur pour dames : 20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. La Lune bleue : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurant Spielvogel : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (48-05-00-55). Escurial : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Moderato Cantabudulé : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30. C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Rel. dim., lun. Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (40-46-85-17). L'Art de la chute : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Mademoiselle Julie : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Un couple ordinaire : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Orlando : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Lettres de la religieuse portugaise : mar., mer., jeu. 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h ; mer. 12 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Carte blanche aux auteurs : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Faith Healer : 19 h. Rel. dim., lun. Le Train pour Limoges : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : ven., sam. 20 h 30.
TRÉTEAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). La Morte et autres nouvelles : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Dîner de cons : 20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Arlequin serviteur de deux maîtres : sam. 21 h.
BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (47-33-39-40). Fredo batelier : sam., mar. 20 h 30.
LA CELLE-SAINT-CLOUD (THÉATRE) (30-78-10-70). Qui vous savez : ven. 20 h 45.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE 95) (30-38-11-99). Don Juan d'origine : ven., sam. (dernière) 21 h.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : ven., sam. 21 h 30 ; dim. 14 h 30.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : mar., mer., jeu. 20 h.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Macbeth : ven., sam. 20 h 45.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Les Dix Petits Nègres : sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DRAVEIL (ESPACE VILLIERS) (69-40-95-00). Le Mariage de Barillon : ven. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Threepenny Lear : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-72-37-43). Exécuteur 14 : mar., mer., jeu. 20 h 30.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Ubu roi : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (THÉATRE DE SAINT-QUENTIN) (30-96-99-00). Oh, les beaux jours! : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h 30.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Lewis, Carroll et Alice : sam., dim. (dernière) 15 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Les Emigrés : ven. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. La Remise : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). L'Ours ; Une demande en mariage : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Les Dormeurs : ven., sam. (dernière) 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Thé à la menthe ou t'es citron : ven. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Les Marrons du feu ; le Dernier Sursaut : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Les Suppliantes : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Roger Blin. La vie au-dessus et au-dessous des mille mètres : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Deux Vierges : sam. 20 h 45. Les Fourberies de Scapin : sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.
SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Salle Jean Vilar. Filumena Marturano : mar. 21 h. Mortadela : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Exécuteur 14 : sam. 20 h 30.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

CLIFFHANGER. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GARÇON D'HONNEUR. Film américano-taïwanais d'Ang Lee, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

KING OF THE HILL. Film américain de Steven Soderbergh, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

RAINING STONES. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

UNE NOUVELLE VIE. Film français d'Olivier Assayas : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Intégrale Sacha Guitry : Assassins et *Voleurs* (1956), de Sacha Guitry, 19 h ; Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitry, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Hommage à Cinecitta International : *la Vita à bella* (1943, v.o. s.t.f.), de Carlo Lucovico Bragaglia, 19 h 30 ; *Deux sous d'espoir* (1952, v.o. s.t.f.), de Renato Castellani, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma arménien : Août (1976, v.o. s.t.f.), de Karen Guevorkian, 14 h 30 ; les Obsèques d'Avedis Aharonian, de A. Malakian, Que sont mes camarades devenus (v.o. s.t.f.), de Jacques Kebadian et Serge Avedikian, 17 h 30 ; Serguei Paradjanov (1988, v.o. s.t.f.), de Patrick Cazals, Achik Kerib (1988, v.o. s.t.f.), de Serguei Paradjanov et David Abachidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Hommage à Edith Piaf : Piaf, je repars à zéro (1960) de Roger Benamou, Actualités Gaumont, Edith Piaf (1973) de Robert Manthoulis, 14 h 30 ; Edith Piaf (1966) de Miréa Alexandresco, Moustaki, parolier de Piaf (1982) de Fernand Moszkowicz, 67 bis, Boulevard Lannes (1991) de Jean-Claude Labrecque, 16 h 30 ; Eclair journal, Etoile sans lumière (1945) de Marcel Blistène, 18 h 30 ; Edith Piaf, une brève rencontre (1992) de Michel Wyn, Eclair journal, Simone Berteaut parle de sa sœur Piaf (1969) de Gérard Poitou, 20 h 30.

ÉCONOMIE

BILLET

La GMF sans contrôle

« Scandalisées » par l'annonce d'un plan de sauvetage de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) mené par AXA, les mutuelles d'assurances cherche aujourd'hui fébrilement leur propre solution. En dépit de la sérénité de façade du GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances), le temps presse. Les pouvoirs publics exigent une solution rapide. Une recapitalisation de la GMF d'au moins 1 milliard de francs et la mise en place à sa tête d'une nouvelle structure de direction. Douze cadres dirigeants ont quitté la mutuelle en un an. Le GEMA en a-t-il les moyens humains et financiers ? Rien n'est moins sûr.

Il cherche avant tout, au nom de la mutualité, à éviter que le sauvetage de la GMF ne la fasse tomber entre les mains d'AXA. Si le groupe dirigé par M. Bébéar se targue de ses origines mutualistes, le GEMA n'y voit que de la poudre aux yeux. Les anathèmes jetés par les « vraies » mutuelles contre les « fausses » ne sont pas une nouveauté. Mais la défense louable des principes du mutualisme semble aujourd'hui bien dérisoire.

La situation préoccupante de la GMF, les pertes de 1,5 milliard de francs l'an dernier et celles de plusieurs centaines de millions à venir, l'impossibilité d'avoir une idée claire de ses comptes consolidés sont un camouflet bien plus grand porté aux partisans de l'économie sociale. C'est la démonstration par l'absurde des méfaits d'un système sans contrôle et sans sanction. Jean-Louis Pétriat, le président controversé de la GMF depuis six ans, accusé de tous les maux et dont les pouvoirs publics et nombre de dirigeants du GEMA réclament la démission, peut fort bien préserver son poste encore de longs mois. Cela fait déjà longtemps que la démocratie mutualiste, fondée sur le vote des sociétaires, n'est qu'une façade derrière laquelle la technostructure se coopte et se renouvelle sans contrôle.

La défense des grands principes de l'économie sociale semble d'autant plus absurde que les pertes de la GMF tiennent pour l'essentiel à des activités qui ne sont pas mutualistes : dans le tourisme, la banque ou l'assurance, via des filiales capitalistes.

Le GEMA n'est pas le seul fautif. Les autorités de contrôle qui cherchent aujourd'hui à rattraper le temps perdu auraient pu se poser depuis de longs mois des questions sur la valeur réelle des actifs de la GMF et sur les conséquences pour ses comptes et sa solvabilité d'une consolidation. Le contrôle par des fonctionnaires d'une mutuelle de plus de trois millions de fonctionnaires dirigée par des fonctionnaires ne semble pas aller de soi.

ÉRIC LESER

Malgré la hausse des cours du café et du cacao

Le libre-échange et la crise des matières premières appauvrissent le Sud

L'ère des accords s'achève. Ces îlots de sécurité pour les producteurs et les consommateurs de matières premières construits dans les années 60 meurent un à un : une mort lente, à l'abri des regards. La compréhension subtile des intérêts mutuels – les pays producteurs étaient assurés d'écouler leurs marchandises, les pays consommateurs d'être approvisionnés à temps – semble terminée.

Disparu en 1985, l'accord sur l'étain, impuissant à combattre la spéculation, impuissant à réduire la volatilité des cours. Evanescent, l'accord sur le sucre signé en 1987, qui se réduit à un contenu administratif : collecte de statistiques, publication d'études. En voie de disparition, celui sur le caoutchouc, pourtant seul exemple d'accord efficace, mais sur une fourchette de prix si basse que les producteurs refusent de s'asseoir à une table de négociations. Ils n'ont plus le goût de proroger ou de renouveler un accord qui arrive pourtant à expiration à la fin de l'année.

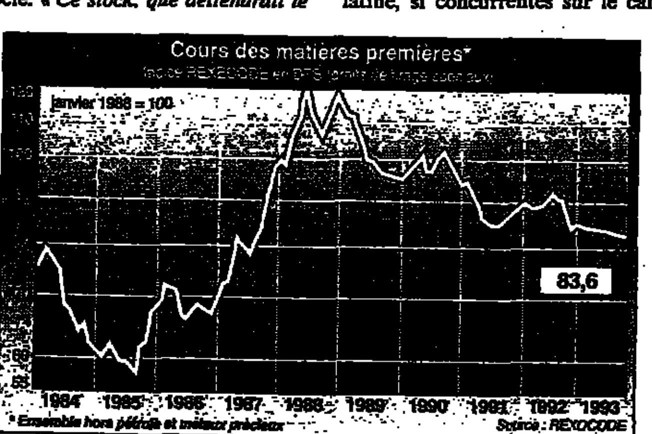
Seuls survivants de cette hécatombe : le cacao et le café, produits fétiches du tiers-monde. Mais dans quel état ! Exsangues, progressivement vidés de leur sens. En 1986, il s'agissait, pour les acteurs du cacao, de s'engager dans un même mouvement, une même solidarité. La vision généreuse s'est diluée ; si l'idée d'une contribution au développement avait été abandonnée dès 1986, celle d'un commerce des matières premières, balancier des termes de l'échange entre le Nord et le Sud, était maintenue. En 1993, les pays consommateurs ne promettent rien. Ils consentent à ce que les exportateurs *« gèrent leur offre »*. Qu'ils la limitent, et les prix remonteront ! Qui financera cette réduction ? Qui stockera les invendus ? Les producteurs eux-mêmes ! Avec quels moyens, puisque les prix mondiaux du cacao ne sont pas rémunérateurs ? Silence consterné.

Quant au compromis sur le café, il reste. Abandonné en 1989, date de la suspension des clauses économiques, il dérive doucement mais sûrement vers un « cartel » de producteurs (*le Monde* daté 26-27 septembre), même si ces derniers rejettent la notion belliqueuse contenue dans ce mot. Dérive provoquée par l'absence de combattants. Il y a longtemps que les pays consommateurs se sont retirés du jeu. Les négociations en vue d'un nouvel accord ont toutes échoué et les pays exportateurs n'ont trouvé d'autre issue que de réduire eux-mêmes leurs ventes à l'étranger à partir du 1er octobre. Une résolution que les opérateurs ont ressentie comme une menace, la menace en provenance de pays qui, pour une fois, enterraient la hache de guerre. Les cours ont aussitôt explosé...

Abondance nuit

Le Sud n'intéresse plus le Nord : trop de substituts (apparus précisément lorsque les pays en voie de développement tentaient de redresser les cours en se retirant du marché), trop de marchandises, donc trop de stocks, trop de facilités de transport. Pourquoi payer au « juste prix », ce qui, de toute façon, est à portée de main ? Le désir naît de l'inquiétude, le commerce des matières premières n'échappe pas à la règle ; or les éventuelles ruptures d'approvisionnement – extrêmement rares – sont aussitôt comblées. L'Asie a fait une percée remarquable sur presque tous les marchés dans ces circonstances. Même les matières stratégiques, qui ont eu leur heure de gloire au cours de la deuxième guerre mondiale, n'excitent plus les convoitises. Quel intérêt les pays dits riches auraient-ils à réguler un marché livré à la folie du libre-échange ? Pour comble, ces prélèvements qu'effectuaient les organismes chargés d'empêcher l'effondrement des cours alimentent eux-mêmes des stocks onéreux et encombrants. Pour soulager un marché engorgé, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a ainsi acheté 230 000 tonnes de cacao dont elle ne sait que faire. Les adeptes du libre-échange ne manquent pas de souligner que l'existence trop connue de ces stocks *« régulateurs »* maintient les cours à des niveaux extrêmement bas avant même d'être écoulés.

Et que dire du stock de café, mystérieux en diable, terriblement présent avant que les producteurs de café semblent décidés à constituer un front uni ? Nulle mécanique n'alimente ce stock fantôme d'un montant indéterminé (entre 20 millions et 45 millions de sacs (1), selon les sources) puisque aucun nouvel accord n'a été renégocié. *« Ce stock, que détiendrait le Brésil, existe-t-il encore, puisque le café est une denrée périssable ? »*, s'interrogent certains opérateurs.



Encombrant, également, le stock de caoutchouc (160 000 tonnes) accumulé à peu près dans les mêmes circonstances que celui du cacao. Si encombrant que les producteurs proposent, dans l'éventualité très probable d'une disparition de l'accord, de le racheter eux-mêmes pour qu'il ne soit pas écoulé sur le marché.

Une nouvelle solidarité

La démarche est récente : dans les années 80, il était d'usage de voir les pays producteurs se livrer à une guerre fratricide, vendre à n'importe quel prix, réclamer des quotas d'exportation supérieurs aux possibilités d'absorption du marché. Mais nécessité fait loi : devant l'inertie et l'indifférence de leurs interlocuteurs, une nouvelle solidarité émerge entre les producteurs. Ceux-ci veulent désormais maîtriser leurs destinées, contrôler leurs productions et leurs ventes. Déjà, la Côte-d'Ivoire n'avait pas attendu les exhortations de la communauté internationale pour retirer la récolte intermédiaire (15 % de la cueillette globale) du programme des exportations, quoi qu'il en coûte aux pays cultivateurs.

Même des sœurs ennemies comme l'Afrique et l'Amérique latine, si concurrentes sur le café, font alliance dans une harmonie de messages publicitaires : la force du robusta africain soutient l'arabica finement aromatisé de l'Amérique latine. Cette association disparate fait des émules. Pourquoi, se demandent les Thaïlandais, les Indonésiens, et les Malais, qui assurent 85 % de l'offre mondiale de caoutchouc, ne ferions-nous pas de même ? Pourquoi ne le feraient-ils pas en effet ? Et sans doute avec plus d'aisance, ces pays étant plus proches par la géographie et la culture que les producteurs de café.

Crispations entre le Nord et le Sud, désertion des consommateurs – et en particulier des Etats-Unis – lors des conférences internationales. Peu à peu, les positions se durcissent ; au nom du réalisme économique, les pays industriels négligent les objectifs initiaux des accords : maintenir le niveau réel des exportations des pays en voie de développement, tout en évitant une fluctuation excessive des prix, en un mot permettre au Sud de survivre par des moyens moins artificiels que les aides alimentaires. Oubli conforté par la position américaine : être ouvert, quoi qu'il en coûte, à la loi du marché. Mais la loi du marché n'est pas la même pour tout le monde ; elle est un impératif pour les produits que n'exportent pas les Etats-Unis : le maïs et le soja que ce pays exporte en quantité massive sont un exemple de la conception américaine du libre-échange. Que la communauté s'élargisse et l'Oncle Sam est angoissé. Il se livre alors à des tractations de marchand de tapis et obtient de la CEE qu'elle reconsidère sa politique agricole commune et qu'elle accepte des exportations forcées de maïs et de sorgho. Si l'Europe cultive une alliance avec ses anciennes colonies, par exemple, elle est aussitôt assignée devant le tribunal du GATT et sommée d'absorber la production américaine (dans les textes, des pays « tiers »).

En revanche, lorsque les Etats-Unis, dans le cadre de l'ALENA, accord conclu avec le Canada et le Mexique, exportent sur ces marchés captifs plus de six millions de céréales secondaires, personne n'accuse les Etats-Unis de déroger aux règles de la concurrence, personne n'exige en retour compensations et exportations forcées. Par ailleurs, ce pays, tout en imposant une vision libérale, ne manque pas de protéger ses marchés.

La stratégie américaine s'avère payante. Le discours du libre-échange gagne l'Europe, la France se trouve souvent isolée lorsqu'elle veut défendre ses productions. Lors des grandes réunions internationales, les Américains brillent par leur absence, et la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les pays nordiques, soucieux de leurs exportations qui ne concernent ni les matières premières, ni les matières agricoles, parlent d'une seule voix... de libre-échange. Et le Sud, avec ses richesses galvaudées, ses misères, n'a plus droit de cité.

MARIE DE VARNEY

(1) Un sac égale 60 kilos.

Une visite du patronat péruvien à Paris

Lima cherche à se donner une nouvelle image pour attirer les investissements étrangers

***« Tourner la page. Le Pérou n'est plus la brebis galeuse du continent mais la future terre promise. »* C'est cette nouvelle image que le régime, présidé depuis trois ans par Alberto Fujimori, essaie de propager à l'extérieur. Il a pour meilleur allié le patronat, d'où sont issus ses principaux ministres (le chef du cabinet et responsable du portefeuille de l'industrie, les ministres des affaires étrangères, de l'économie et de l'éducation). Porteuse de ce message, une mission péruvienne d'une cinquantaine d'hommes d'affaires, présidée par le ministre des affaires étrangères, Efraïm Goldenberg, a entrepris une tournée en Europe. Après Madrid et Londres, elle a fait une halte de quarante-huit heures à Paris, avant de gagner la Belgique et l'Allemagne.**

LIMA

de notre correspondante

L'objectif est de convaincre les partenaires étrangers de s'associer au capital local pour former des entreprises mixtes (joint-venture). Or les investisseurs continuent à bouder le pays, bien que le président Fujimori se soit montré un débiteur fiable et ponctuel et le meilleur élève du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La nouvelle Constitution, approuvée début septembre par le Congrès et qui sera soumise à référendum le 31 octobre – et probablement ratifiée, – garantit un régime économique ultra-libéral, flexibilise le marché du travail et octroie au capital étranger les mêmes facilités qu'au capital autochtone.

En Europe, la mission péruvienne devrait remporter plus de succès qu'aux Etats-Unis, plus pointilleux sur la violation des droits de l'homme et la légitimité du régime Fujimori, après l'auto-putsch du 5 avril 1992. Il est pourtant indéniable que, après trois ans d'un ajustement structurel draconien, le Pérou affiche aujourd'hui des indicateurs économiques qui montrent une excellente santé. Le taux moyen de croissance est de 6 % depuis janvier (après – 2,8 % en 1992). Le taux d'inflation a été de 1,6 % en septembre (un record depuis 1977) et le taux cumulé depuis janvier est de 31,9 %. Les réserves internationales sont de l'ordre de 2,5 milliards de dollars.

Coût social

Les points noirs concernent le coût social de cette politique néo-libérale et la fragilité d'un modèle basé presque exclusivement sur l'ouverture du marché et l'investissement étranger. D'après les statistiques du ministère du travail, datant de l'année dernière, 9,4 % de la population active est au chômage, 75,9 % est inemployée et seulement 14,7 % est employée de façon adéquate. Chaque mois, le Pérou importe plus qu'il n'exporte (la balance commerciale pendant le premier semestre est déficitaire de 238 millions de dollars). L'inflation de septembre est artificielle, les prix et les tarifs ayant été gelés pour les besoins de la campagne pour le référendum. Enfin, la relance de l'économie est due fondamentalement à la croissance du secteur de la pêche (+ 53 %), de la mine (+ 8 %), de l'industrie (+9 %), de la construction (+ 10 %). Cette croissance est donc très déséquilibrée, car parallèlement chaque jour des usines, des commerces, des petites mines ferment.

Les investissements étrangers directs reprennent lentement, malgré une législation faite sur mesure pour les attirer. Ils ont atteint 200 millions de dollars pendant le premier semestre de l'année. La France arrive au quatrième rang, derrière les Etats-Unis, la Chine et Panama, grâce aux investissements du Crédit lyonnais : 8 millions de dollars pour récupérer la majorité des actions du Banco de Lima, du BRGM, 9 millions de dollars pour acquérir 26 % des actions de la mine d'or de Yanacocha, 1 million de dollars pour le groupe de pêche Adrien.

Côté privatisations, le Crédit commercial de France vient de remporter l'appel d'offres pour la valorisation et la promotion de la vente de deux institutions financières : Interbanc et Banco Continental. Le Crédit commercial et Paribas sont candidats pour une opération du même genre qui concerne la privatisation d'Electro-Peru. Par ailleurs, France Télécom est l'un des candidats favoris pour l'appel d'offres concernant la privatisation des deux entreprises péruviennes de télécommunications, qui devrait avoir lieu à la fin de l'année. Sedapal, l'entreprise des eaux, est également convoitée par la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, qui traitent déjà le tiers des eaux péruviennes.

NICOLE BONNET

Selon les prévisions de l'OFCE

La croissance de l'Europe et du Japon restera faible en 1994

Le décalage économique a rarement été aussi manifeste entre les pays de l'OCDE, constate l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE) dans sa dernière lettre d'analyse, publiée le mercredi 6 octobre. *« Le cycle américain est proche de la maturité de sa phase d'expansion tandis que l'Europe et le Japon n'ont pas franchi la fin de la récession »*, note l'OFCE.

A propos des Etats-Unis, le centre de conjoncture estime que la consolidation de l'expansion en 1994 *« dépendra de la capacité de faire des efforts d'investissements »* pour créer des emplois et améliorer le pouvoir d'achat des ménages. L'OFCE manifeste à ce sujet un optimisme mesuré en misant sur une croissance économique guère supérieure à 2 % en 1994 (les chefs d'entreprise américains tablent, eux, sur un taux de 3,1 %). La prudence est également de mise s'agissant du Japon. Sous réserve du *« retour des entreprises industrielles et financières à une situation de bilan convenable »*, l'OFCE pronostique une amélioration progressive de l'économie japonaise. Mais il s'agira d'un *« processus lent »*, prévient l'observatoire économique. *« La croissance japonaise restera faible en 1994 (+1,6 %, après + 0,5 % en 1993). »*

« Faute d'une gestion européenne plus collective de l'unification allemande (...) ; les pays européens doivent vivre avec la contrainte durable (...) d'un déficit normal et anticipé des finances publiques allemandes », écrit par ailleurs l'OFCE. Du coup, l'organisme de conjoncture ne prévoit pas de reprise économique outre-Rhin avant le second semestre 1994. La France, elle aussi, devra patienter jusque-là (*le Monde* du 7 octobre).

Le débat sur l'avenir du commerce international

La majorité RPR-UDF diverge sur le GATT

Défenseur acharné du libre-échange et, à ce titre, favorable à une conclusion rapide des discussions du cycle de l'Uruguay, le député RPR des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian devait en principe présenter, jeudi 8 octobre, un rapport d'information sur « l'organisation du libre-échange » (*le Monde* du 2 octobre). Président UDF de la commission des finances, Jacques Barrot a imposé un délai supplémentaire de quelques jours avant sa publication. Des membres de la mission parlementaire, pourtant membres de la même famille politique que le député des Hauts-de-Seine, n'ont en effet pas apprécié la vigueur des positions libérales du député RPR.

De son côté, Jean-Pierre Chevènement, qui faisait également partie de la mission, en a très officiellement récusé les conclusions. Dans une annexe au rapport, il dénonce ce *« systématique et vibrant plaidoyer en faveur du libre-échangisme doctrinaire »*. *« La France*, poursuit l'ancien ministre socialiste, *se doit d'échapper au piège du multilatéralisme, camouflage « décent » du nouvel ordre mondial libéral dominé par les Etats-Unis. Elle doit retrouver les marges de manœuvre qui lui permettront de défendre ses intérêts nationaux légitimes. »*

Au-delà de la vigueur des attaques à l'encontre du rapport rédigé par M. Devedjian, la position de M. Chevènement rejoint celle exprimée, jeudi 7 octobre, par Jean de Lipowski. Le député RPR de Charente-Maritime, dans un autre rapport sur la politique commerciale de la CEE, qui sera examiné ce jeudi par l'Assemblée nationale, préconise de renforcer la préférence communautaire face à *« un système international libre-échangiste qui [...] s'avère destructeur pour nos entreprises et leurs travailleurs et, souvent, aboutit à une exploitation des populations des pays en voie de développement. »*

Une aide de 160 millions de francs

M. Bosson annonce de nouveaux allégements de charges pour les armateurs français

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé vendredi 8 octobre à l'issue de la réunion du conseil supérieur de la marine marchande, plusieurs mesures de nature à consolider les armements qui traversent une passe difficile.

Les compagnies qui continuent à faire naviguer leurs bateaux sous pavillon métropolitain et conservent donc un équipage entièrement français verront leurs cotisations sociales patronales diminuées de 50 %. La mesure vise à rapprocher le plus possible les conditions d'exploitation sous le pavillon des Kerguelen et sous le pavillon métropolitain ; elle concerne aussi bien les cargos que les transporteurs de passagers sur les trafics internationaux concurrentiels.

Quelque 5 000 navigants sont concernés par cette mesure qui représente un coût budgétaire annuel de 160 millions de francs.

ÉCONOMIE

Un plaidoyer, à Washington, du commissaire européen, Karel Van Miert

La Commission de Bruxelles s'inquiète d'une concurrence brutale dans les secteurs des télécommunications et du transport aérien

Un plaidoyer pour une libéralisation tout en douceur... On savait Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, moins dogmatique sur les déréglementations que son prédécesseur, le bouillant Leon Brittan. Libéral, sans pour autant être un croisé. Plus soucieux, en tout cas, des conditions d'ouverture à la concurrence des secteurs réglementés – ceux où les entreprises communautaires bénéficient, dans leur pays d'origine, de droits exclusifs, – que focalisé sur le principe même.

Le commissaire bruxellois, qui s'exprimait jeudi 7 octobre devant le club de l'Institut européen à Washington, a réaffirmé la volonté de Bruxelles de parvenir à une libéralisation rapide des secteurs du transport aérien ou des télécommunications. Pour la Commission, une concurrence accrue dans ses secteurs, ne peut que profiter à la compétitivité globale de l'Europe communautaire. Toutefois, cette déréglementation, réclamée avec insistance par Washington qui souhaite, pour les compagnies aériennes et les groupes de télécommunications américains, l'accès le plus large possible au marché européen doit, selon M. Van Miert s'accompagner d'une réciprocité véritable. Elle doit également, toujours selon le commissaire européen, être précédée d'une phase transitoire. Selon M. Van Miert, il faut laisser aux entreprises de la CEE le temps de *«se renforcer et se mesurer entre elles sur le marché européen, avant d'ouvrir tout grand ce marché à leurs concurrentes extracommunautaires»*.

Ce discours est plutôt inédit, dans la bouche d'un responsable de la concurrence bruxellois. Sur sa lancée, M. Van Miert a par ailleurs défendu la politique européen en matière d'aides publiques, soulignant que l'approche de la Commission était *«stricte et rigoureuse»*. Les aides d'Etat, a-t-il expliqué, sont autorisées dans certains cas comme le soutien à la formation, à la recherche, à l'environnement, aux petites et moyennes entreprises, et dans la mesure où elles permettent le développement de régions en retard économique. *«Des dispositions semblables existent dans la plupart des pays industrialisés»* a-t-il précisé. Vendredi, la mise au point de M. Van Miert était analysée par la presse anglo-saxonne (qu'il s'agisse de l'*International Herald Tribune* américain ou du *Financial Times* britannique) comme un tournant dans la politique communautaire et le reflet d'un désir de protection face à la concurrence étrangère.

C. M.

Figure de proue du monde syndical espagnol

Nicolas Redondo quitte la direction de l'Union générale des travailleurs

MADRID

de notre correspondant

Après dix-huit années à la tête du puissant syndicat UGT (Union générale des travailleurs), Nicolas Redondo a décidé de passer la main lors du prochain congrès prévu pour le début du mois d'avril. A soixante-six ans, cet ancien compagnon de route du président du gouvernement Felipe Gonzalez a estimé qu'il était bien de partir avant que *«le temps ne le marginalise»* et pour *«ne pas tomber dans le ridicule»*. L'annonce de ce départ intervient au lendemain de la décision de son bras droit, José Maria Zufiaur, idéologue et penseur de la confédération, de quitter lui aussi ses fonctions à la direction de la centrale. A cinquante ans, dont exactement la moitié passés dans le mouvement syndical, le brillant second a fait savoir qu'il voulait faire autre chose.

De profonds bouleversements vont donc se produire au sommet de cette organisation qui, pendant longtemps, a été le bras syndical du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Cependant, c'est aujourd'hui sans regret véritable que le pouvoir socialiste voit s'éloigner vers la retraite ce vieux militant du parti qui, depuis quelques années, critiquait ouvertement la politique du gouvernement de Felipe Gonzalez. Nicolas Redondo faisait de plus en plus figure de poil à gratter. La rupture entre l'UGT et le PSOE s'était produite il y a six ans et avait abouti à une grève générale unitaire devenue historique. Depuis, les conflits ont été nombreux entre le régime et ce solide métallurgiste originaire du Pays basque qui, à l'âge de dix-huit ans, adhérait aux Jeunesses socialistes et à l'UGT.

C'est donc une figure de la vie politique et sociale espagnole qui va disparaître de la scène publique. Un combattant de l'anti-franquisme arrêté à quatorze reprises qui s'en va. Elu en 1976 secrétaire général de UGT, il aurait pu, s'il l'avait voulu, prendre la direction du PSOE lors du congrès d'exil de Suresnes, dans la banlieue parisienne, en 1974, qui vit l'avénement de Felipe Gonzalez. Il a préféré lui laisser la place ainsi qu'au troisième larron du triumvirat socialiste, Alfonso Guerra. Aujourd'hui, ces trois personnages clés ont divergé profondément sur la conception du socialisme. Comme l'a fait remarquer Narcis Serra, successeur d'Alfonso Guerra à la vice-présidence du gouvernement, le départ de Nicolas Redondo ouvre *«une nouvelle étape à l'UGT»*. Pas uniquement, aurait-il pu ajouter. Sa succession s'annonce difficile et très ouverte.

MICHEL BOLE-RICHARD

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• Chômage : 3,4 millions de demandeurs d'emploi en septembre. – En données brutes, le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 7,5 % en août à 7,4 % en septembre, en Allemagne de l'Ouest. Il a également baissé en Allemagne de l'Est : 15,2 % en septembre contre 15,4 % en août. Au total, l'Allemagne comptait 3 447 300 demandeurs d'emploi, soit 42 000 de moins qu'en août, selon l'Office fédéral du travail de Nuremberg.

ETATS-UNIS

• Croissance économique : + 3,1 % au second semestre de 1993 et en 1994. – Les économistes des 500 premières sociétés américaines prévoient une croissance économique de 3,1 % au cours du second semestre de 1993 ainsi que sur l'ensemble de l'année 1994. L'emploi devrait aussi s'améliorer avec un taux de chômage qui reviendrait de 6,4 % à la fin de 1994 contre 6,7 % en août 1993.

Conséquence de la crise de la consommation

Le Printemps à Shanghaï les parfums Cardin chez Carrefour

Face à la crise économique et à la dépression de la consommation qu'elle induit, les distributeurs fourmillent d'initiatives pour résister à la crise. Début septembre, le Printemps redécouvrait les ouvertures en nocturne, afin de mieux coller aux demandes horaires d'une clientèle active (*le Monde* du 2 septembre). Jeudi 7 octobre, le groupe a abattu une carte internationale. Dès l'an prochain, trois nouvelles enseignes vont être ouvertes en Asie : à Bangkok, Taïpei et Shanghaï, en partenariat avec des investisseurs locaux. Dans les deux premiers cas, il s'agira de magasins haut de gamme. A Shanghaï, le magasin (plus petit que les deux précédents) aura une dominante textile et s'adressera à la clientèle très aisée de la ville. Autre exemple significatif des bouleversements en cours : Pierre Cardin a également annoncé, le même jour, qu'il mettrait en vente, à compter du 2 novembre, ses parfums dans les magasins Carrefour. Les parfums de Pierre Cardin – le premier couturier à entrer en hypermarché – seront vendus de 20 % à 30 % moins cher que dans les parfumeries. La ligne de maquillage devrait suivre. A n'en pas douter, cette annonce suscitera un profond émoi dans le monde de la parfumerie, qui a toujours joué la carte de la distribution sélective. Mais, aussi spectaculaire soit-elle, la décision du couturier ne fait qu'entériner une réalité : plongées dans la crise, les clientes achètent désormais de plus en plus leurs produits de beauté en grande surface ou... dans les parfumeries cassant les prix («le Monde-l'Economie» du 13 juillet), entraînant le secteur dans une crise profonde. Le mouvement, qui a commencé avec l'hygiène (dentifrice, shampoing, déodorant, savon...), se propage lentement aux crèmes de beauté, produits de maquillage, eaux de toilette et, aujourd'hui, aux parfums. Pour preuve des difficultés que rencontre la distribution traditionnelle : le BHV, qui travaille sur les biens d'équipement de la maison, a annoncé, jeudi 7 octobre, que son chiffre d'affaires avait baissé de 7,84 % au premier semestre et une division par deux de son résultat net (à 9,5 millions), le déficit d'exploitation se creusant à – 21,2 millions de francs.

F. V.

COMMUNICATION

Les banlieues vues par la télévision

Le maire de Neuilly-Plaisance conteste un reportage de France 2

Le reportage consacré, jeudi soir 7 octobre, sur France 2, au cours du magazine «Envoyé spécial», à la cité des Renouillères de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), a provoqué, avant même sa diffusion, une vive réaction, sous la forme d'une lettre aux médias, de la part du maire de la commune, Christian Demuynck, député (RPR).

Celui-ci reproche à la journaliste Marie-Pierre Farkas, auteur de ce reportage axé sur la consommation de la drogue dans cette cité en voie de réhabilitation, d'avoir assorti *«des images justes et de qualité sur une réhabilitation en cours de réussite»* avec *«un commentaire surprenant qui dit le contraire de ce que l'équipe de France 2 a filmé»*. Selon M. Demuynck, la journaliste a *«posé sa loupe»* sur le problème de la drogue. *«Je ne nie pas son existence*, nous-a-t-il déclaré, *c'est une réalité, mais ce n'est qu'une partie de la réalité et elle ne concerne qu'une minorité. Curieusement, on ne m'a jamais demandé de m'exprimer sur le sujet devant les caméras.»* Le maire craint qu'un tel reportage ne favorise les amalgames : *«On ne peut pas mettre sur le même plan*, dit-il, *toutes les cités de la région.»*

Marie-Pierre Farkas a réagi à cette protestation en nous précisant : *«Sur trente-trois minutes de reportage, j'ai consacré dix minutes à la question de la drogue. Elle est là, sur les marches, devant tout le monde.»* La journaliste de France 2 ne voulait pas, souligne-t-elle, *«filmer les cités au téléobjectif»* : *«Je souhaitais entrer en contact avec la population.»* Pourquoi a-t-elle choisi l'«exemple» de la cité des Renouillères ? *«A la demande des sociétés HLM*, explique-t-elle, *un psychiatre a rencontré la population pendant dix-huit mois. C'est une initiative originale.»*

Le maire de Neuilly-Plaisance critique aussi une partie du commentaire de Marie-Pierre Farkas en estimant que la journaliste a noirci la réalité par omission ou en interprétant les faits : *«Elle ne montre que les côtés négatifs, parle, par exemple, des loisirs tout en passant sous silence ce que fait la municipalité pour les jeunes en difficulté. Signale-t-on, par exemple, la création de cours de soutien scolaire ?»* Le maire de Neuilly-Plaisance conteste que la cité des Renouillères soit un quartier oublié : *«Cette année, 4 millions de francs ont été débloqués en faveur de la cité, sur un budget global de la municipalité de 100 millions de francs.»*

Enfin, Christian Demuynck ajoute que certaines des informations données dans ce reportage seraient fausses : *«Quand elle mentionne par exemple que 85 % des seize-vingt-cinq ans sont au chômage, je ne connais pas ses sources, mais ces chiffres sont erronés.»*

Sur ce point, Marie-Pierre Farkas se déclare stupéfaite : *«J'ai le sentiment que ce maire est un peu «mégalo» et complètement «parano». Je ne vais quand même pas dresser un tableau idyllique de la situation pour son bon plaisir. On a filmé tout en évitant les polémiques. A aucun moment je ne mets en cause la mairie. Mais il ne faut pas se voiler la face : si les jeunes ne trouvent pas de travail, ils iront vendre de la drogue.»*

Invitée à commenter ce reportage, jeudi soir, sur le plateau d'«Envoyé spécial», Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, estimait, pour sa part, que les reportages consacrés aux cités apparaissaient trop souvent teintés de désespoir pour encourager les hommes de terrain.

OLIVIER HÉMON

Faute d'avoir payé ses dettes à France Télécom

Radio Montmartre n'émet plus en province

France Télécom a interrompu, mercredi 6 octobre à 14 h 30, pour *«non-recouvrement de créances»*, la liaison satellitaire qui permettait à Radio Montmartre de retransmettre ses programmes sur dix-huit fréquences en France (Bourges, Limoges, Marseille, Toulon...). La «radio de la chanson française», dont l'émetteur est situé à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), n'émet plus désormais que sur la FM parisienne (102.7).

La radio a vivement protesté, jeudi 6 octobre dans un communiqué, contre l'*«intransigeance»* de France Télécom qui, selon elle, exige pour cette liaison *«le triple du tarif habituellement demandé aux autres radios»*. Selon Christian Gray, le directeur des programmes de la station, France Télécom réclame abusivement une somme annuelle de *«168 000 francs contre 65 000 francs, somme dont la radio s'acquitte régulièrement»*. M. Gray a, d'autre part, regretté que cette mesure ait été prise *«sans avertissement, alors que Montmartre négocie avec France Télécom depuis de nombreux mois»*.

A France Télécom, on fait valoir que ce tarif correspond à l'abonnement satellitaire des radios équipées en «analogique», et que Radio Montmartre n'a rien fait pour s'équiper, comme d'autres réseaux nationaux, en «numérique». Placée depuis janvier 1992 sous contrôle judiciaire, la station de Pierre Mouselli, le fourreur «Pierrot le loup», serait redevable à France Télécom d'une somme de 1,2 million de francs.

Ar. Ch.

□ **Deuxième université de la communication d'Europe centrale.** – Dans le cadre du réseau international des universités de la communication, la Ligue française de l'enseignement et le CREPAC d'Aquitaine organisent, avec le concours d'Eutelsat, de France Télécom et de TV5, une deuxième université de la communication d'Europe centrale, à Prague, du 4 au 6 novembre, autour du thème «Premiers bilans et partenariats». Ouverte à toute personne intéressée par le développement de la communication et des télécommunications en Europe centrale et orientale, cette manifestation se déroulera avec la participation de professionnels venus de sept pays : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Belgique, France et Canada (Québec).

► **Renseignements et inscriptions auprès du CREPAC d'Aquitaine. Tél. : 56-29-04-09. Télécopie : 56-39-58-43.**

VIE DES ENTREPRISES

Crise conjoncturelle et dévaluations monétaires

PSA annonce une perte de 1,121 milliard de francs pour le premier semestre 1993

PSA Peugeot-Citroën termine le premier semestre 1993 sur une perte de 1,121 milliard de francs. Conformément aux prédictions des analystes financiers, il est fort probable que l'exercice du deuxième groupe automobile se soldera par une perte supérieure à 2 milliards de francs, deux ans après avoir dégagé un profit record de 5,5 milliards de francs.

Le retournement de la conjoncture a eu raison de PSA Peugeot-Citroën. Sur un marché européen en baisse de 17,5 % sur les six premiers mois, PSA a vu ses ventes chuter en Europe de 18,1 %. En conséquence, son chiffre d'affaires a diminué de 11,4 % par rapport au premier semestre 1992. A cette crise conjoncturelle se sont ajoutés les effets des dévaluations monétaires. Hors impact des variations des taux de change, la baisse de chiffre d'affaires aurait été limitée à 7,1 % et *« le résultat net aurait été un léger profit »*, affirme-t-on chez le constructeur automobile.

En outre, l'attente des nouveaux modèles, Xantia pour Citroën et la 306 pour Peugeot, a aussi freiné les achats en France, d'autant plus que son rival Renault était en meilleure position, avec une gamme plus fraîchement renouvelée (grâce aux Safrane, Twingo et à la R19 restylée). En conséquence, le ralentissement des ventes a été plus accentué dans l'Hexagone que sur le reste du Vieux Continent pour PSA : ses ventes y ont baissé de 19,3 %, soit 1,5 point de plus que le marché. Or les marges d'un constructeur sont toujours plus importantes sur son marché domestique. La marge brute d'autofinancement de 5 milliards de francs permet néanmoins de couvrir ses investissements à 83 %.

Le marché continuant de se dégrader, tout au plus le constructeur espère-t-il *« ne pas doubler sa perte semestrielle sur l'exercice »*. Des efforts de productivité devraient l'y aider. D'autres suppressions d'emploi ainsi que des journées de chômage technique sont prévues d'ici à la fin de l'année. En outre, l'effet monétaire devrait être moins défavorable en raison de l'appréciation du franc vis-à-vis du mark depuis le mois d'août.

A. K.

Tout en refusant le principe du « chèque syndical »

La CGT signe un accord « pour faciliter sa mission » chez Casino

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

La CGT a signé avec la direction du groupe de distribution Casino, dont le siège est à Saint-Etienne (Loire), un accord sur le développement du rôle et des moyens des organisations syndicales, ce qui lui permettra de disposer comme les cinq autres organisations signataires, d'un délégué syndical de groupe et de moyens matériels *« pour faciliter sa mission »*.

En revanche, les représentants de la CGT refusent toujours, pour l'instant, la contribution financière versée depuis 1991 par l'entreprise à chaque syndicat. Ce *« chèque syndical »* comprend un forfait annuel de 200 000 francs et une somme variable calculée en fonction des voix recueillies aux élections des différents comités d'établissement à raison de 50 francs par suffrage.

Pour favoriser l'adhésion partielle de la CGT, la direction de Casino a renégocié séparément un deuxième accord portant sur *« l'amélioration des droits individuels et collectifs dans les relations de travail »*, inclus en 1991 dans le premier document.

Contrairement aux autres signataires (la CFDT, la CFTC, la CGC, FO et un syndicat autonome), la CGT refuse en effet d'entériner la remise en cause des comités d'établissement – dans les unités comprenant entre onze et quarante-neuf salariés –, remplacés par des comités sociaux, et elle émet des réserves sur le fonctionnement des commissions paritaires de médiation, instances de régulation des conflits individuels qui ne se sont d'ailleurs jamais réunies depuis deux ans.

Pour Antoine Guichard, président du conseil de gérance de Casino, l'application de cet accord a été globalement *« bénéfique »* dans la mesure où s'est développée une *« meilleure compréhension »*, où ont été *« mieux prises en considération les suggestions des uns et des autres »*.

Jean-Louis Boulin, délégué de groupe CFDT, estime néanmoins qu'*« il reste beaucoup à faire »* pour faire évoluer les comportements des cadres aux échelons inférieurs de la hiérarchie.

VINCENT CHARBONNIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

□ **Une coopérative italienne reprend la firme agroalimentaire Cirio Bertolli.** – Dans le cadre de la privatisation du groupe agroalimentaire italien SME, vendu par appartement, son actionnaire principal, l'IRI, a choisi comme repreneur de la branche huile d'olives, sauce tomate et légumes en conserves, une coopérative installée dans le sud du pays. La Fisvi (Istituto finanziario per la cooperazione) a été retenue, jeudi 7 octobre, pour acquérir les 62 % détenus par l'IRI dans Cirio Bertolli de Rica. Le montant de la transaction avoisine les 1,1 milliard de francs. Ont été ainsi écartés deux autres prétendants, Unilever et Eridania Béghin-Say, dont l'offre ne portait que sur le rachat de l'huile Bertolli (*le Monde* du 30 septembre). Cependant, le nouvel acquéreur, la Fisvi, pourrait, pour des besoins de financement, ne pas garder l'ensemble des activités et en rétrocéder.

FUSION

□ **Rapprochement aux Pays-Bas entre Boskalis et Ballast Nedam.** – Les compagnies néerlandaises de dragage Royal Boskalis Westminster (RBW) et de travaux publics Ballast Nedam (BN), filiale du groupe British Aerospace, ont annoncé, jeudi 7 octobre, qu'elles envisageaient de fusionner. Dans un communiqué commun, RBW et BN précisent que le groupe qui résultera de cette fusion se spécialisera dans la construction civile et marine. Son siège sera à Amstelveen, près d'Amsterdam, et il opérera sur le marché international avec un fort ancrage néerlandais et dans les pays d'Europe occidentale. Le nouveau groupe continuera ses activités en Arabie saoudite notamment, où BN est solidement implanté. – *(AFP.)*

NOMINATIONS

□ **Bernard de Combret futur président d'Elf Antar France en remplacement d'Alain Guillon.** – Deux mois après l'arrivée, à la tête d'Elf Aquitaine, de Philippe Jaffré, s'effectue un premier réaménagement au sein de l'état-major. Bernard de Combret a été nommé, jeudi 7 octobre, directeur délégué raffinage-distribution d'Elf et prendra la présidence d'Elf Antar France, en remplacement de Alain Guillon, cinquante et un ans, qui quitte le groupe. Ancien de Mobil, M. Guillon avait été appelé par Loïk Le Floch-Prigent, dès son arrivée à la présidence en 1989, pour dynamiser le raffinage-distribution. De son côté, directeur du commerce international d'Elf depuis 1983, M. de Combret, cinquante ans, reste directeur délégué commerce international et transports maritimes à la direction générale hydrocarbures d'Elf.

□ **Compagnie française Philips : François Mauduit nommé PDG en remplacement de Pierre Steenbrink.** – La Compagnie française Philips, qui regroupe la quasi-totalité des activités du groupe néerlandais Philips en France, a annoncé, jeudi 7 octobre, le départ de l'actuel PDG, Pierre Steenbrink, âgé de soixante ans, et son remplacement par un Français, François Mauduit. Agé de cinquante-quatre ans, M. Mauduit est entré dans le groupe Philips en 1965. Il est l'actuel président de Philips Electronique grand public. Dans un communiqué, la Compagnie française Philips précise que le conseil d'administration de la Compagnie, réuni mercredi, *« a pris acte à regret de ce que les fonction de M. Steenbrink prenaient fin le 31 mars 1994 »* et indique que M. Mauduit prendra ses fonctions le 1er avril 1994. C'est la première fois qu'un Français prend les commandes de Philips en France depuis l'installation du groupe néerlandais en 1920.

PRODUIT

□ **Texas Instruments lance sa propre gamme de micro-processeurs.** – La firme informatique américaine Texas Instruments a présenté, jeudi 7 octobre, sa propre gamme de microprocesseurs, se lançant à l'assaut de ce marché lucratif dominé par Intel. Les microprocesseurs sont les puces électroniques qui animent les ordinateurs. Les deux premiers modèles de Texas Instruments entreront en concurrence avec les Intel 486, équipant certains des micro-ordinateurs les plus puissants. Texas Instruments vise le marché des ordinateurs portatifs très légers. Un des microprocesseurs est destiné spécifiquement aux machines de type bloc-notes. Le marché des puces de type 486 est estimé à 5 milliards de dollars par an (environ 30 milliards de francs).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 octobre ↑ Soutenue

La tendance était à l'équilibre vendredi 8 octobre à la Bourse de Paris pour la dernière séance de la semaine. En repli de 0,34 % à l'ouverture – retardée de trois quarts d'heure en raison de problèmes techniques, – l'indice CAC 40 affichait à 11 h 20 un gain de 0,16 %. Au alentours de 13 heures, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,21 % à 2 152,01 points.

Les boursiers n'ont pas été déçus par le maintien, jeudi, des taux d'intérêt allemands à leur niveau, et restent confiants pour les semaines qui viennent. Certains anticipent une baisse des taux en France dès la semaine prochaine, qui coïnciderait avec la fin des opérations de privatisation de la BNP. D'autres estiment que la Banque de France *attendra* encore un peu, étant donné la lenteur du rythme de reconstitution de ses réserves en devises. Les opérateurs s'attardent sur les *résultats des sociétés*, qui restent bien médiocres.

Le groupe Peugeot, qui souffre notamment de la dévaluation de plusieurs monnaies, a annoncé pour la première fois depuis 1985 une perte de l'ordre de 1,1 milliard de francs pour les six premiers mois de l'année. Cette contre-performance n'a pas surpris outre mesure les analystes, les ventes de voitures étant en recul de l'ordre de 17 % en Europe. L'action cède néanmoins 0,5 % à 637 francs dans un marché de 90 000 titres. LVMH, qui a perdu 3,1 % jeudi, cédait encore 0,7 % à 3 675 francs. Dans la matinée, un porte-parole de LVMH a déclaré que le groupe n'avait pas l'intention de publier ses résultats sur neuf mois ni aujourd'hui ni dans les jours qui viennent. Mais certains boursiers disent maintenant, sans donner de précision, que de mauvaises nouvelles pourraient venir de Guinness.

NEW-YORK, 7 octobre ↓ Prudence

Wall Street a clôturé en baisse jeudi 7 octobre, les investisseurs se tenant à l'écart du marché avant la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain pour septembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 583,63 points, en baisse de 15,36 points, soit un recul de 0,43 %. L'activité a été assez soutenue avec quelque 254 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de près de cinq contre quatre : 1 106 contre 831, alors que 675 titres restaient inchangés.

L'approche de la publication, vers la mi-octobre, des résultats des entreprises américaines pour le troisième trimestre incite également les opérateurs à la prudence, selon Alan Ackerman, vice-président chez Reich and Co.

Les opérateurs sont rendus nerveux par le niveau record des cours des actions par rapport aux résultats. Récemment, les compagnies dont les résultats n'ont pas été à la hauteur des prévisions des experts ont vu leurs titres abondamment liquidés. *« Chaque trimestre, on joue la même danse de la mort »*, a observé Alfred Goldman, vice-président chez A.G. Edwards and Sons. Mais la tendance, ajoute-t-il, reste saine puisque les cours en général ont été fermes malgré certains reculs.

VALEURS	Cours du 6 octobre	Cours du 7 octobre
Alcoa	68	68 1/2
ATT	56 1/8	57 3/4
Boeing	37 7/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	37 1/2	37
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 7/8
Eastman Kodak	57 3/4	57 3/8
Exxon	65 5/8	65 1/2
Ford	56 1/2	55 7/8
General Electric	95 1/2	95 1/2
General Motors	43	43 7/8
Goodyear	46 1/2	48 3/4
IBM	44	44 1/8
ITT	92 5/8	92 1/4
Mobil Oil	82	82
Pfizer	58 3/4	59 3/8
Schlumberger	65 1/2	65 3/4
Texaco	68 1/2	68 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	140 7/8	142 3/4
Union Carbide	19 7/8	19 3/4
United Tech.	57 1/4	56 3/8
Westinghouse	13 1/4	13 1/2
Xerox Corp.	71	72 1/8

LONDRES, 7 octobre ↓ Prises de bénéfice

Les valeurs ont subi des prises de bénéfice jeudi 7 octobre au Stock Exchange, après avoir atteint la veille des sommets historiques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 8,4 points, à 3 092,4 points, soit un repli de 0,2 %. Il avait atteint mercredi en séance un record absolu de 3 118,3 points. 569 millions de titres ont été échangés contre 663,4 millions, la veille.

Le discours sans surprise de Kenneth Clarke au congrès du Parti conservateur à Blackpool n'a guère influencé la tendance. Le chancelier de l'Echiquier a laissé planer la menace d'une hausse des impôts dans le budget de 1994-1995, qui sera présenté en novembre, pour réduire le déficit budgétaire. Contrairement à certaines attentes, son discours n'a pas coïncidé avec l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt britanniques.

Les groupes d'emballage ont été demandés : Arjo Wiggins Appleton a gagné 5 pence, à 229, et MB-Caradon 7 pence, à 334. Le club de football Manchester United a gagné 38 pence, à 580, après la publication la veille de bons résultats annuels.

VALEURS	Cours du 6 octobre	Cours du 7 octobre
Allied Lyons	5,78	5,73
B.P.	3,28	3,25
B.T.R.	3,78	3,78
Cadbury	4,80	4,84
De Beers	12,50	12,88
Glaxo	6,57	6,82
G.U.S.	38,88	38,75
I.C.I.	7,26	7,33
Reuters	15,09	14,93
RTZ	6,82	6,83
Shell	6,81	6,81
Unilever	10,84	10,54

TOKYO, 8 octobre ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse, vendredi 8 octobre, grâce à des achats sur les valeurs à forte capitalisation et dans l'attente de la publication d'un nouveau contrat sur indice par la Bourse d'Osaka. L'indice Nikkei a gagné 113,01 points, à 20 378,64 points, soit une progression de 0,56 %. Environ 320 millions de titres ont été échangés contre 300 millions la veille.

« Des rachats de découvert et des achats d'arbitrage ont également profité aux cours. Mais les boursiers sont restés prudents et ont hésité à ouvrir de nouvelles positions avant le week-end », a déclaré Kenichi Nagasu de Cosmo Securities.

VALEURS	Cours du 7 octobre	Cours du 8 octobre
Ajinomoto	1 380	1 390
Bridgestone	1 310	1 320
Canon	1 470	1 470
Fuji Bank	2 280	2 300
Honda Motors	1 840	1 820
Matsushita Electric	1 450	1 480
Mitsubishi Heavy	872	888
Sony Corp.	4 590	4 580
Toyota Motors	1 780	1 770

CHANGES

Dollar : 5,6840 F ↑

Vendredi 8 octobre, le deutschemark poursuivait sa progression à 3,5052 F au cours des premiers échanges entre banques contre 3,5005 F dans les échanges interbancaires de jeudi en fin de journée (3,5006 F selon le cours indicatif de la Banque de France), tandis que le billet vert s'inscrivait à 5,6840 F contre 5,6820 F la veille (5,6675 F cours Banque de France).

FRANCFORT	7 oct.	8 oct.
Dollar (en DM)	1,6235	1,6215
TOKYO	**7 oct.**	**8 oct.**
Dollar (en yens)	105,35	105,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 oct.) .... 7 1/16-7 3/16 %
New-York (7 oct.) .... 2 15/16 %

BOURSES

	6 oct.	7 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	596,84	595,41
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 164,46	2 147,41
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	6 oct.	7 oct.
Industrielles	3 598,44	3 583,63
LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	6 oct.	7 oct.
100 valeurs	3 100,80	3 092,40
30 valeurs	2 355,40	2 350,40
Mines d'or	182,40	197,90
Fonds d'Etat	102,54	102,44
FRANCFORT	6 oct.	7 oct.
Dax	1 987,05	1 997,04
TOKYO	7 oct.	8 oct.
Nikkei Dow Jones	20 265,63	20 378,64
Indice général	1 646,79	1 656,40

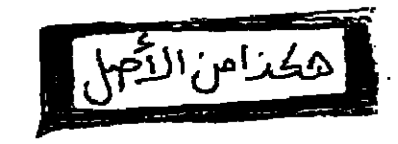
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6830	5,6860	5,7375	5,7425
Yen (100)	5,3995	5,4076	5,4632	5,4739
Ecu	6,6133	6,6197	6,6038	6,6137
Deutschemark	3,5065	3,5080	3,5102	3,5134
Franc suisse	3,9917	3,9953	4,0168	4,0227
Lire italienne (1000)	3,5265	3,5306	3,5128	3,5180
Livre sterling	8,6495	8,6598	8,6794	8,6940
Peseta (100)	4,2960	4,3016	4,2630	4,2720

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
Ecu	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 7/16	8 11/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 5/16	9 11/16	10 1/16
Franc français	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	6 3/4	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,23 % (2152,37)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	388	388
Cerapen Holding	28,60	28,60
Champex (Ny)	11,20	11
CIC Un Euro.CIP 1	285	288
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem 2	355	355,10
Concorde-Ass Risq2	922	949
Constr.Met.Prov.	12,80	12,50
Crede Gen.Ind.	128,10	128
Darblay	610	—
Didot Bottin	522	498
Eaux Bassin Vichy	2551	—
Eca 1	414	409

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stemi	1025	1025
Taittinger 1	2570	2595
Tour Eiffel	275	272
Ufiner Colreb	1500	1500
Vicat 2	431	459
Virax	110	105

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CEGEP 7	185	188
CFPI	187,30	187
C.N.I.M 1	1259	1261
Codetour	329	—
Creeks	145,10	145,10
Dauphin OTA	242,20	242,30
Devanlay 2	1100	1138
Labor.Dolisos	118	—
Editions Belfond	120	—
Europ Propulsion 2	295	290
Finacor	227,50	225
G.L.M. S.A.	701	702
Gravograph	138,20	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
N.S.C Schlum.Ny	854	851
Serbo	161,10	189
Sopra	299,90	300
TF1-1	490	496,60
Thermador Hold(Ly)	358	355
Unilog	250,10	251,10
Viel et Compagnie	218	215

Sicav (sélection) 7 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emergence Poste	105,82	102,74
Energia	377,82	360,89
Eparcic	4086,32	4086,32
Eparcourt-Sicav	4407,79	4396,80
Epargne Associat.	26547,13	26244,86
Epargne-Unie	1570,82	1532,51
Eurl Cash capi.	1893,78	1893,78 ◆
Euro Solidarité	1241,46	1229,17
Eurocic Leaders	1258,99	1222,32
Eurodyn	1375,45	1341,90
Euro Gan	7603,73	7311,28 ◆
Fonsicav	18481,89	18369,15
France-gan	13233,42	12724,44

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nippon-Gan	7540,99	7250,84
Nord Sud Develop.	1924,99	1921,06
Obli-Associations	187,73	184,94
Oblicic-Mondial	3129,69	3083,44
Oblicic-Régions	1144,45	1127,54
Oblifutur	3448,99	3394,88
Oblig. tres caté.	211,16	208,04
Oblilion	1727,88	1710,77
Oblisécurité Sicav	14633,52	14633,52
Oblitys	521,67	513,98
Oraction	1533,14	1485,75
Paribas Capitalisation	1888,02	1850,82
Paribas Opportunités	146,97	142,69

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni Régions	1378,38	1344,78
Univar	283,36	283,36 ◇
Univers Actions	1577,54	1539,06
Univers Obligations	2095,80	2056,72
Valorg	2313,68	2311,37
Valrea	80196,55	80168,47
Winterthur St-Honoré	263,23	251,29

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6870	5,6675	5,40	5,90
Ecu	6,6235	6,6170	—	—
Allemagne (100 dm)	348,9000	350,0600	337	360
Belgique (100 F)	16,1495	16,1170	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,6000	311,4400	298	320
Italie (1000 lires)	3,5720	3,5430	3,32	3,77
Danemark (100 krd)	86,2300	86,3400	82	90
Irlande (1 iep)	8,2130	8,2545	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,6330	8,6555	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,4095	2,4120	2,89	3,09
Suisse (100 f)	397,7500	398,2800	388	408
Suède (100 krs)	70,5900	70,3200	66	75
Norvège (100 k)	78,9200	80,0600	75	84
Autriche (100 sch)	49,5900	49,7500	48	51
Espagne (100 pes)	4,3270	4,3035	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3900	3,3850	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2520	4,2485	4	4,45
Japon (100 yens)	5,3692	5,3951	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/10
Or fin (kilo en barre)	65000	65400
Or fin (en lingot)	65000	65500
Napoléon (20f)	374	378
Pièce Fr (10 f)	350	350
Pièce Suisse (20 f)	373	378
Pièce Latine (20 f)	370	371
Souverain	468	474
Pièce 20 dollars	2505	2545
Pièce 10 dollars	1239	1235
Pièce 5 dollars	775	750
Pièce 50 pesos	2405	2430
Pièce 10 florins	389	392

Matif (Marché à terme international de France)

7 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %				CAC 40 A TERME			
Nombre de contrats estimés : 117 486				Volume : 15 893			
Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93	Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	128,22	127,78	124,02	Dernier	2164	2185	2186
Précédent	128,28	127,78	124,16	Précédent	2179	2191,50	2206

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

DÉFENSE

Faute d'essais en vraie grandeur

Le CEA n'est pas en mesure de «qualifier» la tête nucléaire du missile M. 45

Devant des journalistes, le ministre de la défense, François Léotard, a reconnu, jeudi 7 octobre, que la continuation du moratoire sur les essais nucléaires a pour conséquence que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) n'est pas en mesure de «qualifier» la charge du missile M. 45 voué aux sous-marins stratégiques de la nouvelle génération. Cette opération nécessite, en effet, que la France organise un tir souterrain, dit de «qualification», sur les atolls de Polynésie, par lequel le CEA garantit que la tête nucléaire est conforme aux caractéristiques et aux performances du cahier des charges imposé par le client, la marine nationale.

Les missiles M. 45 doivent équiper les sous-marins de la classe *le Triomphant*, dont le premier de série doit entrer en service après 1996. Chaque missile M. 45 emporte – outre des aides à la pénétration pour déjouer la défense adverse – plusieurs têtes TN-75, qui sont rendues à la fois plus légères et plus furtives (moins détectables) que les TN-71 des missiles M.4 actuels. A ce jour, aucune expérience en vraie grandeur n'a permis de qualifier la formule physique et la configuration d'une arme qui, en principe, se retrouvera embarquée sur quatre sous-marins stratégiques français.

A propos du M. 45, M. Léotard a convenu qu'il ne connaissait pas d'exemple, dans le passé, d'une arme qui soit déclarée opérationnelle sans avoir été expérimentée auparavant.

Le ministre de la défense a précisé que, dans le cadre du projet de budget 1994, la France a prévu d'accroître ses capacités de simulation des tirs, notamment le projet PALEN (préparation à la limitation des expérimentations nucléaires) et les lasers de puissance, qui devraient bénéficier de 280 millions de francs de crédits de paiement et de 320 millions de francs d'autorisations de programme. Mais M. Léotard a fait état des difficultés, pour les experts consultés, à prédire dans quels délais – entre sept à dix ans – la France pourrait passer à des essais nucléaires pratiqués en laboratoires.

Evoquant le futur traité sur une interdiction définitive et contrôlée des expériences, pour lequel des négociations internationales doivent commencer en janvier prochain à Genève, le ministre d'État a déclaré que la France *«soumettra sa signature à l'obtention de la capacité de simulation»* pour préserver ses intérêts vitaux. Favorable à un tel traité, *«la France souhaite, avant d'y travailler, avant d'y participer, acquérir la capacité de simulation»*, a expliqué M. Léotard.

Interrogé sur une éventuelle reprise de ses essais par la France, le ministre de la défense a répondu: *«Tous les moratoires ont été unilatéraux»* et *«il ne peut y avoir que de l'unilatéral»* pour la reprise *«puisqu'il n'y a pas de traité»*.

Avant de s'adresser à la presse, M. Léotard avait été entendu par la commission de la défense au Palais-Bourbon. La majorité des députés a estimé que la reprise des essais devait intervenir avant 1994 pour que la série des expérimentations absolument nécessaires soit menée le plus rapidement possible à son terme. *«S'il ne nuit pas à la crédibilité de notre dissuasion dans l'immédiat*, a souligné le président de la commission, Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, en se faisant l'interprète des parlementaires présents, *l'arrêt des essais compromet la mise au point des armes dont la réalisation a déjà été décidée dans le cadre de la doctrine de suffisance.»*

Les réactions au maintien du moratoire français

«La France est dans l'obligation de procéder à dix ou vingt tirs», déclare M. Chirac

«Si la France veut conserver une arme de dissuasion qui soit crédible, elle est dans l'obligation de procéder à dix ou vingt tirs supplémentaires avant de passer à des tirs simulés», a affirmé, jeudi 7 octobre, le président du RPR, Jacques Chirac, qui s'adressait à des étudiants à Montpellier.

«Techniquement, on peut imaginer qu'ils commencent dans deux ans et s'étalent sur trois. Mais le problème se pose sur le plan politique, a ajouté l'ancien premier ministre, évoquant la perspective d'un traité sur l'interdiction des essais. *On pourrait imaginer que la France dise qu'elle signera après.»*

Le président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, a, par ailleurs, estimé que la reprise des essais relève du seul gouvernement – et non du chef de l'Etat – en vertu de l'article 20 de la Constitution qui prévoit que *«le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation»*. A quoi le ministre de la défense, François Léotard, a répondu qu'une jurisprudence, établie depuis 1960 par le général de Gaulle, fait dépendre chaque explosion nucléaire d'une signature du chef de l'Etat.

Enfin, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, considère que *«l'arrêt des essais constitue un péril essentiel pour la sécurité de la France»*. Il a ajouté : *«Poursuivre dans cette voie, comme le souhaitent conjointement MM. Mitterrand et Balladur, est irresponsable. Cette cohabitation tous azimuts met en danger l'indépendance nationale.»*

ÉCHECS

Nulle dans la quatorzième partie du championnat du monde

Jeux parallèles

Quatorzième partie du championnat du monde d'échecs, Nigel Short, avec les blancs, ouvre avec é4, défense sicilienne de Kasparov, cinquième nulle consécutive, presque la routine. Jeudi 7 octobre, le challenger, toujours bien préparé, n'a pas pu faire trébucher un champion du monde bien inspiré.

L'Anglais a pourtant cherché à innover, en roquant au 10e coup (au lieu de Df3 joué dans la douzième partie), en plaçant son fou des cases blanches en ç3 au 18e coup, ce qui lui permettait de viser, à l'abri, les deux côtés de l'échiquier, en se créant un pion passé puis deux. Rien n'y a fait. Tel un sorcier souple, Kasparov est passé à travers les mailles du filet, avant de lancer à la contre-attaque.

La position de Short avait les défauts de ses qualités : la défense du pion avancé d6 immobilisait un fou en b7 ; de plus, au 34e coup, Short préféra ramener sa dame sur ses bases arrière (coup qu'il qualifia d'*«épouvantable»* après la partie), plutôt que de lier ses pions passés (craignant que le Russe joue f4 puis f3). En effet, Kasparov développait un jeu parallèle au sien, avec quatre pions sains sur l'aile roi, tout en contrôlant l'autre côté, à tel point que les commentateurs du match le donnaient favori pour la fin de la partie. Mais le tenant du titre lui-même n'était pas absolument certain de son avantage et proposa la nulle, que Short accepta. Kasparov mène désormais par 9,5 points à 4,5. Prochaine rencontre samedi 9 octobre.

P. B.

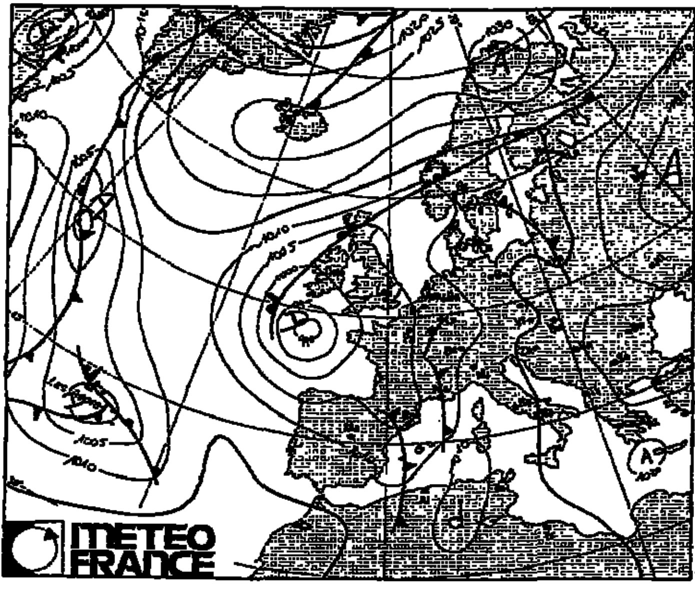
Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV
Quatorzième partie
Défense sicilienne

1. é4	ç5	21. Txd5	Dé6
2. Cf3	d6	22. Tfd1 (56)	Tfç8 (63)
3. d4	çxd4	23. Fa5	Tç6
4. Cxd4	Cf6	24. h3	Taç8
5. Cç3	a6	25. Fç7	Té8
6. Fç4	é6	26. ç4	bxç4
7. Fb3	Cç6	27. bxç4	f5
8. Fé3	Fé7	28. h3	h6
9. f4	0-0	29. Dç2	é4
10. 0-0	Cxd4	30. Da4 (87)	Tç5 (96)
11. Fxd4	b5	31. Txç5	Cxç5
12. é5	dxé5	32. Dç6	Cd7
13. fxé5	Cd7	33. Dd5	Dg6
14. Cé4	Fb7	34. Dd2	Té5
15. Cd6	Fxd6	35. Dé3	Dé6
16. éxd6	Dg5	36. Tç1	Tç5
17. Dé2	é5	37. Tç2	Rg8
18. Fç3	Dg6	38. a4	Rf7
19. Tad1 (13)	Rh8 (45)	39. Df2 (113)	é3 (114)
20. Fd5	Fxd5	Nulle.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE 1993

LÉGENDE
ENSOLEILLÉ
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 9 OCTOBRE VERS MIDI

Amélioration générale avant une nouvelle dégradation par l'Ouest. – Sur le Sud-Est, quelques averses résiduelles se produiront encore çà et là, des Alpes à la Corse, qui s'atténueront dans la matinée. Partout ailleurs, le ciel sera généralement peu nuageux au lever du jour, mais les brumes matinales seront nombreuses, surtout au nord de la Loire. Elles se dissiperont vite dans la matinée et laisseront place à un ciel variable.

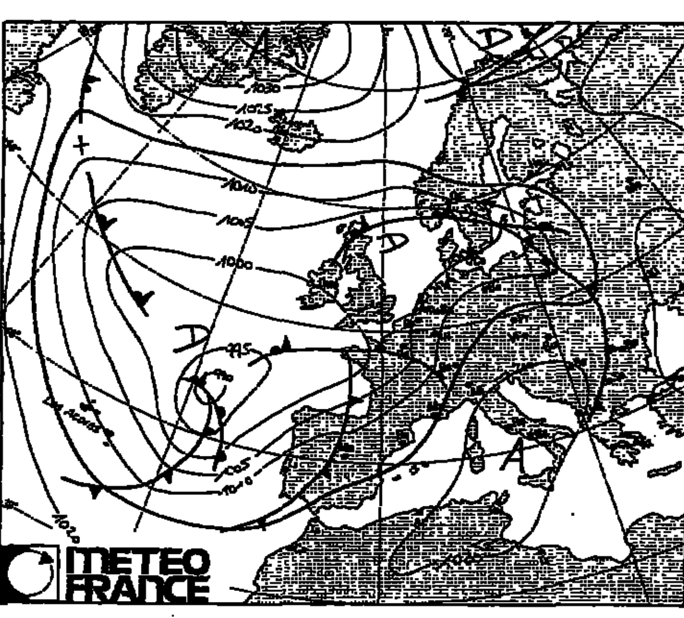
Au fil des heures, le ciel se couvrira un peu plus sur un grand quart sud-ouest, pour s'étendre progressivement plus à l'est, gagnant finalement tout le pays en soirée. Cette dégradation sera accompagnée de pluies, qui aborderont à la mi-journée l'Aquitaine, les Charentes, les Pays de Loire et le sud de la Bretagne. En fin de journée, ces pluies pénétreront vers le Cotentin, le Centre et l'Auvergne. Sur le reste du pays, les nuages se feront de plus en plus nombreux, sauf sur les régions du littoral méditerranéen, qui conserveront un ciel assez bien dégagé.

En Manche, c'est du vent de sud-ouest qui soufflera, alors que sur le littoral atlantique, ainsi que dans l'intérieur, il sera plutôt de secteur sud, avec des pointes à 60 km/h.

Les températures matinales seront en légère baisse par rapport à la veille, comprises entre 7 degrés au nord de la Loire et 10 degrés au sud. Elles seront plus clémentes sur le pourtour méditerranéen, avec 13 degrés.

Dans l'après-midi, elles seront conformes aux normales saisonnières, de 14 à 17 degrés du nord au sud, et jusqu'à 21 degrés pour les régions méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 07-10-1993 à 18 heures TUC et le 08-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	23	15	C
BIARRITZ	21	12	N
BORDEAUX	20	11	N
BOURGES	15	9	B
BREST	15	9	A
CAEN	15	8	P
CHERBOURG	12	7	P
CLERMONT-FER.	12	9	C
DIJON	12	11	P
GRENOBLE	15	11	P
LILLE	16	8	N
LIMOGES	15	8	P
LYON-BRON	14	12	P
MARSEILLE	22	16	P
NANCY	18	11	C
NANTES	15	9	N
NICE	17	14	P
PARIS-MONTS.	18	9	N
PAU	20	10	C
PERPIGNAN	24	12	D
POINTE-A-PITRE	33	23	D
RENNES	14	9	N
ST-ETIENNE	20	11	P
STRASBOURG	20	11	P
TOULOUSE	20	12	C
TOURS	17	8	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	17	D
AMSTERDAM	16	9	N
ATHÈNES	26	15	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	22	12	D
BELGRADE	27	11	D
BERLIN	19	7	N
BRUXELLES	16	9	B
COPENHAGUE	12	9	B
DAKAR	33	22	O
GENÈVE	13	11	P
ISTANBUL	21	15	D
JÉRUSALEM	23	12	N
LE CAIRE	29	19	D
LISBONNE	18	10	N
LONDRES	15	8	N
LOS ANGELES	20	16	N
LUXEMBOURG	17	10	C
MADRID	15	6	D
MARRAKECH	24	14	D
MEXICO	25	13	D
MILAN	17	12	C
MONTRÉAL	19	7	A
MOSCOU	14	5	C
NAIROBI	25	16	C
NEW-DELHI	36	22	D
NEW-YORK	22	13	N
PALMA-DE-MAJ.	22	16	D
PÉKIN	24	13	D
RIO-DE-JANEIRO	22	16	P
ROME	26	17	N
HONGKONG	28	22	D
SÉVILLE	18	11	N
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	12	10	P
SYDNEY	22	13	D
TOKYO	20	15	P
TUNIS	29	14	N
VARSOVIE	20	7	B
VENISE	22	18	C
VIENNE	20	12	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Juliette Arditti,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Et Sylvie Harburger,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges ARDITTI,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des Arts et Métiers,

survenu le 3 octobre 1993.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

149, rue de Charonne,
75011 Paris.

– Nous apprenons le décès de

Auguste CLOUP,
conseiller général
de Sornac (Corrèze)

[Né le 9 janvier 1922 à Saint-Setiers (Corrèze), Auguste Cloup avait servi, après ses études à l'Ecole de santé militaire de Lyon, comme médecin en Indochine, à Madagascar, en Algérie et en Côte-d'Ivoire. Entré en 1959 au conseil municipal de Saint-Setiers, il en avait été le maire (RPR) de 1977 à 1989, date à laquelle il avait décidé de se consacrer uniquement à son mandat de conseiller général, qu'il détenait depuis mars 1982.]

– Le docteur Emmanuelle Couder,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Jacques COUDER,

survenu à l'âge de trente-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 8 octobre 1993.

Les Varennes,
69640 Saint-Julien en Beaujolais.

– La direction
Et les membres du personnel de la Société asiatique européenne de commerce
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. André DASSORI,

officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
membre d'honneur du CCPIT,

survenu le 6 octobre 1993, à l'âge de soixante-quatorze ans.

AEC, 76, bd de la République,
92100 Boulogne.

– M. et Mme Louis Bricane,
ses enfants,
M. Louis-Jean Bricane,
M. et Mme Pierre-Louis Bricane,
ses petits-enfants,
Corentin Bricane,
son arrière-petits-fils,
Mme Charlot de Mulder,
sa sœur,
Les familles Delevoye-Gilles,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Elise DELEVOYE,
née de Mulder,

survenu le 21 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux a été célébré le 27 septembre, en l'église de Nogent-l'Artaud (Aisne), suivi de l'inhumation au cimetière de Château-Thierry (02400), dans la stricte intimité familiale.

6, rue de Tiers-Pots,
02310 Nogent-l'Artaud.

– Mme Lucien Genet,
M. et Mme Jean-Philippe Genet
et leurs enfants,
Mlles Françoise Duclos et Nicole Genet,
Mme Suzanne Beucher,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GENET,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 5 octobre.

Les obsèques ont eu lieu dans le Gers, dans l'intimité familiale.

– Laizy (Saône-et-Loire).

Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne GROSJEAN,
née Bourrier,

survenu le 6 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 12 octobre, à 14 h 30, en l'église de Laizy, suivie de l'inhumation au cimetière de Laizy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Nathan Korcarz
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Sylvie KORCARZ,

survenu le 5 octobre 1993.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 octobre, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Albert Lambrey de Souza,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert LAMBREY de SOUZA,
née Simone Wimphen.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 19 octobre 1993, à 18 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, à l'intention de

Marie CAMPBELL,

rappelée à Dieu le 23 juillet,

et à la mémoire de son mari,

Stanley CAMPBELL.

– Une messe sera célébrée le samedi 9 octobre, à 18 h 30, en l'église grecque orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, à la mémoire de

Shukri Hanna SHAMMAS,

rappelé à Dieu, au Liban, le 17 septembre 1993.

Les condoléances seront reçues à l'église à l'issue de la cérémonie.

Remerciements

– La famille de

Samuel ABRAMOVITSCH

remercie toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son décès.

Anniversaires

– Il y a douze ans,
le 10 octobre 1981

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens. Elle avait vingt-trois ans.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

– Le 9 octobre 1992

Charles L. LONGHI

s'en allait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pensée affectueuse.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

René SARGER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

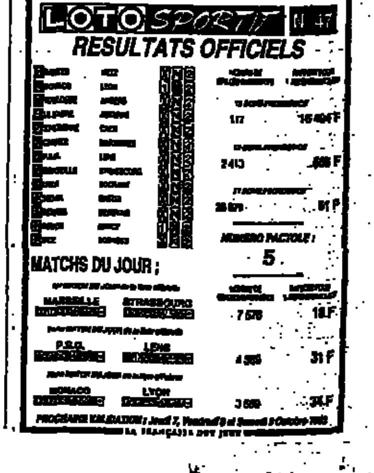
Communications diverses

– Le hall d'exposition sur la forêt, pavillon de chasse du Roy René, à Gardanne, CD 7, Luynes, ouvert sept jours sur sept, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, présente : **«Les sapeurs-pompiers»**. Prix d'entrée : adultes 10 F, enfants 5 F. Scolaires : entrée gratuite sur rendez-vous. Tél. : 42-58-00-20. Groupes : tarif réduit.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h par Fax
au siège du journal,
15, rue Falguière,
75501 Paris Cedex 15
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Fascinations contagieuses

FALLAIT-IL, toute une soirée, donner la parole à Leni Riefenstahl, la cinéaste favorite de Hitler? Reconnaissons-le : tout au long du portrait que lui consacrait ARTE, Leni Riefenstahl fut fascinante. Fascinante de mauvaise foi et de vitalité, de niaiserie et de jeunesse, fascinante jusque dans son vertigineux aveuglement, elle qui aujourd'hui encore ne regrettait pas tant d'avoir filmé Hitler que de l'avoir parfois filmé flou et raté le cadrage.

A l'origine, elle le raconta sans honte ni regret, elle-même avait été fascinée par Hitler. Invitée à filmer le congrès nazi de Nuremberg en 1934, elle y réalisa, nous assura-t-on, *«le meilleur film de propagande de tous les temps»*. Images dynamiques, utilisation de plusieurs caméras, montage enthousiaste : que d'innovations, que de souvenirs! Mais que de tracasseries aussi! Les organisateurs étaient bien tatillons! Quand elle avait voulu installer une caméra dans un monte-charge, le long du mât d'une oriflamme nazie, pour enregistrer des vues aériennes, n'avaient-ils pas traîné les pieds? En revanche, aucun problème pour entourer le Führer, pendant son discours, d'un rail circulaire, pour y faire glisser la caméra. Non seulement fascinant, mais si coopératif, le cher homme!

Leni Riefenstahl se défend pourtant de toute sympathie nazie. *«Filmer de la politique ou des fruits et légumes, je m'en fichais complètement.»* Couper au montage l'instant où Hitler se mouche, cela n'avait rien à voir avec la politique. Quand, à la Libération, elle découvrit les images des camps, *«il m'a été impossible de croire que ça ait pu se faire sur ordre de Hitler»*. Goebbels raconte-t-il dans ses Mémoires qu'elle comptait au nombre de ses familiers? Elle s'indigne, se lève. Jamais! *«Montrez-moi ce livre!»* On le lui montre. Elle s'indigne encore. Jamais!

Minaudant, ergotant, Leni Riefenstahl tentait de convaincre : elle avait filmé un sujet fascinant, voilà tout, et qu'y pouvait-elle si ce sujet s'appelait Hitler? Hélas, la fascination était contagieuse : le réalisateur nous montra longuement la Riefenstahl d'aujourd'hui, en combinaison sous-marine, plongeant pour filmer une raie comme elle avait jadis filmé Hitler. Et ce réalisateur, si réticent devant la fascination de Riefenstahl pour Hitler, semblait à son tour irrésistiblement fasciné par cette vieille dame, si alerte à quatre-vingt-dix ans. Il filmait un sujet fascinant, voilà tout, et qu'y pouvait-il si ce sujet s'appelait Leni Riefenstahl?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 octobre

TF 1

20.45 Série : Columbo.
Meurtre au champagne, de Vince McEveety.
22.30 Magazine : Ushuaïa.
Islande. 2. Entre feu et glace. Reportages : Les guerriers du vent ; Speie Ice ; La serre de Noé ; Dauphins auxiliaires.
23.45 Série : Paire d'as.
0.35 Divertissement :
Le Bébête Show.
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Série : Nestor Burma.
Retour au bercail.
22.30 Magazine :
Bouillon de culture.
La Guerre des images. Invités : Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* ; Christine Ockrent, Paul Virilio, Claude Berri, Pascal Josèphe.
23.40 Journal et Météo.
0.05 Cinéma :
Ivan le Terrible (1re partie). ■■■
Film soviétique de Serguel M. Eisenstein (1943).

FRANCE 3

20.50 Magazine : Thalassa.
Un goût de Vietnam.
21.50 Magazine :
Faut pas rêver.
Invité : Serge Lama. Italie : Trastevere, de l'autre côté du Tibre ; Etats-Unis : le dernier rêve américain ; France : quand la bête sera morte.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine :
Du côté de Zanzibar.
0.10 Court métrage :
Libre court.
La Fin de mon rêve, de Sacha P. Weibel.
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Clovis,
la vengeance du clown.
De François Leterrier.
21.55 Documentaire :
Grandir au Japon.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Surprises.
23.00 Cinéma : L'Amant. ■■
Film franco-britannique de Jean-Jacques Annaud (1991).
0.50 Cinéma :
Ce cher intrus. ■
Film américain de Lasse Hallström (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit.
Reportage : Oublier Beyrouth ; Nous étions amis à Vukovar.
21.50 ▶ Magazine :
Macadam.
De Béatrice Soulé.
22.45 Documentaire :
Au rendez-vous des amis.
De Maria Hemmleb et Christian Bau.
23.45 Documentaire : Inédits.
Ah ! les mariages.

M 6

20.45 Téléfilm :
Connexion meurtrière.
D'Alain Zaloum.
22.40 Série :
Mission impossible.
23.40 Magazine :
Les Enquêtes de Capital.
0.10 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique :
Black and Blue.
Les Mondes du jazz.
22.40 Les Nuits magnétiques.
L'école est finie (4).
0.05 Du jour au lendemain.
Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Danses de Galanta, de Kodaly ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur, de Liszt, par Jeno Jando, piano ; Concerto pour orchestre, de Bartok.
23.09 Jazz club.

Samedi 9 octobre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
L'art d'être grand-mère, de Jane Lagier et Jean-Marc Martineau.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement :
Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous.
17.30 Magazine :
Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement :
Les Roucasseries.
18.30 Divertissement :
Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés :
Garçon, la suite !.
Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.55 Téléfilm : Désir fatal.
De Fred Olen Ray.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Magazine :
Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25
Géopolis
LA SAGA DES SOUS
2 France

13.25 Magazine : Géopolis.
Présenté par Claude Sérillon. La saga des sous, d'Henri Legoy.
14.15 Magazine : Animalia.
Dinosaures.
15.10 Magazine :
Samedi sport.
A 15.15, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 15.30, Automobile, 12e Rallye des Pharaons ; A 16.20, Cyclisme : Tour de Lombardie.
17.25 Série : Taggart.
18.45 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou.
Invitée : Jane Birkin.
19.50 Tirage du Loto
(et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement :
Ça n'arrive qu'une fois.
22.45 Variétés : Taratata.
Emission présentée par Nagui. Invité : Marc Lavoine.
0.10 Journal et Météo.
0.25 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Ceux de chez nous, de Sacha Guitry, avec la collaboration de Frédéric Rossif.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous
(et à 14.50, 16.45).
14.00 Série :
Les Mystères de l'Ouest.
17.40 Magazine : Montagne.
Potossi, le cri de la pierre, de Dominique Sanfourche.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour.
Trouille, de Marc Behm.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
Présenté par Pascal Brunner. Invités : Paul Préboist, Eric Blanc, Laurent Broomhead, Emmanuelle.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 ▶ Série :
Des héros ordinaires.
Contrôle d'identité, de Peter Kassovitz.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre.
Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Bayon *(Haut Fonctionnaire)* ; Emmanuèle Bernheim *(Sa femme)* ; Boris Cyrulnik *(les Nourritures affectives)* ; Jean-Paul Dubois *(Prends soin de moi)*.
23.40 Magazine : Musiques sans frontière.
0.25 Continentales Club.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Marion,
ville en état de siège.
De Charles Haid.
15.30 Documentaire : Kanzi,
le singe aux mille mots.
De Masaru Ikeo et Genya Niio.
16.20 Documentaire :
Les Allumés...
Toupie or not toupie.
16.45 Magazine :
Avis de grand frais.
Présenté par François Pécheux. Les sports de glisse.
17.05 Sport :
Football américain.
Dallas-Green Bay. Match de championnats de la NFL.
17.55 Surprises.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée :
Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé :
Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine :
Le Plein de super.
Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 Téléfilm :
L'Amour en noir.
De Roy Battersby.
22.15 Documentaire :
Crossroads,
la musique du diable.
D'Agnès Bonnet.
23.35 Flash d'informations.
23.45 Cinéma :
La Malédiction 4. □
Film américain de Jorge Montesi et Dominique Othenin-Gerard (1991).
1.20 Cinéma :
Les Imposteurs. ■
Film britannique de Michael Lindsay-Hogg (1991) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Magazine : Transit.
De Daniel Leconte (rediff.).
18.15 Série : TV Squash (rediff.).
18.40 Documentaire :
Jean Marais,
artisan du rêve.
De Gérard Devillers (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio.
Pêcheurs, exploiteurs et catastrophes naturelles. Sinope, Lofoten, Galice, Andalousie.
19.30 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 9 octobre 1943.
20.20 Chronique :
Le Dessous des cartes.
L'Europe géographique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire :
Songlines.
Sur les traces de Bruce Chatwin en Australie. De Barbara Dickenberger.
22.10 Téléfilm :
L'Ecole de la haine.
De Hanno Brühl et Dieter Bongartz.
23.55 Documentaire :
Jazz in the Night.
Le Vienna Art Orchestra, d'Ernest A. Grandits.
0.25 Série : Trois étoiles.
D'Antoni Janes (rediff.).

M 6

13.50 Série : Supercopter.
14.45 Série : Département S.
15.40 Série : Covington Cross.
16.50 Série : L'Aventurier.
17.15 Série : Le Saint.
18.20 Série :
Les Incorruptibles, le retour.
19.15 Magazine : Turbo.
Ferrari 348 Barchetta ; Le Duel ; Le Salon de Lyon ; La Punto ; Le Musée de Lohéac.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Loin de ce monde.
20.35 Magazine :
Stars et couronnes.
Présenté par Eléonore de Galard (et à 1.10).
20.50 Téléfilm :
Une intime conviction.
De David Greene.
0.30 Série :
Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Marin Karmitz.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Naja, d'Angelo Longoni, texte français de Jean-René Lemoine.
22.35 Musique : Opus.
Helmut Lachenmann, compositeur, invité d'honneur du Festival d'Automne à Paris.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Warder, rhapsodie, de Vladigerov ; Concerto pour piano et orchestre, de Mintchev ; Symphonie n° 3, de Tabakov, par l'Orchestre philharmonique de Sofia, dir. Emil Tabakov ; Ivan Drenikov, piano.
23.00 Maestro. Erick Kleiber, par Denise Bahous.
0.05 Carrefour de la guitare.
Par Robert Vidal.

Dimanche 10 octobre

TF 1

11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter,
inspecteur choc.
14.15 Série : Hooker.
15.10 Série : La loi est la loi.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Paul McCartney.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma :
Le Professionnel. □
Film français de Georges Lautner (1981).
22.40 Magazine :
Ciné dimanche.
22.50 Cinéma :
A nous la victoire. ■
Film américain de John Huston (1980).

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI
2 France
Bernard Tapie
à l'Heure de Vérité.

12.00 L'Heure de vérité.
Invité : Bernard Tapie.
12.58 Loto, Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : ENG.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire :
Cousteau à la redécouverte du monde.
Le Nil (2e partie).
18.20 Magazine : Stade 2.
Automobile ; Football ; Rugby ; Cyclisme ; Boules : Championnat du monde ; Basket-ball ; Karaté ; Supercross ; Volley-ball.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Predator. ■
Film américain de John McTiernan (1987).
22.40 Cinéma : Raging Bull. ■■
Film américain de Martin Scorsese (1980).

FRANCE 3

12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe.
CGC ; UNAPEL.
13.25 Magazine : Musicales.
Les grandes héroïnes de Verdi. Avec Sylvie Valayre, soprano, et l'Orchestre symphonique français.
14.25 Série :
Les Mystères de l'Ouest.
15.15 Magazine :
Sports 3 dimanche.
A 15.20, Tiercé, en direct de Longchamp ; A 15.40, Tennis : finale du Grand Prix de Toulouse ; A 17.45, Auto-Moto-Camion : XIIe Rallye des pharaons.
18.00 Magazine : Repères.
Invités : George Soros, milliardaire ; Elisabeth Schemla, rédactrice en chef du *Nouvel Observateur*, auteur de *la Femme piégée* ; Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
Invités : Karen Cheryl, Valérie Maurice, Elisa Servier, Bernard Mabille.
20.50 Série : L'Heure Simenon.
Le Rapport du gendarme, de Claude Goretta.
21.50 Planète chaude.
Colombie : la guerre de la drogue, documentaire de Jean-François Delassus. 2. Guerre totale.
22.55 Journal et Météo.
23.25 ▶ Magazine : Le Divan.
Invité : Alain Finkielkraut, philosophe.
23.50 Cinéma : Les Cinq Gentlemen maudits. ■
Film français de Julien Duvivier (1931).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine :
Télés dimanche.
13.30 Divertissement :
La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm :
Sauvage préméditation.
De Michael Tuchner.
15.35 Magazine :
24 heures (rediff.).
16.28 Surprises.
16.40 Dessin animé :
Les Simpson.
17.05 Documentaire :
Les Condors.
De Michel Terrasse.
18.00 Cinéma :
L'Histoire sans fin 2. ■
Film germano-américain de George Miller (1991).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Ça cartoon.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma :
Rhapsodie en août. ■
Film japonais d'Akira Kurosawa (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine :
L'Equipe du dimanche.
Football ; Boxe ; Basket-ball américain.
0.45 Cinéma :
Le Consul honoraire. ■
Film britannique de John Mackenzie (1983).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Téléfilm :
L'Ecole de la haine.
De Hanno Brühl (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.35 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique :
Jacques Brel.
Soirée conçue par Claude-Jean Philippe.
20.41 Documentaire : Quand on n'a que l'amour.
De Claude-Jean Philippe
21.55 Documentaire :
Jacques Brel à Bruges.
D'Alain Dhénaut.
22.35 Documentaire :
Bibliothèque de poche.
23.05 Documentaire :
La Vie à mille temps.

M 6

12.00 Série :
Les Années coup de cœur.
12.25 Série :
Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Equalizer.
13.55 Série : Cosmos 1999.
14.50 Série : Le Joker.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Magazine : Fréquenstar.
Olivier de Kersauson.
17.10 Série :
Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et à 0.50).
20.05 Série : Loin de ce monde.
20.35 Sport 6.
20.45 Téléfilm :
De parents inconnus.
De Sheldon Larry.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.55 Cinéma :
Félicia. □
Film français de Max Pecas (1975).
0.40 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Notes de voyage, avec mise en musique, par Lionel Marchetti.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Concert (donné le 17 avril à Metz) : Troubadours en Languedoc et en Italie. Œuvres de Lambert, Lully, Monteverdi, Ventadorn, par Guillemette Laurens, Rosine de Peyre.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Sémiramis, ouverture, de Rossini ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur op. 6, de Paganini ; Les Fontaines de Rome, Les Pins de Rome, de Respighi, par l'Orchestre symphonique de l'Académie nationale de Sainte-Cécile
23.00 Autoportrait. René Koering, par François Castang.
0.05 Atelier de création musicale.

Le Monde

L'exercice du droit d'asile en France

M. Balladur a transmis au Conseil d'Etat un projet constitutionnel tenant compte des exigences de M. Mitterrand

Edouard Balladur a transmis au Conseil d'Etat, jeudi 7 octobre, un projet de révision de la Constitution portant sur l'exercice du droit d'asile. Ce texte comporte deux alinéas, l'un situant l'exercice du droit d'asile dans le cadre des conventions européennes, l'autre maintenant la possibilité, pour la France, d'examiner les demandes à caractère strictement politique qui auraient été rejetées par un autre pays de la Communauté.

Le service de presse de l'Hôtel Matignon a diffusé, jeudi 7 octobre, dans la soirée, un communiqué indiquant : *« Le premier ministre a adressé au Conseil d'Etat le texte d'un projet de loi introduisant un article 53-1 dans la Constitution et prévoyant la possibilité pour la France de conclure avec les Etats européens des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées. D'autre part, le projet prévoit que les autorités de la République ont toujours le droit de donner asile à tout étranger dont la situation justifie qu'il sollicite la protection de la France. »* Cette nouvelle étape met fin au bras de fer qui semblait opposer le président de la République et le chef du gouvernement.

Si les protagonistes voulaient perpétuer la cohabitation douce qui régit leurs rapports depuis le mois d'avril et voulaient, tous deux, éviter le recours à un référendum sur la question du droit d'asile, il convenait que MM. Mitterrand et Balladur fussent en totale harmonie sur la rédaction du texte de révision constitutionnelle qui devra être adopté, dans les mêmes termes, par les deux Assemblées avant d'être approuvé par le Congrès du Parlement à Versailles. Après le vote de la loi sur l'immigration présentée par Charles Pasqua et partiellement censurée, le 13 août dernier, par le Conseil constitutionnel, le ministre de l'intérieur avait indiqué, dans un article publié par *le Figaro* dix jours plus tard : *« Il n'y a pas d'autre chemin que la révision de la Constitution »* pour ce qui concerne l'application du droit d'asile. En effet, le Conseil constitutionnel, en vertu du préambule de la Constitution, faisait obligation à la France d'examiner toute demande de droit d'asile d'une personne se prévalant d'une persécution *« en raison de son action en faveur de la liberté »*, même si elle avait été refusée, préalablement, par un autre Etat de la Communauté, signataire de la convention de Schengen.

Les procédures d'examen

Après un débat sur l'opportunité d'effectuer cette révision, qui ne relève que de la volonté politique, M. Mitterrand a suggéré à M. Balladur de demander l'avis du Conseil d'Etat sur les conditions d'application des accords de Schengen que le Conseil constitutionnel avait déclarés conformes à la Loi fondamentale en juillet 1991. Interrogé sur le fait de savoir si la France pouvait se dispenser d'examiner le dossier d'un demandeur d'asile débouté ailleurs en Europe et répondant aux conditions du « combat pour la liberté », sans modifier sa Constitution, le Conseil d'Etat avait répondu négativement, le 23 septembre, ainsi que le libellé de la question l'y invitait. Dès lors, il ne restait plus qu'à trouver une formulation convenant aux partenaires de la cohabitation.

M. Balladur a fait parvenir à M. Mitterrand un projet de révision constitutionnelle et les deux hommes se sont entretenus, à plusieurs reprises, du sujet. Le chef de l'Etat a fait savoir que ce projet ne lui convenait pas et il a indiqué au premier ministre le texte de la modification qu'il était prêt à consentir (*le Monde* du 7 octobre). La discussion, qui aura duré huit jours au total, a achoppé sur un point précis : l'opposition entre les mots obligation et possibilité. En substance, l'Hôtel Matignon souhaitait simplement supprimer l'obligation faite d'étudier la demande des étrangers intéressés, alors que l'Elysée voulait maintenir la possibilité pour la France d'examiner leur dossier, ainsi que la convention de Schengen le permet.

Le communiqué publié par les services de M. Balladur donne, *a priori*, satisfaction à M. Mitterrand, puisque le texte transmis au Conseil d'Etat comporte bien deux paragraphes : le premier se réfère, sans les nommer, aux accords de Schengen et à ceux de Dublin, qui les prolongent ; le second précise que la France peut examiner les demandes d'asile présentées par des personnes persécutées pour leur combat en faveur de la liberté ou par toute autre personne à laquelle elle estime souhaitable d'apporter sa protection. Cette distinction, bien qu'elle puisse paraître redondante, a été exigée par M. Mitterrand.

La révision ainsi proposée, à supposer qu'elle soit acceptée par la majorité parlementaire, permettra à M. Pasqua de présenter à nouveau les dispositions de sa loi que le Conseil d'Etat avait censurées. Il devra y ajouter une procédure autorisant l'examen des demandes d'asile politique par les postes diplomatiques ou consulaires français à l'étranger, ce qui réglera le problème de l'entrée sur le territoire pour cette catégorie de demandeurs. Pour ceux qui se présenteraient directement aux frontières, une procédure d'examen rapide de leur demande par l'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) devra être élaborée. Dans les deux cas, les demandeurs concernés sont ceux qui auraient été refusés par un autre pays européen signataire des conventions de Schengen et de Dublin. Le cas des personnes demandant d'abord l'asile en France reste en dehors de ce débat.

OLIVIER BIFFAUD

Un nouveau supplément « Radio-Télévision »

Nos lecteurs trouveront, à partir de cette semaine, dans nos éditions du week-end, un Monde Radio-Télévision, rénové, qui comptera huit pages supplémentaires. Cette nouvelle formule ajoutera notamment à notre guide des programmes habituel une sélection thématique des programmes de télévision diffusés par câble et par satellite, ainsi qu'un développement de l'espace rédactionnel consacré à la radio. Nous espérons offrir ainsi à nos lecteurs, chaque samedi, le meilleur des programmes de la télévision, le meilleur des programmes du câble et le meilleur des programmes de la radio.

Pour la période 1971-1990

« Le Nouvel Observateur » publie des documents sur le financement du PCF par Moscou

Dans une enquête consacrée au financement du Parti communiste français, *le Nouvel Observateur* daté du 7 octobre affirme que *« de 1971 à 1990, le PCF est le parti qui a été le plus aidé par le Kremlin : 50 millions de dollars (soit environ 250 millions de francs) contre 47 au PC italien et 42 au minuscule PC américain »*.

L'auteur de cet article, Vincent Jauvert, a retrouvé à Moscou, grâce au juge Sergueï Aristov, chargé depuis deux ans d'une enquête sur les activités financières et économiques du Parti communiste d'Union soviétique, une série de documents confidentiels sur les aides accordées par les dirigeants du Kremlin aux « partis frères ».

Le Nouvel Observateur publie ainsi une note du 12 novembre 1979, signée par Boris Ponomarev, chef du département international du comité central du PCUS, et adressée au Politburo, selon laquelle *« la direction du PCF, se référant à la situation extrêmement difficile du Parti, demande au comité central du PCUS de lui accorder une aide supplémentaire ». « Le camarade Plissonnier, qui est venu à ce propos, nous a informés des conséquences politiques défavorables qui pourraient être provoquées par le non-paiement de dettes que le PCF a contractées »*, indique cette note.

Dès le lendemain, il est ordonné d'*« assigner au PCF 6 millions de dollars »*. En 1983, selon *le Nouvel Observateur*, une autre lettre de Boris Ponomarev indique que *« la direction du PCF (camarades Marchais et Plissonnier) a adressé au comité central du PCUS une demande d'aide d'urgence de 1 million de dollars »*.

Faisant référence à la publication, dans *le Monde* du 7 mars 1992, d'une lettre portant sur l'aide réclamée par le PCF pour la campagne présidentielle de 1988, *le Nouvel Observateur* écrit encore : *« Certains avaient émis des doutes sur son authenticité. A tort : l'original se trouve dans le coffre du juge Aristov. Il s'agit de la lettre nº 591 du 20 juin 1987 de Valentin Dobrynine, nouveau chef du département international, à Mikhaïl Gorbatchev. »*

Après l'annulation du scrutin de mars dernier

Bernard Stasi retarde sa décision de candidature à une nouvelle élection législative dans la Marne

REIMS

de notre correspondant

Les électeurs de la sixième circonscription de la Marne (Epernay-Sézanne) retourneront aux urnes dans moins de deux mois, le Conseil constitutionnel ayant annulé, mercredi 6 octobre, l'élection législative du 28 mars dernier qui avait vu la victoire surprise de Philippe Martin, maire (sans étiquette) de Cumières, une petite commune du vignoble champenois.

Battu de 49 voix, Bernard Stasi, maire d'Epernay et premier vice-président du CDS, avait déposé un recours auprès du Conseil constitutionnel pour irrégularités dans le déroulement du scrutin. Constatant que des anomalies avaient entaché les opérations d'émargement dans quatre bureaux de vote, le Conseil constitutionnel a fait droit à la requête de l'ancien député de la Marne, qui pourra ainsi tenter de reconquérir un siège qu'il avait occupé pendant vingt-cinq ans sans discontinuer.

Bernard Stasi était tombé de haut. Pour la première fois, il avait été opposé dans un second tour à un concurrent de droite, incarnant, en l'occurrence, une droite « dure ». Philippe Martin, viticulteur de profession, était un inconnu du sérail politique. Développant un discours populiste, dans une région qui voyait en Bernard Stasi, l'auteur du livre *l'Immigration, une chance pour la France* (1984), un homme trop à gauche pour la droite et trop à droite pour la gauche, Philippe Martin avait su capter les suffrages protestataires et capitaliser sur son nom le désarroi d'un vignoble très conservateur.

Bernard Stasi n'avait pas mesuré le risque de garder à ses côtés son suppléant, Jean-Marie Tarlant, vice-président du puissant Syndicat général des vignerons, qui était de plus en plus contesté pour avoir défendu avec vigueur les mesures de restriction de la production imposées à la profession.

Bernard Stasi avait payé la rançon d'une forte présence médiatique et d'une image jugée très parisienne par les Sparnaciens. C'est pourquoi il ne craint plus, aujourd'hui, de faire son *mea culpa* devant le *« sentiment d'éloignement »* qu'il reconnaît *« avoir pu donner »*. Il reste que le maire d'Epernay, quand bien même il bénéficierait du soutien du premier ministre, qui lui a confié une mission nationale sur l'aménagement rural, s'attend à livrer une partie difficile. Il sait qu'il lui faut renouer le contact avec un électorat capricieux qui, en 1977 déjà, l'avait sanctionné aux municipales, lui [illegible] le communiste Jacques [illegible]

Prendra [illegible] ? Hésitant entre plusieurs destins, songeant sans doute à l'élection européenne, Bernard Stasi, curieusement, ne répond pas vraiment à la question. Il réserve sa décision...

Le maire de Cumières, lui, se prépare à battre la campagne et à fustiger *« l'ambition d'un professionnel de la politique »*, avec le secret espoir de recevoir un coup de pouce de la frange du RPR marnais qui n'a jamais caché son irritation vis-à-vis du maire d'Epernay.

DIDIER LOUIS

Elections européennes

Le PR propose que Jean-François Deniau conduise la liste de la majorité

Dans le *Journal des Républicains* d'octobre, Gérard Longuet, président du PR, propose la candidature de Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher et ancien ministre, pour conduire la liste de la majorité aux élections européennes de juin 1994. *« Cet européen convaincu, éloigné de toute querelle partisane*, écrit M. Longuet, [illegible] *à rallier tous les suffrages. »*

Dans le même journal, Jean-François Deniau convient qu'*« un message commun sur l'Europe de la majorité actuelle unie serait d'une grande importance »*. Jeudi 7 octobre, le bureau politique du PR l'a chargé de présider un groupe de travail sur l'Europe. Le même jour, cependant, dans un entretien publié par *Globe-Hebdo*, Dominique Baudis, président exécutif du CDS, réaffirme qu'Edouard Balladur *« paraît le mieux placé »* pour mener, au nom de toute la majorité, cette bataille pour l'Europe.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté 23 à 34

Le numéro du « Monde » daté 8 octobre 1993 a été tiré à 468 802 exemplaires.

EN BREF

□ **M. Borloo quitte le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais.** – Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et député (République et Liberté) du Nord, a confirmé, jeudi 7 octobre, sa démission de son mandat de conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais, en vertu de la loi limitant le cumul des mandats. Elu député en mars dernier, il avait pu différer cette échéance en raison d'un recours contre son élection auprès du Conseil constitutionnel.

□ **Hospitalisation du maire de Nice.** – Honoré Bailet, maire de Nice et sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes, a été admis, jeudi 7 octobre, dans une clinique à Saint-Laurent-du-Var. Agé de soixante-quatorze ans, M. Bailet *« a ressenti une grande fatigue en rentrant chez lui, après s'être rendu en voiture, lundi, au Sénat, et a souhaité se rendre dans cet établissement médical par précaution »*, précise-t-on à la mairie de Nice. Il avait subi, en juillet 1992, un quadruple pontage coronarien dans le même établissement. Son épouse a été mise en examen, fin septembre, dans une affaire de corruption pour laquelle M. Bailet n'a pu être entendu pour *« raison de santé »*.

□ **Huit syndicats de la RATP appellent à des arrêts de travail le mardi 12 octobre.** – Les usagers devraient connaître une journée difficile mardi 12 octobre en matière de transports. Après l'appel à la grève des personnels d'Air France et de la SNCF, c'est au tour des syndicats de la RATP d'appeler à des arrêts de travail. Huit syndicats (CGT, UGICT-CGT, FO exécution, FO-ATMIC, SAT, GATC, SAM, Indépendants) appellent dans un tract commun *« L'ensemble des agents de la RATP à des arrêts de travail »*, le 12 octobre. Ils réclament *« une augmentation immédiate de tous les agents actifs et retraités, la défense du statut du personnel et de l'unicité de la RATP et du service public, la nécessité de s'opposer au plan quinquennal du gouvernement sur l'emploi »*, qui mettrait en causeleurs garanties collectives et le statut. Des arrêts de travail sont également prévues à France Télécom et EDF-GDF. Par ailleurs, cinq syndicats de la SNCF ont lancé un appel à la grève pour le même jour.

Jacques Barrot invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

Jacques Barrot, député de la Haute-Loire (UDF-CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 10 octobre, à partir de 18 h 30. Il sera interrogé par Richard Artz, pour RTL, et Michel Noblecourt pour *le Monde*. Le débat, animé par Olivier Mazerolle, aura pour thème : « L'Etat peut-il relancer l'économie ? »

► **« Le Grand Jury RTL-*le Monde* » est également diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le dimanche, de 20 heures à 21 heures.**

Le débat sur la réduction du temps de travail

Michel Rocard estime qu'« il faudra faire contribuer l'ensemble des revenus » à la lutte contre le chômage

Le débat sur la réduction du temps de travail, amorcé à l'occasion de l'examen de la loi quinquennale sur l'emploi, est désormais d'actualité dans toutes les formations politiques. C'est ce que constatait, dès le 6 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, en affirmant : *« Il ne sera plus possible d'éluder le problème de la durée du travail. »* M. Séguin est revenu à la charge, jeudi 7 octobre, sur France 3 en déclarant : *« Le débat était dans les limbes depuis dix ou quinze ans. Il a suffi que l'Assemblée nationale s'en saisisse pour que, désormais, l'ouverture du débat soit irréversible. »* Il estime que *« le gouvernement sera contraint, maintenant, de faire des propositions »*.

Michel Rocard, président de la direction du PS, venu en Gironde soutenir un candidat socialiste à une élection cantonale, a de nouveau développé ses propositions de réduction du temps de travail en précisant : *« Il faudra faire contribuer l'ensemble des revenus. Cela peut se faire par l'impôt, en appelant tous les revenus, et pas seulement les salaires, par une contribution de l'Etat, venant compléter ce que les entreprises ne pourraient plus mettre ; ou par l'acceptation pour les salaires qui peuvent le permettre – au-delà de deux ou trois fois le SMIC – d'une petite baisse nominale par négociation. »*

Pierre Méhaignerie, président du CDS et ministre de la justice, invité de France 3-Ouest, a déclaré : *« Plutôt que de licencier, passons donc à 32 heures payées à 90 % pour ceux qui ont le SMIC. Le partage du travail est une solution possible. »*

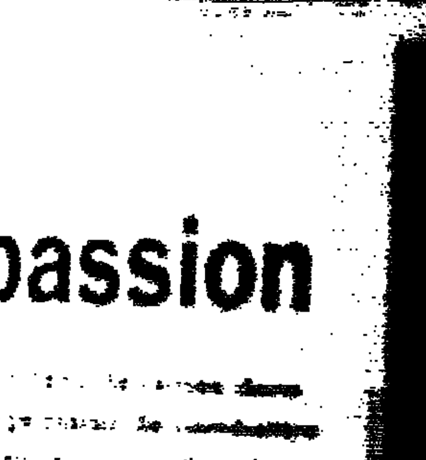
Malgré la défection de la CFDT

FO organisera une manifestation régionale à Paris le 12 octobre

L'union régionale Force ouvrière d'Ile-de-France n'est pas parvenue à obtenir des autres unions syndicales parisiennes l'organisation d'une manifestation unitaire, mardi 12 octobre à Paris. FO, qui avait adressé *« un appel sans esprit d'exclusive mais avec la volonté de contribuer à une action efficace sur des objectifs communs définis dans la clarté »*, n'a pas obtenu l'accord de la CFDT. Les instances parisiennes de FO, qui refusent de manifester avec la seule CGT, maintiennent leur appel à une manifestation aux abords de la place de Fontenoy à laquelle devraient se joindre d'autres syndicalistes. Des rassemblements unitaires concernant Air France, la SNCF ou la RATP sont également prévus.

Par ailleurs, près de 4 000 personnes ont défilé, jeudi 7 octobre à Marseille, à l'appel de FO, en présence de Marc Blondel, secrétaire général de la centrale. Celui-ci s'est félicité que la CGT *« ait des préoccupations pour la plupart identiques à celles de FO »* et il a souhaité que ces convergences se concrétisent lors de la journée nationale d'action prévue le 12 octobre par son organisation.

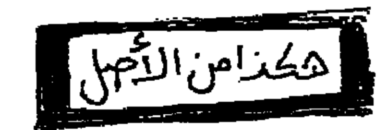
L'Anglais de Cnosso

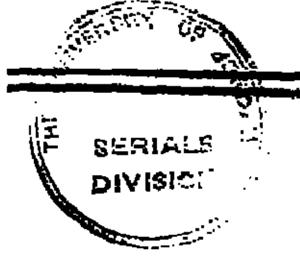


Aviron la dure passion

Lire aussi
Rue Monsieur-le-Prince
La cuisson façon vapeur
Les fourchettes de Crésus

40 OSCARS DE CREATEURS
PRIX FESTIVAL
5 DEFILES MODE
ET CINEMA





Le Monde

temps libre

VOYAGE

L'Anglais de Cnossos

On savait, Homère l'avait écrit, qu'une ville – *« une belle ville où Minos régna »* – s'était élevée dans cette Crète, objet de toutes les convoitises des équipes d'archéologues qui, en cette fin de siècle, se livraient une bataille acharnée sur fond d'Antiquité classique. C'est un Anglais, Arthur Evans, qui le premier pose son fanion sur le site et entame très vite un cycle de découvertes étonnantes. Mars 1900 : on a retrouvé Cnossos. *(Lire pages 28 et 29.)*



DR

OLIVIER MARTEL/TOP

STYLE

L'homme et le parfum

Considéré comme un ornement de cour dont l'élégant ne peut se passer, le parfum « pour homme » trouve son point le plus capiteux au dix-huitième siècle. Progressivement, l'époque qui suit, en étalonnant un nouveau manuel de savoir-vivre, va en interdire l'accès au genre masculin, le laissant flotter dans le seul sillage des femmes. Aujourd'hui, le jeu est redevenu ouvert. *(Lire page 26.)*

EXTÉRIEUR

Aviron la dure passion

Qui peut dire ne jamais avoir tenu de rames dans les mains ni ressenti l'étrange plaisir de combattre l'eau tout en essayant de s'en faire une alliée ? Geste ancestral de l'homme, il serait un jour converti au seul exercice sportif par des amateurs d'efforts violents qui trouvaient dans la lutte avec l'élément liquide le moyen le plus radical de s'affronter à eux-mêmes. L'aviron, le fameux *rowing* des Anglais, n'allait cesser de faire des émules, gens solitaires et de bonne compagnie qui parlent de leurs souffrances à voix basse et ne transmettent le secret de leurs joyeuses galères qu'à ceux disposés à les partager. *(Lire page 31.)*



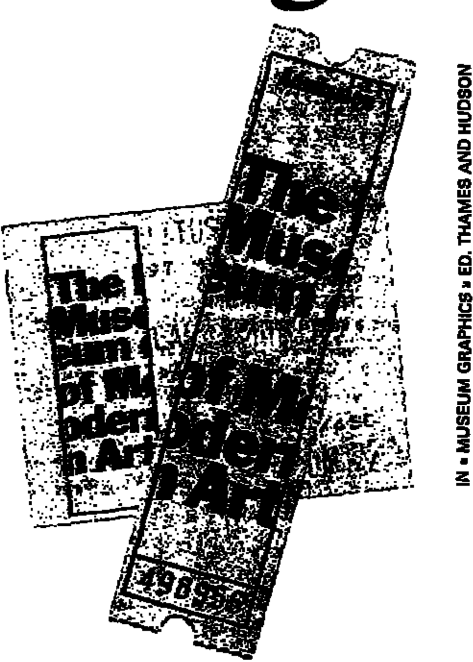
DIDIER/VANDYSTADT

FORMES

MARIER le beau et l'utile. Mieux, trouver le beau en cherchant l'utile, tel est le rôle du design. Ce que l'artisan avait, de tout temps, réussi sans y réfléchir – on n'imagine pas un outil qui ne serait pas design, – la montée en puissance de l'industrie, de la grande série, obligeait à le formuler expressément. Et à confier cette mission à un designer, celui qui, par le dessin, crée la forme, donne un style et, tout en restant bien souvent anonyme, « signe » la production de telle ou telle entreprise. Bientôt, on admettrait que des objets usuels, présents dans la vie quotidienne, pouvaient avoir valeur d'art. Des moulins à café et des chaises longues, des voitures et des bouilloires allaient entrer au musée. Le premier à les admettre, ce fut le Musée d'art moderne de New-York, le MOMA.

Petit Robert : *« Design :* esthétique industrielle appliquée à la recherche de formes nouvelles ».

Design



IN « MUSEUM GRAPHICS » ED. THAMES AND HUDSON

pour tous

Dès sa création, dans les années 30, les fondateurs du MOMA inscrivaient l'architecture et le design à leur programme. Militants d'une pensée moderne, ils prônaient un nouvel art de vivre simplifié, purifié, débarrassé de l'empire des styles et des encombrantes conventions de la tradition : l'esprit du Bauhaus avait traversé l'Atlantique. Déjà, on engrangeait les classiques de la modernité.

Plus qu'une méthode, le design était alors presque une morale. Les pays anglo-saxons, propriétaires du mot et de l'idée (et les Scandinaves dans les années 50-60), le pratiqueraient plus naturellement que d'autres, chez qui la démarche serait toujours un peu volontariste. L'idée mettrait longtemps à sortir du cercle des initiés et à atteindre, en France notamment, le grand public.

Une morale ? *« Le design est la recherche d'un besoin ; l'art vient après »*, affirmait Charles Eames, dont le fauteuil en palissandre moulé demeure un best-seller. Et Le Corbusier voyait dans la chaise Thonet en bois cintré, inventée en Allemagne au milieu du dix-neuvième siècle, un modèle inégalable : élégance de conception, efficacité d'utilisation. On redécouvrait même la vertu mise en forme d'objets d'une simplicité très aboutie par des communautés religieuses et puritaines comme celle des shakers américains.

« L'art vient après »... Pas sûr. Par cette formule, Eames protégeait son secret : l'art vient avant, pendant et après. L'époque aime les objets, elle aime qu'ils soient signés : elle ne leur demande plus d'avoir un style, un seul. Elle leur demande d'avoir du style.

Michèle Champenois

(Lire nos articles page 27.)

Lire aussi

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Verrerie gauloise

Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule, thème d'une exposition présentée, du 17 octobre au 31 janvier, au Musée archéologique de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise). Conservés dans divers musées nationaux et rassemblés pour la première fois, quelque 300 verres mosaïqués, soufflés, moulés, décorés de filets de couleur, ainsi que des objets de parure fabriqués entre le IIe et le IVe siècle de notre ère. Notons, pour les spécialistes, les 18 et 19 novembre, toujours à Guiry-en-Vexin, la tenue des huitièmes rencontres de l'Association française pour l'archéologie du verre autour du thème : « Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age ». Ouvert tous les jours sauf le mardi. Place du Château, 93450 Guiry-en-Vexin, tél. : (1) 34-67-45-07.



ISABELLE MUNOZ/VU

Bals populaires

A l'issue de *Façade*, dernière et magnifique création de Régine Chopinot, il y aura bals. Oubliez pour un soir vos gesticulations new-wave, déjà démodées, et enlacez votre partenaire pour un tango chavirant ou un paso-doble un peu serré. Oubliez vos inhibitions pour suivre les déhanchements des rythmes afro-cubains, mambo, rumba et samba. Un air nonchalant et élégant est vivement conseillé. Christian Dubar, grand maître en danses de société, mènent les divertissements : c'est lui qui a appris aux danseurs de Régine Chopinot les pas de valse et de tango qu'ils tricotent sur scène en suivant la musique de William Walton et les poèmes d'Edith Sitwell. Deux Anglais à l'excentricité extrême ! Grande Halle de La Villette, les 9 et 16 octobre. Renseignements : tél. : 40-03-75-75.

Regards neufs sur le documentaire

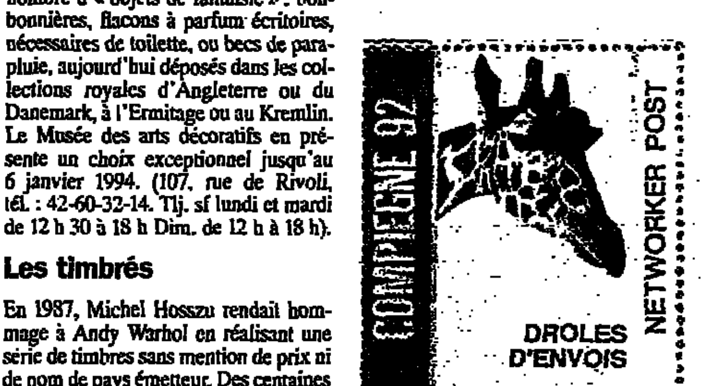
L'art du documentaire, négligé chez nous, connaît un véritable âge d'or dans les pays arabes. Bonne occasion pour s'en rendre compte à l'Institut du monde arabe (tél. : 40-51-39-15) durant le week-end des 9 et 10 octobre où se clôturera le premier festival « Images du monde arabe ». De Paul Bowles dans son repaire de Tanger au pharaon Ramsès II, de Babylone l'Irakienne à la Palestine encore occupée, une pléiade de courts métrages permet de découvrir jeunes talents et nouveaux regards sur les thèmes les plus variés. Le samedi 9 octobre, de 9 h 30 à 13 h, un colloque public est organisé à l'IMA sur les relations audiovisuelles interarabes. Certains des documentaires présentés seront projetés jusqu'au 23 octobre à Nanterre par l'association Yeux ouverts (tél. : 47-25-75-58).

Fabergé, orfèvre des tsars

Qui ne connaît les œufs des Fabergé, dont la réputation s'est développée lorsqu'ils exécutèrent en 1885 le premier œuf de Pâques du tsar ? Combinant ensuite bijoux, objets utiles et de décoration, les Fabergé créèrent nombre d'« objets de fantaisie » : bonbonnières, flacons à parfum écritoires, nécessaires de toilette, ou becs de parapluie, aujourd'hui déposés dans les collections royales d'Angleterre ou du Danemark, à l'Ermitage ou au Kremlin. Le Musée des arts décoratifs en présente un choix exceptionnel jusqu'au 6 janvier 1994. (107, rue de Rivoli, tél. : 42-60-32-14. Tlj. sf lundi et mardi de 12 h 30 à 18 h Dim. de 12 h à 18 h).

Les timbrés

En 1987, Michel Hosszu rendait hommage à Andy Warhol en réalisant une série de timbres sans mention de prix ni de nom de pays émetteur. Des centaines d'effigies de l'artiste vont parcourir le monde. C'est un timbre universel. Après Warhol, Coluche, le Marquis de Sade... L'idée du timbre « pirate » est lancée. Le Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, organise, jusqu'au 20 janvier, une exposition consacrée aux timbres d'artistes aujourd'hui entrés, sans équivoque, dans le domaine de la création. Un livre de Jean-Noël Lazslo sera proposé, dans le cadre de l'exposition, au prix de 300 F.



RÉGIONS

Jean Moulin à Lyon

Prolongation jusqu'à fin octobre, à Lyon, de l'exposition consacrée à Jean Moulin (14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Tél. : 72-73-33-54. Du mercredi au dimanche de 9 h à 17 h 30). Présentée depuis le 27 mai dernier, elle



commémore son arrestation, il y a cinquante ans, à Caluire, lors d'une réunion du Conseil national de la Résistance qu'il présidait. Le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, ouvert il y a un an, est installé dans l'ancienne Ecole de santé militaire qui était, pendant l'Occupation, le siège de la Gestapo.

Champignons normands

Au cœur de la forêt d'Andaines, à deux pas de Bagnoles-de-l'Orne. Jusqu'à la fin du mois, le Manoir du Lys (20 chambres), membre des Relais du Silence, propose deux promenades-cueillettes (se munir de bottes et d'un grand panier) en compagnie d'un mycologue qui initie à l'étude des espèces ramassées que l'on apprend ensuite à cuisiner. 950 F par personne, du samedi matin au dimanche après-midi, en chambre double et pension complète, avec tennis et golf. 1 400 F à partir du vendredi soir avec dîner gastronomique « tout champignon ». Le Manoir du Lys, route de Juvigny, 61140 Bagnoles-de-l'Orne, tél. : 33-37-80-69.

Les faïences de Desvres

L'histoire de l'industrie de la céramique retracée dans le cadre d'une exposition qui se tient jusqu'au 28 novembre à la Maison de la faïence de Desvres, sur la Côte d'Opale. Une fresque du paysage céramique français du dix-huitième siècle à nos jours à travers la fabrication du carreau de faïence par les Manufactures de Desvres. Tous les jours sauf le lundi (l'après-midi seulement à partir du 1er novembre), rue Jean-Macé, 62240 Desvres, tél. : 21-83-23-23.

Toulon et la casbah de Benisti

« *Le peintre nous offre ce que fut la Casbah d'Alger, ses canapés de bordel, les vues de l'Amirauté, des petites filles jouant à la marelle* », écrit du travail de Louis Benisti l'ancien directeur du Musée des beaux-arts d'Alger, Jean de Maisonseul. Des œuvres anciennes ou récentes de ce peintre né à Alger en 1903 et vivant depuis 1972 en Provence sont exposées, jusqu'au 23 octobre, à l'Espace Interrogation à Toulon (tél. : 94-92-99-64 ou 94-22-27-53). Fameux en Afrique du Nord avant les indépendances, Benisti appartint au groupe d'intellectuels d'Albert Camus, Max-Pol Fouchet et Edmond Charlot.

Marseille sur la ligne rouge

Découvrir Marseille en suivant « Le fil de l'histoire », un itinéraire qui, signalé par un trait rouge sur le sol, relie une vingtaine de monuments ou sites de la ville avec, pour chacun d'eux, un panneau discret donnant une information succincte.

Distribué par l'office du tourisme, un dépliant en plusieurs langues aide le visiteur dans sa découverte culturelle. On peut choisir entre un itinéraire long (environ 2 heures) ou une promenade plus courte. Renseignements à l'office du tourisme, 4, la Canebière, 13001 Marseille, tél. : 91-54-91-11.

Pain à l'ancienne

Un week-end dans la Creuse pour découvrir les savoir-faire ancestraux de la fabrication du pain au levain et du pétrissage à la main, avec veillée au fournil. On repart avec tourtes de seigle ou de blé craquantes. 1 400 F par personne en chambre double.

On peut aussi s'initier à la cuisine locale (préparation du canard, pâtisseries et liqueurs de mûres) lors de stages dans un ancien relais ou dans une demeure du XVIIe.

Et rapporter terrines et bocaux. Et dans le cas où cette plongée en terroir profond n'aurait pas rassasié, alors, vite, cueillette de champignons en compagnie d'un champion local qui entraîne son monde dans les sous-bois à girolles.

A partir de 980 F par personne en chambre double. Renseignements au 55-51-93-23.

Laques du Havre

Exposition de laques japonaises du 29 octobre au 12 décembre, au Musée des beaux-arts du Havre (boulevard Kennedy, 76600 Le Havre, tél. : 35-42-33-97), dans le cadre du dixième anniversaire du jumelage de la ville avec le port japonais d'Osaka.

Une exposition autour de divers thèmes tels que la vie quotidienne, les samouraïs, les femmes, le divertissement, la cérémonie du thé et le monde des lettres. A signaler également, l'inauguration d'un jardin japonais en centre-ville.

ÉTRANGER

Opéras irlandais

Un festival d'opéras peu connus, interprétés par des artistes de renom, du 14 au 31 octobre, à Wexford, en Irlande. Trois œuvres en alternance : *Cherevichki*, de Tchaikovski, en russe, *le Barbier de Séville*, de Paisiello, en italien, et *Zampa*, de Ferdinand Hérold, en français. Pour assister à ces trois représentations, Avirlande propose, du 15 au 18 octobre, un forfait à 5 680 F par personne en chambre double, avec le vol A/R Paris-Dublin, les transferts ou une voiture de location, 3 nuits d'hôtel et les entrées pour les trois opéras. Renseignements au (1) 47-42-10-64.

Vienne art nouveau

Réouverture de l'exposition permanente du Musée des arts appliqués de Vienne (sur le Stubenring) fermé pour rénovation depuis 1989. Le musée, réaménagé, présente une des plus remarquables collections d'objets et de meubles de l'époque « Jugenstil », l'art nouveau viennois avec des œuvres des artistes viennois du début du siècle tels que Otto Wagner, Kolo Moser, Josef Hoffmann et Alfred Roller. Ouvert tous les jours sauf le lundi.

Louvain : les jeunes loups de la danse

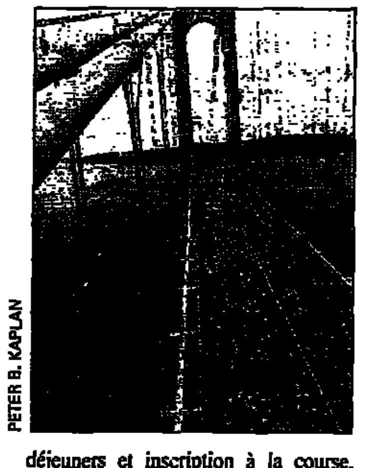
Le Festival de jeune chorégraphie Klapstuck a une réputation, justifiée, de découvreur de talents en herbe. Anglais d'origine pakistanaise, Américains d'origine turque, Portugais, ex-Yougoslaves, Espagnols, Canadiens, un grand rassemblement international. Du 12 au 23 octobre. Tél. : (19-32-16) 20-81-33.

Mexique : tour d'Europe

Europalia 93, une biennale culturelle organisée depuis 1969 par la Belgique, franchit cette année l'Atlantique. « L'aigle et le soleil, 3 000 ans d'art mexicain », « métropoles mayas », « civilisations des Zapothèques et des Mixtèques de l'Etat d'Oaxaca », le Mexique de 1810 à 1910, les muralistes mexicains, Frida Kahlo : des civilisations précolombiennes au monde contemporain, le Mexique, dans sa richesse et la diversité de son art, ses obsessions et ses rites. Le masque, la mort, la numismatique, la photo, l'architecture, mais aussi la musique et le chant, le théâtre, les rencontres littéraires (Octavio Paz et Carlos Fuentes), les conférences historiques et scientifiques, sans oublier le film, le théâtre et le ballet. Calendrier des expositions et manifestations : Office belge du tourisme (21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18). Le voyagiste Clio (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 53-68-82-82) leur consacre des week-ends à Rotterdam et Bruxelles.

Marathon de New-York

Courir ou voir courir le Marathon de New-York, le 14 novembre. Council Travel propose, du 11 au 15 novembre, « vol sec » spécial à 2 900 F A/R, formules avion+séjours à 5 860 F par personne en chambre double (7 390 F pour la course et le dossard) et option « hôtel+dossard » à 4 290 F. Inscription avant le 11 octobre dans les agences et chez Council (numéro vert, 05-148-148). Pour s'échauffer, le marathon de Dublin, le 25 octobre, avec, du 22 au 26 octobre, un forfait Havas Voyages à 4 495 F de Paris (5 195 F de province) comprenant avion, hébergement, petits



PETER B. KAPLAN

déjeuners et inscription à la course. Office du tourisme irlandais (47-42-03-36).

Marionnettes à bord

Du 3 au 9 novembre, à bord du *Costa-Marina*, avec le parrainage du Festival mondial de Charleville-Mézières. Au spectacle d'artistes de renom (les compagnies d'André Tahon et de Marcel Ledun) s'ajoutera la découverte de l'Italie, de la Tunisie et de l'île d'Elbe, de Livourne à Agrigente (Sicile), de Rome à Carthage. A partir de 4 940 F par personne tout compris (sauf les excursions proposées) en cabine extérieure occupée par 4 personnes, de Nice à Nice. Renseignements auprès de l'agence Logotour, au 05-49-08-40, appel gratuit.

Modigliani, le séduisant

Modigliani dessinateur ? L'idée est habile de célébrer le maudit le plus illustre du siècle à travers la meilleure part de son œuvre – et de révéler des feuilles inédites ou très rarement montrées. Ses esquisses, croquis au trait et portraits stylisés sur une feuille de papier taché valent d'ordinaire mieux que ses tableaux.

Débarrassé de ses couleurs plates, le maniérisme modiglianien a de quoi séduire. L'exposition a de surcroît le mérite de narrer en détail les passages de l'archaïsme au cubisme et du cubisme au gothique – itinéraire d'un jeune peintre parisien des années 10. Au Palazzo Grassi, Venise ; jusqu'au 6 janvier. Tél. : (19-39-41) 523-16-80.

LES VENTES

Braderie princière

En Allemagne, le nom des Thurn und Taxis évoque pouvoir et richesse. Il a surgi dans la presse française à la suite des excentricités de la princesse Gloria, qui, devenue veuve, liquide quelques surplus de ses palais pour régler les droits d'une succession faramineuse : 400 tables, 940 sièges, 350 bureaux, commodes et armoires, 170 pendules, 140 luminaires, 75 miroirs, 2 000 verres et céramiques, etc. Soit plus de 3 500 lots, dont la vente, qui s'étale sur neuf jours, du 12 au 21 octobre, a lieu au château de Saint-Emmeram, à Ratisbonne, en Bavière.

Au XVe siècle, cette famille établit le premier service postal entre Bruxelles et Vienne, et s'enrichit considérablement au passage. Au début du XIXe siècle, princes depuis environ deux cents ans, alliés aux familles régnantes d'Europe, les Thurn und Taxis se font construire à Ratisbonne un château à la mesure de leur puissance, Schloss-Saint-Emmeram. Presque aussi grande que le palais de Versailles, cette demeure de cinq cents pièces devient la résidence principale de la famille. Depuis les années 20, elle a aussi servi d'entrepôt pour les meubles et objets des vingt-cinq châteaux sortis du patrimoine familial. Ceux-ci fournissent une partie de la vente, mais l'essentiel a été à l'origine acheté pour Saint-Emmeram, et provient des appartements du prince Albert (1867-1952), de son épouse et des suites réservées aux invités.

Sélectionnés avec le souci de garder l'essentiel, les milliers de lots proposés ne sont pas tous princiers, malgré leur provenance. Les meubles, surtout allemands ou autrichiens, datent des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Dans les plus hautes estimations figurent une paire de commodes à incrustations de cuivre attribuée au maître ébéniste berlinois Martin Böhme, vers 1730 (700 000 F à 1 million de francs). On trouve du mobilier régional allemand, une belle quantité de Biedermeier (à partir de 5 000 F), et des meubles fin XIXe (à partir de 350 F).

Dans les objets se trouvent des pièces très intéressantes, en particulier les céramiques, où sont représentées toutes les grandes productions du XVIe au XXe siècle. Plats en majolique italienne (de 15 000 F à 100 000 F pour les plus anciens), faïences françaises (une terrine en strasbourg par Paul Hannong, estimée 40 000 F à 70 000 F) et italiennes. Des porcelaines en très grand nombre : Meissen, Nymphenbourg, Berlin, Sèvres, Vienne, Paris, etc., avec vases, plats, coupes, assiettes, mais aussi des services et parties de services dont beaucoup sont aux armes des Thurn und Taxis (7 000 F à 300 000 F).

Snobisme aidant, nul doute que tout se vendra au prix fort, en partie sous l'effet d'une opération médiatique de grande envergure.

Catherine Bedel

▶ Saint-Emmeram Schloss, Ratisbonne. Du 12 au 21 octobre. Renseignements : Sotheby's Paris, 42-66-40-60.

Rue Monsieur-le-Prince

Une petite rive gauche à elle seule, cette rue Monsieur-le-Prince qui, du carrefour de l'Odéon, s'échappe jusqu'aux confins du Luxembourg.

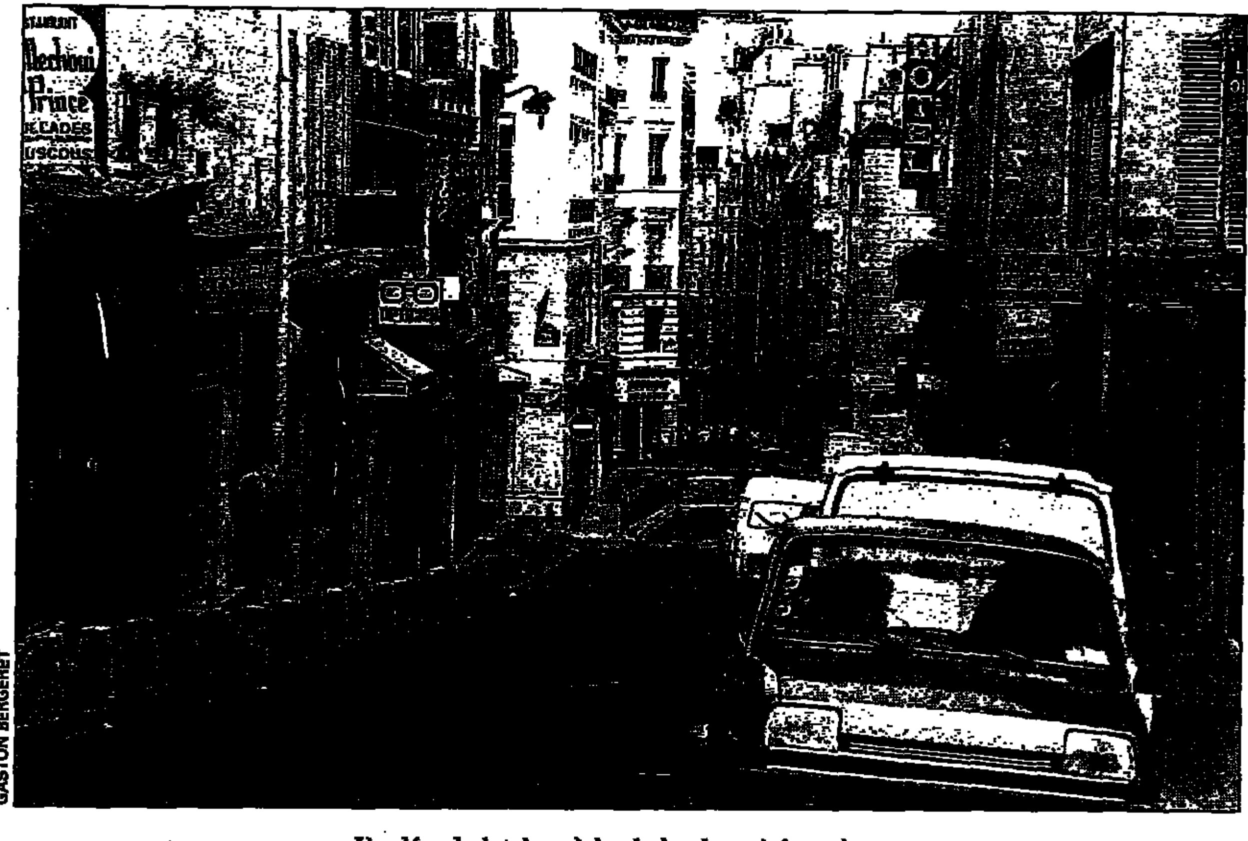
« *Le meilleur prince*, dit Lao-Tseu, *est celui que le peuple ignore.* » C'est sans doute pourquoi tant de promeneurs ont du mal à trouver sa rue. Lorsqu'on vient du Panthéon, elle occupe le poste le plus avancé du sixième. La rue Monsieur-le-Prince devrait se voir du Luxembourg. Mais elle s'embusque dans un pan du boulevard Saint-Michel et, profitant du tumulte, prend la tangente. A peine si la rue de Vaugirard dévoile un coin de l'Odéon. Le chaland est tiré par la pente. A mi-parcours, la longue façade des laboratoires de la faculté de médecine transforme la glisse en débandade. Verrouillée d'escaliers multiples, redoutée des bicyclettes pour sa montée à sens unique, la rue Monsieur-le-Prince tient la dragée haute aux badauds. C'est une rue de connaisseurs.

Chaque artisan, chaque commerce ou presque, peut s'y dire spécialiste. Pendant que Geneviève Lambert-Barnett relie les annales de l'Institut médico-légal au nº 4, Brigitte Blanc transforme les livres d'or en écrins dans la cour du 46. Et si Maître Paul passe pour le seul restaurant jurassien de Paris, Polidor est un phare des plats de ménage. Une pâtisserie va ouvrir ? Son enseigne la précise « artisanale ». Bien sûr, ces soleils ont suscité des satellites. Une boutique de livres et de gravures orientalistes a poussé dans l'ombre de Samuelian, la librairie arménienne où Henri Verneuil tourna en partie *Mayrig*. La chose a eu lieu devant la maison où logea Charles Aznavour (« *J'ai ouvert les yeux dans un meublé triste, rue Monsieur-le-Prince, dans un milieu de chanteurs et d'artistes qui parlaient le russe et l'arménien* » ; *Autobiographie*). L'Escale, temple hispano-américain de Paris, a aimanté des Editions sud-américaines. Mais si deux chapelles confondent leurs liturgies, le résultat peut être monstrueux. Ainsi, *62, Maquette à monter*, roman de l'excellent Julio Cortazar (il habitait rue de Rennes et fréquentait l'Escale), débute chez Polidor : c'est le plus obscur de son auteur. Dernière galaxie, enfin, les commerces orientaux au milieu conduits par la librairie You-Feng, astre des lettrés, au nº 45. Première rue chinoise de Paris (après les alentours de la gare de Lyon), la rue Monsieur-le-Prince fut jadis toute au régime chop-suey. Aujourd'hui, les Japonais ont le vent en poupe.

Ces exotismes n'ont jamais altéré la rue. Son passé lui colle aux murs. Les Monuments historiques l'ont inscrite trois fois – notamment la porte du nº 4, sculptée de globes et d'équerres. D'autres hauts porches arborent la courbure du Grand Siècle. Ils ouvrent sur de mystérieuses courettes, comme au nº 54, où Pascal reçut l'illumination des *Pensées* et des *Provinciales*. La grille du 22 est coiffée d'un buste d'un élève de Gérôme, l'aquarelliste Antonio de la Gandera qui rendit l'âme ici dans les années 10. Un autre paysagiste, Yves Brayer, eut son atelier dans la cour pavée envahie par le lierre. Tout cela a un prix. On le paie. Les Lambert relient depuis 1830. Polidor voudrait se recopier jusqu'à la fin des temps. Chez le bougnat du bas, le poster de la vallée de la Truyère vire au gris. Ce conservatisme sent bon la province. Sa paix favorise les lettres : Flammarion, Arthaud, Magnard et Nathan sont là, tandis que l'Académie française met en location des appartements. Après les médecins, la rue séduit les bourgeois du sixième : un studio s'y serait vendu 1 700 000 francs. Faut-il y ranger Bruno Nuytten, le réalisateur de *Camille Claudel*, ou, hier, Michel Piccoli ?

Ils participent d'une autre rue, mal en point celle-là. Gelés par leurs propriétaires, des immeubles entiers sont vides. Les devantures condamnées se comptent par dizaines. Oublions les dames qui « se défendaient » dans la partie basse... A l'ombre de ses quartiers de noblesse, la rue savait abriter le peuple. Et la bohème. On dit que Rimbaud prit chambre dans un de ses hôtels d'étudiants. On sait que Cadoudal y fut arrêté et qu'il tua deux agents. La nuit du 6 décembre 1986, Malik Oussekine, vingt-deux ans, n'eut guère ce loisir. Poursuivi par le peloton voltigeur après une manifestation étudiante, il se réfugia sous le porche du nº 20. C'est là que les trois policiers l'ont battu. A mort. Chaque année, les lycéens posent une plaque, vite arrachée par des mains anonymes... Le bistrot qui lui avait refusé l'asile a fermé. L'emplacement reste vacant. Pour le patron du Polidor, « *c'est un endroit maudit* ».

Jacques Brunel


GASTON BERGERET

Un déambulatoire où le chaland est tiré par la pente.



RIVERAIN
Le Tahitien

« Des disques de flûte indienne, des colliers de fleurs artificielles, des billets funéraires chinois, émis à l'ordre de la Banque de l'Enfer.... A la Librairie du Pacifique, on trouve un peu tous les exotismes. Mais c'est Tahiti d'abord. Les premières réunions d'étudiants tahitiens se sont faites ici, et j'en vois souvent qui viennent sangloter en disant : « C'est le *fenua* », « c'est la patrie ». Pour moi aussi. J'ai là mon *faré*, ma maison, mais je retourne chaque année en Polynésie.

» La première fois, c'était juste après la guerre. Je voulais oublier. J'avais pris le maquis vers quinze-seize ans, et à dix-huit, j'étais un vieillard. J'ai écrit un recueil de poèmes, *l'Etoile clouée*, et j'ai embarqué pour Tahiti, à fond de cale avec des immigrants australiens. C'était une île merveilleuse. J'y ai fait mon petit Gauguin pendant un an, et j'ai ouvert boutique au 32, rue Monsieur-le-Prince. »

PIGNON SUR RUE

8 Phu-xuan

On ne sait si la faculté toute proche patronne ce bazar fascinant voué à toutes les médecines de l'Orient extrême : acupuncture, moxibustion, iridonevraxologie... L'homme le mieux portant repart avec des ventouses, des marteaux à fleurs de prunier ou des bracelets magnétiques...
Tél. : 43-25-08-27. De 9 heures à 19 heures. F. dimanche.

10 Maison d'Auguste Comte

Le père « scandaleux » du positivisme avait bourgeoisement meublé ce premier étage dans le goût Louis-Philippe. De 1841 jusqu'à sa mort, en 1857, il y vécut une chaste passion pour Clotilde de Vaux, laquelle tempéra son aversion pour la métaphysique.
Tél. : 43-26-08-56.

12 Librairie de l'Escalier

Cette librairie fondée en 1856 n'est autre que l'ancienne Hune, ainsi baptisée pour son escalier en colimaçon. Les propriétaires suivants n'ont pas eu à chercher loin une autre enseigne. Ils se spécialisent, entre autres, dans la littérature pédagogique.
Tél. : 43-54-39-89. De 9 h 30 à 19 heures. F. dimanche.

13 Anagura

Les demoiselles qui chantent à l'écran sont muettes : guidé par le prompteur et la musique, le spectateur est tenu de leur prêter sa voix. Créé par Pioneer au Japon, le karaoké transforme le premier bar venu en radio-crochet haletant. En vogue à Los Angeles, populaire en Chine, conquérant sur la Côte d'Azur, il s'est introduit pour la première fois à Paris il y a quatorze ans, dans le bar de ce restaurant à sushis. Les Parisiens recalés aux karaokés japonais de la rue Sainte-Anne sont admis à doubler ici Edith Piaf ou Frank Sinatra.
Tél. : 43-29-99-14. F. dimanche. A partir de 21 heures. Consommation : 100 F.

15 L'escale

Ce cabaret-boîte est le plus latin du Quartier latin. En quarante ans, son décor spartiate a reçu toute l'Amérique hispanique : Garcia Marquez, Botero... L'Escale appartient aux Machucambos (les Tatous), groupe panaméricain qui, vers la fin des années 50, décida d'y investir les royalties de *Pepito mi Corazon* (7 millions de disques) et d'un tube encore inconnu aux Etats-Unis, *la Bamba*... Aux concerts vibrants du rez-de-chaussée, les « Latinos » de 1993 préfèrent la cave à salsa.
Tél. : 43-54-63-47. Le samedi de 22 heures à l'aube. Consommation : 100 F.

41 Polidor

Depuis cent quarante-sept ans, ce nom franc comme l'or – une trouvaille du premier propriétaire – patronne des agapes réjouissantes, économiques et bousculées autour de la tête de veau et de la pintade aux choux. Ses becs de gaz ont éclairé Barrès et Jaurès, son carrelage porta Verlaine et James Joyce, ses grands miroirs biseautés ont vu les réunions du Collège de pataphysique... Les patrons successifs l'ont géré en conservatoire, dévotement. Grande table pour les étudiants, Polidor est aussi cantine canaille d'intellectuels : Claire Brétecher, dit-on, y trouva ses *Frustrés*.
Tél. : 43-26-95-34. Jusqu'à 1 heure du matin. A partir de 69 F.

45 La Paillote

Ce bar rougeâtre masqué par un grillage se veut « *la seule discothèque où on ne danse pas* ». On vient donc s'y enfouir dans une balancelle en compagnie charmante et, profitant de la pénombre, parler des examens et du sens de la vie en régalant l'être cher de punch à 38 F. Chez les adultes, qui retrouvent ici leurs années perdues en fac, ces verres poisseux sont autant de réminiscences. Depuis 1959, la maison s'efforce de ne rien changer au décor (passablement bricolé) de bambous et de chaises en moleskine : si un élément rend l'âme, son jumeau – neuf, mais vieilli – prend sa place. Même la discothèque de jazz (au moins 2 000 titres) reste fidèle au vinyl. Voilà comment, aux Etats-Unis, La Paillote est plus célèbre que le Palace...
Tél. : 43-26-45-69. De 21 heures à l'aube. F. dimanche.

51 Samuelian

Tous les ouvrages orientalistes, excepté ceux de Pierre Loti. Pour avoir attaqué l'écrivain turcophile, M. Samuelian père s'est retrouvé dans les prisons turques. Après quoi il vint fonder à Paris sa librairie arménienne, la plus grande d'Europe. Il y flotte un parfum d'érudition de bon aloi. Ceux que turlupine un détail sur les monastères du haut Araxe ou la généalogie des Lusignan le débusquent ici, entre des piles d'ouvrages en persan et un grand rayon d'égyptologie.
Tél. : 43-26-88-65. De 10 heures à 19 heures. F. dimanche.

61 Le Scarabée d'Or

La spécialité de la maison est le sado-masochisme. Mais quantité d'étudiants s'y contentent d'un kama-soutra. Vingt-trois ans après, cette librairie offre le rayon « curiosa » le mieux fourni de Paris. Du roman rose pâle à la pornographie la plus fervente. Le serveur Minitel ne traite plus que les commandes : la fin des vilains messages.
Tél. : 46-34-63-61. De 10 heures à 19 heures. F. dimanche.

67 Les Trois Luxembourg

Dans ce complexe de trois salles qui fut l'un des premiers à Paris, les anciens étudiants se souviennent certainement qu'on donna *Harold et Maude* pendant dix ans chaque jour à la séance de midi. En dépit de ses propriétaires successifs (Frédéric Mitterrand, qui l'avait un temps annexé à son Olympic Entrepôt, fixa des accessoires de cinéma sur la façade), le « cinéma du Luco » a toujours offert une alternative séduisante aux cours, pour un prix plus modeste que celui de la rue Champollion.

Tél. : 46-33-97-67. Entrée : 37 F ; 27 F étudiants.

Parfums d'hommes

Douches d'un club de squash : *« L'année dernière, je marchais à Egoïste de Chanel. Un peu fruité, peut-être. Je viens de passer chez Dior avec Fahrenheit. Et toi ? ».*

Généralement, tout commence par une femme, et par surprise. Par une question faussement innocente : *« Pourquoi ne porterais-tu pas une eau de toilette ? »*. Ou pis : *« Pourquoi n'en changerais-tu pas ? »* Voilà l'homme prié de rompre avec la fruste culture de ses pères, *« le sentir propre »* dominical, l'eau de Cologne ou la lavande en flacon familial. Le voilà plongé dans des embarras d'effluves, forcément perplexe devant la profusion des parfums masculins. Car il y en a ! Des « verts », toniques, qu'on dit peu persistants, recommandés aux actifs matinaux ; des épicés, des ambrés, des sucrés, beaucoup plus entêtants ; les cuirs, les balsamiques, aux résines et aux écorces d'arbres.

Et puis, comme si cela ne suffisait pas, des croisements, des jeux de marque, ou de créateurs, sur ces grandes lignes de fond. Des eaux qui adoucissent ces familles d'odeurs, parfois les contredisent, parfois les féminisent, la vanille et l'aubépine, la civette et le labdanum. Chez Chanel pour Egoïste, chez Paco Rabanne pour Ténéré, chez Christian Dior pour Fahrenheit... Des fruits, la pêche et l'abricot, pour Photo de Karl Lagerfeld, des fleurs, pétales d'iris, volutes de géranium et frises de rose, mélangés aux essences de sapin, chez Boucheron.

L'homme débarque souvent chez le parfumeur comme l'éléphant du magasin de porcelaine. Pour apprendre qu'il rejoint l'histoire en cours, qu'en vingt ans il a manqué les modes des « tabacs » et des épices de vétiver, les boisés relevés d'une pointe de musc, des dizaines d'autres parfums typés, classés par gammes pour des modèles sociaux, le romantique ou le sportif, le noctambule ou le lève-tôt, l'hétéro ou l'homo. Il a même de la chance, cet ignorant. Il s'offre, s'aventure à une époque plus modérée, plus tolérante, explique-t-on, de la saga des fragrances masculines. Le temps de l'outrance est derrière lui. Une chance ! Il peut aller à la rencontre du jasmin maritime de Kenzo, à celle de la mandarine-géranium d'Ungaro, ou du rose-pamplemousse de Land, pour Lacoste, ou encore de l'armoise-santal de Jazz de Saint Laurent. Après 1968, et la première grande révolution moderne du parfum, il se serait arrosé de ylang-ylang et de musc vanillé, avec Brut de Fabergé. Plus rude, à en croire les femmes...

Ce rustre hésitant, qui tend son poignet comme s'il devait passer à la casserole, est désormais l'objet de toutes les attentions d'une industrie qui a décidé d'oublier provisoirement l'étude des chimies de la peau féminine, en élargissant son marché avec l'autre sexe. En consentant, aussi, à un peu de pédagogie. Car, même s'il apparaît qu'un homme sur deux achète une eau de toilette – l'utilise-t-il ? – on balbutie encore, côté masculin, dans la préhistoire.

L'histoire récente des parfums d'hommes manque de repères. En gros, on doit tout à Jicky de Guerlain, jasmin, vanille, patchouli, encens, qui, en 1889, brava l'interdit des senteurs pour sexe fort en s'avançant, sans s'adresser nommément aux femmes. Parfum androgyne en rébellion avec une époque qui, sous l'empire du conservatisme britannique, interdisait aux messieurs d'humecter autre chose que leur mouchoir.

Jicky, artisan de la reconquête. D'autres s'enhardirent, pour les beaux quartiers, l'Opéra ou les courses à Longchamp. Le peuple, lui, resta carré dans ses chemises empesées à la violette. Une trace de musc, envoyé d'Orient par un cousin enrôlé dans la « marchande ». Et de la lavande à grande eau, les jours de bal d'été.

En 1944, les GI intrigueront les libérés avec leurs after-shave qui picotaient les joues. L'homme de France se rangera à ces audaces nouvelles. Souvent, il y est resté. L'Aqua Velva et ses dérivés demeurent, sans en être, les eaux de toilette les plus familières. Confusion. Vieilles habitudes. Certains clients demandent encore leur éternel Old Spice, rivés aux toniques de salle de bains. Allez déraciner ces nostalgies d'adolescence !

Lorsqu'ils cèdent, c'est pour plaire à leurs filles, qui se sont investies, pour un anniversaire, dans la recherche et l'achat d'un parfum nouveau. Un flacon par année, ou par décennie, qui s'endort dans des armoires à pharmacie. L'homme, il faut le coincer à l'inquiétude, par les soins capillaires, à l'âge de la chute des cheveux. Des gammes entières de produits ont débuté par la notion de sauvetage, les ampoules revigorantes, la lotion, puis le déodorant, puis, plus prudemment encore, une eau.

Etape délicate, car cette dernière opération ne vise à rien d'autre qu'à offrir un plaisir dédaigné, laissé aux femmes : celui d'un mariage entre une peau inconnue, la sienne, et une odeur. Démarches patientes, qui consistent à extraire d'une eau toute ambiguïté sexuelle, à laisser le machisme en place et la masculinité sauve.

Le parfum, c'est souvent l'ennemi. La hantise de l'homosexualité. Plus sûrement encore, le délateur de secrets d'alcôve, l'indic qui ne trompe pas un nez de femme. Accepter un effluve sur soi, c'est s'enchaîner, croient-ils, plaire à une seule, celle qui a choisi pour lui, donc pour elle, renoncer à sa liberté de chair en surface, donc à la rencontre de parfums de femme inconnus. Compliqué.

Ou alors, comme on le constate depuis deux ans, cet homme indécis s'empresse de courir au-devant de la publicité-télé – plus encore qu'une femme –, de s'identifier, gogo sans recul, aux mannequins masculins qui font la sieste, sous des tropiques de studio, dans des clips à la sensualité moite. D'être encore plus *« mode »* que la mode, parce que sans culture ni tradition, d'épouser les fragrances de Cartier, de Van Cleef, pour son standing, comme il choisit Deauville, et le golf ; puis, aussi vite, de changer d'engouement, de retourner à Paco Rabanne, parce qu'une rumeur... De sentir bon l'Azzaro, car l'Eau sauvage passe soudain, comme Drakkar noir, ou Antaeus de Chanel, pour un *« lady killer »*. Tueur de dames.

Déboussolé, l'homme. Consommateur frénétique, ou conservateur réticent. Toujours en retard : désormais, les femmes découvrent des eaux qui ne leur étaient pas destinées. Les vétivers, toutes les senteurs marines que l'on compose pour ces navigateurs au long cours qui sommeillent chez le citadin. De plus en plus, elles s'emparent de l'imaginaire olfactif de l'autre sexe. Annick Goutal, en 1980, pour briser les réticences masculines, avait créé l'Eau d'Hadrien pour ces messieurs : citron de Sicile, pamplemousse, notes de cédrat et de cyprès. Ce parfum, porté par François Mitterrand, a connu d'abord un grand succès dans l'autre camp. Les femmes. Il y a celles, toujours chez Annick Goutal, qui mêlent, sur leur peau, les mariages bisexuels, Passion, ou Folavril, et ce fameux Hadrien, du bord opposé.

Celles qui rêvent, et les industriels avec elles, du parfait androgyne, parfum de la pacification, qu'elle et lui porteraient ensemble. Un même effluve pour leur rencontre, un autre pour la vie commune, peut-être un dernier, avant séparation. A force de se demander ce qui différencie, dans *Basic Instinct*, l'odeur de Sharon Stone de celle de Michael Douglas, pourquoi ne pas se dire, une fois pour toutes, qu'elle et lui se sont sentis attirés, d'abord, par une alchimie commune et fatale ?

En tout cas, l'homme est devenu à son tour l'objet numéro un de convoitise. L'impératif de séduction s'est abattu sur lui. Comme sur un sexe faible. Et lui, l'homme, à ces égards bousculants il répond comme il le peut, avec ses peurs, ses foucades de jeune homme, souvent un nez plat. Comme un néophyte, avec ostentation ou pudibonderie. En s'aspergeant comme les personnages de Pagnol lorsqu'ils montent à la ville, une fois l'an, ou en remettant la délicate question de leur bouquet intime à des jours meilleurs. A l'anniversaire suivant. A une prochaine femme, ou à une prochaine fois.

Philippe Boggio



E. VALOIRAPHO

En Tunisie, l'homme au jasmin.

Monsieur Sent-bon

Parmi les nouveautés de la rentrée, une sélection de dix parfums pour hommes :

Basara
(Shisheido). Notes de tête : lavande et menthe verte. Cœur : poivre noir, coriandre et jasmin. Fond : patchouli, mousse de chêne, tabac et cuir. Prix du flacon de 100 ml : 270 F.

Eau de Rochas
Tête de verveine, orange, mandarine, âcre galbanum, ligustral et lilial. Cœur de cèdre, cyprès et vétiver. Fond de cèdrenol, racine d'iris et absolu de verveine. 220 F.

Equateur
(Bourjois). Notes de citron, mandarine de Chine, muscade et menthe poivrée sur fond de bois de santal. 50 F.

Eternity for men
(Calvin Klein). Tête de mandarine, lavande et botanias vert. Cœur de jasmin, basilic, géranium et sauge. Fond de bois de santal, vétiver, bois de rose et ambre. 320 F.

Horizon
(Guy Laroche). Tête de pamplemousse, menthe, mandarine et aldéhyde fleuri. Cœur d'armoise, fenouil, thym, bay, piment et poivre noir. Fond de santal, patchouli, vétiver, cyprès et mousse. 280 F.

Insensé
(Givenchy). Tête de cassis, mandarine, armoise, et basilic. Cœur de magnolia, muguet, iris, géranium, petit grain et encens. Fond de vétiver, bois de santal et androx. 253 F.

Tiffany for men
(Escada). Tête de citron, mandarine d'Italie, et bois de rose. Cœur de noix de muscade, cardamome, et ylang-ylang. Fond de bois de santal, mousse de chêne, patchouli, et sève tonka. 385 F.

Ungaro pour l'homme N 3
Tête de citron, orange et poivre. Cœur de galbanum, géranium et patchouli. Fond de santal et vetiver. 298 F.

Vendetta pour homme
(Valentino). Tête de fougère, citron vert de Sicile, lavande, thym. Cœur d'essence de girofle, muscade, géranium et jasmin. Fond de cèdre, bois de santal et ciste. 285 F.

XS
(Rabane). Tête de mandarine et menthe sauvage. Cœur de géranium et bourbon. Fond de musc et bois de santal. 285 F.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

A vue de nez

Du temps que j'étais vendeuse dans la pépiante volière d'un grand magasin, cadre d'un de mes bouquins, il m'est arrivé d'attraper cet oiseau rare, le quadra qui cherche une eau de toilette. Pas pour sa vieille maman ou pour sa petite amie. Pour lui. Là, faut vraiment être bilingue et parler l'homme. Rien à voir avec le femme. Si vous lui suggérez d'en vaporiser l'intérieur de son veston, histoire de sentir bon toute la journée, il se vexera : Je sens mauvais ou quoi ? Et si vous ajoutez : N'oubliez pas d'en mettre deux gouttes derrière vos genoux, c'est très sexy, ses jambes, il va les prendre à son cou.

Regardez ces pubs à la télé, ces super mecs en train de s'asperger, à grandes et viriles claques, de lotion après rasage, les griffes rouge sang d'une pantelante vamp plantées dans leur dos. Sous-entendu : c'est pas de l'homo, ça, attention, c'est de l'hétéro pur porc. Allez-y, osez, les filles adorent. Elles vous suivront à la trace jusqu'au plumard. Seulement voilà, question aphrodisiaque, le vétiver, la bergamote, le thym ou le laurier, à l'ère électronique, l'Homo sapiens n'y croit pas trop. Sa femme non plus d'ailleurs. La preuve, elle en fait l'économie là, en ce moment. Elle lui en achète de moins en moins. La fête des pères est en chute libre.

En revanche, depuis peu, les produits Un Monde nouveau, des produits unisexes, – à 120 balles, c'est un cadeau, – destinés aux jeunes en mal d'amour, font un malheur. Chez Patchouli, mon amie Annie ne sait plus où donner du vapo ! Tendez-moi votre poignet, monsieur... Ça vous plaît ? Tenez, sentez-le sur mademoiselle... Excitant, non ? Tu parles ! S'agit de fluides magiques, de mélanges torrides et charnels empruntés aux guerriers massaïs, d'eaux blanches, envoûtantes et dangereusement sensuelles. A n'utiliser qu'avec modération. Faites gaffe, vous risquez de perdre la maîtrise de vos sens, c'est marqué sur le flacon !

Et attendez, voici mieux : les Américains ont mis au point une lotion follement chère mais extrêmement efficace, à base de phéromome, cette sécrétion glandulaire dégagée par le mâle qui rameute à distance les femelles en chaleur dans le monde animal. Pour l'homme, ça va faire pareil. Moche, bancroche, une vraie tache, suffira qu'il s'en tartine la tronche pour se transformer en bombe sexuelle et rendre à moitié folles toutes les nanas entassées dans le métro où ça cocotte pourtant ferme en fin de semaine.

C'est assez farce, avouez ! A l'aube du troisième millénaire, l'Occidental nanti, le cadre savonné, shampouiné, désodorisé de frais chaque matin qu'on a fermement amené à sentir le propre, puis le jasmin, la vanille et le cuir de Russie, va être obligé de dépenser des fortunes pour retrouver la grisante odeur *sui generis* de l'âge des cavernes. On n'arrête pas le progrès !

HISTOIRE

La Terreur n'aimait pas l'eau de Cologne

A en croire les manuels de savoir-vivre et la littérature de fiction, les hommes ont cessé de se parfumer vers 1820. Lorsqu'ils y sont revenus, c'est différemment. La parfumerie d'aujourd'hui « compose » à partir de gammes intenses et riches. Ses nuances répondent à un environnement désodorisé.

A l'aube des temps modernes, l'hygiène fruste réclamait des parfums forts. On sait comment, dans le sillage de Catherine de Médicis, des parfumeurs italiens vinrent au XVIe siècle intensifier cet usage à la cour de France. Se parfumer, c'est travailler son apparence, se donner à sentir comme on se donne à voir. On comprend, dès lors, l'importance de cette pratique au sein de la société de cour. Au XVIIIe siècle, celle-ci se transforme. L'usage du parfum aussi.

Les odeurs arborées sous Louis XVI sont moins prononcées que naguère. Le XVIIIe siècle finissant aime l'intimité, Mozart et les pastels. La sensibilité olfactive se fait plus délicate. Moins « animaux », les parfums explorent la gamme végétale. En liaison avec un sentiment nouveau de la nature, dont le jardin de Julie, dans *la Nouvelle Héloïse*, illustre les subtilités florales.

On se souvient comment Des Esseintes, le héros d'*A rebours*, tentait de retrouver des odeurs du XIVe siècle afin de ressusciter ce temps. Caractéristique de la nostalgie éclectique du XVIIIe siècle, cette quête olfactive du passé prolonge la valeur symbolique accordée au parfum dès la Révolution. Alors que sous la Terreur il était suspect de sentir trop bon, les muscadins « réactionnaires » affichent leurs fragrances. Ce retour est plus net avec Napoléon. Sous la double influence de Joséphine l'exotique et d'un empereur soucieux de ses effluves, la cour se parfume intensément. La Restauration, en revanche, et l'aristocratique faubourg Saint-Germain reprennent les usages en vigueur au temps de Louis XVI. Oscillations : la monarchie de Juillet semble perdre la pratique du parfum ; la cour s'efface au profit du « monde ». Le Second Empire, très logiquement, la remettra à l'honneur.

L'homme du XIXe siècle, lui, ne se parfume pas. Cette discrétion s'accorde au vêtement masculin – gris ou noir. Dans le texte qu'il consacre au Salon de 1846, Baudelaire se déclare frappé par ce *« sexe en deuil »*. Deuil de quoi ? De l'épopée, sans doute, du romantisme, de la religion... L'homme est alors celui qui se destine à la mêlée sociale. Qui lutte dans les affaires ou dans la politique. Pourquoi aurait-il besoin du parfum, lui qui est fait pour l'assaut ?

Alain Corbin

▶ **Historien, Alain Corbin a notamment publié *le Miasme et la Jonquille. Odorat et imaginaire social, XVIIIe-XXe siècles*, Aubier-Montaigne, 1982.**

Signé MOMA

« *La laideur,* disait Raymond Loewy, *se vend mal.* » On le pense aussi dans la boutique du MOMA, le Musée d'art moderne de New-York, où les créateurs, depuis 1979, offrent aux visiteurs le meilleur de leur production.



Trois classiques du catalogue du MOMA : le fauteuil de Charles Eames (1956), édité par Herman Miller, le shaker à cocktail dessiné par Marianne Brant vers 1925 et réédité par Alessi, le tournevis adaptable à manche caoutchouté conçu chez Fiskars.

D.R.

Mardi, la boutique, au numéro 44 de la 53e Rue. Il y a quelques années, l'arpenteur de New-York, l'homme qui garde son appétit physique de cette ville, l'explorant sans cesse par les pieds, pouvait voir ici, par-dessus les palissades, dans le vacarme assourdissant des pelles mécaniques, des bétonnières, le chantier d'un nouveau gratte-ciel, avec ses roulottes, ses bennes rouges, les rebuts. Aujourd'hui, à distance de l'espace blanc, aux accrochages sobres, des galeries d'art, c'est, au rez-de-chaussée, la boutique d'objets du MOMA, le Musée d'art moderne, juste en face, quelque chose entre le show-room et le souk.

Entre des tapis conçus par Roy Lichtenstein et des cravates dessinées par Gene Meyer, entre le plus cher (un fauteuil de Charles Eames, à 3 000 dollars) et le moins cher (tel livre pour enfants, 2 dollars), le cœur balancera toujours. Le Barthes des *Mythologies*, le Baudrillard du *Système des objets*, l'Umberto Eco de *la Guerre du faux* n'épuisent pas la *« folly »* de cette singulière planète, entre le trop-vu (les assiettes de Cocteau) et la découverte (les parapluies d'Emanuela), entre le déjà-mythe (les couverts torsadés d'Igarashi) et ce nouveau filon (l'attention au quotidien des handicapés), sans perdre de vue la leçon de Raymond Loewy, à savoir que *« la laideur se vend mal »*.

Jeudi, Louise. Petites lunettes cerclées d'écaille rouge, la cinquantaine énergique, Louise L. Chinn, auteur de l'idée de cette boutique – ouverte en 1989 – et patronne du lieu : *« On n'avait pas assez d'espace à la librairie du musée où les objets étaient entassés dans un coin. Quand on a commencé à construire l'immeuble en face, il était clair pour moi que ça allait être ce lieu. Je voulais un espace ouvert sur la rue, juste pour ces objets, facile d'accès, invitant les gens à y entrer. C'était très important de créer cette atmosphère dans la rue, face au musée. Il fallait que ça ne soit pas intimidant, tout étant de l'art, même pour les gens qui ne savent pas grand-chose du design, que ça soit amical. Nous essayons de présenter le moins d'objets possibles sous vitrine. Les gens peuvent toucher. Dans l'ancienne boutique, les objets étaient sous verre. »* Elizabeth, assistante de Louise, parmi la vingtaine de personnes qui font tourner la boîte, rappelle comment tout à l'heure on manipulait en rigolant un très comique barbecue.

Chiffres : *« Mille à deux mille personnes par jour passent dans cette boutique. Cela dépend des expositions du musée. Matisse a fait un malheur. Cela dépend de la saison : les fêtes de fin d'année rapportent plus que l'été. L'état des finances : ça va, ça vient, aujourd'hui c'est jeudi, demain vendredi, je ne réponds de rien. Le magasin ouvre une heure avant le musée, soit à 10 heures, comme tous les magasins. Comme ça, les gens qui arrivent un peu trop en avance pour les expos ont quelque chose à acheter. »* Rires.

Les revenus du MOMA Design Store servent à financer les activités du musée, au même titre, il est vrai dans une moindre proportion, que le mécénat, les placements financiers, les cotisations d'adhérents, les entrées, le fonctionnement de deux lieux de restauration (italiens) et l'aide publique (en déclin).

Quant au choix des objets ? *« Pas trop chers. Pas uniques, numérotés. Pas de simples répliques de la collection du musée. Mais des produits de masse avec des auteurs. »* Qui décide ? *« Un petit comité de trois ou quatre personnes. »* Parmi lesquelles Louise L. Chinn, qui n'en dira pas plus. Les critères ? *« On arrête dès qu'il y a perte d'intérêt pour un objet, tel ce décapsuleur en inox conçu en 1979 par Henry Altcheck, qui s'est très bien vendu pendant trois ou quatre ans, puis s'est vu détrôner par l'invention de l'actuelle capsule à vis. »* Ce qui se vend le mieux ? *« Pour le moment, et depuis vingt ans, les fameux vases d'Alvar Aalto, conçus en 1936. Et puis ce coupe-papier hélicoïdal d'Enzo Mari... On ne connaît pas vraiment l'importance historique des objets quand ils apparaissent. »*

Vendredi, Emanuela. Dans son atelier de Soho, une ancienne usine comme il se doit, la Milanaise installée à New-York depuis trois ans, qui a conçu plusieurs objets édités par le MOMA, sous le label EFM, Emanuela Frattini Magnusson, blonde aux très grands yeux bleus, mariée à un Américain d'origine suédoise qui « fait des meubles », une fille de six ans, etc., s'anime à l'évocation du romancier Andrea De Carlo, *Oiseaux de cage et de volière* (2), oui, elle l'a lu, elle court tailler un crayon en lançant deux ou trois mots à l'un de ses collaborateurs (quatre personnes), revient.

« Quand j'ai emménagé ici, raconte-t-elle, *rien ne se passait. Je suis allée voir une trentaine de fabricants, la galère. Puis je suis allée voir Louise au musée avec mon porte-parapluie en aluminium, un vase et je ne sais plus quoi, ça a tout de suite marché. Depuis janvier de cette année, je conçois une ligne d'objets exclusifs pour le MOMA. »*

Samedi, la collection design du MOMA. Elle comprend bien quatre milliers d'objets, mais on en montre peu. Les vases d'Aalto, bien sûr ; un fauteuil de Charles Eames (1956) ; une table de Noguchi (1944) ; un fauteuil de Bellini (1977) ; un autre de Frank Lloyd Wright (1930)... On voit mieux ici, en amont, ce qui se passe quand les créateurs s'emparent de la production industrielle.

Cet effort constant vers le léger, l'aérien, l'assouplissement des tâches quotidiennes, le plaisir des yeux et du toucher.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Charles

CENTRE DE CRÉATION INDUSTRIELLE

L'heure de la mémoire

par François Barré *

Lorsqu'en 1969, avec François Mathey, nous avons ouvert le Centre de création industrielle (CCI), au sein du Musée des arts décoratifs, notre première question et notre première exposition fut « Qu'est-ce que le design ? » Le mot était peu usité, mais ceux qui l'utilisaient en connaissaient le sens. Aujourd'hui on parle sans cesse de design, mais rares sont ceux qui savent ce que le mot veut dire.

En 1969, on se référait, en France, à l'esthétique industrielle, exprimant par là une préoccupation davantage formelle, alors que le concept anglo-saxon de *design*, plus global, est à la fois « dessin » et « dessein ». Le design, pour les chantres que nous étions, témoignait des préoccupations de la civilisation industrielle et de la capacité nouvelle de nos sociétés à concevoir et à réaliser des produits justes pour le grand nombre. Le design se devait de servir l'usager et d'exprimer l'authenticité d'une chaîne conception, production, matériaux, forme et fonction.

Il y avait alors quelques rares sociétés (Braun, Olivetti, Leitz...) s'intéressant au design, et dont la production apparaissait comme le signe d'un changement positif et d'une modernité en marche. Les objets produits par ces entreprises donnaient à leurs acquéreurs un sentiment réjouissant d'appartenance à une avant-garde de la quotidienneté. Tout pouvait (devait) être design, de la petite cuillère à la ville. L'empire de la raison tonnait en ses cratères ; une société harmonieuse devait bientôt chanter en ses objets.

La situation n'est plus la même. Nombre d'objets usuels, notamment les « noirs » (audiovisuel) et les « blancs » (électroménager) sont conçus par des bureaux de design. Leurs qualités formelles et fonctionnelles se sont améliorées en même temps que leur apparence s'uniformisait. Leur possession, naguère signe de distinction, témoigne au contraire d'une intégration à la société globale. Face à cette indifférenciation croissante des objets qui sont les outils de la vie domestique (même notre fétiche le plus cher, l'automobile, n'a pas échappé à ce phénomène) et requièrent une production de grande série, s'est développée, comme pour combler un manque, une production nouvelle d'objets-symboles, dédiés à la forme, au dessin, et souvent même à la mode.

FRANCK SERVILLE/VV
François Barré

Ainsi la montre et le stylo, autrefois donnés à l'enfant sage pour sa première communion ou un anniversaire et destinés à durer toute une vie, deviennent progressivement les parures d'une saison et les petits plaisirs de l'engouement passager. Les meubles ne sont plus « de famille » depuis longtemps déjà, et de moins en moins les serviteurs fonctionnels de la maison, considérée comme une machine à habiter. Souvent fabriqués en petite série (à grand prix), ils se donnent à voir dans une profusion formelle, « barbares », « néobaroques », individualistes. La signature du *designer* (qu'on devrait plutôt appeler *décorateur* ou *ensemblier*) prend alors une importance extrême. Les stars sont là.

Ces évolutions ne troublent cependant pas le paysage intime que chacun patiemment fabrique. Les objets ont encore une âme et continuent de parler à notre place des nostalgies du souvenir, des échanges qu'ils signifiaient, de moments, de personnes, de secrets. Sous leurs apparences connues, ils gardent notre différence et sont notre intérieur. Ils savent cacher. Exhibés, ils sont encore des receleurs. Cette fonction-là, de l'ordre de l'intime, s'exprime souvent par le choix d'objets qui, d'une certaine façon, nous échappent, objets-souvenirs d'un mauvais goût fascinant, objets anciens, fétiches, objets trouvés, petites ficelles qui tissent notre territoire.

Ainsi va l'objet, innombrable, et merveilleusement inclassable. Le designer industriel, le professionnel, lui, continue son chemin et nous donne un « autre » essentiel, des outils, des trains, des moyens de communiquer. Il travaille l'objet même du design, qui peut-être n'est plus l'objet. De plus en plus, les instruments de notre vie quotidienne sont immatériels, miniaturisés, délocalisés. Le service remplace l'objet, le réseau se substitue à l'espace, le « temps réel » nous fait vivre en simultané, chez nous et ailleurs.

Il faut, en cette fin de siècle, dénombrer et faire l'histoire des produits et des objets. Des tas de choses qui nous sont chères et qui oscillent entre le musée et le bazar. La décision prise par Dominique Bozo de doter le Centre de création industrielle d'une collection muséale de design et d'architecture pose les jalons d'une connaissance et d'une analyse. Pour renouer des fils sans cependant détruire les désordres amoureux.

*** François Barré est président du Centre Georges-Pompidou.**

EN EUROPE

Londres

Design Museum, ouvert en 1990, sur les quais, près de Tower Bridge. Collection de meubles et d'objets, bibliothèque, centre de recherches. Privé, avec la participation de nombreux mécènes. Ouvert tous les jours. Butlers Wharf, Londres. Tél : 19-44-71-407-62-61. Jusqu'au 27 octobre, exposition consacrée à Philippe Starck.

Bâle

Vitra Design Museum, privé, construit en 1989 par Frank Gehry le Californien pour le groupe Vitra, fabricant de sièges, et son président Rolf Fehlbaum. Bibliothèque, ateliers d'été pour jeunes créateurs. Fermé le lundi. Charles-Eames Strasse, Weil-am-Rhein, Allemagne. Tél : 19-49-76-21-23-51. Exposition jusqu'en mai 1994 de 250 pièces sélectionnées par Alexander von Vegesack illustrant « 150 ans d'histoire du design ».

Paris

Centre de création industrielle, public, créé en 1969, puis intégré au Centre Pompidou. Importante documentation et bibliothèque sur l'esthétique industrielle, expositions. Depuis peu, collection permanente de meubles et d'objets. Prochaines expositions (à partir du 20 octobre) : Roman Cieslewicz et Roger Tallon. Fermé mardi. Tél. : 44-78-12-33.

Musée des arts décoratifs (107, rue de Rivoli, Paris 1er, tél : 42-60-32-14. Fermé lundi et mardi). Collections de mobilier contemporain visibles jusqu'à la fin de 1993 avant travaux d'agrandissement et nouvelle présentation dans le cadre du Grand Louvre.

Fille du roi de Phénicie, Europe était venue ici, en Crète, abriter ses amours avec Zeus. Commençait une histoire à faire peur : Minos, Dédale, le Minotaure, Ariane, Thésée, le Labyrinthe... Au début du siècle, un Anglais fortuné, libéral et curieux, Arthur Evans, prend pied sur l'île et entreprend, pour son compte personnel, de tirer l'énigme au clair. Sous ses coups de pioche apparaît bientôt une civilisation oubliée, la civilisation minoenne, née vingt siècles avant Jésus-Christ.



DUBOIS BERRANGER/ERNOULT FEATURES

Cnossos

Evans tire le fil d'Ariane

De notre envoyé spécial **Régis Guyotat**

C'était le jour de Noël. Et les Napolitains qui passaient frileusement sur la piazza della Santa-Carita n'avaient prêté aucune attention à ce corps allongé. Le vieil homme qui gisait avait l'air misérable. Personne, pas même l'hôpital, n'avait voulu de ce corps presque sans vie. On avait fouillé ses vêtements, trouvé l'adresse d'un médecin qui s'était écrié : *« Cet homme est riche ! »* Mais il était trop tard. Henri Schliemann était mort à l'aube. A ses funérailles à Athènes, le 4 janvier 1891, le roi Georges de Grèce avait remercié le découvreur de Troie et de Mycènes. A la tête du cercueil on avait placé un buste d'Homère. Ses deux enfants entouraient leur mère. Ils s'appelaient Andromaque et Agamemnon.

Peu avant sa mort, Schliemann s'était rendu en Crète sur le site de Cnossos, avec l'espoir d'ajouter une conquête encore plus superbe, le palais du roi Minos et de son labyrinthe. Depuis le port d'Héraclion – à l'époque encore appelé Candie, – on s'élevait en direction du riche vallon d'Arkanès. C'était un paysage simple et rugueux, avec des replis de tendresse, un bouquet d'hibiscus ou de bougainvillées le long d'un ruisselet. Les oliviers faisaient des taches sombres sur le pelage fauve des collines. On progressait dans l'odeur forte des tamaris et des eucalyptus, et des carrés de vigne en espaliers venaient buter sur le talus du chemin. On devinait les ruines qui tombaient en cascade dans le creux du vallon. *« Je voudrais clore mes travaux par une grande œuvre. Je suis sûr qu'on pourrait réaliser les fouilles en une semaine avec une centaine d'hommes »*, avait annoncé le grand homme, pressé. Elles n'avaient pu se faire. Schliemann était dur en affaires. Et des troubles avaient éclaté dans l'île, le joug ottoman étant de plus en plus contesté.

Schliemann n'était pas le seul être tenté par Minos. Les archéologues attendaient, l'arme au pied, prêts à fondre sur l'eldorado crétois. Pourquoi ne pas continuer à se fier à Homère, comme l'avait fait Schliemann, dont les découvertes avaient bouleversé l'étude de l'Antiquité, lorsque l'auteur de *l'Odyssée* écrivait : *« Il est une île au centre de la mer vineuse, la Crète belle et grasse (...) les villes sont quatre-vingt-dix. Parmi elles il y a Cnossos, grande ville où Minos régna par cycles de neuf ans, confident du grand Zeus »* ? En cette fin de siècle les puissances occidentales continuaient de rivaliser sur le terrain archéologique. L'Ecole française d'Athènes, la première, avait été créée en 1846, l'Ecole américaine en 1882, l'Ecole anglaise en 1885 ; Italiens et Allemands rôdaient dans les parages. La Crète figurait parmi les « conquêtes ». *« Il faut y prendre pied, en particulier dans la région de Cnosse, avant que les Allemands ne s'y portent »*, avait déclaré en 1891 le directeur de l'Ecole française, général des troupes archéologiques.

Les Français paraissaient tenir la côte à Cnossos. Les Anglais avaient pourtant eu le dernier mot. Ou plutôt un Anglais, la quarantaine bien sonnée, un de ces sujets terriblement inclassables de Sa Majesté victorienne, n'appartenant à aucune chapelle et doté d'une solide fortune, qui, alors que l'île était en rébellion contre les Turcs, avait à l'insu des Français négocié pour son propre compte.

Correspondant du *Manchester Guardian* dans les Balkans, Arthur Evans était surtout connu pour ses positions en faveur des minorités nationales, ce qui lui avait valu deux mois d'emprisonnement dans les geôles de Raguse en 1882. L'année suivante, il avait fait le pèlerinage d'Athènes, où les archéologues venaient chercher l'onction du maître. Schliemann trônait à deux pas de l'Acropole, dans la demeure princière – il l'avait appelée sa « cabane troyenne » – qu'il avait fait édifier au pied du Lycabète. Deux serviteurs, Bellérophon et Télamon, ouvraient la grille, ornée de la chouette et de la croix gammée troyenne. Des citations d'Homère en lettres d'or décoraient le vestibule. Et Schliemann accueillait le visiteur dans la langue du poète.

Evans avait fréquenté les meilleurs collèges. Schliemann avait étudié à la bougie et, le jour, vendu des harengs dans une épicerie du Mecklembourg, avant de faire fortune dans le négoce. Evans était parfait avec les gens de son monde. Schliemann, – c'est du moins ce qu'il racontait, – lorsqu'il fouillait, voyait affluer les villageois qui le priaient de déclamer Homère, et la lecture se terminait dans les pleurs et les embrassades. Ce qui réunissait les deux hommes et les intriguait, c'était qu'une civilisation aussi brillante que le monde mycénien n'avait livré jusque-là aucune trace écrite, l'œuvre d'Homère étant très postérieure. Or au XIX[e] siècle – et au XX[e] encore, ce qui permettra de maintenir les sociétés africaines dans un état d'infériorité – prévalait l'idée qu'une grande civilisation a nécessairement une écriture ; c'est même ce qui la fait *« entrer en histoire »*. Et tous deux pensaient que les origines de la Grèce passent par la Crète. Après la mort de Schliemann, Evans s'embarque alors pour la Crète, bien décidé à retrouver cette écriture mycénienne, entame ses démarches pour acquérir le site de Cnossos.

L'autonomie est proclamée en 1898, mais les grandes puissances se sont partagé l'île en attendant son rattachement à la Grèce en 1913, débarquant une armada d'archéologues. Le défenseur des minorités qu'est Evans est peut-être choqué, mais les fouilles de Cnossos peuvent enfin commencer le 23 mars 1900.

Dès les premiers coups de pioche, Evans semble servi par la chance. Le 13 avril il dégage la salle du trône. Il trouve aussi une quantité de tablettes d'écriture inconnue qu'il classe en trois types : hiéroglyphique, linéaire A et linéaire B. Le *Times* est aussitôt informé de la découverte du *« trône de Minos »*. Et Evans, aussi superbe que Schlie-

Minos l'Européen

Ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, Alexandre Farnoux vient de diriger des fouilles à Malia (Crète). Il est l'auteur de *Cnossos l'archéologie d'un rêve,* paru dans la collection « Découvertes » chez Gallimard (mai 1993). Nous l'avons rencontré sur place.

« Que se serait-il passé si Schliemann avait fouillé Cnossos ?

– Peut-être une catastrophe. Schliemann travaillait trop vite et avec trop d'idées préconçues. Obsédé par ses lectures d'Homère, il pouvait passer à côté de choses importantes. A Cnossos, le site étant très complexe, il aurait mis encore plus de désordre.

– Qui était Evans ?

– A l'inverse, un homme plein de prudence et soucieux d'exactitude. Un homme pétri d'un utopisme socialisant et pacifique, proche des idéaux de William Morris et de l'art nouveau. C'est le même homme qui défend les minorités et les Minoens.

– Fait-il le lien de suite entre art minoen et art nouveau ?

– Ce sont surtout les contemporains d'Evans, en particulier les historiens d'art français qui vont faire le rapprochement et amplifier la ressemblance esthétique. Evans, je crois, est à la fois conscient de la coïncidence formelle, mais en même temps inconscient que sa reconstitution est elle-même datée de sa propre époque.

– Diriez-vous que l'on a sous les yeux un monument minoen ou du vingtième siècle ?

– Je crois qu'il faut visiter Cnossos avec au moins cette double perspective. D'une certaine façon, les restaurations d'Evans sont le dernier état du palais de Cnossos. Mais il faut visiter aussi avec l'idée qu'on a sous les yeux l'œuvre d'un homme qui, avec ses contemporains, s'est forgé sa propre conception du monde minoen.

– Aujourd'hui on restaure la restauration...

– Oui, car les tiges de fer ont fait éclater le béton. L'attitude, c'est le statu quo. On restaure en l'état. On ne cherche pas à retrouver l'état de la ruine antérieure. Le palais de Cnossos nécessite une réflexion d'ensemble, ce dont les autorités grecques sont conscientes.

– Une aventure archéologique comme celle d'Evans est-elle encore possible aujourd'hui ?

– Un homme découvrant à lui tout seul une civilisation, je crois que ce n'est plus possible. En revanche je pense que sa leçon est double. C'est quelqu'un qui a su garder toujours une vision d'ensemble. Nous autres chercheurs, nous devons avoir un dessein général qui est l'histoire de l'homme, ce n'est pas l'enregistrement des tessons qui comptent. Ensuite il a combiné les données archéologiques. Nous avons à nous demander pourquoi il a produit ce monde minoen pacifique, pourquoi parmi les autres « combinaisons » possibles la vision d'Evans l'a emporté plutôt qu'une autre...

– Vous avez une réponse ?

– Je crois que le monde minoen, c'est l'utopie réalisée. C'est ce qui a frappé les contemporains d'Evans. Et ce mythe d'un monde pacifique les a d'autant plus frappés que l'Europe va connaître les souffrances de la guerre. Le rêve minoen a pris une actualité encore plus forte par contrecoup. Il n'est pas indifférent qu'Evans ait offert le trône de Minos au Tribunal de la Paix à La Haye dans les années 20, en quelque sorte pour conjurer les démons qui hantent l'Europe entre les deux guerres.

– Ainsi, le Minoen serait un Européen tout à fait présentable ?

– La leçon minoenne montre qu'à ses débuts l'Europe n'avait pas démérité, et ne sortait pas des brumes de l'histoire. L'Europe était légitimée dans sa mission civilisatrice. Le fait que l'on pouvait découvrir une civilisation extrêmement moderne, comparable à celle que connaissait l'Europe en ce début du vingième siècle, était une surprise considérable. Mais cela générait une angoisse. A savoir qu'une civilisation peut complètement disparaître, même si les palais ou les bibliothèques sont remplis de chefs-d'œuvre.

» Du point de vue de l'art enfin, un art complètement indépendant des canons de Phidias, l'avant-garde du début du siècle y trouvait une justification. Et la découverte du monde minoen va réactiver un ensemble de mythes grecs. Le minotaure sera une figure utilisée par les surréalistes. Le monde minoen est vraiment un évènement du vingtième siècle.

– Doit-on critiquer Evans aujourd'hui ?

– Il ne s'agit pas de faire table rase des thèses d'Evans, mais plutôt de repérer ce qui est d'actualité et ce qui ne l'est plus. Par exemple, il faut renoncer à l'aspect pacifique : on sait aujourd'hui que les Minoens pratiquaient des sacrifices humains...

– Y a-t-il une leçon de l'archéologie ?

– L'archéologie, qui fait des bilans époque par époque, nous convainc au moins d'une chose : on ne peut plus parler de « progrès », comme on le faisait jusqu'ici. »

Aux Catalogues

Départs. Vols quotidiens Paris-Athènes sur Air France (tél. : (1) 44-08-22-22 et 24-24) et Olympic Airways (47-42-87-99). Tarif « vacances » de 2 600 à 3 000 F A/R. S'informer sur les tarifs « coup de cœur » d'Air France. Athènes-Héraklion plusieurs fois par jour avec Olympic Airways (autour de 810 F A/R) et, de mars à novembre, charters de Paris et de province (de 1 200 F à 2 600 F A/R).

En liberté. Formules combinant avion, hôtel et voiture de location. Avec Cosmovel, Eden, Go Voyages, Look Voyages, Syrtaki et Y Tours (agences), Air Sud Découvertes (40-41-66-66), Détours (45-44-48-49), Frantour (43-21-50-50), Jumbo (40-41-80-00), Nouvelle Liberté (40-26-42-85) et Nouvelles Frontières. 15 jours de 5 000 à 8 000 F , 7 jours de 3 000 F à 4 500 F avec l'avion.

En circuits organisés. Avec Vacances Héliades (7 jours à partir de 4 685 F), Jet Tours (40-41-80-00 et agences), Sip Voyages (45-35-07-08), spécialiste des itinéraires culturels et religieux (autour de 8 500 F) et, pour les sportifs, les randonnées de Terres d'Aventures (43-29-94-50, à partir de 9 300 F) et de l'association Arts et Vie (44-19-02-02, à partir de 7 000 F).

Informations. Office du tourisme grec, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, (1) 42-60-65-75.

VOYAGE



Le palais de Minos, d'après la reconstitution de Arthus Evans.



mann, qui avait télégraphié au roi de Grèce qu'il avait découvert le tombeau d'Agamemnon, invite Georges Ier à *« s'asseoir sur le trône le plus ancien d'Europe »*. Désormais, l'Europe de ce début de siècle, qui a trouvé un nouveau Schliemann, vibre aux seuls noms de Cnossos et de son enchanteur. Mais la réussite d'Evans n'est pas due au hasard. Evans pratique une archéologie certes à grand spectacle – il est journaliste – mais étonnamment moderne.

A l'inverse de Schliemann, Evans a ouvert un véritable chantier scientifique. Il s'est entouré d'une équipe d'architectes, de dessinateurs, qui font, et cela est nouveau à l'époque, des relevés stratigraphiques et photographiques et tiennent des journaux de fouille. Et Evans, militant du rapprochement entre les peuples, fait travailler, côte à côte sur le site, ouvriers chrétiens et musulmans.

Très vite, Evans se rend compte que les traces somptueuses qu'il vient d'exhumer ne correspondent pas à ce monde mycénien qu'il est venu chercher. Autour de Cnossos, pas de fortifications. La guerre semble étrangement absente, les fresques évoquent plutôt une sorte d'éden où l'homme paraît vivre en accord avec la nature, un univers où l'on voit mal les Mycéniens, rustres et querelleurs, si l'on en croit Homère, se mouvoir. Mais alors quelle civilisation ? A coup sûr un monde beaucoup plus ancien. Evans va inventer la civilisation *« minoenne »*. Schliemann disposait des écrits d'Homère pour faire parler ses découvertes. Evans doit se contenter de quelques images, à la beauté fulgurante, arrachées à la terre.

Aussi se persuade-t-il, pour que « sa » vision fugitive ne s'évanouisse définitivement dans le néant de l'Histoire, que sa découverte ne lui coule entre les doigts, de la nécessité de fixer la sublime apparition, de reconstituer sur le terrain l'eldorado entrevu.A partir de ce moment, l'archéologue se mue en magicien. Mais en magicien soucieux de ne pas se mettre en froid avec la communauté scientifique. Evans a de bonnes raisons de « consolider » son œuvre : les matériaux minoens sont fragiles. Dès 1905 il s'est mis à la tâche. On voit surgir des colonnades, peintes d'un bel amarante qui accroche l'oeil, et des couvertures en béton, dont Evans soulignera le bon comportement après le tremblement de terre de 1926 pour mieux justifier son emploi. Evans fait restaurer également les fresques, n'hésitant pas à reconstituer les morceaux qui lui manquent. Au terme de ce gigantesque collage, on a un magnifique livre d'images sur les Minoens. Evans a imposé l'image d'une civilisation florissante et pacifique.

L'Europe afflue. Et Evans, nouveau roi Minos sur son île, entouré de Dédale, doit défendre sa création contre tous les Thésée qui viennent du continent. La plupart du temps sans trop d'intentions belliqueuses, car l'homme inspire du respect scientifique. Il y a ceux comme Edmond Pottier, conservateur du Louvre, qui dès 1902 se plaignent de ne pas voir d' *« acropole »*, signe de ralliement des hellénisants. Ou comme René Dussaud, par ailleurs admirateur sans borne, qui a *« l'impression fâcheuse d'entrer dans un appartement remis à neuf »*. Evans reçoit ces *« experts »* – ainsi nomme-t-il les archéologues – et ses hôtes de marque, tels Isodora Duncan ou Henri de Régnier, en faisant servir le thé dans la salle du trône.

Le public de l'époque, lui, celui qui lit le *Times* ou *l'Illustration*, aime à la folie ces Minoens qui ne font pas la guerre, et semblent étonnamment modernes et familiers. Ils pratiquent un art affranchi de tous les classicismes, très « art nouveau » aussi bien dans les techniques que dans les sources d'inspiration (la nature, les décors géométriques). *« Faire un ciel, des arbres, de l'eau qui coule, voilà ce que les Grecs ont complètement perdu dans leur intransigeant amour des formes humaines »*, ajoute Pottier.

Ils sont parfaits, ces Minoens. Les hommes bombent le torse, les femmes n'ont pas l'air d'avoir peur du qu'en-dira-t-on. Tout émoustillé au moment de la découverte de La Parisienne, Pottier, encore lui, s'écrie : *« Cette mèche en accroche-cœur, cet œil énorme et cette bouche sensuelle (...) ce flot de rubans rejetés dans le dos à la mode des suivez-moi-jeune-homme (...) il y a dans la découverte de cet art inouï quelque chose qui nous ahurit et nous scandalise. »*. Et en plus, ces Minoens se lavent, ils ont des salles de bains. L'Anglais Stobart, alors, s'exclame : *« Le monde n'a retrouvé le degré de propreté des Minoens qu'avec le vaste mouvement anglais en faveur de l'hygiène à la fin du XIXe siècle. »*

L'Europe s'apprête à libérer un Minotaure déchaîné. Evans, lui, avait simplement tenté de glisser un intermède humain dans l'histoire sanglante du monde.

GUIDE



Sites

Cnossos (5 km au sud d'Héraclion). Evans lui a donné sa dernière configuration. Le site est ouvert de 8 heures à 19 heures.

Le musée d'Héraclion. Complément indispensable de la visite de Cnossos. Créé pour les découvertes de Cnossos, il abrite aujourd'hui les principales découvertes faites sur les sites crétois. Les fresques (*le Prince, la Parisienne, l'Oiseau bleu*, etc.), sont au premier étage.

Malia (30 km à l'est d'Héraclion, sur la côte). Autre palais minoen. Siège depuis 1920 des fouilles menées par l'Ecole française d'Athènes.

Recherche archéologique

Depuis Evans, la connaissance du monde minoen a évidemment progressé. Et même ébranlé la légende. Des traces de sacrifice humain ont été découvertes en 1979 à Arkanès (10 km au sud de Cnossos, à voir le musée tout neuf).

Se pose enfin la question très complexe de la fin de la civilisation minoenne. Une fin brutale, pensait Evans, due à l'arrivée d'envahisseurs mycéniens qui s'emparèrent de Cnossos et ravagèrent l'île (1450 avant Jésus-Christ). Or des recherches récentes, menées par un jeune savant belge, membre de l'Ecole française d'Athènes, Jan Driessen, tendraient à prouver que l'île de Minos était déjà considérablement affaiblie et désorganisée à la suite de l'éruption du Santorin (vers 1500) et que les Mycéniens n'ont eu qu'à cueillir des fruits prêts à tomber.

Livres

Le Grand Guide de la Crète, Gallimard, 1991. *La Crète*, Editions Autrement, 1993. *La vie quotidienne en Crète au temps de Minos*, de Paul Faure, Hachette, 1973. *Des dieux, des tombeaux, des savants*, de C. W. Ceram, Livre de poche, 1974. *Les Civilisations égéennes du néolithique à l'âge du bronze*, de René Treuil, Pascal Darcque, Jean-Claude Poursat et Gilles Touchais, « Nouvelle Clio », PUF 1989.

Le manger-vapeur

Il y a une vingtaine d'années, en France, la cuisson à la vapeur envahissait les esprits, les tables et les fourneaux. On pensa à une mode, c'était une révolution. Bilan.

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es », écrit Brillat-Savarin dans sa *Physiologie du goût* (1825). Certes... Plus laconique, Claude Fischler, sociologue au CNRS, affirme : « *Manger, c'est penser* » (*in l'Homnivore*, « Points », Odile Jacob). Parce que le comportement alimentaire de l'homme signe son « *rapport avec le monde, avec lui-même, avec les autres individus et la collectivité* », l'introduction en France de la cuisine à la vapeur n'a rien d'anodin. Elle date des années 70, dans le sillage d'une révolution des fourneaux qui ne trouve son nom qu'en 1973, par la grâce d'un article du *Nouveau Guide Gault-Millau* : la « nouvelle cuisine ». Claude Fischler rétablit le contexte : « *Derrière cette vogue soudaine, il y avait une vague de fond, celles des amples mouvements sociaux et économiques qui avaient transformé la société française et continuaient de la travailler, et des vaguelettes, celles que le changement global entraînait indirectement dans les métiers et les marchés de la cuisine et de la restauration.* »

La cuisine à la vapeur s'enorgueillirait-elle de quelque illustre ancêtre ? Spécialiste avec son épouse des livres anciens de cuisine, Philip Hyman n'en décèle aucune mention, en France, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Selon lui, seules les pommes de terre, à la fin du XIXe siècle, commencent à bénéficier de ce traitement de faveur, mais uniquement dans les restaurants. Pourtant, il relève une exception qui est aussi un sommet de la littérature du genre.

Au chapitre IX des « Variétés » qui concluent son ouvrage, le « professeur » Brillat-Savarin conte ce qu'il appelle son « *invention* » : le turbot à la vapeur. Las ! Aussitôt née, la première recette française tombe dans l'oubli. Lointain préfigurateur de l'autocuiseur, le « *digesteur d'aliments* », imaginé et construit par Denis Papin en 1675, avait connu le même sort. Son inventeur avait pourtant rédigé un traité sur « *La manière d'amollir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais* », qui eût pu s'avérer fort précieux à l'époque.

Avant d'être à la mode en France, la cuisine à la vapeur fut – elle le demeure – traditionnelle sous d'autres latitudes. En tout cas un mode usité de cuisson des céréales : du riz (Asie) ou de la semoule (Afrique du Nord). Claude Marcel Hladik, chercheur en écologie et psychophysiologie au CNRS, est formel : « *Du nord au sud, des Inuit aux Pygmées, ce mode de cuisson est inconnu. Il est vraiment typique de l'Asie.* » Françoise Sabban, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et spécialiste de la cuisine chinoise, a bien recensé quelques plats dans la « grande cuisine » chinoise et certains plats régionaux, mais elle remarque que « *la cuisine chinoise n'est pas fondée sur la vapeur* ». C'est plutôt en Thaïlande, au Vietnam et au Japon que l'on relève une véritable cuisine à la vapeur, c'est-à-dire l'élaboration de plats selon ce mode de cuisson.

Si elle fournit aux promoteurs de la « nouvelle cuisine » une source d'inspiration, elle donne aussi des idées aux marchands de casseroles : l'« ancienne marmite » chinoise en aluminium coiffée d'un chapeau conique inversé en paille dans lequel est placé le riz cède la place aux autocuiseurs les plus sophistiqués, dans lesquels on empilera les étuves en bambou nécessaires, par exemple, à la confection des *dim sum*.


MARC RIBOUD/MAGNUM

La cuisson à la vapeur, un rite culinaire classique de l'Asie.

Tenant de la vapeur « *fluente* » (ou « *douce* »), Jacques Manière met au point un « cuisine-vapeur » : un récipient inférieur contenant l'eau sur lequel s'emboîtent des compartiments perforés, le tout fermé par un couvercle.

Côté vapeur à la pression, la Société d'emboutissage de Bourgogne (SEB) avait bien lancé sa célèbre Cocotte-Minute en 1953, mais il s'agissait alors de réduire les temps de cuisson des recettes traditionnelles. Il faut attendre 1982 pour lire un chapitre « Cuisson vapeur » en tête du livre de recettes. Surtout, elle n'a jamais orné, sans doute pour des raisons techniques, les « pianos » des grands chefs. Quant à la maison Dehillerin, grand quincaillier de la rue Coquillière, dans le quartier des Halles, à Paris elle enregistre une progression, depuis trois ans de la vente de son cuisine-vapeur auprès des professionnels comme des particuliers.

Il appartient sans doute à la cuisine à la vapeur de réconcilier cuisine et santé, gastronomie et diététique, les corps avec le corps médical. « *La grande cuisine du XIXe siècle, art de l'accommodement et de la transformation extrêmes, a fait* grosso modo *son deuil de la santé et laisse les médecins tempêter contre ses excès. La médecine, de son côté, fera évoluer la notion d'hygiène vers celle de prévention. Et cette division du territoire alimentaire durera jusqu'au dernier tiers de notre siècle* », indique Claude Fischler dans son livre.

Le retour aux sources des années 70 passe alors par une révolution des palais. Les nouveaux chefs (Bocuse, Troisgros, Guérard, etc.) quittent les coulisses de leurs exploits et, le panier à la main, vont faire leur marché et découvrir les saisons. Ils traquent la qualité, la pureté, la fraîcheur, la vérité des produits, que de nouvelles techniques de liaison et de cuisson exaltent – notamment la cuisine à la vapeur.

Jacques Manière, qui s'en fit l'apôtre dans son *Grand Livre de la cuisine à la vapeur* (paru aux Editions Denoël, 1991), fruit de vingt ans de labeur, la pare de bien des vertus : « *La cuisine à la vapeur, c'est un nouvel esprit, logique, précis, conforme à la recherche d'une nouvelle qualité de la vie. C'est une cuisine saine, adaptée à la diététique et aux régimes.* (...) *C'est une cuisine légère. Elle veille, presque malgré vous, sur votre santé. D'abord, comme je l'ai dit, parce qu'elle se réalise sans adjonction de corps gras. Ensuite, parce qu'elle élimine une grande partie des gras invisibles cachés dans les viandes ou les poissons, tout en leur conservant leurs valeurs nutritives. Enfin, parce qu'elle respecte toutes les vitamines et tous les sels minéraux des légumes.* »

Cuisine du temps – que l'on ne peut perdre, – elle s'exécute juste avant et même pendant le repas, et affiche une simplicité « biblique » : « Si vous savez faire bouillir de l'eau, vous savez cuisiner à la vapeur ! »

La « lipophobie », notre peur des graisses dans les corps et dans les assietttes, y trouve une arme. Mais le « respect » des qualités nutritionnelles des aliments est-il vérifié ? « *On l'a prétendu sans l'avoir vraiment étudié* », constate Bernadette Watier, nutritionniste au Centre d'études et d'information sur les vitamines des Laboratoires Roche. Le CEIV vient justement de publier les résultats d'une étude réalisée dans des conditions ménagères – non de laboratoire. Ils montrent que « *la cuisson à la vapeur ne conserve pas mieux les vitamines C des pommes de terre que la cuisson dans l'eau* ». (Parce qu'elle est la plus fragile, avec la B1, la vitamine C est souvent choisie comme indicateur.)

Les travaux du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine de Dijon établissent même que les différences entre les deux *modes de cuisson seraient* de l'ordre de 1 %, et variables : en faveur de l'un ou l'autre, selon les expériences. « *En fait, les destructions inéluctables proviendraient davantage du changement de texture que de la technique employée* », explique Bernadette Watier. Une autre étude portant sur toutes les vitamines est en cours au CEIV ; elle mettra en évidence les pertes à l'attente et au réchauffage qui viennent s'ajouter à celles de la cuisson. De son côté, *Objectif nutrition*, la lettre de l'Institut Danone (association loi 1901 animée par des médecins, professeurs et scientifiques renommés), livre, dans son numéro 10, un dossier intitulé « Vitamines et préparation des aliments ».

Il montre que de nombreux agents de destruction (chaleur, oxygène, lumière, rayonnements ionisants, etc.) sont « *prêts à intervenir* », avant, pendant et après la cuisson. En outre, il précise que « *la croyance qui veut que la cuisson sous pression retiendrait mieux les vitamines que la cuisson à l'eau est sans doute non fondée : des études récentes concernant la rétention de la vitamine C dans les pommes de terre montrent que, dans des conditions ménagères, les pertes s'échelonnent entre 30 % et 55 % lorsque les pommes de terre sont cuites dans l'eau et entre 31 % et 51 % lorsqu'elles sont cuites à la vapeur* ». C'est sans doute pourquoi de nouvelles technologies culinaires prennent le relais. Ainsi la cuisine sous vide : Bernard Goussault, responsable de CREA-Conseil, n'a-t-il pas déjà « *formé une quarantaine de chefs étoilés à la cuisine sous vide* » ?

Conclura-t-on avec Jean Abraham, chercheur au Centre national de coordination des études et des recherches sur la nutrition et sur l'alimentation, que « *l'alimentation, c'est comme la vie : c'est un risque* » ?

Véronique Balizet

La Gamme

Tefal
Sous l'appellation « maxi-cuisine vapeur », cuves rondes ou ovales, la marque présente, en trois éléments (extérieur émaillé noir avec un revêtement intérieur anti-adhésif et fond en cuivre), deux appareils à 300 F et 400 F. Performants.

Tournus
« Duo » : Tournus vise les couples, les célibataires et les petits mangeurs avec cet ustensile de première intervention au prix de 400 F. Il est rond. Le « Quator », ovale, s'adresse à la table familiale. Plus cher : 550 F.

Citram
Vapeur de luxe à prix acceptables avec « Palace » qui propose deux combinés eninox pour 395 F ou 510 F (de 20 et 24 cm), ou deux autres modèles en inox massif de même dimension à 330 F et 419 F. Massifs.

Lagostina
Chez le « casseroliste » italien, connu pour la qualité de son matériel, notons le « cuit asperges », qui permet à ce légume – apprécié des Egyptiens, adoré des Romains – d'exprimer toute sa saveur attendrie, la tête en l'air. Le chic de la Péninsule : 600 F.

Fruits et vapeur
Rayon sirop, gelée et pâte de fruits, revenons à Tournus qui a mis au point – premier appareil sorti en 1981 – une extraction par la vapeur exprimant la pectine de la pomme, du coing, des groseilles (les plus riches). Se traitent de la même façon les abricots, les melons, la rhubarbe, les fraises, etc. Le « Fruitier » : 450 F.

Chefs

Alain Senderens : un sentiment d'« incomplétude »

La plupart des rites religieux sont des actes de dégustation. Les anciens prêtres consommaient des offrandes, et les victimes n'étaient que des *viandes rôties succulentes*. La *gourmandise* s'associe à toutes les solennités, c'est le fond de toutes économies, de toutes fêtes : l'Epiphanie est dédiée aux gâteaux, la circoncision aux dragées, Pâques à l'agneau et aux œufs, la Saint-Martin aux oies grasses ; et, le jour d'une sainte indigestion, cela s'appelait « se décaréner ».

A l'opposé, une autre antique tradition, la cuisson à la vapeur, venant sûrement de *Chine, où, paraît-il, on s'en servit avant la* découverte du feu sur des pierres de sources chaudes.

Cette méthode, remise au goût du jour par la cuisine moderne, a quelques avantages « diététiques ». La chaleur fait fondre la graisse des viandes ou poissons, qui tombe durant la cuisson. Les aliments *cuits ainsi perdent moins de vitamines et de sels minéraux. Cependant*, c'est la sauce et la garniture (pour le rôti également) qui feront un *plat gastronomique ou diététique*.

C'est à travers ces termes (gastronomie-diététique) que s'opposent deux idées de la cuisson.

Je bénis le ciel d'avoir ce choix et de pouvoir, suivant mes envies – d'autres, la balance, – passer à l'un ou à l'autre.

La vapeur n'est pas forcément *l'avantage apparent* de l'Immaculée Conception contre le vice. D'ailleurs, peut-on parler de plaisir ascétique ? Et un plaisir pur prédispose-t-il à devenir un symbole d'excellence morale ?

La vapeur est-elle inscrite dans nos chromosomes ? Lorsque l'on reçoit chez soi *d'une façon conviviale, fait-on cuire ses plats à la* vapeur ?

La cuisine à la vapeur correspond à une cuisson sans odeur, ne salit pas et peut être mangée plus facilement avec des baguettes. Le rôti a besoin du couteau et de la fourchette.

Souvent, un plat à la vapeur me donne un sentiment étrange d'« incomplétude » et d'insatisfaction. Et si, parfois, j'y ai pris grand plaisir, c'est que la « vapeur » avait reçu une belle dose d'huile d'olive ou de beurre salé. Adieu vapeur et diététique ! Et tout cela est la faute de ce monde natal, transmission de valeurs qui jouent *de mon arbitraire et de l'utilisation de ce qui me plaît et me fait* plaisir.

▶ Alain Senderens dirige le Lucas-Carton, place de la Madeleine, à Paris.

Pierre Gagnaire : allegro, ma non troppo

Il y a dix-huit ou vingt ans, lorsque j'ai commencé ma carrière, on nous vantait les mérites d'un nouveau matériel de cuisson dérivé du couscoussier, qui permettait de « préserver le goût du vrai produit ». *Le principal inconvénient, à mes yeux, était que la généralisation* de ce mode de cuisson risquait d'uniformiser la cuisine et, à terme, d'en brider le langage, *la gestuelle et la technique*.

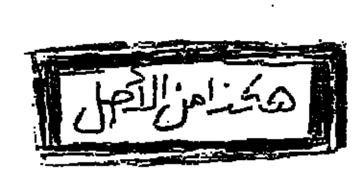
J'ai mis quelques années avant de revenir à la vapeur ! Aujourd'hui j'emploie cette technique, le plus souvent au moment de l'« envoi » d'un plat, pour exprimer ou rehausser des saveurs, mais mes clients ne s'en rendent pas compte. Par exemple, dans *une préparation de girolles, mousserons, cornes d'abondance* poêlés aux amandes fraîches et servis avec un homard entier, fumé, accompagné d'une bisque au vin jaune. La cuisson des champignons commence de façon traditionnelle, puis le homard rôti est décortiqué et mis au contact d'un jus de raisin émulsionné ; *l'ensemble est enfin soumis 40 secondes à la vapeur saturante* (humide). Je fais de même avec une pièce de viande, un lapin grillé cuit avec ses aromates, dans son jus, et passé quelques instants à la vapeur.

Ce mode de cuisson complexe, qui juxtapose le braisage, ou le rôtissage, à l'emploi de la vapeur, me donne plus de possibilités que l'utilisation d'un seul mode de cuisson. J'aime préparer l'omble *chevalier avec un jus de pomme et de pamplemousse, du vadouvan* (1) ; le tout est émulsionné ; la cuisson démarre sur une plaque au bain-marie, puis la liaison est montée au beurre avant de passer l'ensemble à la vapeur pendant deux minutes et demie.

La cuisine aujourd'hui doit raconter une histoire. La question de savoir si « *l'on naît rôtisseur* » ou si « *l'on devient cuisinier* » n'est plus guère d'actualité, dès lors qu'aucun mode de cuisson – grâce à *la vapeur saturante – n'est aujourd'hui exclusif.*

(1) Mélange aromatique employé en Inde.

▶ Pierre Gagnaire, qui vient d'obtenir une troisième étoile au Michelin, est installé à Saint-Etienne.



EXTÉRIEUR

Canotiers en galère

En France, quarante mille licenciés pratiquent l'aviron. Dans le silence et l'abnégation de l'effort. Ils y trouvent, paraît-il, des joies incomparables.

DES sons, tout d'abord, un rythme. Une rame qui frappe l'eau en cadence, des souffles courts, parfois un grognement, une voix qui scande. Vu de loin, pour le promeneur de la berge, l'esquif semble glisser sans effort, mû par un fil ou emporté par le courant. Au dehors, un plaisir, au-dedans, une souffrance. Car, dans la fine embarcation, fesses collées sur la coulisse – leur siège monté sur roulettes, – chaussures rivées à la barre de pied, mains agrippées à un ou deux avirons – la pointe ou le couple, – dos tourné à leur but, les amateurs racontent une autre histoire, plus rude. Une histoire qui exaspère tous les muscles du corps.

Le vocabulaire est conquérant : le coup d'aviron se décompose en plusieurs temps, « la prise d'eau », lorsque la pelle s'enfonce dans le liquide, « l'attaque du rameur », qui s'arc-boute sur les rames par une intense poussée des jambes transmise au manche par le dos, les épaules et enfin les bras. La rame « passe » dans l'eau et se « dégage » avant une nouvelle attaque. Cruel effort ! Un avironneur chevronné peut atteindre les 20 kilomètres à l'heure, quand un bon coureur file à plus de 30 kilomètres. Cruels débuts ! Se lever, le lendemain, le corps perclus de courbatures, les mains pleines d'ampoules.

L'amateur le sait, le plaisir est là. Sentir tout son organisme, ramer en cadence, se plier, se déplier, deviner le même effort chez l'équipier, devant ou derrière soi. Savoir que l'on n'est pas tout seul dans un effort pourtant si solitaire. Sentir le doux envahissement de la fatigue musculaire, l'esprit vidé, vacuité bienfaisante qui fait la jouissance du coureur de fond. Sentir se préciser le rythme, à mesure que le corps s'habitue à ce drôle d'exercice, parvenir à enfoncer, pas trop profond, les deux pelles en même temps, « trévirer » d'un coup de poignet et arrondir une courbe pour aller s'abriter du vent, près de la rive, éviter une zone de clapot, la vague provoquée par le sillage d'une péniche.

Le plaisir. C'est dans ses bras qu'est né l'aviron. C'était en 1830, Alphonse Karr, Adolphe Adam et Théophile Gautier lançaient, la mode de la promenade sur l'eau.Ils ont coiffé leurs canotiers, lissé leurs bacchantes, elles ont mis leurs belles robes blanches et ils y sont tous allés. De Nogent à Rouen, en descendant vers Le Havre, il y avait de la place et du silence pour tous. Quelques années plus tard, deux mille canots et dix mille canotiers sillonnent les rivières de la région parisienne.

Il y a belle lurette que les Britanniques ont découvert le *rowing*. Dès 1716, les bateliers disputent sur la Tamise une course de 8 kilomètres. Hasard ? Cette Daggett's Coat and Badge fut organisée par un comédien, Thomas Daggett. Un siècle plus tard, en 1818, à Henley, des rameurs aristocrates fondent le Leander Club en réaction contre les équipes de bateliers et de dockers du port de Londres qui courent pour de l'argent. En 1829, les étudiants d'Oxford et de Cambridge entament leur longue adversité aquatique. Viendront, dix ans plus tard, les fameuses régates de Henley. Aux Etats-Unis, les étudiants de l'université Harvard vont se frotter à leurs congénères de Yale.

En France, le bassin de La Villette accueille ses premières courses en 1834, quand les élégantes et les gouailleuses se font faire la cour lors de balades langoureuses, la main laissée à la caresse de l'eau. La compétition vient s'ajouter au plaisir de la navigation. Les premières sociétés chargées d'organiser ces événements apparaissent au Havre en 1838, à Rouen en 1850, à Paris en 1853 puis à Bordeaux, Lyon et Reims. Dans les années 70, Auguste Renoir signe *le Déjeuner des canotiers*, fin de repas paresseuse dans la fraîcheur d'une guinguette de bord de Marne. En 1890 naît la Fédération française des sociétés d'aviron (FFSA), qui emmène ses premiers champions aux championnats d'Europe à Orta, en Italie. En 1896, à Athènes, il fait partie des sports olympiques retenus pour l'ère nouvelle. Une tempête sur Le Pirée le privera de ses premiers podiums.

Dès lors, l'aviron oscillera toujours entre promenade et course, loisir et sport de très haute compétition, sportif avec le skiff ou l'outrigger, populaire avec les barques du bois de Boulogne, utilitaire avec le canot du pêcheur breton. Il n'est pas jaloux ni capricieux, l'aviron, qui accueille tout le monde et sait que tant de vieux briscards de quatre-vingts ans ont commencé tout gamins. Chacun son rythme, sa musique de l'effort. On peut être seul, en couple, à quatre. C'est à huit que la course est la plus belle. Il faut savoir trouver la cadence, aboyée par le minuscule barreur, lutin lové au fond de l'outrigger, sentir une accélération ou bien déceler la faiblesse d'un coéquipier et apaiser la cadence.

Tous les avironneurs sont fiers de cette solidarité. Certains parlent d'école de la vie. C'est si pédagogique que de jeter huit individus différents qui devront être complémentaires, souquant dans un seul mouvement lié, huilé, *« chaque coup sortant du précédent et s'enchaînant au suivant »*, écrivait Jean-Pierre Drivet, vice-champion du monde en 1962. Le plaisir est là, aussi, forgé de notions d'estime, de camaraderie, de réussite collective, l'un se révélant le chef de nage, celui qui imprime la cadence, l'autre un parfait lieutenant. Un maillon lâche et le système déraille, comme une chaîne de vélo.

Intense, extrême, l'aviron, forme de jogging nautique, est à la mode, écolo, en harmonie avec la nature. Gérard d'Aboville traverse l'océan Atlantique à la rame, en 1980, et le voilà redécouvert. On ressort la yole de mer pour découvrir l'ivresse du rameur de fond. Les huit apparaissent, majestueux, dans les spots publicitaires. Les créateurs ont vu dans l'aviron un sport noble et sain capable de vanter aussi bien les mérites d'un assureur ou les vertus d'un fromage allégé. Les plus fous n'y voient qu'un geste répétitif, sanglés sur leur rameur d'appartement, attentifs à leur forme, à leurs muscles, privés de rivière et de vent.

Malgré l'afflux des nouveaux amateurs, les clubs restent des lieux de paix un peu élitistes, à l'exemple de la Société d'encouragement du sport nautique, nichée dans l'île des Loups, sur la Marne. On y accède par une barge usée, on y est accueilli avec une sympathie méfiante envers le débutant.

On vous dira que l'on n'est pas là pour rigoler. Que l'aviron est un sport rigoureux et ingrat, au début, que l'on y sera pataud, emmanché ; qu'il faudra se lever très tôt le dimanche matin, abandonnant la chaleur de la couette, et venir subir la bise ou la canicule. *« L'aviron est un sport de tradition qui reste bien loin du professionnalisme et du sport spectacle*, estime Denis Masseglia, président de la fédération. *Il est farouchement soucieux de préserver son identité. Ce n'est pas qu'il soit cher, une cotisation oscille entre 700 et 1 500 francs. Ce n'est pas un sport riche,* c'est *un sport noble ; disons, un sport de riches pratiqué par des pauvres. »*

Bénédicte Mathieu



Entraînement du huit avec barreur de l'équipe d'Oxford

ÉQUILIBRE

Sport complet

L'aviron est considéré, à juste titre, comme un sport complet ne laissant aucune partie du corps au repos. L'opinion largement répandue que la poussée du bateau est assurée par la seule action des épaules et des bras est erronée. En fait, l'analyse mécanique du coup d'aviron (1) montre que l'action de cinq grands groupes musculaires est indispensable : les extenseurs de la cuisse et du genou ; les fléchisseurs de la main, du poignet et du coude ; les extenseurs de l'épaule ; les antéfléchisseurs du buste sur le bassin ; les rotateurs du buste. Lors d'une course d'aviron, le rameur donne220 à 280 coups de pelle, ce qui revient à déplacer une charge de plusieurs tonnes.

Les qualités mentales et morales développées par l'aviron sont liées directement à ses caractéristiques : sport d'endurance se pratiquant en équipe et sur l'eau, cette discipline implique donc sociabilité, vigilance, concentration, détermination, volonté et rigueur. L'harmonie des relations entre les rameurs est indispensable. La motivation dans l'effort alliée au plaisir de ramer et de progresser doit être entretenue par l'entraîneur, dont le rôle est capital.

Mais l'aviron, quand il est mal pratiqué, peut favoriser la venue de quelques lésions, pour la plupart bénignes : rougeurs douloureuses qui peuvent évoluer vers les traditionnelles ampoules ; lésions tendineuses, aux genoux ou aux poignets, par excès d'entraînement ou absence d'échauffement. Les lésions musculaires sont très rares car l'aviron n'a rien d'un sport violent. Des douleurs lombaires peuvent être déclenchées par l'environnement froid et humide en période hivernale.

Toutefois, ces pathologies sont exceptionnelles, ce qui fait de ce sport une pratique à la portée de tous et de toutes, à tout âge, et par ailleurs totalement écologique, ce qui n'est pas négligeable.

Dr Didier Souveton
Médecin des équipes de France d'aviron

(1) Dr Lacoste, publication INSEP.

DU SOLO AU HUIT

Quel public ?

L'aviron se pratique de sept à soixante-dix-sept ans, aiment dire les amateurs. Lors de l'inscription, certains clubs demandent un certificat médical d'aptitude physique pour éviter les accidents.

300 clubs en France

Forte de 40 000 licenciés, la Fédération française des sociétés d'aviron a répertorié en 1993 trois cents clubs, dont quarante en région parisienne. Pour toute information, elle met un serveur Minitel à la disposition des amateurs : 3615 AVIRON. Fédération française des sociétés d'aviron, 7, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 48-74-43-77.

Le prix de la glisse

La licence fédérale, qui comprend une assurance et la possibilité de disputer les compétitions organisées par la fédération, coûte 134 francs. L'inscription dans un club varie entre 700 francs en province et 1 500 francs dans la région parisienne.

Un short et des tennis

Les clubs fournissant les embarcations, il suffit de se munir de vêtements de sport ou de tennis, (short et tee-shirt pour l'été, collant et pull-over... rigueur l'hiver).

Embarcations

Il existe plusieurs types d'embarcation en bois (acajou) ou en fibre de carbone : le skiff pour un seul rameur. Long de 7 à 9 mètres, il est très léger (de 9 à 11 kilos) ; l'outrigger pour deux, quatre ou huit. Il tient son nom des portants extérieurs métalliques soutenant la rame inventés par le Britannique Clasper en 1845 ; la yole est un bateau un peu plus large utilisé pour l'aviron de mer. L'aviron se pratique à un, deux, quatre ou huit, avec ou sans barreur pour les deux dernières catégories. Dans les trois premières catégories.

Un bateau pour la découverte

Afin de permettre à tous de découvrir les joies et les peines de l'aviron, la fédération a étudié puis lancé sur le marché un bateau « découverte » dont le prix s'élève à un peu plus de 6 000 francs. Plus large avec sa physionomie de barque, il est donc plus stable qu'une embarcation utilisée pour les courses, il permet d'apprivoiser les mouvements et les gestes de l'aviron avant de grimper dans un skiff. Plus que les particuliers, la FFSA vise les associations sportives. Renseignements : Tech'Marine, port de l'Aberwrach, 29870 Lannilis. Tél. : 98-04-99-36. Mecanorem, route de Saint-Sauveur, 50700 Valognes. Tél. : 33-40-14-40.

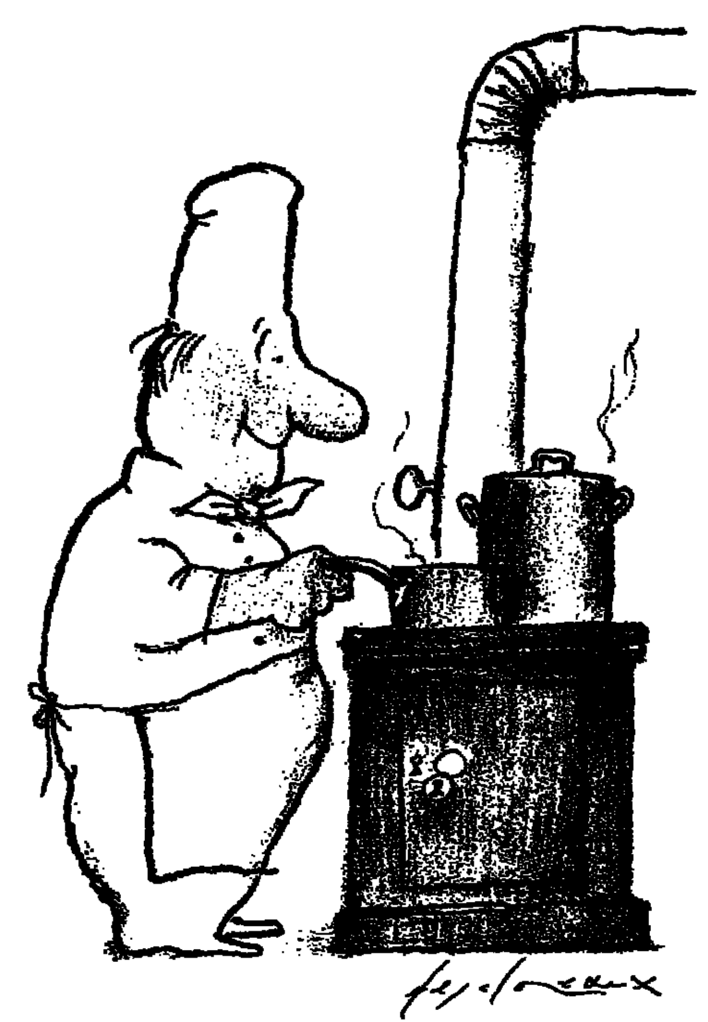


Les fourchettes de Crésus

« *Ne m'apportez pas l'addition, c'était trop bon...* » Il faut pourtant, à un moment ou à un autre, qu'elle arrive, cette addition. Propos libres autour de trois plats, parmi les plus « salés » de Paris.

« *Ceux qui ont plus de dîners que d'appétit, c'est le petit nombre : et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners, c'est le grand.* » Ce mot de Chamfort défie le temps. Les premiers sont les habitués des grandes maisons, forcément peu nombreux, et le passage d'une catégorie à l'autre pourrait bien relever de ce qu'on appelle la « crise ». C'est ce que suggère Joël Robuchon, chez qui l'on peut désormais dîner sans s'annoncer plusieurs mois à l'avance. Les prix sont inchangés depuis deux ans ; et, paradoxe, seul le chiffre d'affaires progresse ! « *Nous vivons une époque merveilleuse,* dit-il, *qui reconnaît aux chefs l'art de fixer les parfums et les saveurs des meilleurs produits pour une clientèle qui sait les apprécier.* » Et aussi les payer. Sans déplaisir, le chef de *Jamin* voit donc se former une clientèle d'habitués, découragés jusqu'alors par la liste d'attente des innombrables pèlerins de la rue de Longchamp. « *Il est plus agréable de connaître ses clients, et plus facile, sachant leurs goûts, de les satisfaire.* » La modestie du propos n'enlève rien aux mérites du chef, mais le plus cher est-il nécessairement le plus beau ? Le merlan *frit Colbert beurre aux herbes* (180 F) satisfait-il autant le désir du gourmet que la côte de veau de lait aux champigons et asperges (900 F pour deux), le plat le plus coûteux de la carte d'automne ? On peut, certes, pour 450 F par personne, s'interroger légitimement.

A l'évidence, le produit fait d'emblée la différence. Le train de *côtes de veau, maintenu dans* sa graisse naturelle, est choisi par le meilleur boucher d'Aurillac puis transporté à Paris, à grands frais. Pas d'hormones parasites dans ce veau qui ignore la batterie. Le veau de lait ne boit que du lait naturel (1), qu'il tète deux ou trois fois par jour au pis de sa mère, parfois de ses « tantes » (ou « brettes »). A trois ou quatre mois, il pèse près de 200 kilos et assure un rendement de 70 %. L'alimentation lactée explique la faible pigmentation de la viande et lui donne cette douceur perlée : les œufs qu'il gobe lui confèrent un « palais royal ». D'où son nom. Le talent du chef est alors d'exalter – le plus simplement, mais c'est tout un art – la saveur de cette chair satinée. Soit une pièce d'un kilo largement tranchée, pour deux personnes, poêlée avec os, parures, hachis d'*oignons et d'ail, et parfumée au* thym, accompagnée de petites girolles de la région d'Orléans et d'une variété d'asperges tardives acclimatée par un maraîcher de Châteauroux. La pièce est découpée sur le guéridon, par un maître d'hôtel d'une omniprésente discrétion : vingt personnes en cuisine, il est vrai, et quarante-quatre au total dans l'établissement, travaillent au bonheur des quarante-cinq couverts de chaque service. Ces chiffres se passent de commentaires. La réussite de ce plat est totale.



Vu de la place des Vosges, à *L'Ambroisie*, la crise est parée de vertus inattendues. « *Elle nous oblige à deux fois plus d'attention* », dit Bernard Pacaud, qui compense la dureté des temps par quelques faveurs accordées à ses clients. Pas question de baisser les prix, d'ailleurs inchangés, là aussi, depuis deux saisons : « *Ce serait suicidaire,* explique le chef, *par rapport à l'image de nos établissements.* » Et ajoutons, du « luxe » en général, dont Paris reste la capitale. Et s'il constate aussi une régression du nombre des repas d'affaires, c'est au profit de clients amoureux gourmands de la salle à manger de l'ancien hôtel de Luynes : « *Trente-cinq couverts, un chiffre maximal pour avoir le cœur au travail, à dix en cuisine !* » Résultat : 80 % d'habitués. Le homard de Bretagne, rôti aux herbes beurre anisé (380 F), atteint ici le prix le plus élevé, parce que « *la matière première coûte cher* », précise justement Bernard Pacaud. Sont visés les poissons et crustacés – les avis convergent – qui proviennent, en direct souvent, de petits bateaux d'Audierne, de Loctudy ou de l'île d'Yeu.

Chez *Ledoyen*, on a oublié l'épisode Régine. Et l'on rebâtit avec sérieux une cuisine de tempérament. Ghislaine Arabian, ambassadrice des Provinces de Flandre, élabore aussi bien le potjevleish à la bière, avec des *frites excellentes*, que le suprême de canette sauce au sang. Mais ce sont les crustacés qui font aussi grimper l'addition, et tous les produits de la pêche. Ainsi, dans le tronçon de turbot rôti à la bière de garde oignons frits (280 F), le poisson, selon le cours, représente au *minimum 60 F*. A la différence de *Jamin ou de L'Ambroisie, Ledoyen* dispose de plusieurs espaces de réception et de restauration, et propose, à déjeuner, un « petit » menu épatant, ainsi qu'une nouvelle salle au rez-de-chaussée – Le Cercle – ouverte depuis peu. Ghislaine Arabian dirige l'ensemble avec sérénité et une grande simplicité. Est-ce là *cuisine « de femme » ? « Je n'appartiens à aucune association féminine, c'est trop « macho » pour moi ! »*. Dont acte, madame.

Alors, faut-il admettre avec Jean-Paul Aron que « *le somptuaire est par définition une synthèse du splendide et de l'inutile* » ? Cette observation vaut pour l'éclat de la table du XIXe siècle. Carême, éclairé par Voltaire, dit dans *le Pâtissier pittoresque* : « *Lorsqu'il n'y aura plus de cuisine dans le monde, il n'y aura plus de lettres, d'intelligence élevée et rapide, de relations liantes, il n'y aura plus d'unité sociale.* » Triste perspective ! Le travail conséquent exécuté sous l'autorité d'artistes-artisans, tels Robuchon, Pacaud ou Ghislaine Arabian, nous en éloigne heureusement. Leurs établissements, où nous avons déniché trois plats parmi les plus chers de Paris – en l'absence de gibier et de truffe, – restent pourtant le miroir du désir, comme la vitrine du *Grand Restaurant* du boulevard, selon Baudelaire : « *Le café étincelait... ; toute l'histoire, toute la mythologie mises au service de la goinfrerie.* » Conjurer la disette, ou feindre d'y compatir, est-ce là le destin des gourmands pervers ? Au siècle dernier, les pauvres sont des jouisseurs de rien, collés à la vitre. C'est la population ouvrière de Balbec qui assiste aux repas des hôtes de l'hôtel : « *Une grandes question sociale de savoir si la paroi de verre protégera toujours le festin des bêtes merveilleuses et si les gens obscurs qui regardent avidement dans la nuit ne viendront les cueillir dans leur aquarium et les manger.* »

Jean-Claude Ribaut

(1) *Limousines*, de Daniel Meiller et Paul Vannier. Photos de Deidi von Schaeven. La Manufacture, 1992.

▶ Robuchon, restaurant Jamin, 32, rue de Longchamp, Paris (16e). Tél. : 47-27-12-27. Fermé samedi et dimanche (dans quelques mois : 59, avenue Raymond-Poincaré).

▶ L'Ambroisie, 9, place des Vosges, Paris (4e). Tél. : 42-78-51-45. Fermé dimanche et lundi.

▶ Ledoyen, carré des Champs-Elysées, Paris (8e). Tél. : 47-42-23-23. Fermé samedi et dimanche. Le Cercle, fermé le dimanche.

LE VIN

Il était une vigne

Lieutenant honoraire de louveterie, ancien maire de La Canourgue, notaire successeur de son père et de son grand-père, Ernest Privat, quatre-vingt-sept ans, ne fera plus jamais son vin. La dernière bouteille a été, tirée à la fin de cet été puis on a jeté le fond du tonneau qui « *commençait à tourner* ». « *Je marche difficilement et ne peux plus monter à la vigne,* confie le vieil homme. *Alors j'ai décidé qu'à partir de cette année on ne ferait plus les vendanges.* » Le fils de M. Privat, notaire lui aussi, ne s'intéresse guère à l'affaire. « *J'ai calculé qu'avec ce que nous dépensions ce vin nous revenait plus cher que du bordeaux...* » Ainsi ce vieux village de Lozère joliment construit aux sources de l'Urugne, entre l'Aubrac et les gorges du Tarn, vient-il de perdre son dernier vigneron.

Personne, ici, ne semble s'émouvoir. Il est vrai qu'il y a bien longtemps déjà que l'on s'est habitué à voir disparaître la vigne. Hier encore elle était sur toutes les terrasses, remontant vers Saint-Germain-du-Teil, Chirac et jusqu'à Marvejols, sa limite septentrionale. Au sud, passés les causses, on la retrouvait avec le Tarn, à Sainte-Enimie ou à La Malène.

Tout va si vite que, bientôt, les enfants de la commune ne sauront plus à quel point cette plante pouvait passionner leurs aïeux. Et ce n'est qu'avec peine qu'ici ou là on parvient à retrouver sa trace. Seule, sur les perrons, l'ombre vineuse des treilles témoigne du passé. « *La vigne ici n'était pas une culture de rapport. C'était bien sûr un moyen de produire son vin, un complément intéressant, mais c'était avant tout une occasion de rencontres, de plaisir », raconte Emile Albaret, marchand de vins place du Portal et qui à lui seul remplace désormais les dizaines de vignerons disparus.*

Comment la communauté parvient-elle à faire son deuil ? Volontiers fataliste, on ne sait véritablement expliquer les raisons de cet abandon collectif. Et, sans doute pour nourrir moins de regrets, on méprise ce que jadis tous buvaient. « *C'était tout sauf de grands vins. Il fallait être à trois pour le boire, celui qui buvait et les deux qui devaient le tenir....* », dit, fier de lui, cet hôtelier de La Malène. Des vins du Sud sont venus remplacer ceux d'hier, et La Canourgue s'est prise d'affection pour ceux, non toujours sans vertus, de Saint-Saturnin (côteaux du Languedoc) qui plaisent fort aux touristes du nord de l'Europe et que l'on retrouve en pichets et en bouteilles avec les meilleurs aligots de la région.

Personne ne se souvient des cépages : a-t-on, après l'épidémie de phylloxéra, repiqué des plants directs ou greffés ? On a perdu jusqu'à la mémoire des sensations gustatives. La municipalité pourrait-elle aider à replanter des vignes sur les terrasses orphelines ?

A l'heure ou la Lozère réussit à réintroduire des loups et des bisons sur ses terres, une telle aventure vaudrait d'être tentée. Plantée au XIXe siècle, la vigne d'Ernest Privat verra-t-elle le XXIe ? Sur ces quelques ares pentus, des raisins inconnus ont de tenté de mûrir

Jean-Yves Nau

▶ Le saint-saturnin est produit par la cave des vignerons de Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault), tél. : (16) 67-96-61-52. Ce vin d'appellation côteaux-du-languedoc est commercialisé sans millésime (entre 12 F et 23 F la bouteille dans la région de production) sous différents vocables.

▶ Deux adresses pour ces rustiques aligots d'Aubrac de plus en plus courus (que l'on doit accompagner de vins blancs d'Auvergne ou de Saint-Pourçain-sur-Sioule) : *Le Relais des Lacs*, Bonnecombe, *Les Salces*, 48100 Marvejols ; tél. : (16) 66-32-61-78 ; et l'hôtel-restaurant *Chez Vergnet*, 48340 Les Hermaux ; tél. : (16) 66-32-60-78.

TOQUES EN POINTE

Le Père Claude

Voici un bistrot où l'on voudrait passer *l'après-midi à refaire le monde en* compagnie de quelques fillettes d'anjou. Claude Perraudin connaît les classiques, mais se cantonne dans le boulevard. Heureux choix, qui nous permet, selon ses humeurs, d'apprécier une vraie salade niçoise, un poulet au vinaigre façon Troisgros (où il fit ses classes) et un dessert du jour, pour 88 F ! Les trois terrines du père Claude (lapereau, queue de bœuf, tête et langue de veau), l'assiette du pêcheur aux pâtes fraîches ou bien l'andouillette du père Duval, sont dans *le menu à 150 F. Une aubaine !*

▶ Paris. 51, avenue de La Motte-Picquet (15e). Tél. : (1) 43-06-56-34. Tous les jours.

Lous Landès

Hervé Rumen l'admet aisément, les soissons importés ne conviennent guère à la confection du cassoulet. Leur texture s'accorde mal à l'onctuosité du confit façon Castelnaudary, mis en valeur par un Château Montus, cuvée prestige. Nous préférons les haricots de Pamiers, les tarbais, ou les *mogettes*, rares à cette époque. Pourquoi ne pas employer, simplement, les cocos de saison ? A cela près, mais la réserve est d'importance, *Lous Landès* reste une bonne table. Menu-carte à *190 F. Le troisième mercredi de* chaque mois, un vigneron propose une dégustation de ses vins autour d'un *menu (300 F environ).*

▶ Paris. 157, avenue du Maine (14e). Tél. : (1) 45-43-08-04. Fermé samedi au déjeuner et dimanche.

L'Oulette

Le sobre mais chaleureux décor contemporain s'accorde avec une cuisine *opulente, inspirée du Sud-Ouest :* tartine de moelle au foie gras, escabèche de calamars aux pommes de *terre tièdes disent un itinéraire gourmand* assez personnel et authentique. Même si l'on hésite à suivre Marcel Baudis *sur la voie d'une brandade de* morue au chou-fleur, on conviendra de la précision des saveurs. Rassurante est la queue de bœuf braisée au foie gras, en tomate farcie. Vins du Sud-Ouest et du Bordelais. Menus à 150 F et 220 F.

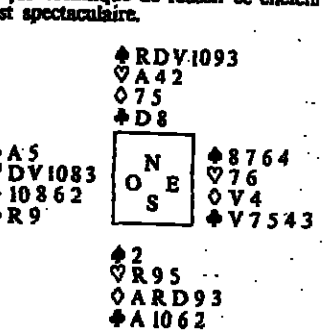
▶ Paris. 15, place Lachambeaudie (11e). Tél. : (1) 40-02-02-12. Fermé samedi au déjeuner et dimanche.

Bridge

nº 1555

LES TRIPLES

Cette donne est tirée du livre de Kelsey intitulé *Triples Squeezes*, et la façon technique de réussir ce chelem est spectaculaire.



♠ R D V 10 9 3
♡ A 4 2
◊ 7 5
♣ D 8

♠ A 5
♡ D V 10 8 3
◊ 10 8 6 2
♣ R 9

♠ 8 7 6 4
♡ 7 6
◊ V 4
♣ V 7 5 4 3

♠ 2
♡ R 9 5
◊ A R D 9 3
♣ A 10 6 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◊	1 ♡	2 ♠	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Cœur, Sud prend et joue le 2 de Pique pour l'As d'Ouest qui rejoue le Valet de Cœur. *Comment Kelsey propose-t-il de gagner* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Réponse

« Il n'y a rien d'autre à faire, écrit Kelsey, que de *réaliser les Piques*. Vous avez onze levées, et la meilleure chance de trouver la douzième levée est une bonne répartition des Carreaux. Cependant il faut prévoir que cette couleur peut être gardée. En théorie, on peut envisager un squeeze simple contre Est, mais les annonces indiquent que c'est Ouest qui a le Roi de Trèfle. Or il ne peut subir un squeeze simple car il n'a pas été possible de tirer l'As de Trèfle (en coup de Vienne) avant les Piques... »

Faut-il en conclure qu'on ne peut squeezer Ouest ? Non, mais il faut « réduire le compte » non pas à une, mais à... *deux levées en défaussant l'As de Trèfle* ! Aux cartes de longueur à Carreau vous ajouterez les menaces du troisième Cœur du mort et de la Dame de Trèfle. *Sur le dernier Pique de Nord*, Ouest (♡ 10 ◊ 10 8 6 2 ♣ R) ne peut jeter un Carreau sans libérer les cinq Carreaux de Sud, et il défausse donc le 10 de Cœur (ou le Roi de Trèfle), mais le 4 de Cœur (ou la Dame de Trèfle) devient maître et permet de *le squeezer une deuxième fois*...

MESUREZ-VOUS A UNE CHAMPIONNE

En général, les tests que l'on propose aux lecteurs sont tirés de donnes jouées par des experts. Mais, cette fois, c'est une manche réussie par une championne qui va permettre de vérifier votre technique. La donne a été distribuée au cours du championnat de France de 1991.

♠ R 10 4
♡ D 9 8 3
◊ A 7 5
♣ 9 6 2

♠ V 9 3
♡ V 6 4 2
◊ D 4
♣ R 10 8 3

♠ 6
♡ A R 7 5
◊ V 8 6 3 2
♣ V 5 4

♠ A D 8 7 5 2
♡ 10
◊ R 10 9
♣ A D 7

Ann. : S. don. N. S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Zucc.	X...	Delor	Y...
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur pour le 3 du mort, Est a pris avec le Roi et a joué le 4 de Trèfle. Sud a fourni la Dame de Trèfle, et Ouest, après avoir fait le Roi de Trèfle, a contre-attaqué le 3 de Pique pour le 4 et le 6 d'Est. *Comment Hélène Zuccarelli a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec sa distribution régulière, Nord pourrait avoir envie de répondre « 1 SA » sur l'ouverture de « 1 Pique », mais le soutien à « 2 Piques » a l'avantage de gêner une intervention adverse tout en agréant la couleur d'atout...

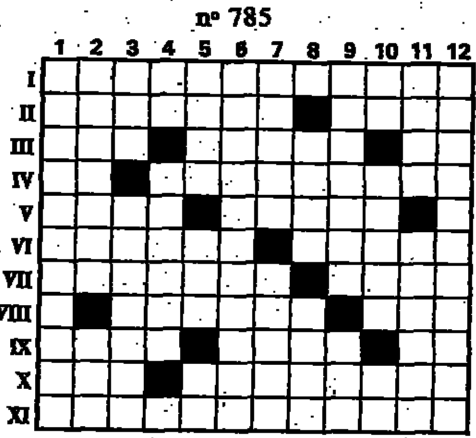
Sur la réponse de « 2 Piques », Sud doit essayer « 4 Piques » car la main, après le soutien à Pique, vaut au moins 18 points en comptant la distribution (2 points pour le singleton et 1 point pour le sixième Pique). Signalons, cependant, que certains experts tendront un piège à Ouest en faisant une « enchère d'essai » à 3 Trèfles (ou à 3 Carreaux) *comme si c'était leur faiblesse*. Le but, quand on aboutirait ensuite à 4 Piques, serait d'inciter Ouest à entamer Trèfle (ou Carreau) et de faciliter ainsi la tâche du déclarant !

Philippe Brugnon



Mots croisés

nº 785



HORIZONTALEMENT

I. C'est le grand marchandage qui menace nos cultures. – II. A mettre sur l'agenda. Sort du lit. – III. Annonce la fin. Un autel bouleversé. Se taille au jardin. – IV. Note. Elle est du clan. – V. Evite les redites. Ici, ou chez vous. – VI. Le nôtre est-il menacé par le I ? Retrouve la Seine. – VII. Se lança dans des transports d'importance. Dans la poche. – VIII. Poli. Le temps fera-t-il quelque chose à l'affaire ? – IX. Indépendante dans ce siècle. En Finlande. Consonnes noires. – X. Haut lieu de cultures. Arrivée. – XI. Devoirs accomplis.

VERTICALEMENT

1. Des différences; il a su faire un tout. – 2. Fait tourner la machine. Emerge des flots. – 3. Indien. Contint. – 4. Répété, n'est pas un compliment. Sort du lit. – 5. Manque de soleil. Entoure le 22. Voyelles. – 6. Prestations. – 7. Chêne. Mauvais esprit. – 8. Autrefois empereur. Donne un siège. – 9. Continent. Un peu de souci. – 10. Antique métropole. Viennent. Appelle. – 11. Lèse. Royal. – 12. On en connut autrefois à Prague.

SOLUTION DU Nº 784

Horizontalement

I. Toutankhamon. – II. Eploré. Epiça. – III. Récit. Trônes. – IV. Prés. Piégeai. – V. Sarabande. NI. – VI. Ite. Orties. – VII. Creux. Et. CIA. – VIII. Hissés. Amati. – IX. Oc. Iranienne. – X. Rein. Buridan. – XI. Escaladèrent.

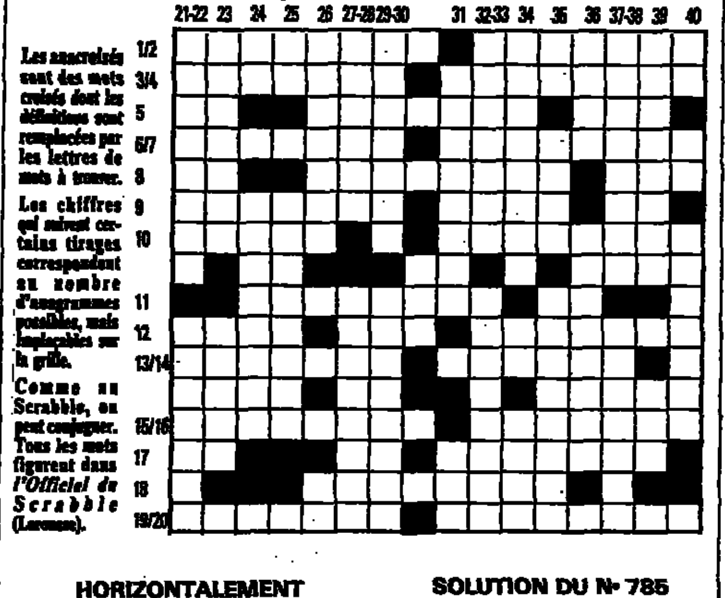
Verticalement

1. Terpsichore. – 2. Opératrices. 3. Ulcérées. Ic. – 4. Toisa. Usina. – 5. Art. Boxer. – 6. Ne. Par. Saba. – 7. Tinte. Nud. – 8. Héréditaire. – 9. Apogée. Meir. – 10. Mine. Scande. – 11. Océan. Itnan. – 12. Nasillaient.

François Dorlet

Anacroisés (R)

nº 786



HORIZONTALEMENT

1. BEEOPQRU. – 2. AAILNPT (+ 6). – 3. ABEIINT. – 4. AACELSTY (+ 1). – 5. AABIMNT (+ 1). – 6. EELLTTU. – 7. EEEGINOT. – 8. ABEEGMTT. – 9. EEIORST (+ 1). – 10. CDEEIINS (+ 2). – 11. AENOTTUZ. – 12. AEEPTTT. – 13. AAALNTV. – 14. AAACNR. – 15. EEINRSTT (+ 7). – 16. BEMORRU. – 17. AGNOSTU. – 18. AIPPSTUU. – 19. EEEFLRX. – 20. AEEENSSS.

VERTICALEMENT

21. AEEHNPRT. – 22. AEIPRRU. – 23. ABEEORU. – 24. AEIMOTTT (+ 1). – 25. AEEILLNT (+ 1). – 26. AEGILOT (+ 5). – 27. ABILQS. – 28. AENNOTUX. – 29. EEIMNSU (+ 3). – 30. EOOPPTTY. – 31. ACEEINRZ (+ 1). – 32. AENNOPT (+ 1). – 33. ABEMOSTT (+ 2). – 34. ADEITTTU. – 35. AAEGGIOP. – 36. AACEIMNR. – 37. EILNORTY. – 38. AEELTTU (+ 1). – 39. EINOOSST. – 40. CEESTTU.

SOLUTION DU Nº 785

1. ASSOURDI. – 2. PACANES fruits du pacanier (CANAPES, PANACES). – 3. ERGONOME. – 4. UNICORNE. – 5. RANIMAI (MARINAI). – 6. PANTOUM. – 7. INACTIF. – 8. MONDER. – 9. CREDULEE. – 10. GADIDES. – 11. PRESUME (REPUMES, SUPREME). – 12. ETHNIQUE. – 13. ACCENTUE. – 14. USUELLE. – 15. ARRIMEE (AMERRIE, REMARIE). – 16. ALFATIER (ERAFLAIT, FRELATAI). – 17. REALISTE (ERISTALE...). – 18. RETAPER (REPETA, REPARTE, PRETORA). – 19. MAURISTE (MURIATES...). – 20. STERIDE (DISERTE, REDITES, DETIRES). – 21. ALTEREES (ALERTEES, RATELEES, RELATEES). – 22. ARUSPICE. – 23. PATARAS, hauban arrière. – 24. RUPICOLE (PICOLEUR). – 25. SCIANTE (CASTINE, NATICES). – 26. RECIFALE. – 27. ETALER (ALERTE...). – 28. UROLOGUES. – 29. DENOMME. – 30. MEURETTE, sauce (EMETTEUR). – 31. DETERRE. – 32. PORRIDGE. – 33. NUMERAL. – 34. NEANTISE (TANNISEE). – 35. CONNARD. – 36. EQUESTRE (REQUETES). – 37. NEMATODE. – 38. ELLIPSE (PEILLES, PILLEES). – 39. SUIFFAS. – 40. ADEXTRES (EXTRADES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 466

LE COIN DU DÉBUTANT

Dans la chronique précédente deux exemples de « combinaisons boomerang » ont été retenus pour illustrer le côté parfois pernicieux de l'image séduisante d'une combinaison.

Mais il faut savoir aussi préparer, saisir l'opportunité de tenter, de provoquer l'effet supposé « boomerang », parfois à double tranchant.

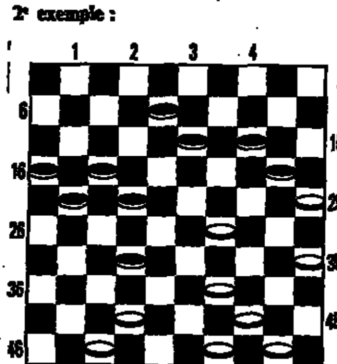
1ᵉʳ exemple :

1ʳᵉ phase : les Blancs exécutent la combinaison, très simple, de passage à dame : 33-28 (23x32) 21-17 (11 × 22) 42-37 (31 × 42) 47 × 9.

2ᵉ phase : les Noirs placent leurs espoirs dans une réplique faussement « boomerang » : (10-14) 9 × 20 (15 × 35).

3ᵉ phase : les Blancs, qui ont décelé la suite à la réplique, poursuivent par 45-40 [et non 50-44 qui est perdant] (35 × 44) 50 × 39, etc.), B+ par opposition.

2ᵉ exemple :



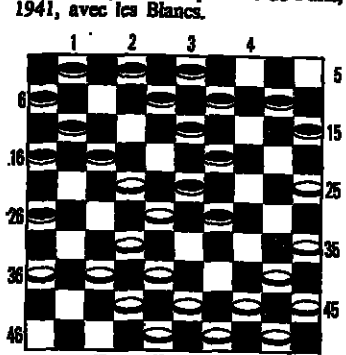
1ʳᵉ phase : les Blancs exécutent la combinaison, très simple, de passage à dame : 29-24 (20 × 29) 25-20 (14 × 25) 35-30 (25-43) 49 × 9.

2ᵉ phase : les Noirs [le coin du débutant...] placent leurs espoirs dans la réplique faussement « boomerang » : (8-13) 9 × 18 (17-22) 18 × 27 (21 × 32).

3ᵉ phase : supériorité numérique d'un pion pour les Blancs, qui, déjà aguerris, ont retenu, *per anticipio*, la seule suite gagnante : 42-37 (32 × 41) 47 × 36 (29-33) 44-39 (33 × 44) 50 × 39, etc., + par opposition.

L'UNIVERS MAGIQUE

Brillant, insolite coup de dame par M. Husson, au championnat de Paris, *1941*, avec les Blancs.



SOLUTION : 35-30 ! (24x35) 33-29 (23x34) 25-20 (15x24) 28-22 (17x28) 32x14 (21x41) 47x36 (9x20) 44-40 (35x44) 50x19 (13x24) 26-21 (16x27) 31x2 !!, dame et +.

37-31 ! (26 × 37) 32 × 41 (23 × 32) 38 × 27 (17 × 28) 27-21 (16 × 27) 36-31 (27 × 38) 43 × 5 !,+ [la « dynamite » sous le pion 43].

SOLUTION DU PROBLÈME nº 465

G. FERAUD (1923)

Blancs : pion à 12, dames à 3 et à 45.

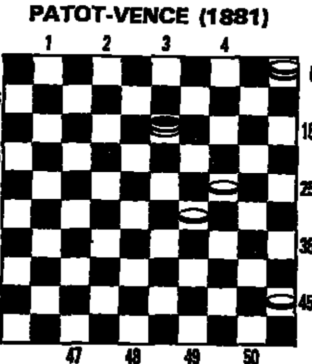
Noirs : pion à 2, dame à 11.

12-7 !! [plus que le talent, le génie] (11-16,*a*,*b*) 45-40 !! (2x11) 40-45 !!, les Noirs sont mat.

a) (11-6) 3-21 !! (2 × 11) 21-16 ! (11-17) 16-11 !, les Noirs sont encore mat.

b) (11-50) 45-18 (2 × 11) 18-22, etc., +0

PROBLÈME PATOT-VENCE (1881)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : dans la prochaine chronique

Jean Chaze

Echecs

nº 1558

Huitième partie du championnat du monde du *Times*,

Londres, septembre 1993

Blancs : N. Short.
Noirs : G. Kasparov.
Défense sicilienne.

1. é4	c5	22. Th1!	Cxé5 (p)
2. Cf3	d6	23. Dxé6	Dd5 (q)
3. d4	cxd4	24. Txf7+!! (r)	Cxf7
4. Cxd4	Cf6	25. Fé7+	Rg7 (s)
5. Cç3	a6	26. Df6+	Rh7
6. Fç4 (a)	é6	27. Cxf7	Dh5 (t)
7. Fb3 (b)	Cb-d7 (c)	28. Cg5+	Rg8
8. f4	Cç5	29. Dé6+	Rg7
9. é5 (d)	dxé5	30. Df6+	Rg8
10. fxé5	Cf-d7	31. Dé6+	Rg7
11. Ff4	b5	32. Ff6+	Rh6
12. Dg4 (é)	h5 (f)	33. Cf7+	Rh7
13. Dg3 (g)	b4	34. Cg5+	Rh6
14. Dg4	g5 (h)	35. Fxh8+ (u)	Dg6
15. 0-0-0!! (i)	Dé7 (j)	36. Cf7+	Rh7 (v)
16. Cçé2 (k)	Cxb3+	37. Dé7	Dxg2! (w)
17. axb3	Dç5 (l)	38. Fé5	Df1+
18. Cé4!! (m)	Dxç6	39. Rd2	Df2+
19. Fxg5	Fb7 (n)	40. Rd3	Df3+
20. Td6!! (o)	Fxd6	41. Rd2	Df2 (x)
21. Cxd6+	Rf8		Nulle

NOTES

a) Un système d'attaque cher à Fischer, auquel Short a déjà eu recours dans la sixième partie du match.

b) Evite la fourchette ...,Cxé4 ; Cxé4, d5.

c) Une idée peu courante, qui vise l'élimination rapide du dangereux F-R *via* Cç5. La suite usuelle consiste en 7..., b5 ; 8. 0-0, Fé7 ; 9. f4, 0-0 ; 10. é5 ou 10. f5.

d) Dans la sixième partie, Short optera pour une autre méthode, 9. f5, Fé7 ; 10. Df3, 0-0 ; 11. Fé3.

é) 12. Dé2 est aussi à envisager.

f) Une chasse qui revient à renoncer au petit roque.

g) Ici encore, 13. Dé2 semble fort.

h) Offrant le pion g contre le pion é.

i) Une première surprise, qui montre que les Blancs prennent tous les risques.

j) Mais le champion du monde ne tient pas à s'engager dans les complications résultant de l'acceptation du sacrifice après 15..., gxf4 ; 16. Cxé6, Cxé6 ; 17. Fxé6 et, sans doute, à bon escient.

k) Si 16. Fxg5, Cxé5!

l) Attaquant le Ff4 et le Cç6.

m) Une splendide combinaison.

n) Et non 19...,Cxé5? ; 20. Td8 mat.

o) Une belle idée. Si 20..., Dxé4 ? ; 21. Txé6+! et si 20..., Cxé5 ; 21. Cf6+, Ré7 ; 22. Db4!, a5? ; 23. Td7 mat.

p) Et non 22...,Th7 ; 23. Fh6+!

q) Seule défense.

r) Sacrifiant encore une T !

s) Et non 25..., Rg8? ; 26. Dg6 mat.

t) Malgré une T et une qualité de plus, le champion du monde est soumis à une terrible attaque de D+F+C. Le coup du texte est forcé.

u) Cette prise semble forte, mais 35. Dé7! contraignit le champion du monde à une défense plus difficile après 35..., Ta-g8 (si 35..., Dg6 ; 36. Cf7+, Rh5 ; 37. Dé5+!, Rg4 ; 38. h3 mat) ; 36. Cf7+, Rg6 ; 37. Cxh8+, Txh8 ; 38. Fxh8 avec de grandes chances de gain. En crise de temps, les Blancs sont passés à côté de cette suite.

v) Si 36..., Rh5 ; 37. Dé5+.

w) Sans craindre la découverte 38. Cg5+, Rg6 !

x) Nulle par échec perpétuel. On n'avait pas vu depuis bien longtemps le R de Kasparov dans une telle tempête.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1557

POPOV et KADREV (1960)

(Blancs : Ra2, Fé4, Pa3, b2, b4. Noirs : Ra4, Dd2, Pb6. Nulle.

1. Fç6+, b5 ; 2. Fé4!, Dd1 ; 3. Fb1!, Dd5+ ; 4. Ra1, Db3 ; 5. Fé4!, Dç4 ; 6. Fb1, Df1 ; 7. Ra2, Df7+ ; 8. Ra1, Dç4! ; 9. b3+! (et non 9. Fh7, Rh3?), Dxb3 ; 10. Fç2, Dxç2. Pat.

ÉTUDE Nº 1558

A. TREZOVSKI (1964)

Blancs (4) : Rd6, Tf7, Fa3, Ph5.
Noirs (4) : Rg5, Fd4 et é4, Pb6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

PHILATÉLIE

Les Jacquemard, de Lambesc

La Poste met en vente générale, lundi 11 octobre, un timbre à 4,40 F, *le Jacquemard de Lambesc...* (orthographe locale avec un « d », les dictionnaires acceptant également jacquemart et jaquemart).

Les Jacquemard sont sans doute la famille la plus célèbre de Lambesc (Bouches-du-Rhône). Ils sont quatre : le père, la mère et les deux enfants. Quatre clocheteurs ou, si l'on préfère, quatre statues qui frappent les heures sur les cloches d'une horloge. Depuis plus de trois siècles, ils logent à 25 mètres de hauteur, au sommet d'une tour carrée, sur l'une des anciennes portes de la ville. C'est, en effet, en 1646 qu'y fut installée la première horloge avec automate. Depuis, le jacquemard a, bien sûr, subi de nombreuses restaurations, notamment aux dix-neuvième et vingtième siècles.

Le timbre, au format vertical 22 × 36,85 mm, dessiné et gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée « premier jour », Exposition philatélique, à Lambesc (Bouches-du-Rhône), les 9 et 10 octobre, au COSEC (complexe sportif).**

▶ **Souvenirs philatéliques : Gilbert Reveillet, président de la section philatélique de la MJC, La Botinière, 13410 Lambesc (tél. : 42-92-87-25).**

extraits des *Mémoires* du duc de Saint-Simon.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.



... Conseil de l'Europe à ...

M. Mitterrand relance l'i... d'une confédération europé...

Elargissements

Les espoirs

94852 IVRY Cedex — code d'accès ABO